

ADVENIAT REGNUM TUUM

# MÉDITATIONS

POUR TOUS

LES JOURS DE L'ANNÉE  
SUR LES ÉVANGILES DU DIMANCHE

D'APRÈS

ST THOMAS D'AQUIN ET ST AUGUSTIN

PAR

**Le P. ROGER DES FOURNIELS**

---

*3<sup>e</sup> édition remaniée et rectifiée conformément au décret  
de la S. Cong. des Rites du 28 octobre 1913  
sur le « Motu proprio » Abhinc duos annos*

TOME II



PARIS — 5, RUE BAYARD, 5 — PARIS

---

*Tous droits réservés.*





<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2020.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.



# MÉDITATIONS

POUR

TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE



TOME II

*Nihil obstat.*

O. ROLAND-GOSSELIN,  
*can. hon.*



IMPRIMATUR

Parisiis, die 12<sup>a</sup> septembris 1910.

P. FAGES,  
*vic. gen.*

## FÊTE DE LA SAINTE TRINITÉ

Le dogme de la Sainte Trinité, c'est-à-dire d'un Dieu unique en trois personnes distinctes, est le fondement de la foi chrétienne. C'est au nom de cette Trinité sainte que s'accomplissent tous les grands actes de la vie catholique.

**Texte du saint Evangile.** — En ce temps-là. Jésus, s'approchant de ses disciples, leur parla et leur dit : Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé, et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. (*Matth.* xxviii, 18-20.)

### 1<sup>er</sup> POINT

A. Dans cet évangile de la Sainte Trinité, Notre-Seigneur déclare d'abord que toute puissance lui a été donnée au ciel et sur la terre. En s'exprimant ainsi, le Christ affirmait la toute-puissance de son humanité en tant qu'unie au Verbe divin, et comme instrument de ce Verbe sur les créatures; puis il nomma les trois personnes de la Trinité sainte, ordonnant à ses apôtres de baptiser au nom de ces trois personnes adorables.

B. Pour être sauvé, il faut croire à un seul Dieu en trois personnes distinctes. Cette trinité constituant un mystère, nous ne pouvons la comprendre ici-bas. Saint Augustin, essayant de pénétrer ce mystère et n'y arrivant pas, vit, sur le rivage de la mer, un enfant qui, ayant creusé un

trou dans le sable, avait la prétention d'y verser les eaux de l'Océan. Il comprit que l'esprit fini de l'homme ne pouvait embrasser les profondeurs infinies de la divinité, et se borna à adorer. C'est ce que nous devons faire.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Nous devons cependant savoir que les trois personnes divines ne constituent qu'un seul Dieu; qu'elles n'ont qu'une seule et même substance, une seule et même divinité; qu'elles ont les mêmes attributs, qu'elles sont égales en tout, et que, cependant, les personnes sont distinctes les unes des autres. Le Père est par lui-même; il n'a été ni fait ni engendré; le Fils procède du Père seul, il n'a été ni fait ni créé, mais engendré; le Saint-Esprit procède du Père et du Fils; il n'est ni fait; ni créé, ni engendré, mais il procède des deux autres personnes.

B. C'est au nom de la Sainte Trinité que s'accomplissent tous les actes de la vie chrétienne. Nous sommes baptisés, absous, confirmés, unis dans les liens du mariage, munis des derniers sacrements, déposés dans la tombe, bénits au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Dans la sainte Eucharistie, la consécration n'a lieu qu'après que le prêtre, parlant au nom du Fils, offrant le sacrifice au Père, a imploré le secours de l'Esprit créateur.

*Résolution.* — Faire souvent et avec dévotion le signe de la croix.

**LUNDI — 1<sup>re</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE****Mission des apôtres.**

Notre-Seigneur, avant de remonter à son Père, donna aux apôtres l'ordre d'aller enseigner et baptiser toutes les nations. Dans la personne des apôtres était représentée l'Eglise de tous les temps jusqu'à la consommation des siècles.

**1<sup>er</sup> POINT**

A. Avant de retourner à son Père, Notre-Seigneur chargea ses apôtres de continuer son œuvre; il leur donna l'ordre d'enseigner et de baptiser. Cet enseignement, évidemment, devait porter sur la doctrine évangélique, par laquelle l'homme doit atteindre sa fin, mais ce devoir d'enseigner, imposé aux apôtres, emportait avec lui l'obligation de dénoncer les hérésies, de lutter contre l'erreur et de protéger les âmes contre les fausses doctrines. L'instruction des hommes achevée, ils entraient dans l'Eglise par la réception du baptême.

B. Les apôtres obéirent à leur Maître, rédigèrent leur Symbole, c'est-à-dire le résumé de ce qu'il faut croire pour être catholique, et se partagèrent le monde. En leur donnant leur mission, le Christ la donnait aussi à leurs successeurs jusqu'à la consommation des siècles, c'est-à-dire à l'Eglise. C'est donc un devoir de suivre les indications de l'Eglise, de l'écouter lorsqu'elle enseigne, de lui obéir lorsqu'elle ordonne. C'est au nom de son divin Fondateur qu'elle parle.... Quelle est notre

soumission à l'Eglise?..... au point de vue de la lecture?..... de la pratique de la pénitence?....., de la réception des sacrements?.....

## II<sup>e</sup> POINT

A. Tant que les peuples restèrent vraiment chrétiens et eurent à leur tête des chefs soucieux de leurs devoirs de fils de l'Eglise, les successeurs des apôtres, le Pape et les évêques, continuèrent à enseigner non seulement les vérités religieuses, mais eurent encore le contrôle de l'éducation et de l'instruction à tous les degrés. Le pouvoir d'enseigner n'a été donné qu'à l'Eglise; elle a pu déléguer ce pouvoir en surveillant la mise en pratique, mais du jour où l'enseignement public n'a plus voulu accepter la direction et le contrôle de l'Eglise, il est allé à l'encontre de la volonté du Christ. Aujourd'hui, sous prétexte de neutralité, il est devenu trop souvent hérétique et athée.

B. Trop de catholiques modernes ont oublié la parole du Christ ou prétendent la restreindre. L'Eglise proteste contre cet oubli ou cette diminution de ses droits. En le faisant, elle est dans son rôle; elle accomplit un devoir. Donnons donc l'exemple de l'obéissance à Jésus-Christ et à son Eglise. Allons nous éclairer à leur lumière, qui est celle de la vérité.

*Résolution.* — Surveiller ses lectures et ne rien lire sans avoir consulté le directeur de sa conscience.





MARDI — 1<sup>re</sup> SEM. ap. LA PENTECÔTEObligation de traiter le prochain  
comme soi-même. — La miséricorde.

Le dimanche de la Sainte Trinité étant le premier après la Pentecôte, l'évangile de la fin de la messe est celui du premier dimanche. Il nous rappelle comment nous devons agir vis-à-vis de notre prochain, nous assurant que nous serons traités comme nous aurons traité les autres. Il proclame tout d'abord la miséricorde divine.

Texte du saint Evangile. — En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Soyez miséricordieux comme votre Père est miséricordieux. Ne jugez point, et vous ne serez point jugés. Ne condamnez point, et vous ne serez point condamnés. Remettez, et il vous sera remis. Donnez, et il vous sera donné. On vous versera dans le sein une bonne mesure, pressée et entassée, et qui se répandra par-dessus; car on se servira envers vous de la même mesure que vous vous serez servis envers les autres. Il leur proposait aussi cette comparaison : Un aveugle peut-il conduire un autre aveugle ? Ne tomberont-ils pas tous deux dans le précipice ? Le disciple n'est pas plus que le maître, mais tout disciple est parfait lorsqu'il est semblable à son maître. Pourquoi voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère, lorsque vous ne vous apercevez pas d'une poutre qui est dans votre œil ? Ou comment pouvez-vous dire à votre frère : Mon frère, laissez-moi ôter la paille qui est dans votre œil ? Hypocrite, ôtez premièrement la poutre de votre œil, et, après cela, vous verrez comment vous pourrez ôter la paille de l'œil de votre frère. (*Luc. vi, 36-42.*)

1<sup>er</sup> POINT

A. La miséricorde est le plus consolant des attributs divins. C'est celui qui justifie notre espérance et fait notre bonheur dès cette vie. Oublier les droits de sa justice pour ne penser qu'à la

tendresse de sa clémence, voilà le privilège que Dieu proclame dans les textes sacrés qu'il a inspirés. Dans le psaume cxxxv, tous les versets se terminent par la même affirmation : « La miséricorde de Dieu est éternelle. »

B. Parfaite image de Dieu son Père, Notre-Seigneur n'a dédaigné, repoussé, humilié aucun pécheur. Il n'a fait que pardonner. La brebis perdue, l'enfant prodigue, la pécheresse de Naïm, Zachée, la femme adultère, saint Pierre, le bon larron, les bourreaux du Calvaire proclament la miséricorde du divin Sauveur. « Quelle espérance nous resterait-il si la miséricorde ne l'emportait sur la justice ? » déclare saint Augustin.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Notre-Seigneur veut que nous soyons miséricordieux comme il l'est lui-même et comme l'est Dieu son Père. Aussi insiste-t-il sur la nécessité de traiter notre prochain comme nous voudrions être traités nous-mêmes. Ne faisons pas aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit. Tel est le grand précepte de la charité à l'égard du prochain.

B. Il est malheureusement méconnu, et nous sommes portés à oublier la poutre que nous avons dans l'œil pour ne songer qu'à la paille qui est dans celui de notre voisin. Détestable habitude dont nous devons nous corriger.

*Résolution.* — Se rappeler souvent que l'on sera traité comme on aura traité les autres.

**MERCREDI — 1<sup>re</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE****La miséricorde,  
preuve de la toute-puissance divine.**

Dieu est miséricordieux parce qu'il est tout-puissant. Sa miséricorde doit soutenir notre espérance et chasser loin de nous toute pensée de découragement.

**1<sup>er</sup> POINT**

A. Dieu manifeste sa toute-puissance, dit saint Thomas, surtout en pardonnant et en faisant miséricorde. Pourquoi ? Parce qu'il prouve, en agissant ainsi, qu'il possède l'autorité suprême. Le subalterne, en effet, ne peut remettre les transgressions commises contre les ordres donnés par son supérieur. Il ne le peut de sa propre autorité, mais cela lui est possible si ce supérieur lui a donné mission de le faire.

B. C'est ce qui arriva quand Notre-Seigneur donna aux apôtres le pouvoir de remettre les péchés. Quand il exerçait lui-même sa miséricorde à l'égard des pécheurs, il leur disait simplement : « Allez, vos péchés vous sont remis. » Il parlait en son propre nom, au grand scandale des Juifs, qui savaient bien que Dieu seul peut remettre les péchés. Les apôtres, et depuis eux les prêtres, parlant au nom du Christ, disent aux pécheurs pénitents : « Que Notre-Seigneur Jésus-Christ vous pardonne, et moi, en vertu de l'autorité que je tiens de lui, je vous absous au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. » C'est par miséricorde, pour faciliter le retour du pécheur, que

Dieu a ainsi délégué le pouvoir de pardonner. Songeons-nous à l'en remercier?

### II<sup>e</sup> POINT

A. Par sa miséricorde, Dieu réconcilie l'homme avec la justice et le met en possession des biens infinis, ce que lui seul peut faire. Il ne doit rien à l'homme; tous les dons qu'il lui fait sont gratuits, et si en dépit de son ingratitude il le met cependant avec lui dans son séjour de bonheur et de gloire, c'est encore parce qu'il est le Maître de toutes choses.

B. La miséricorde est donc le fondement de toutes les opérations divines; en posant par elle la base de tous les biens dont il comble sa créature, Dieu manifeste hautement sa toute-puissance. Que ces pensées fortifient notre espérance.

*Résolution.* — Ne se laisser jamais aller au découragement.

---

## JEUDI — 1<sup>re</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### La Fête-Dieu.

La Fête-Dieu proclame la présence réelle de Notre-Seigneur dans la sainte Eucharistie. Elle nous rappelle la promesse faite par le Christ de rester avec les siens jusqu'à la consommation des siècles.

### I<sup>er</sup> POINT

A. L'Eglise fête aujourd'hui la présence réelle de Notre-Seigneur dans la sainte Eucharistie. Cette solennité, ordonnée par le pape Clément V,

remonte au XIV<sup>e</sup> siècle, exactement à 1311. Elle eut pour but de protester contre l'hérésie qui tendait à nier la présence réelle de Notre-Seigneur sous les espèces sacramentelles. De là la pratique de l'élévation de l'Hostie à la sainte messe, de l'exposition et de la procession du Saint Sacrement.

B. Outre ces raisons, l'Eglise, en instituant la procession de la Fête-Dieu, s'est rappelée que, créateur de la nature, Dieu veut la bénir; il veut aussi chasser par sa présence les démons qui envahissent l'air que nous respirons, et enfin entend être acclamé comme Roi. La suppression des processions de la Fête-Dieu n'est donc pas seulement une ridicule taquinerie à l'égard de l'Eglise, mais un crime de lèse-divinité. C'est un devoir pour tous de réparer par d'humbles et ferventes adorations l'outrage fait à Dieu par cette suppression.

## II<sup>e</sup> POINT

A. En quittant ses disciples, Notre-Seigneur leur avait dit: « Je ne vous laisserai pas orphelins, voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » C'est en instituant la sainte Eucharistie que le Christ a tenu sa double promesse. Il a ainsi donné en même temps satisfaction d'abord à son désir de rester au milieu de ses créatures, et au besoin que ces mêmes créatures éprouvent de posséder Dieu, de le voir, de lui parler.

B. Notre-Seigneur, en instituant l'Eucharistie, est devenu notre Prisonnier. Il avait prévu toutes

les profanations, tous les sacrilèges, les indifférences du plus grand nombre, la longue solitude du tabernacle; rien ne l'a arrêté. Outrages et oublis sont réparés lorsque des âmes fidèles et aimantes viennent se confier à lui, l'implorer, l'adorer et lui témoigner leur amour.

*Résolution.* — Pendant cette octave de la Fête-Dieu, aller tous les jours adorer la sainte Eucharistie exposée sur les autels.



## VENDREDI DANS L'OCT. DE LA FÊTE-DIEU

### Merveilles eucharistiques.

L'office du Très Saint-Sacrement nous résume toutes les merveilles qui se trouvent dans la sainte Eucharistie. L'Eucharistie est nourriture et breuvage.

#### 1<sup>er</sup> POINT

A. L'office du Très Saint-Sacrement a été composé par saint Thomas d'Aquin; il y a résumé tout ce que nous devons croire relativement à la sainte Eucharistie. Son institution d'abord, la transsubstantiation qui s'opère à la parole des seuls prêtres, la distribution de ce Pain des anges aux hommes dont l'âme a besoin d'une nourriture surnaturelle. C'est dans les belles hymnes : *Pange lingua, Sacris solemniis, Verbum supernum prodiens*, et dans la belle prose de la messe, *Lauda Sion salvatorem*, que se trouvent dans les moindres détails tout ce qui concerne l'Eucharistie. Comme le dit saint Thomas, la foi suffit au cœur sincère,

pour qu'il croit fermement ce que ses sens ne peuvent lui montrer.

B. Dans la prose, en particulier, saint Thomas rappelle comment Notre-Seigneur se trouve à la fois dans chaque Hostie et dans chaque parcelle d'Hostie, comment celui qui le reçoit l'a tout entier et non pas diminué, fracturé ou partagé. « Sa chair, dit-il, est nourriture, son sang breuvage, et cependant, sous chacune des Saintes Espèces, le Christ se cache tout entier. » Faisons, avec le saint docteur, un acte de foi.

## II<sup>e</sup> POINT

A. La sainte Eucharistie est distribuée aux uns et aux autres; bons ou méchants qui se présentent la reçoivent également, mais que leur sort est différent! Les bons reçoivent la vie, les méchants boivent la mort. C'est le Pain des anges, devenu Pain du voyageur qui traverse la vie. C'est le Pain des vrais enfants de Dieu; il ne doit pas être jeté aux chiens, c'est-à-dire à ceux qui se sentent indignes de le recevoir.

B. Avant saint Thomas, saint Paul avait recommandé de s'examiner lorsqu'on voulait manger le Pain consacré, et il ajoutait: « Celui qui mange ce Pain ou boit à ce calice sans en être digne est coupable du corps et du sang du Seigneur. » Paroles terribles, bien faites pour arrêter les téméraires sur le point de devenir sacrilèges.

*Résolution.* — Renouveler son acte de foi à propos de la sainte Eucharistie, et réciter le *Tantum ergo*.

**SAMEDI DANS L'OCT. DE LA FÊTE-DIEU****Conditions dans lesquelles doit être reçue  
l'Eucharistie.**

Sous prétexte d'indignité, les jansénistes finirent par ne plus faire leurs Pâques. Le Pape, consulté, a répondu par le décret du 20 décembre 1905, qui recommande la communion quotidienne. Pour la recevoir, il faut être actuellement en état de grâce, avoir le ferme propos et une intention droite.

**1<sup>er</sup> POINT**

A. Notre-Seigneur a institué les sacrements pour les hommes; il veut donc que les hommes les reçoivent quand ils en ont besoin. Or, s'il en est qui ne se reçoivent qu'une fois, il en est d'autres dont la réception peut être fréquente. La sainte Eucharistie est de ceux-là. Elle est la nourriture de l'âme, comme le pain matériel est la nourriture du corps. Si on privait l'estomac humain de nourriture pendant un peu de temps, on provoquerait la mort. De même, la mort de l'âme ne tarderait pas à être la conséquence de la non réception de la sainte Eucharistie pendant un temps plus ou moins long.

B. Il faut donc communier. L'Eglise a fixé un minimum et ordonne de le faire au moins à Pâques. Ce commandement fut violé par les jansénistes, sous prétexte qu'ils ne se croyaient pas dignes de s'approcher de Notre-Seigneur. S. S. Pie X a fait rendre à la S. Cong. du Concile un décret en date du 20 décembre 1905, aux



termes duquel les fidèles, éclairés sur les dispositions qu'ils doivent avoir pour recevoir le Saint Sacrement, sont invités à communier souvent, tous les jours si c'est possible. Tout fils soumis de la sainte Eglise doit avoir à cœur de suivre sa direction sur ce point comme sur les autres. Il faut donc communier souvent.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Jusqu'à la décision du 20 décembre, on avait pris l'habitude d'exiger, pour autoriser la communion fréquente, des dispositions d'autant plus parfaites que la communion était plus souvent reçue. On oubliait trop facilement qu'une âme en état de grâce est agréable à Dieu et est la demeure du Saint-Esprit. Aux termes du décret du 20 décembre, ces dispositions, toujours bonnes pour rendre les communions plus parfaites, ne doivent pas être regardées comme nécessaires même à la communion quotidienne.

B. Les conditions requises, indispensables, sont : l'état de grâce actuel, le ferme propos et une intention droite. La préparation et l'action de grâces doivent être convenables, mais suivant les forces, la condition et les occupations de chacun. Enfin, on consultera son confesseur, ce sera prudent et humble.

*Résolution.* — Se mettre en mesure de communier plus souvent.



## II<sup>e</sup> DIMANCHE ap. LA PENTECOTE

### De la communion fréquente.

L'intention de Notre-Seigneur, en instituant la sainte Eucharistie, était que nous nous en nourrissons quotidiennement. Les hommes ingrats, ne sachant pas apprécier un tel don à sa juste valeur, trouvent sans cesse des prétextes pour s'abstenir de s'asseoir à la Table sainte.

**Texte du saint Evangile.** — En ce temps-là, Jésus dit cette parabole aux pharisiens : Un homme fit un grand souper, et il y invita grand nombre de personnes, et, à l'heure du souper, il envoya son serviteur dire aux conviés de venir, parce que tout était prêt. Mais tous, comme de concert, commencèrent à s'excuser. Le premier lui dit : J'ai acheté une terre, et il faut que j'aille la voir; je vous prie de m'excuser. Le second dit : J'ai acheté cinq couples de bœufs et je m'en vais les éprouver; je vous prie de m'excuser. Le troisième dit : J'ai épousé une femme, et ainsi je ne puis y aller. Le serviteur, de retour, rapporta tout ceci à son maître. Alors le père de famille se mit en colère et dit à son serviteur : Allez vite sur les places et les rues de la ville, et amenez ici les pauvres, les estropiés, les aveugles et les boiteux. Le serviteur lui dit : Seigneur, ce que vous avez commandé est fait, et il y a encore place. Le maître dit au serviteur : Allez sur les chemins et le long des haies, et forcez les gens d'entrer, afin que ma maison se remplisse. Car je vous assure que nul de ceux que j'avais conviés ne goûtera de mon souper. (*Luc. xiv, 16-24.*)

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Le grand souper dont il est parlé dans cette parabole, c'est le banquet de l'Eucharistie, auquel tous les chrétiens sont conviés. Quand Jésus nous laissa sa chair en nourriture et son sang en breuvage, c'était pour que nous nous en nourrissons quotidiennement, comme le faisaient les premiers

chrétiens. Malheureusement, les hommes ont trouvé mille prétextes pour s'abstenir, et le récit de la parabole est toujours vrai. Les affaires, les occupations matérielles ne laissent pas le temps de répondre à l'invitation du Christ.

B. Mais prenons garde, ceux qui repoussent cette invitation n'auront pas de place au banquet éternel.

### II<sup>e</sup> POINT

A. Le Souverain Pontife, en poussant les fidèles à la communion fréquente, quotidienne même, est donc absolument dans la tradition; il ne fait qu'exprimer le désir qu'a Notre-Seigneur de se donner. Nous verrons demain combien il est facile de se mettre en état de communier souvent; ne nous privons donc pas de ce bonheur.

*Résolution.* — Renouveler celle d'hier.



## LUNDI — II<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

**Etat de grâce actuel et intention droite nécessaires pour communier.**

Saint Thomas (p. III, quest. LXXX, art. 10), se posant cette question : Est-il permis de communier tous les jours ? répond comme s'il venait de lire le décret du 20 décembre 1905 : « Pour communier tous les jours, il faut être en état de grâce et avoir, pour le faire, une dévotion convenable. » C'est ce que Rome appelle l'état de grâce actuel et une intention droite.

### I<sup>er</sup> POINT

A. Il ne faut pas confondre l'état de grâce actuel avec l'état de grâce habituel. Le premier

consiste en ce que, pour le moment présent, on n'a pas de faute grave sur la conscience; le second en ce que cette absence de faute grave est habituelle. C'est le premier état qui est requis pour autoriser la communion quotidienne.

B. Cet état de grâce actuel doit être accompagné naturellement du ferme propos d'éviter le péché et d'en fuir les occasions. Saint Thomas fait observer que la vertu de l'Eucharistie est des plus salutaires aux hommes, et que, sous ce rapport, il est utile de communier tous les jours, pour pouvoir tous les jours en recueillir les fruits. Puis il ajoute : « Si quelqu'un, tous les jours, s'y trouve suffisamment préparé, il fera bien de la recevoir tous les jours. » Saint Augustin a dit aussi : « Recevez tous les jours ce divin Sacrement, pour que tous les jours il vous profite »; et il ajoute : « Vivez donc de manière à mériter de le recevoir tous les jours. »

## II<sup>e</sup> POINT

A. Avec l'état de grâce actuel et le ferme propos, Rome demande une intention droite. Qu'est-ce à dire? Cela veut dire qu'il faut agir, en recevant la sainte communion, avec le désir de trouver en elle une force pour la lutte, un remède contre notre faiblesse. Ce serait avoir une intention droite que de communier par dévotion, par amour pour Notre-Seigneur, pour obéir aux désirs du Saint-Père.

B. En revanche, on ne serait pas dans les dis-

positions exigées si on communiait par routine, pour faire comme les autres, et, à plus forte raison, par ostentation ou hypocrisie. Malheureusement, la dernière pensée de saint Thomas sur cette question est toujours vraie. « Comme la plupart sont empêchés d'avoir cette dévotion, par l'imperfection de leurs dispositions corporelles ou spirituelles, il n'est pas à propos que tout le monde reçoive tous les jours ce sacrement, mais chacun ne doit le faire qu'autant de fois qu'il s'y trouve convenablement préparé. »

*Résolution.* — Avoir toujours une intention bien droite en s'approchant de la sainte Table.



## MARDI — II<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Vie cachée de Jésus dans l'Eucharistie.

Nous retrouvons, dans la sainte Eucharistie, toutes les périodes de la vie du divin Sauveur sur la terre. D'abord sa vie cachée.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. La vie cachée de Notre-Seigneur sur la terre est constituée par son Incarnation, sa naissance, son enfance en Egypte et son adolescence à Nazareth, où il vécut sous les ordres de Marie et de Joseph. L'âme chrétienne, méditant sur l'Eucharistie, y retrouve toutes ces circonstances de la vie cachée de Jésus. L'Incarnation et la naissance se renouvellent au moment où le prêtre prononce

les paroles de la consécration. De même que le corps, l'âme, la divinité du Christ étaient dans le sein de la Vierge Marie à l'Incarnation, et dans la crèche, après la naissance de l'Enfant-Dieu à Bethléem, de même, ce même corps, cette même âme, cette même divinité du Christ se trouvent sur l'autel après la consécration.....

B. Entrons par la pensée dans ces milliers d'églises de campagne dans lesquelles, jour et nuit, Notre-Seigneur est seul dans son tabernacle, n'y recevant que les adorations des anges et de son prêtre. Où sont ses créatures, qu'il voudrait voir autour de lui? A leurs affaires, aux champs, à leurs plaisirs..... Cette solitude, ces délaissements, cette indifférence ne nous rappellent-ils pas les tristesses de l'exil sur la terre égyptienne?

## II<sup>e</sup> POINT

A. A Nazareth, Jésus était soumis à Joseph et à Marie. Au tabernacle, il est aux ordres de ses créatures. Le prêtre le prend, le distribue à ceux qui veulent le recevoir, l'emporte au loin dans la mesure du pauvre qui va mourir, le rapporte à l'église; le soir, il le prend encore et l'enferme avec lui en son pauvre logis pour le mettre à l'abri des profanations, et Jésus se laisse donner, emporter, enfermer: « *Et erat subditus illis!* Il leur était soumis!..... »

B. Quels devoirs nous impose cette vie cachée dans la sainte Eucharistie? Allons au tabernacle comme nous serions allés à la crèche, à Nazareth,

en Egypte. Allons porter à Notre-Seigneur le triple hommage de nos adorations, de notre amour, de nos prières; entourons-le de respect, comme le faisaient Joseph et Marie.

*Résolution.* — Lorsque nous entrerons dans une église, pensons aussitôt à la présence réelle et adorons.



## MERCREDI — 11<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Vie évangélique de Jésus dans l'Eucharistie.

Dans sa vie publique, Jésus, en comblant les hommes de bienfaits, a donné l'exemple de toutes les vertus. Dans l'Eucharistie, nous retrouvons les mêmes bienfaits et l'image des mêmes vertus.

#### 1<sup>er</sup> POINT

A. En même temps que sa vie cachée, nous trouvons, au Saint Sacrement de l'autel, la vie évangélique de Notre-Seigneur. Lorsqu'à l'âge de trente ans il quitta la maison de Nazareth pour annoncer sa doctrine, il se mit à parcourir les campagnes de la Judée, portant aux malades le soulagement et la guérison, aux malheureux des paroles de consolation, à tous le salut. Il donnait l'exemple de la douceur, de l'humilité, de la bonté; il disait aux hommes: « Pardonnez à ceux qui vous ont offensés, et aimez-vous les uns les autres! »

B. Il en agit encore de même au Saint Sacrement de l'autel. Il parcourt nos campagnes, porté

par d'humbles prêtres, et va, nourriture céleste, consoler et fortifier les mourants; à la Table sainte, il est l'ami de l'affligé, et il convie tous les hommes, riches et pauvres, justes et pécheurs purifiés, à s'asseoir à son banquet dans une sainte égalité. Il se cache humblement sous les espèces du pain et du vin; il est à la disposition de ses prêtres, qui le transportent où ils veulent, et il nous donne l'exemple de l'amour, puisqu'il pousse celui qu'il a pour les hommes jusqu'à devenir leur aliment.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Comment écoutons-nous cette muette prédication? Jadis, en Judée, les foules se précipitaient sur les pas du divin Rédempteur, l'acclamant, l'entourant de respect, le comblant de bénédictions. Il n'en est malheureusement plus ainsi; on ne l'écoute plus, on ne le suit plus, on ne le visite plus, on ne l'aime plus!

B. Si c'est ainsi que se comportent à son égard la plupart des hommes, efforçons-nous de faire exception, et de nous mettre au nombre de ceux qui tâchent de lui faire oublier l'ingratitude générale. Aimons Jésus et servons-le fidèlement, en nous rappelant que nous sommes ses disciples.

*Résolution.* — Dans les moments de sécheresse, de manque de ferveur, se rappeler qu'on est un disciple de Jésus.





**L'OCTAVE DE LA FÊTE-DIEU****Vie douloureuse et glorieuse de Jésus  
dans l'Eucharistie.**

La vie douloureuse de Jésus, dans l'Eucharistie, exige de nous des réparations. C'est surtout dans nos âmes que les mystères glorieux de la vie du Sauveur se renouvellent.

**I<sup>er</sup> POINT**

A. La vie douloureuse du Sauveur commence, à proprement parler, à Gethsémani, et se termine au Saint-Sépulcre. Les douleurs l'accablent, son agonie est terrible, il est trahi par Judas, renié par Pierre, abandonné de tous. Il est insulté, frappé, conspué, flagellé, mis en croix! Nous retrouvons tous ces douloureux mystères dans l'Eucharistie. Du tabernacle, Jésus lit dans les âmes et en voit toute la noirceur, tous les crimes, comme jadis dans la grotte de l'agonie..... Trop de Judas viennent le trahir à la Table sainte par un hypocrite baiser. Ce sont les sacrilèges..... Quand on porte le Saint Sacrement à un malade à travers les rues de la ville, que de chrétiens semblent ne pas le connaître et ne se découvrent même pas devant lui, le reniant, comme Pierre jadis devant une servante. Le Saint Sacrifice de la messe n'est enfin autre chose que le renouvellement non sanglant du sacrifice de la croix.....

B. A tous les outrages prodigués à Jésus dans la sainte Eucharistie, nous devons opposer d'incessants actes d'amour et d'adoration : des com-

munions fréquentes et ferventes, des visites quotidiennes, des pensées prenant la forme d'oraisons jaculatoires souvent répétées. Est-ce ainsi que nous agissons ?.....

## II<sup>e</sup> POINT

A. Nous venons de pleurer sur les outrages infligés au Christ dans l'Eucharistie; réjouissons-nous en arrêtant notre pensée sur les triomphes qui les réparent et nous rappellent les mystères glorieux de la vie du Sauveur. Les adorations solennelles, les marches triomphales sont peu de choses, comparativement aux merveilles qui se produisent dans les âmes qui communient. Si cette âme était jusque-là pécheresse, elle ressuscite! Après que les Saintes Espèces ont été consommées et modifiées dans notre estomac, c'est l'Ascension qui se renouvelle; Jésus remonte au ciel, nous laissant sa grâce. L'Esprit-Saint vient, comme à la Pentecôte, nous vivifier et nous aider à persévérer dans le bien, en nous donnant la force, la piété, la sagesse, la crainte de Dieu.

B. Jésus, en instituant ce divin sacrement, a voulu que nous le recevions souvent et que nous y puisions tous les trésors qu'il renferme. L'Eglise, dirigée par le Saint-Esprit, nous rappelle que notre pain quotidien n'est pas seulement celui qui soutient le corps, mais aussi celui qui nourrit spirituellement l'âme. Pourquoi ne communions-nous pas plus souvent? Pour une seule raison, parce qu'il faudrait lutter et se vaincre tous les

jours pour rester digne de recevoir le Pain de vie. C'est donc par lâcheté que nous désertons la Table sainte. Prenons garde; de même qu'un corps qui ne se nourrit pas meurt rapidement, une âme qui ne communie pas meurt plus facilement encore. Allons donc à la vie; c'est dans l'Eucharistie que nous la trouverons, et avec elle la force nécessaire pour rester dignes de nous asseoir à pareil banquet.

*Résolution.* — Dire souvent : Loué, aimé et adoré soit Notre-Seigneur Jésus-Christ au Très Saint Sacrement de l'autel.



## VENDREDI — II<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Fête du Sacré Cœur.

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et qui êtes chargés, et je vous soulagerai. Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. (Matth. XI. 28-29.)

#### I<sup>er</sup> POINT

A. L'Eglise fête aujourd'hui le Sacré Cœur de Jésus, et, dans les prières liturgiques, parle exclusivement de la bonté de ce cœur, de sa douceur, de ses souffrances, de son amour pour les hommes; enfin, dans l'Évangile du jour, elle nous rappelle qu'après la mort du Sauveur, alors qu'il était encore sur la croix, des soldats vinrent et percèrent son côté d'un coup de lance. De tout ce qui a trait à ce cœur divin, nous retiendrons sur-

tout ce que Notre-Seigneur a dit lui-même, et, empruntant le texte sacré à saint Matthieu, nous méditerons ce matin sur le Cœur de Jésus, asile des affligés et modèle de douceur et d'humilité.

B. Nous devons savoir par expérience que dans la tristesse, dans la douleur et l'adversité, c'est près de Jésus que nous retrouvons le calme et la paix. Il est le souverain Consolateur, l'Ami fidèle, la Main délicate qui arrache doucement de la plaie l'épine qui la déchirait. Il pousse la bonté jusqu'à nous le dire; il ne veut pas que, dans la peine, nous puissions nous égarer en cherchant au hasard des consolations impossibles; il nous prévient, et, dans son Evangile, il nous dit : « Ce ne sont pas les heureux que j'appelle, ce ne sont pas ceux auxquels la fortune sourit, ce sont ceux qui souffrent, ceux qui sont chargés; qu'ils viennent tous à moi et je les soulagerai ! » Réfléchissons un instant à cette douce promesse, et efforçons-nous de la graver dans notre esprit.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Si Notre-Seigneur va de préférence à ceux qui souffrent, il appelle cependant tous les hommes et dit à tous qu'il est doux et humble de cœur. Sa douceur attire les grands et les petits, les puissants et les faibles, les riches et les pauvres, et son humilité est une perpétuelle leçon à notre adresse.

B. Demandons en ce jour au Sacré Cœur de Jésus de nous donner la douceur qui attire et

l'humilité qui plaît tant à Dieu. Unissons-nous par la pensée aux solennités de Montmartre, consacrons-nous de nouveau avec nos parents et notre pays au Cœur Sacré de Jésus, et demandons-lui de raviver en nous la foi, l'espérance et la charité qui conduisent et unissent à Dieu.

*Résolution.* — Réciter aujourd'hui les litanies du Sacré Cœur de Jésus.



## SAMEDI — II<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Dévotion au Sacré Cœur de Jésus. Son objet et sa fin.

Dans le Sacré Cœur, c'est à Notre-Seigneur que vont nos adorations.  
La fin de cette dévotion est d'aimer et de réparer.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Dans la dévotion au Sacré Cœur, nul doute que nos adorations aillent à la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — L'honneur, dit saint Thomas, se rend à toute la personne; aussi, lorsqu'on baise la main d'un bienfaiteur, c'est au bienfaiteur lui-même qu'on donne une preuve de respectueuse tendresse. Cependant, toutes les fêtes du Verbe incarné n'ont pas le même objet. Elles diffèrent selon les points de vue sous lesquels on considère Notre-Seigneur. La Fête-Dieu est celle du corps du Christ; celle de son précieux

sang a un autre objet. Mais qu'on fête le corps, ou le sang, ou la Nativité, ou l'Ascension, c'est toujours le Christ qui est fêté.

B. Cependant, dans la fête du Sacré-Cœur, le cœur de chair du Christ doit nous occuper d'une façon spéciale. Il n'est pas l'objet exclusif du culte, mais il n'en est pas exclu. Dans la fête, c'est le Verbe incarné que nous adorons, sans séparer son cœur du reste de son humanité. Ce cœur séparé ne serait qu'une simple relique. En le laissant uni à l'humanité du Verbe, il a droit à nos adorations. Le cœur du Christ n'est pas l'unique objet de la dévotion, il faut y ajouter l'amour de Jésus pour les hommes. Ce cœur de chair et cet amour sont réunis par le symbolisme. L'Eglise ne s'est pas prononcée sur la question de savoir si le cœur est le principe et le siège de l'amour, mais elle a dit, en 1860, par la voix d'un de ses cardinaux : « Le cœur de Jésus est un symbole de l'amour du Christ. » Voilà pourquoi il est représenté entouré d'une couronne d'épines, surmonté d'une croix placée au milieu des flammes qui s'en échappent. Nous devons donc adorer le cœur de Jésus uni à son amour, en le considérant comme le symbole de sa charité.

## II<sup>e</sup> POINT

A. La fin de la dévotion au Sacré Cœur est d'aimer et de réparer. Souvenons-nous de ce qu'a été l'amour du Christ pour les hommes. Il s'est donné tout entier ! Il veut la réciprocité et demande

qu'à notre tour nous l'aimions. Hélas ! que d'indifférents !

B. Les douleurs que souffrit sur terre le cœur de Jésus ont besoin d'être réparées. S'il n'était impassible dans le ciel, il souffrirait encore de toutes les ingrattitudes des mauvais chrétiens. De même que dans une famille attristée par un enfant prodigue, l'amour d'un fils respectueux et soumis constitue une réparation, de même, par nos adorations et notre amour, nous pourrions réparer les outrages des ingrats.

*Résolution.* — Se consacrer au Sacré Cœur ou renouveler sa consécration si elle est déjà faite.

### III<sup>e</sup> DIMANCHE ap. LA PENTECOTE

#### Paraboles de la brebis et de la drachme. (1)

Notre-Seigneur avait pitié des pécheurs, les aimait et se mêlait à eux pour les convertir. Nous devons, à son exemple, les aimer et prier pour eux ; mais si Notre-Seigneur pouvait les fréquenter sans aucun inconvénient, pour nous, il n'en est pas de même, le vice étant contagieux.

*Texte du saint Evangile.* — Il y avait aussi des publicains et des pécheurs qui s'approchaient de Jésus pour l'entendre. Et les pharisiens et les scribes murmurèrent : Celui-ci accueille les pécheurs et mange avec eux. Et il leur dit cette parabole : Quel est parmi vous l'homme

---

(1) Les fêtes qui se célébraient le dimanche en l'honneur de la Sainte Vierge sont fixées par les évêques au premier jour convenable avant ce dimanche (décret du 28 octobre 1913). Seule la fête du Saint Rosaire reste fixée au premier dimanche d'octobre pour la solennité extérieure

qui, ayant cent brebis, s'il en perd une, ne laisse les quatre-vingt-dix-neuf autres au désert, et n'aille après celle qui est perdue jusqu'à ce qu'il la retrouve. Et après l'avoir trouvée, il la met sur ses épaules, plein de joie, et, revenant à la maison, il convoque ses amis et ses voisins, leur disant : Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai retrouvé ma brebis qui était perdue. Ainsi, je vous dis qu'il y aura plus de joie dans le ciel pour un pécheur qui fait pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence. Ou, quelle est la femme qui, ayant dix drachmes, si elle en perd une, n'allume la lampe et ne balaye sa maison et ne cherche soigneusement jusqu'à ce qu'elle la trouve. Et lorsqu'elle l'a trouvée, elle appelle ses amis et ses voisins, et leur dit : Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai retrouvé la drachme que j'avais perdue. De même, je vous le dis, il y aura grande joie parmi les anges de Dieu pour un seul pécheur faisant pénitence. (*Luc. xv, 4-10.*)

### 1<sup>er</sup> POINT

A. Quoiqu'en vertu de la charité on ne doive pas aimer les pécheurs relativement à leurs fautes, la charité veut que nous les aimions quant à leur nature, qui les rend capables de la béatitude divine. Nous devons donc haïr dans les pécheurs ce qui les rend tels, dit saint Thomas (II<sup>a</sup>-II<sup>æ</sup>, q. xxv, a. 6), et aimer en eux cette qualité d'hommes qui les rend capables de la béatitude. Et c'est là véritablement les aimer par la charité à cause de Dieu. Notre-Seigneur est venu en ce monde pour sauver tous les hommes, il était donc très naturel qu'il s'occupât surtout de ceux qu'il voyait le plus éloignés du salut, les pécheurs.

B. Les scribes et les pharisiens, s'en tenant au texte des Ecritures si sévères pour les pécheurs, murmuraient en voyant Jésus agir avec bonté à



l'égard des méchants ; ils oubliaient que la lettre tue, mais que l'esprit vivifie, et, comme l'ont dit saint Augustin et saint Basile, les sévérités de l'Écriture étaient des vœux souhaitant l'éloignement du péché, et non le châtement du pécheur. De même, nous devons désirer que le mal soit détruit, mais que l'homme reste.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Les faibles doivent éviter la société des pécheurs à cause du danger qu'ils courent d'être pervertis par eux. Ceux dont la vertu est solide font un acte bon en ayant des relations avec eux, dans le but de les convertir. C'est ce que faisait Notre-Seigneur.

B. En revanche, il est absolument interdit à tous de s'associer aux désordres des impies.

*Résolution.* — Prier pour la conversion des pécheurs.

---

## LUNDI — III<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### De la façon dont Notre-Seigneur en agissait avec les pécheurs.

Le Christ étant venu dans le monde pour faire connaître la vérité et pour sauver les pécheurs, il convenait que tous pussent avoir près de lui un libre accès. Ses relations avec les pécheurs étaient d'autant plus fréquentes qu'il tenait davantage à les convertir.

## I<sup>er</sup> POINT

A. La vie du Christ devait s'accorder avec la fin qu'il s'était proposée en s'incarnant. Or, le

premier but de son incarnation fut de manifester la vérité à tous les hommes, bons et méchants. Il était donc nécessaire que par sa vie publique et ses prédications il pût entrer en contact avec ceux qu'il voulait éclairer. Il n'eût pas atteint ce but s'il avait vécu dans la solitude ou simplement avec une élite d'individus.

B. Il était venu aussi pour délivrer les hommes du péché; il fallait donc qu'il allât directement à ceux que le péché tenait captifs. Il eût pu, il est vrai, attirer à lui par sa toute-puissance ceux qui avaient besoin de conversion. Il ne l'a pas voulu, il a préféré les fatigues et les difficultés d'un laborieux apostolat, pour nous enseigner que nous devons, nous aussi, travailler de toutes nos forces à ramener au bien ceux qui s'en sont éloignés.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Attaquée par les scribes et les pharisiens, la vie du divin Sauveur l'a été dans la suite des âges par tous les impies, les incrédules et ceux qui se sont déclarés ses ennemis. Puisqu'il a permis qu'il en fût ainsi de lui, nous ne devons pas être surpris de voir l'impiété ou l'envie s'acharner à combattre les pratiques et la manière de vivre de ses disciples. Il l'a dit lui-même, le serviteur n'est pas au-dessus du maître.

B. Evitons de nous laisser aller aux critiques et aux jugements téméraires que les pharisiens de notre temps ne ménagent pas aux ministres du Christ. Comme leur Maître, s'ils vont aux

pêcheurs, s'ils vont à ceux qui fuient l'assemblée chrétienne, c'est pour les y attirer et leur montrer où est la vérité. Les véritables apôtres aiment les pêcheurs et les cherchent pour les aider à se sauver.

*Résolution.* — Ne jamais critiquer les pratiques de l'apostolat.



## MARDI — III<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### État du pécheur converti.

Le pécheur converti recouvre devant Dieu la qualité de fils adoptif, mais il ne peut recouvrer l'innocence. Cette vérité a fait couler les larmes des vrais pénitents.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Saint Jérôme dit, en commentant le prophète Amos : Le prophète ne dit pas que la vierge d'Israël qui est tombée ne peut pas se relever, mais elle ne se relèvera point, car la brebis égarée, lors même que le bon Pasteur l'a rapportée sur ses épaules dans le bercail, n'a pas la même gloire que celle qui ne s'est pas égarée. Que veulent dire ces paroles? Saint Thomas va nous l'expliquer. L'homme perd deux dignités par le péché, celles qui sont constituées par la matière et la forme de l'innocence. La forme de l'innocence consiste dans l'exemption du péché présent; sa matière, dans l'exemption du péché présent et du péché passé. Par sa conversion, le pécheur est purifié

de toutes les souillures du péché présent, mais sa pénitence ne peut faire que son âme n'ait point éprouvé les atteintes du péché passé. D'où il suit que la pénitence ne rend pas l'innocence première.

B. Cependant, la pénitence du converti lui rend sa dignité d'enfant de Dieu. Notre-Seigneur nous en a donné l'assurance dans la parabole de l'enfant prodigue. Cette dignité est la plus précieuse; une seconde dignité est constituée par l'innocence. Cette dernière, une fois perdue, ne se retrouve plus. L'exemple de la vierge dont parlait Amos le fait très bien comprendre. Sa chute pourra être réparée par son repentir, mais ce repentir ne fera jamais qu'elle redevienne vierge si elle a cessé de l'être.

## II<sup>e</sup> POINT

A. C'est cette pensée de l'innocence première perdue qui a fait couler tant de larmes dans les déserts et dans les cloîtres. Bien rares, il est vrai, sont les âmes qui ont conservé jusqu'à la mort leur innocence baptismale; cependant, nombreuses sont celles qui, après l'avoir perdue, sont redevenues enfants de Dieu. Le ciel est peuplé de pénitents.

B. Si la première pensée jette la tristesse dans l'âme, la seconde doit fortifier notre espérance. « Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père », a dit Notre-Seigneur. Dans les premières seront les innocents, dans les autres les pénitents.

*Résolution.* — Ne jamais désespérer de son salut.

**MERCREDI — III<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE****De ce que peut obtenir la pénitence.**

Si la conversion et la pénitence ne peuvent rendre l'innocence première perdue, elles peuvent obtenir davantage. La somme des mérites acquis par un vrai pénitent peut, en effet, dépasser celle des mérites d'un innocent.

**I<sup>er</sup> POINT**

A. Le frère de l'enfant prodigue se glorifiait de son innocence, et faisait remarquer à son père qu'il n'avait jamais agi comme son cadet : Je vous sers depuis tant d'années, je n'ai jamais désobéi à vos ordres, disait-il. En s'exprimant ainsi, il proclamait son innocence. Il s'étonnait ensuite que son frère fût rétabli dans sa dignité première d'enfant de la maison. Il ne connaissait pas le cœur d'un père qui pardonne. Dieu est meilleur encore qu'un père selon la nature ; il reprend au nombre de ses enfants ceux qui l'avaient offensé et lui en ont demandé pardon.

B. Il permet même que dans leur pénitence ils acquièrent des mérites plus nombreux que ceux qui ont persévéré dans le bien. Saint Thomas, pour le faire comprendre, emprunte à saint Grégoire la pensée suivante : « Ceux qui gémissent d'avoir abandonné Dieu réparent les pertes passées par de plus grands gains. »

**II<sup>e</sup> POINT**

A. C'est, en effet, l'esprit de pénitence qui pousse les convertis à accomplir des actes héroïques, soit

au point de vue de la charité envers Dieu et envers le prochain, soit au point de vue du renoncement et du sacrifice. S'ils étaient restés dans l'innocence première, ils eussent peut-être suivi tout tranquillement leur voie, ne s'écartant jamais du bien, mais ne poussant pas la générosité jusqu'à l'oubli complet de soi.

B. Sans doute, c'est une grande gloire que de n'avoir jamais offensé Dieu, mais c'en est une non moins grande que de revenir à lui après l'avoir abandonné, et de multiplier, pour lui faire oublier cet abandon, les actes d'amour et de dévouement à son service.

*Résolution.* — Puisque nous sommes des pécheurs, multiplions nos prières et nos sacrifices.



## JEUDI — III<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Joie causée par le retour du coupable.

C'est l'accroissement des mérites acquis par les pécheurs convertis qui réjouit les anges au ciel. Ils sont heureux de la persévérance des bons, plus heureux encore du retour des coupables.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. De ce qu'il y a plus de joie au ciel pour un pécheur qui se convertit que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui persévèrent, il n'en faudrait pas conclure que dans ces conditions il vaut mieux pécher et revenir à Dieu, que de persévérer toujours dans la voie du salut. Ce serait contraire

à la raison, car il n'est jamais bien de mal faire.

B. Il faut aussi ne pas oublier que le désir de la conversion est une grâce de Dieu, qu'il ne le donne qu'à ceux qu'il a prédestinés à la gloire, et que, ne sachant pas ce qu'il nous réserve, ce serait une folie de compromettre son éternité sous prétexte qu'après avoir péché, on se convertira. Qu'en sait-on? Sans doute, David après sa faute est revenu à Dieu et a fait pénitence, mais Judas a persévéré dans le désespoir, conséquence de sa trahison, et s'est pendu ! Si le pénitent redevient enfant de Dieu par son repentir, c'est que Dieu sait, dans sa miséricorde, tirer le bien du mal commis par sa créature. C'est l'accroissement des mérites acquis par la pénitence du converti qui réjouit les anges au ciel, parce que ses réparations sont une juste compensation offerte à la majesté de Dieu offensé.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Saint Grégoire dit à ce sujet : Le soldat qui, après avoir pris la fuite dans la mêlée, presse l'ennemi courageusement, est plus aimé du général que celui qui n'a pas tourné le dos, mais ne s'est jamais signalé par aucun acte de valeur. De même aussi, ajoute-t-il, le laboureur a plus d'affection pour le champ qui, après avoir porté des ronces et des épines, produit une riche moisson, que pour la terre qui ne s'est jamais couverte de mauvaises herbes, mais ne donne que des récoltes ordinaires.

B. On se réjouit de la bonne récolte et plus encore de la meilleure; de même, au ciel, les anges sont heureux de la persévérance des bons, et plus heureux encore de la générosité des pécheurs convertis.

*Résolution.* — Justes ou pécheurs, efforçons-nous de faire toujours mieux.



## VENDREDI — III<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Ce qu'il faut faire pour persévérer.

Pour persévérer dans le bien, il importe de ne pas perdre de vue le but qu'on veut atteindre. Il faut aussi avoir le désir d'y arriver, et fortifier pour cela sa volonté.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Nous sommes en ce monde pour glorifier Dieu et faire notre salut. Ne pas perdre de vue que le but vers lequel nous devons tendre est la condition essentielle de la persévérance dans le bien. D'où vient que tant d'hommes se perdent? De ce qu'ils ont donné à leur vie un autre but que celui qu'ils devaient poursuivre pour rester dans les desseins de Dieu. Tel ne vivra que pour amasser des richesses; tel autre n'aura d'autre but que d'arriver aux honneurs. Les uns et les autres vivront comme s'ils ne devaient jamais quitter ce monde et oublieront pourquoi ils y avaient été placés.



B. Il importe d'exercer sa volonté à produire des actes qui nous conduisent au but et nous le rappellent souvent. Dieu, qui n'oublie pas notre bassesse, admet que l'homme ne porte pas toujours ses actes jusqu'à la perfection, pourvu qu'il ait dans le cœur quelque chose en faveur de sa fin dernière.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Ce quelque chose, c'est le désir. Il le veut en nous. Les Hébreux, conduits par Moïse, désiraient la Terre promise; l'homme de la loi nouvelle, conduit par le Christ, doit désirer de posséder Dieu. Ce désir d'arriver à notre fin, nous devons tous l'avoir à un degré qui varie sans doute selon les individus, mais qui doit exister en chacun. Dieu, dans sa bonté, admet qu'un désir, bien qu'imparfait, compte jusqu'à un certain point pour une œuvre.

B. Si Dieu nous a fait la grâce d'arriver aux sommets de la perfection, nous devons désirer d'arriver plus haut encore. Si, au contraire, nous n'avons même plus le sentiment de notre destinée, efforçons-nous au moins d'avoir le désir de désirer notre fin, et Dieu récompensera ce faible effort en fortifiant notre volonté pour nous permettre d'accomplir les actes nécessaires à notre salut.

*Résolution.* — Exciter toujours en soi le désir du mieux, et faire des efforts pour le réaliser.



**SAMEDI — III<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE****Du progrès lent mais continu.**

Tout le monde n'a pas comme Paul un chemin de Damas sur lequel s'opère une conversion subite. L'action de la grâce se produit ordinairement peu à peu ; il importe surtout de ne pas cesser d'y correspondre.

**I<sup>er</sup> POINT**

A. L'instabilité de l'esprit humain est telle que nous perdons souvent et longtemps de vue le but que nous devons atteindre. Dieu y ramène quelquefois par un coup subit de sa grâce, comme il arriva pour saint Paul, terrassé sur le chemin de Damas et transformé en un instant. Le persécuteur de la veille est devenu l'apôtre du lendemain.

B. Cependant, ces coups de la grâce sont rares, et ce n'est pas ainsi que les choses se passent d'ordinaire. Lorsque l'oubli du but à atteindre cesse et que la volonté, par un effort généreux, accomplit des actes destinés à conduire au but, il arrive ordinairement qu'en dépit de cette conversion très sincère, les progrès sont très lents. Il ne faut pas s'en décourager. De même que les vices sont des habitudes résultant de la répétition fréquente d'actes mauvais, de même les vertus sont d'autres habitudes résultant de la répétition d'actes bons. L'habitude se quitte plus lentement encore qu'elle ne se prend. Nous en avons fait sans doute l'expérience.

**II<sup>e</sup> POINT**

A. Aussi Dieu, dans sa miséricorde, à côté de la loi qui nous impose de ne pas perdre de vue le

but pour lequel nous avons été créés, nous a donné une autre loi, celle du peu à peu. Si, dans sa bonté, il n'exige pas que nous passions en une heure de l'habitude du mal à l'habitude du bien, il entend en revanche que nous y arrivions progressivement. Faisons donc tous les jours un petit pas en avant et Dieu sera satisfait.

B. Si par faiblesse nous avons reculé au lieu d'avancer, ce ne sera pas une raison pour tomber dans le découragement, mais il faudra, au contraire, se ressaisir et poursuivre avec énergie la marche en avant, lente mais persévérante. Dieu nous aidera de sa grâce, l'essentiel pour nous est d'y correspondre sans cesse.

*Résolution.* — Revenir souvent aujourd'hui sur cette pensée : Une grâce à laquelle on a correspondu en attire une autre. L'abus de la grâce, au contraire, provoque l'abandon dans lequel Dieu finit par laisser sa créature ingrate.



## VI<sup>e</sup> DIMANCHE ap. LA PENTECOTE

### La pêche miraculeuse.

Bienheureux ceux qui, pris dans les filets de la grâce, ont été mis dans la barque de Pierre. Le Christ leur demande d'aller au large, plus avant dans la vertu et l'union avec Dieu.

Texte du saint Evangile. — En ce temps-là, Jésus, se trouvant accablé par la foule qui le pressait pour entendre la parole de Dieu, se tenait sur le bord du lac de Génésareth; il vit deux barques arrêtées au bord du lac; or, les pêcheurs étaient descendus et lavaient leurs

filets. Il entra dans l'une de ces barques, qui était celle de Simon, et le pria de s'éloigner un peu de la terre; et, s'étant assis, il enseignait de dessus la barque. Lorsqu'il eut cessé de parler, il dit à Simon : Avance en pleine eau, et jette tes filets pour pêcher. Simon lui répondit : Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre; mais sur votre parole, je jetterai le filet. L'ayant jeté, ils prirent une telle quantité de poissons que leur filet se rompait. Et ils firent signe à leurs compagnons, qui étaient dans une autre barque, de venir les aider. Ils y vinrent, et remplirent tellement les deux barques qu'il s'en fallait peu qu'elles ne coulissent à fond. A cette vue, Simon-Pierre se jeta aux pieds de Jésus, en disant : Seigneur, éloignez-vous de moi, parce que je suis un pécheur. Car il était stupéfait, aussi bien que ceux qui étaient avec lui, de la capture qu'ils avaient faite. Jacques et Jean, fils de Zébédée, qui étaient compagnons de Simon, étaient également surpris. Mais Jésus dit à Simon : Ne crains point; désormais tu seras pêcheur d'hommes. Et ayant amené les barques à bord, ils quittèrent tout et le suivirent. (*Luc. v, 1-11.*)

### 1<sup>er</sup> POINT

A. L'évangile de la pêche miraculeuse et de la vocation des premiers disciples doit nous inviter à la reconnaissance et au zèle. A la reconnaissance : parce que, pris dans les filets de la grâce, nous avons été mis dans la barque de Pierre, tandis que des multitudes d'êtres humains sont dans l'erreur et dans le vice, hors du corps et de l'âme de l'Eglise..... Pourquoi Dieu nous a-t-il choisis?.....

B. Au zèle : parce qu'à l'exemple de Pierre et des fils de Zébédée, après avoir été pris par le Christ, nous devons, à notre tour, devenir pêcheurs d'hommes en conquérant à l'Eglise, par nos bons exemples et nos bons conseils, quelques-

unes des innombrables âmes qui s'égarerent. Si tous ne sont pas appelés à l'apostolat par la parole, tous sont conviés à l'apostolat par l'édification et la prière....

## II<sup>e</sup> POINT

A. *Duc in altum!* Poussé au large, avait dit Jésus à Pierre. Appliquons-nous cet ordre, et conduisons notre âme bien au large, loin des rivages du monde et du péché. Au large, c'est-à-dire plus avant dans la vertu, dans la prière, l'esprit de sacrifice.....

B. Que de fois cet ordre a reenti à nos oreilles! Que de fois nous avons négligé d'y obéir! Comme Pierre, soyons dociles et nous ferons de miraculeuses pêches.

*Résolution.* — S'exciter à la reconnaissance et au zèle.



## LUNDI — IV<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Obligation de s'instruire.

Les Juifs qui, pressant Jésus, l'obligèrent à monter dans la barque de Pierre, étaient avides de ses enseignements. Trop de chrétiens, aujourd'hui loin de chercher à s'instruire, restent volontairement dans une coupable ignorance.

## I<sup>er</sup> POINT

A. L'évangile de la pêche miraculeuse nous montre Notre-Seigneur pressé par la foule des Juifs avides de l'entendre et de s'instruire. Il fut

un temps où le peuple chrétien se pressait aussi autour de la chaire de vérité, désireux de connaître ses devoirs pour les mieux remplir. Il n'en est plus ainsi, hélas ! le nombre des ignorants est immense. Immense aussi est le nombre de ceux qui croient que leur ignorance n'est pas coupable. C'est le contraire qui est vrai. Saint Thomas (I<sup>a</sup>-II<sup>m</sup>, q. LXXVI, a. 2) dit : Tous les hommes sont obligés de connaître en général les vérités de la foi et les préceptes universels du droit ; puis, chaque homme doit savoir les choses qui concernent sa charge ou son état. Quand on néglige d'apprendre ce qu'on est obligé de faire, on pèche par omission.

B. L'ignorance des choses qu'on doit savoir est donc un péché, à cause de la négligence qu'elle renferme. Il n'y a qu'une seule ignorance qui ne soit pas coupable, c'est celle qu'on nomme en théologie : l'ignorance invincible. C'est celle, dit saint Alphonse de Liguori, qui ne peut être vaincue moralement, parce qu'aucune pensée de l'erreur, aucun doute confus ne vient à l'esprit de celui qui agit. Un pauvre sauvage, perdu dans les îles de l'océan, qui n'a jamais entendu parler du christianisme, n'est évidemment pas coupable de ce qu'il ne sait rien de la doctrine de Jésus-Christ.

## II<sup>e</sup> POINT

A. L'obligation de s'instruire de ses devoirs s'impose donc à tous ceux qui ne sont pas dans l'impossibilité absolue de le faire. Or, il arrive

le plus souvent que non seulement l'ignorance n'est pas invincible, mais qu'elle est voulue. Elle a pour principe la haine de la loi, la crainte de connaître des obligations qui contrarient les penchants déréglés. C'est ce qui fait dire à saint Augustin : « L'impie ne veut pas comprendre (non que la loi soit difficile à connaître, mais parce qu'elle gêne les passions); il ne cède pas à la faiblesse de son esprit, mais à la corruption de son cœur. »

B. Tel est le cas d'une foule d'hommes, chrétiens par le baptême qu'ils ont reçu à leur naissance, mais païens par la façon dont ils vivent depuis qu'ils ont cessé d'être enfants. Tel est le cas de toute une classe d'hommes qui, vivant dans un pays chrétien comme le nôtre, connaissent à peine le christianisme de nom, n'ont jamais la pensée d'aller entendre dans une église l'enseignement de la religion, ou s'ils l'ont par hasard, en rient comme d'une folie. On entend d'autres chrétiens de nom faire ce triste raisonnement : « Si j'allais au prône, on me rappellerait des obligations auxquelles je ne pense pas, je ne les observerais pas davantage et j'en serais troublé : en les ignorant, je reste en paix. » L'ignorance de ces malheureux n'est pas une excuse, elle est une faute, et une faute grave. Remercions Dieu de n'être pas de ceux-là, mais ne cessons jamais de nous instruire.

*Résolution.* — Aller autant qu'on le pourra aux prênes paroissiaux et aux sermons.

MARDI — IV<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

## Ignorance volontaire.

L'ignorance peut être directement ou indirectement volontaire, et alors elle augmente ou diminue la culpabilité.

I<sup>er</sup> POINT

A. Au temps où Jésus parlait en Judée et en Galilée, des foules se pressaient sur ses pas pour apprendre de lui ce qu'il fallait faire pour mériter d'entrer dans le royaume de Dieu. Aujourd'hui, des foules fuient l'Eglise et le prône pour ne pas être éclairées sur ce qu'il faut faire pour éviter la perdition éternelle. L'ignorance dans laquelle elles restent et se complaisent est bien volontaire, elle l'est même directement. Saint Thomas établit, en effet, une distinction entre l'ignorance directement volontaire et celle qui ne l'est qu'indirectement, et il enseigne que la première augmente la culpabilité, tandis que la seconde la diminue.

B. Quand l'homme, en effet, accepte le dommage et la honte de l'ignorance pour obtenir la liberté du mal, c'est que sa volonté se porte avec ardeur dans la voie du désordre, et on comprend sans peine que sa culpabilité en soit augmentée; son ignorance est directement voulue. Autre est l'ignorance de celui qui ne sait pas, parce qu'il est trop paresseux pour se livrer à l'étude; son ignorance n'est voulue qu'indirectement, elle est une con-



séquence de sa paresse; et si cette paresse fait qu'il viole une loi de laquelle il n'avait pas eu soin de prendre connaissance, sa faute, dans la violation de cette loi, est atténuée par son ignorance, parce que ce n'est pas par mépris qu'il a péché. Mais comme dans l'un et l'autre cas il y a faute, et que ces fautes ne diffèrent que par le degré de gravité, il importe de ne pas rester dans l'ignorance et de s'instruire de ses devoirs.

## II<sup>e</sup> POINT

A. On s'instruit par l'étude, par la lecture, par l'audition des prônes et des sermons, mais surtout par la connaissance complète et approfondie du catéchisme. Nous en avons tous appris la lettre pendant notre enfance, sans trop savoir souvent quel en était l'esprit. C'est à nous de revenir sur les vérités contenues dans cet admirable petit livre et à les étudier avec soin.

B. On s'éclaire aussi en interrogeant celui auquel on a confié la direction de sa conscience. Il a grâce d'état pour nous diriger, détruire nos doutes, rectifier nos jugements; n'hésitons donc pas à recourir à ses lumières et à ses conseils lorsque nous en avons besoin.

*Résolution.* — Ne rester jamais dans le doute sur un point important de doctrine, de discipline ou de morale.



MERCREDI — IV<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

## Foi de Pierre et son obéissance.

Sur la parole de Jésus, Pierre, bien qu'ayant pêché toute la nuit sans résultat, jette de nouveau ses filets! Le Sauveur l'en récompense par la pêche miraculeuse qui révèle en même temps sa puissance divine.

I<sup>er</sup> POINT

A. Jésus, après avoir parlé au peuple de la barque de Pierre, dit au pêcheur : « *Duc in altum!* Mène-moi au large! » Pierre obéit. « Jette tes filets! » ajouta Notre-Seigneur. Sur cet ordre, le marin risqua une observation : « Nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre, mais sur votre parole je jetterai le filet. » En agissant comme il le fit, Simon accomplit un double acte méritoire : il obéit et il crut.

B. Simon, en parlant à Jésus, l'appelait « Maître », il lui reconnaissait une supériorité et une autorité devant lesquelles il s'inclinait. Il avait été le témoin des enthousiasmes que soulevait la parole du Sauveur, et, s'il ne croyait pas encore qu'il fût Dieu, il le regardait sans doute comme un grand prophète; aussi lui obéit-il volontiers. Agissons-nous ainsi avec ceux qui ont le droit de nous commander?

II<sup>e</sup> POINT

A. Il semble juste de dire qu'au moment où il obéissait, Pierre n'avait qu'une foi très faible dans la parole de celui qui lui disait de jeter ses filets. Il le faisait par condescendance, sans grand espoir

de succès. Ce fut le miracle qui donna la lumière à l'âme encore obscure du pêcheur. La foi, don de Dieu, se forma en lui, et aussitôt il la confessa en se déclarant indigne de rester près de celui qui opérait de semblables merveilles, prouvant par là sa divinité.

B. Jésus, dont le but était d'attirer à lui Pierre et André, Jacques et Jean, n'hésita pas à faire devant eux un miracle pour les terrasser par l'évidence de sa toute-puissance. Pourquoi n'emploie-t-il pas les mêmes moyens pour convaincre les incrédules? Evidemment parce qu'il ne le veut pas; peut-être parce que la plupart des incrédules sont des orgueilleux, tandis que les pêcheurs du lac étaient des natures droites et simples, uniquement ignorantes. Soyons, nous aussi, simples et droits, Dieu nous illuminera et augmentera en nous la foi.

*Résolution.* — Suivre docilement et sans raisonner les inspirations de la grâce.

## JEUDI — IV<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Sentiment de la présence de Dieu.

En voyant la pêche miraculeuse, Pierre comprit que Jésus était plus qu'un homme, qu'il était Dieu. La crainte naquit dans son âme, mais d'un mot, Jésus lui rendit la paix : « Ne crains point », lui dit-il. Pierre quitta ses filets et le suivit.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Dieu est partout, il voit tout, sait tout, pénètre tout, est présent à tout, de telle sorte que

l'homme peut considérer qu'il est pénétré par Dieu comme l'éponge est pénétrée par l'eau de la mer dans laquelle elle vit. Cependant, il est des circonstances dans lesquelles Dieu rend sa présence sensible; il le fit au jour de la pêche miraculeuse. Pierre fut alors tellement pénétré de la présence et de l'intervention divines, qu'il fut saisi de crainte et s'écria : « Eloignez-vous de moi, Seigneur, parce que je suis un pêcheur. »

B. Ce sentiment de crainte n'était pas celui que le Sauveur voulait en son âme, il préférerait y voir l'amour, la confiance et l'espérance; aussi lui adresse-t-il une parole qui le rassure pour le moment et lui montre le plus glorieux avenir. « Ne crains pas, lui dit-il, désormais tu seras pêcheur d'hommes. » Magnifique promesse que Pierre ne comprit peut-être pas alors, mais dont plus tard sa vie apostolique fut la réalisation. Quoiqu'il en fût, dès cet instant la crainte cessa et fut remplacée par l'amour. Le pêcheur du lac de Tibériade abandonna sa barque et ses filets pour suivre celui qu'il aimait. Avons-nous le sentiment de la présence de Dieu ?

## II<sup>e</sup> POINT

A. C'était une sorte de scrupule, né de la crainte, qui faisait dire à Pierre : « Retirez-vous de moi Seigneur..... » Scrupule irraisonnable, puisque Jésus était venu de lui-même dans sa barque..... Certaines âmes éprouvent les mêmes sentiments en présence de la sainte Eucharistie, et, par scru-

pule, s'abstiennent de la recevoir, s'en croyant absolument indignes. Jésus leur dit comme à Pierre : Ne craignez pas, et les appelle..... Il faut obéir à cet appel.

B. Il est certain que nous sommes indignes de nous approcher de Dieu, si nous considérons sa sainteté et lui comparons notre misère; mais, à un autre point de vue, nous devons nous rappeler que Dieu se plaît avec sa créature, et que s'il veut en elle la crainte, il y veut par-dessus tout l'amour. Cependant, Dieu nous étant présent non seulement dans la sainte Eucharistie, mais partout et en tous lieux, nous n'y pensons pas assez et il nous faudrait peut-être un peu plus de crainte en tout instant de notre vie, nous éviterions mieux le péché.

*Résolution.* — S'adonner à l'exercice de la présence de Dieu.



## VENDREDI — IV<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### De la vocation en général.

Dieu, en nous créant, nous a donné une mission à remplir. Il nous la fait connaître par la vocation. Lorsque cette vocation est connue, il faut la suivre.

#### 1<sup>er</sup> POINT

A. Saint Thomas, expliquant le sens du mot vocation, dit : « On entend par vocation ce secours intérieur par lequel Dieu meut et excite une âme

à quitter le péché. Ce mouvement est le principe et la cause de la conversion. » Ce n'est pas dans ce sens que nous entendons, pour le moment, le mot vocation. En parlant de la vocation en général, nous voulons nous arrêter sur l'appel que Dieu fait entendre à l'âme, pour lui faire comprendre qu'elle doit diriger sa vie dans tel sens et pas dans tel autre. Bien que l'éducation ait certainement une grande influence sur la formation des idées dans l'enfant, et que généralement l'homme tienne ce que promettait l'adolescent, il est non moins certain que Dieu, lorsqu'on les lui demande, donne des lumières pour la direction de la vie, et quelquefois les impose. Nous devons donc lui demander sans cesse d'être notre guide et notre flambeau, et lui obéir lorsqu'il nous révèle ses desseins à notre égard.

B. Comme chaque créature qu'il crée reçoit de lui une mission à remplir, après avoir recherché quelle est la voie dans laquelle il nous veut, il faut y entrer. La volonté de Dieu se manifeste par les aptitudes qu'il donne à chacune de ses créatures, par les goûts et les dispositions qu'il fait naître en elles et qui les portent plus volontiers vers tel but temporel à poursuivre que vers tel autre. On peut et on doit servir Dieu avec fidélité dans toutes les carrières.

## II<sup>e</sup> POINT

A. L'esprit surnaturel est indispensable pour reconnaître l'appel de Dieu. Les âmes prudentes

ne s'en rapporteront pas à elles-mêmes et consulteront sur la réalité de leur vocation ceux qui les touchent de plus près et ont grâce d'état pour les éclairer : un père, une mère, un confesseur.

B. La vocation connue, il faut aller résolument au but, et surtout ne pas perdre de vue que les devoirs qui naîtront de cette vocation seront les plus impérieux. Ce sont les devoirs d'état. Que d'hommes, hélas ! négligent ces devoirs d'état, remplissent à la légère les fonctions dont ils sont investis, se préoccupent peu des intérêts qui leur sont confiés ; en un mot, ne sont pas fidèles à leur vocation. Dieu en demandera un jour un compte rigoureux ; ne le perdons pas de vue.

*Résolution.* — Faire bien et consciencieusement tout ce que l'on fait.



## SAMEDI — IV<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### De la vocation religieuse.

La plus haute et la plus belle des vocations est celle de la vie religieuse. Pour la suivre, il faut vaincre tous les obstacles. Fidèlement embrassée, elle conduit au ciel.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. De même que Notre-Seigneur, tout en appelant l'humanité tout entière à entrer dans le royaume des cieux, sépara de la foule quelques privilégiés destinés à vivre de sa vie, à partager

ses joies et ses douleurs et à continuer un jour son apostolat, de même Dieu, qui veut le salut de tous, prodigue ses grâces à quelques-uns et leur fait entendre un appel particulier. Il agit ainsi jadis à l'égard de Pierre, d'André, de Jacques et de Jean, ainsi que des autres apôtres, et renouvelle tous les jours le même appel, puisque tous les jours il dit à quelques âmes choisies par lui : Suis-moi.

B. Cet appel de Dieu, qui à un moment se fait entendre au fond d'une âme, est impérieux; il est suivi d'une grâce de choix qui donne à l'appelé le courage de tout quitter pour prendre la croix et marcher à la suite de Notre-Seigneur. Cette vocation religieuse est la plus haute et la plus belle des vocations. Elle sépare celui qui l'a reçue du reste des hommes, en fait un autre Christ qui, admiré et écouté par les uns, tandis que les autres le plaignent et le ridiculisent, passe dans le monde en essayant de sauver le plus d'âmes possible, et n'a souvent ici-bas, comme récompense de ses travaux, que les calomnies et les persécutions des méchants. En échange des abaissements de ce monde, l'âme religieuse recevra un jour la gloire et la paix éternelles près du trône de Dieu.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Plusieurs motifs peuvent conduire à la vie religieuse. Un grand désir de perfection, un grand amour pour Dieu, un immense besoin de



paix et de force, la crainte de compromettre son salut dans le monde. Tous ces motifs sont bons, et il n'est pas nécessaire d'avoir observé jusque-là sans faillir les préceptes pour se décider à embrasser aussi les conseils évangéliques. Dès que Dieu a parlé, il faut lui obéir.

B. Il est bon cependant de consulter, mais il faut le faire avec prudence, en ne prenant les conseils que d'une ou deux personnes graves, pieuses, en qui on peut avoir confiance. Trop de parents égoïstes, ne comprenant pas les desseins de Dieu, s'opposent à la vocation des leurs ! Pauvres parents ! Ils aiment mal leurs enfants ! Un jour, si ceux-ci persistent dans leur vocation, ils remercieront Dieu de leur avoir donné l'énergie nécessaire pour triompher de leurs oppositions.

*Résolution.* — Favoriser et rechercher les vocations religieuses.

## V<sup>e</sup> DIMANCHE ap. LA PENTECOTE

### Charité à l'égard du prochain.

Le premier commandement est celui qui ordonne d'aimer Dieu de tout son cœur, de tout son esprit et de toutes ses forces : le second, qui lui est semblable, veut que nous aimions notre prochain comme nous-même. C'est le grand précepte de la charité.

Texte du saint Evangile. — En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Je vous dis que si votre vertu n'est pas au-dessus de celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. Vous avez appris qu'il a été dit à vos ancêtres : Vous ne tuerez point, et celui qui tuera méritera d'être condamné par le tribunal du jugement. Mais moi je vous dis que quiconque se

met en colère contre son frère, méritera d'être condamné par le tribunal du jugement. Que celui qui dira à son frère : Homme de peu de sens ! méritera d'être condamné par le tribunal du conseil ; et que celui qui lui dira : Homme insensé ! méritera le supplice du feu. Si donc, faisant votre offrande à l'autel, vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre offrande devant l'autel, et allez vous réconcilier auparavant avec votre frère ; ensuite, vous viendrez faire votre offrande. (*Matth.* v, 20-24.)

### I<sup>er</sup> POINT

A. Notre-Seigneur prononça les paroles rapportées par saint Matthieu après avoir énoncé, sur la montagne, les huit béatitudes. Il insista d'une façon particulière sur le précepte de la charité ; il n'hésita pas à mettre sur la même ligne l'assassinat qui enlève la vie au corps, et la calomnie et la médisance qui tuent la bonne réputation du prochain.

B. Si Notre-Seigneur a été si explicite sur cette question, c'est qu'il savait avec quelle facilité le précepte de la charité est violé. Il savait que les hommes se déchirent entre eux, poussés par la haine, la jalousie, l'envie, l'orgueil, toutes choses détestables qui suffisent pour empêcher le salut. « Si votre justice n'est pas au-dessus de celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux ! » Parole que nous ne méditons pas assez !

### II<sup>e</sup> POINT

A. Le monde ne ménage pas ceux qu'il attire et qui adoptent ses maximes. A cela, rien de bien

surprenant; mais chose déplorable, dans les milieux qui ont la prétention d'être pieux, on parle et on agit comme si on ne savait pas ce qu'est la charité.

B. Regrettables tendances, désolantes habitudes qui attirent la colère de Dieu et font le plus grand tort à la religion. Nous récitons tous les jours le *Pater*..... Nous disons à Dieu de nous pardonner comme nous pardonnons..... et nous ne pardonnons pas! Quelle folie!.....

*Résolution.* — Etre toujours bienveillant à l'égard de tous.



## LUNDI — V<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### La loi nouvelle comparée à la loi ancienne.

La loi ancienne était très onéreuse par la multiplicité de ses préceptes. La loi nouvelle paraît plus difficile, parce qu'elle demande la répression des mouvements intérieurs; mais Notre-Seigneur a dit : « Mon joug est doux et mon fardeau léger. »

#### 1<sup>er</sup> POINT

A. La façon dont s'exprima Notre-Seigneur, relativement au précepte de la charité, pourrait porter à croire que la loi nouvelle qu'il nous a donnée est plus onéreuse que ne l'était aux Juifs l'ancienne loi. C'est une erreur. Comme le dit saint Thomas, la loi ancienne, par ses cérémonies multipliées, obligeait à un bien plus grand nombre d'actes extérieurs que la loi nouvelle. Les pra-

tiques extérieures, en effet, sont difficiles et gênantes; or, elles étaient innombrables dans la loi de Moïse.

B. Au contraire, la doctrine du Christ et des apôtres n'ajoute qu'un très petit nombre de préceptes à la loi naturelle; elle est donc plus facile à observer. Saint Augustin dit en effet (Let. CXIX, 19): « Dieu a voulu, dans sa miséricorde, que la nouvelle religion qu'il nous a donnée fut une religion de liberté, puisqu'il l'a réduite à un très petit nombre de pratiques extérieures de la plus grande simplicité. » Combien, hélas! s'abstiennent cependant de ces pratiques si peu nombreuses et si simples. Au moins ne soyons pas du nombre de ces aveugles et de ces sourds.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Si les violateurs de la loi sont si nombreux, en dépit des obligations restreintes qu'elle impose, cela tient à ce qu'elle a surtout pour but de terrasser les passions par la pratique de la vertu. Or, pour se manifester au dehors, cette vertu doit exister d'abord au dedans. A cet égard, la loi du Christ est plus onéreuse que celle de Moïse; les mouvements intérieurs de l'âme, mouvements désordonnés, bien entendu, étant défendus par la première, alors qu'ils ne l'étaient pas expressément par la seconde, dans laquelle aucune peine ne sanctionnait la défense, lorsque par hasard elle était faite.

B. Il est assez facile de faire ce que le juste

fait; ce qui est difficile, c'est de le faire comme il le fait, c'est-à-dire avec promptitude et plaisir, dit le philosophe Aristote; ce en quoi il a raison. « Les préceptes de Notre-Seigneur ne sont pas pénibles », a dit saint Jean. « Sans doute, ajoute saint Augustin, ils ne sont pas pénibles pour celui qui aime, mais ils le sont pour ceux qui n'aiment pas. » Tout est là, en effet. Aimer Dieu fait trouver son joug doux et léger; il n'est pesant que pour ceux qui ne l'aiment pas.

*Résolution.* — Demander à Dieu la grâce de l'aimer toujours davantage et de persévérer dans cet amour.



## MARDI — V<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Accomplissement de la loi ancienne par la loi nouvelle.

La loi nouvelle est à l'ancienne ce que le parfait est à l'imparfait. Elle a suppléé à ce qui manquait à celle-ci. Les pratiques rituelles d'autrefois n'étant que des figures durent disparaître devant la réalité. Quant à la loi morale, le Christ non seulement ne l'abrogea pas, mais il la compléta.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. La loi ancienne était celle des figures et des promesses; ses rites annonçaient la venue du Messie; ses cérémonies figuraient simplement la justification de l'homme, qu'elle ne pouvait pas procurer par elle-même; voilà pourquoi, après la promulgation de l'Évangile, toutes ces céré-

monies et tous ces rites figuratifs furent abrogés et interdits. Les Juifs disaient avec foi et piété : « Je crois que le Messie *naîtra* d'une Vierge. » Nous disons, nous : « Je crois que le Messie *est* né d'une Vierge. » Les Israélites espéraient; nous, nous possédons. Aujourd'hui, la loi nouvelle accomplit l'ancienne, en justifiant les hommes par la vertu de la Passion du Christ.

B. C'est pour cela qu'à dater de la promulgation de l'Évangile, il fut interdit aux chrétiens d'observer les rites mosaïques. Ils n'avaient plus de raison d'être. En revanche, les préceptes moraux expliqués et complétés par Notre-Seigneur continuèrent à obliger plus strictement même que sous l'ancienne loi. La loi mosaïque disait simplement : « Tu ne tueras pas. » Notre-Seigneur donna le véritable sens à ce précepte, et en montra l'accomplissement en déclarant que cette prohibition atteignait jusqu'aux actes intérieurs du péché. Par conséquent il défendait la haine, les désirs de vengeance, etc. Évitions avec soin l'esprit pharisaïque, qui se contente des manifestations extérieures de respect et d'obéissance.....

## II<sup>o</sup> POINT

A. L'esprit chrétien veut que le cœur et l'esprit aiment et pensent ce que le corps exécute. Que servirait-il d'aller à l'église, si c'est pour y occuper son intelligence de pensées outrageantes pour Dieu? Il faut donc observer la loi et se mettre en même temps dans l'esprit de cette loi. C'est

pour accomplir absolument cette loi, que Notre-Seigneur ajouta les conseils aux préceptes, lorsqu'il répondit à celui qui affirmait avoir toujours observé la loi : « Une chose vous manque ; si vous voulez être parfait, allez et vendez tout ce que vous avez..... »

B. C'est cet accomplissement de la loi ancienne par la nouvelle, qui faisait dire à saint Jean Chrysostome : « L'ancienne alliance n'a pas été détruite comme la maison qu'on démolit de fond en comble, mais comme l'édifice dont on reconstruit quelques parties en conservant les autres. » (*Chrysost. homel. XIV.*)

*Résolution.* — Remercier Dieu d'être né sous la nouvelle loi, qui est la loi de grâce.



## MERCREDI — V<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Des trois degrés de colère condamnés par Notre-Seigneur.

Aristote a partagé les hommes irascibles en hommes emportés, amers et difficiles. Notre-Seigneur, en prohibant la colère, a montré quel en était le principe et les progrès. En surveillant le principe, on évitera le péché.

#### 1<sup>er</sup> POINT

A. Les hommes les plus portés à violer le précepte de la charité fraternelle n'offensent pas tous Dieu avec la même malice. Les uns calomnient froidement, avec l'intention formelle de nuire,

ce qui est très grave; d'autres invectivent leurs semblables, et, au lieu d'une violation préméditée du précepte, le transgressent dans l'emportement de leur colère. Les uns et les autres sont irascibles, mais pas au même degré. C'est ce qu'affirmait Aristote, lorsqu'il divisait les gens irascibles en hommes emportés, amers et difficiles.

B. Les hommes emportés sont ceux qui s'irritent trop promptement et pour des causes légères. Lorsque la colère dure longtemps, par un souvenir trop persévérant de la cause qui l'a provoquée, on en conçoit une longue tristesse qui jette l'homme dans l'amertume et le pousse à se montrer amer vis-à-vis de ceux auxquels il en veut. Enfin, un désir obstiné de vengeance rend l'homme difficile. Il ne s'apaise pas tant qu'il ne s'est pas vengé ou n'a pas puni. Faisons des efforts pour éviter de nous laisser aller à la colère, qui offense Dieu et le prochain.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Les trois degrés de colère dont parle Notre-Seigneur ne se rapportent pas aux différentes espèces de ce péché, mais aux progrès de l'acte humain en lui-même. Le principe vient du cœur; Jésus l'a indiqué en disant: « Celui qui s'irrite contre son frère », c'est-à-dire contre celui qu'il devrait aimer..... Voilà le premier degré de la faute. Le progrès se manifeste ensuite par l'expression au dehors du sentiment intérieur qui se traduit par un terme injurieux: Raca..... Enfin, le



progrès s'accroît, et le troisième degré, le plus grave, consiste à nuire au prochain pour se venger, soit en ruinant sa réputation, soit de toute autre façon.

B. Pour éviter ces excès, il faut donc surveiller les mouvements de l'âme, les écarts du cœur, et en maîtriser les révoltes. La patience du Christ envers ses plus cruels ennemis est bien faite pour nous pousser à suivre son exemple.

*Résolution.* — Combattre la susceptibilité, fille de l'orgueil et mère de la colère.

---

## JEUDI — V<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECÔTE

### Châtiments

dont le Christ menaçait l'homme irascible.

De même qu'il y a des degrés dans la manifestation de la colère, de même il y en a aussi dans les châtements réservés à l'homme irascible. C'est ce que Notre-Seigneur appelle le « jugement », le « conseil » et le « feu ».

#### 1<sup>er</sup> POINT

A. Les hommes irascibles qui se laissent aller à la colère commettent des fautes qui n'ont pas toutes la même gravité. Notre-Seigneur cependant a voulu parler d'une faute mortelle, quand il a dit, après avoir rappelé le texte de loi : « Quiconque tuera sera condamné au jugement », « et moi, je vous dis que quiconque se mettra en colère contre son frère sera condamné au jugement ».

Il est évident que Notre-Seigneur parle ici d'un mouvement de colère qui fait désirer la mort du prochain ou quelque grave dommage. Il n'y a pas de doute que ce désir ne soit un péché mortel.

B. Une condition épendant est requise pour que ce désir ou cette pensée constitue une faute grave; il faut que la raison y donne son consentement. Un premier mouvement de colère, irréfléchi, n'a donc pas le même caractère de gravité qu'un sentiment raisonné de haine. Mais Jésus ne s'occupe pas de la faute légère, il parle du dérèglement grave dans lequel il y a des degrés plus ou moins grands de culpabilité, châtiés par des peines qui leur sont proportionnées. Nous devons nous mettre à l'abri des unes et des autres, en évitant l'irascibilité qui les provoque.....

## II<sup>e</sup> POINT

A. Ces peines sont : le *jugement*, le *conseil* et le *feu*. Quelle est la signification de ces mots? Saint Thomas nous la donne. Au premier cas de colère, Notre-Seigneur fait correspondre le *jugement*, qui est le commencement de la condamnation. La sentence n'est pas encore prononcée; il y a place encore pour la défense, dit saint Augustin. Au second cas correspond le *conseil*, c'est-à-dire l'assemblée dans laquelle les juges délibèrent pour savoir de quelle peine le coupable sera puni. Au troisième cas correspond le supplice du *feu*. La condamnation est prononcée, elle est certaine et accomplie.

B. Ce dernier supplice est la damnation réservée aux péchés non pardonnés. La colère, péché capital, est la source de beaucoup d'autres péchés graves aussi, tels que l'injure, le blasphème, le meurtre..... Quel est notre caractère? Est-il irascible? Efforçons-nous de le modifier..... Demandons à Dieu la douceur.

*Résolution.* — Prendre l'habitude de prier pour ses ennemis.



## VENDREDI — V<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### La légitime colère.

Il y a un défaut dont il faut se préserver autant que de l'irascibilité c'est la suprême indifférence. Notre-Seigneur, en chassant les vendeurs du Temple, nous a montré ce qu'est une légitime colère

#### I<sup>er</sup> POINT

A. On lit dans saint Jean Chrysostome, commentant saint Matthieu : « C'est une faute que ne pas se mettre en colère quand on le doit, car une patience exagérée est une semence de vice; elle entretient la négligence et provoque au mal non seulement les méchants, mais les bons mêmes. »

B. La colère dont parle saint Jean Chrysostome est un simple mouvement de la volonté, qui fait infliger une peine non par passion, mais par raison. Cette colère justement motivée n'est pas, à proprement parler, une colère, elle est un jugement; tandis qu'on entend par véritable colère

un mouvement de la passion. Lors donc qu'il y a une cause raisonnable, elle ne vient plus de la passion, mais de la raison, et ce n'est plus s'irriter, mais juger. Rien n'est plus funeste que ce manque d'énergie chez ceux qui sont revêtus de l'autorité et ont le devoir de punir quand il le faut. D'ailleurs, si on ne s'irrite pas du mal, c'est qu'on n'en voit pas les conséquences funestes; ce qui est déplorable.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Notre-Seigneur était justement irrité lorsqu'il invectiva les vendeurs du Temple, et les en chassa à coups de corde. Sa colère était raisonnable; elle était véritablement un jugement porté sur la profanation dont le Temple était l'objet, et elle infligeait le châtement mérité par cette profanation.

B. Les maîtres et les parents, de même que les supérieurs sont, par la force des choses, appelés à ressentir cette légitime irritation que provoque l'oubli d'un devoir ou la violation d'un précepte. Les simples particuliers eux-mêmes s'indignent justement de la perpétration du mal dont ils sont les témoins. L'indifférence des uns et des autres serait coupable si elle existait. N'avons-nous pas été assez faibles pour ne pas oser protester contre le mal quand nous l'aurions dû faire? Déplorons-le.....

*Résolution.* — Etre indulgent pour les personnes, mais impitoyable pour le mal.

**SAMEDI — V<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE****La rancune.**

La rancune est le ressentiment qu'on éprouve contre celui dont on croit avoir à se plaindre. Ce sentiment déplaît à Dieu, qui se refuse à accorder le pardon à ceux qui ne veulent pas pardonner eux-mêmes à leurs ennemis.

**I<sup>er</sup> POINT**

A. On disait jadis des premiers chrétiens : Voyez comme ils s'aiment ! Pourquoi, hélas ! ne peut-on plus en dire autant ?..... Parce que le grand précepte de la charité est oublié ! Que de nations, que de villes dont les citoyens sont divisés par la haine !..... Que de familles dont les membres sont ennemis les uns des autres, ou du moins séparés par des questions d'intérêt, des jalousies, des susceptibilités telles que toute réconciliation semble impossible. Notre-Seigneur a dit son sentiment sur ces états d'âmes : « Si, faisant votre offrande à l'autel, vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre offrande devant l'autel et allez vous réconcilier auparavant avec votre frère ; ensuite, vous viendrez faire votre offrande. »

B. Impossible de dire plus nettement que la prière de l'homme qui garde dans son cœur un ressentiment contre un autre homme n'est pas agréable à Dieu. Comment, en effet, dire à Dieu : » Pardonnez-nous comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés », si on se refuse

à accorder le pardon à ceux dont on a eu à se plaindre? Autant vaudrait dire à Dieu: Traitez-moi avec le ressentiment et l'amertume que j'entretiens vis-à-vis de ceux qui m'ont offensé. Ce n'est évidemment pas le but qu'on se propose en adressant sa prière, et c'est cependant, en réalité, ce que l'on dit.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Il ne faut donc aller à Dieu qu'avec un cœur animé du sentiment de la charité fraternelle. Notre-Seigneur ordonne la réconciliation.....; elle n'est pas toujours possible, et c'est alors le cas d'appliquer l'adage: « A l'impossible, nul n'est tenu. » En effet, pour qu'une réconciliation soit possible, il faut que deux ennemis consentent à oublier leurs torts mutuels. Cette disposition peut exister dans l'un et ne pas se trouver dans l'autre. Il peut même arriver que des avances faites sincèrement soient brutalement repoussées..... Dieu alors se contente des désirs de paix souhaités par celui qui voulait tout oublier.

B. Soyons donc toujours dans cette disposition; et si nous savons que notre bon vouloir est repoussé ou méprisé, pardonnons dans le fond de notre cœur et tenons-nous en paix, prêt à prendre la main de notre ennemi dès qu'il y consentira.

*Résolution.* — Ne se coucher jamais avec un sentiment de rancune dans le cœur.



VI<sup>e</sup> DIMANCHE ap. LA PENTECOTE

## La pitié.

La pitié est la compassion que nous éprouvons pour le malheur d'autrui. Elle est fille de la charité. En Notre-Seigneur, cette pitié pour les hommes était la conséquence de son amour pour l'humanité.

Texte du saint Evangile. — Dans ce temps-là, comme il se trouva encore avec une grande multitude de gens qui n'avaient rien à manger, il appela ses disciples et leur dit : J'ai pitié de ces gens-là, parce qu'il y a trois jours qu'ils ne me quittent point et ils n'ont rien à manger. Et si je les renvoie dans leurs maisons sans manger, les forces leur manqueront en chemin, car quelques-uns sont venus de loin. Ses disciples lui répondirent : Dans un lieu désert comme celui-ci, d'où pourrait-on avoir du pain pour les rassasier ? Et il leur demanda : Combien avez-vous de pains ? Sept, lui dirent-ils. Sur cela, il ordonna à ce peuple de s'asseoir sur la terre. Ensuite, il prit les sept pains, faisant des actions de grâce, il les rompit et les donna à ses disciples pour les servir, ce qu'ils firent. Ils avaient encore quelques petits poissons ; il les bénit aussi, et il commanda qu'on les servit. Tout le monde mangea et fut rassasié, et des morceaux qui restèrent on remporta sept corbeilles. Or, le nombre de ceux qui avaient mangé était d'environ quatre mille personnes, et il les congédia. (*Marc. VIII, 1-9.*)

I<sup>er</sup> POINT

A. Au quatrième dimanche de Carême, nous avons déjà assisté à une première multiplication de pain, et, à cette occasion, nous avons considéré ce miracle comme une figure et une annonce de la multiplication de cet autre pain qu'est la sainte Eucharistie. Aujourd'hui, nous arrêterons nos pensées sur le principe ou la cause de cette seconde merveille. Notre-Seigneur nous l'indique

lui-même, c'est la pitié : « *Misereor super turbam.* J'ai pitié de cette foule ! »

B. La pitié est la compassion que nous éprouvons pour le malheur d'autrui, malheur que nous regardons comme le nôtre propre. Cette disposition résulte d'abord de l'union affective produite par l'amour. Elle résulte ensuite de l'union réelle, quand le mal que nous voyons dans les autres est près de passer d'eux à nous.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Dans Notre-Seigneur, cette union réelle n'avait pas lieu d'être; aussi c'est uniquement par amour qu'il eut pitié de tout ce peuple affamé. C'est par amour, du reste, qu'il a fait ici-bas tout ce qu'il a fait. Par amour pour son Père, auquel il obéissait, puis par amour pour nous.

B. Ne lui rendrons-nous pas amour pour amour ?

*Résolution.* — S'exciter à aimer davantage Notre-Seigneur.

## LUNDI — VI<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### La pitié, considérée comme vertu.

La pitié est une vertu, parce qu'elle est dirigée par la raison. En Dieu, elle prend le nom de miséricorde. La charité l'emporte sur elle, parce qu'elle unit l'homme à Dieu.

## I<sup>er</sup> POINT

A. La pitié emporte l'idée d'une peine qu'on éprouve à l'idée du malheur d'autrui. Cette peine



peut désigner un mouvement de l'appétit sensitif, et, dans ce cas, la pitié est une passion. Si elle désigne un mouvement de l'intelligence qui peut être réglé par la raison, elle est une vertu.

B. Tous nos actes sont soumis à deux règles : l'une immédiate et secondaire, est notre raison ; l'autre, supérieure et éloignée, est la raison divine. C'est ainsi que l'acte que nous accomplissons en secourant les malheureux ou en pardonnant à des coupables nous est dicté par notre raison, obéissant à l'impulsion divine, et constitue une vertu qui est la pitié. Lorsque c'est Dieu qui a pitié de sa créature, sa pitié prend le nom de miséricorde.

## II<sup>e</sup> POINT

A. La pitié est surpassée par la charité. En effet, tout être inférieur à un autre trouve son bien à être uni à celui-ci, plutôt qu'à suppléer ce qui manque à un être de rang inférieur au sien. Voilà pourquoi chez l'homme, qui est inférieur à Dieu, la charité qui nous unit à lui l'emporte sur la pitié par laquelle nous ne faisons que venir en aide au prochain.

B. Aussi la charité envers Dieu est-elle le premier commandement ; l'amour du prochain, d'où naît la pitié, ne vient qu'au second rang.

*Résolution.* — Ayons pitié des malheureux pour plaire à Dieu.



**MARDI — VI<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE****La bienfaisance.**

La pitié qu'éprouva Notre-Seigneur pour la foule qui le suivait le détermina à lui accorder un bienfait. La bienfaisance est un acte de la charité.

**I<sup>er</sup> POINT**

A. Avoir pitié de ceux qui souffrent est une vertu dictée et dirigée par l'amour et la raison, et sa manifestation apporte une consolation à ceux qui en sont l'objet. Si cette manifestation se complète par un bienfait qui remédie à l'état malheureux de ceux dont la misère a fait naître la pitié, l'acte accompli dans ces conditions n'est autre chose qu'un acte de bienfaisance.

B. La bienfaisance est, de sa nature, inhérente à la charité; elle en est comme l'exercice naturel; elle est comme l'action vivifiante de ce feu divin. « Le bien, dit saint Thomas, est essentiellement expansif; il aspire à se répandre, à se communiquer; la bienfaisance n'est autre chose que l'expansion de la charité. » Touché de la fatigue et de la faim de la foule qui le suivait, Notre-Seigneur fut pris de pitié et donna le pain qui manquait.

**II<sup>e</sup> POINT**

A. Donner à ceux qui sont privés peut n'être pas toujours un acte de bienfaisance et de charité. Par exemple, renoncer par esprit de pauvreté à une fortune à laquelle on avait droit n'est pas

de la bienfaisance. Restituer une somme injustement perçue, faire un ou des dons en expiation de ses fautes, ne constitue pas non plus des actes de bienfaisance pour celui qui rend ou se prive. Ces actes sont ceux de vertus diverses, telles que l'esprit de pauvreté, la justice et la pénitence.

B. Dieu, en comblant de biens ses créatures, nous prouve son amour par la bienfaisance. Montrons-lui le nôtre en donnant nous-mêmes autant que nous le pourrons, par esprit de charité.

*Résolution.* — S'examiner sur la facilité avec laquelle on donne.



## MERCREDI — VI<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Obligation de faire du bien à ses semblables.

Nous devons faire du bien à nos semblables.  
selon que l'exigent les circonstances légitimes de temps et de lieu.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Saint Paul, écrivant aux Galates, leur disait : « Tandis que nous en avons le temps, faisons le bien à l'égard de tous. » Ce temps dont parle l'Apôtre, c'est la vie que Dieu nous donne pour l'aimer et le servir, et aussi aimer nos semblables et leur faire du bien. La charité doit s'étendre à tous; il doit en être de même de la bienfaisance, suivant les diverses circonstances de temps et de lieu, car tous les actes vertueux doivent être ainsi déterminés par les circonstances légitimes.

B. Un bienfait établit une sorte de supériorité dans celui qui l'accorde, relativement à celui qui le reçoit. Cependant, parmi les hommes, les bienfaits peuvent toujours devenir réciproques. La supériorité n'est donc ni jamais absolue ni jamais définitive. Tel individu, riche aujourd'hui, donnant largement aux moins riches que lui, peut demain, par suite d'un revirement de la fortune, avoir à solliciter des secours de ceux qu'il aidait naguère. Il ne faut donc pas s'enorgueillir du bien qu'on fait aux autres, mais songer qu'après avoir été le bienfaiteur on peut devenir l'obligé.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Absolument parlant, nous ne pouvons pas faire du bien à chaque homme en particulier. Cependant, la charité veut que nous soyons disposés intérieurement à faire du bien à chacun, si le cas l'exigeait. Il est, du reste, un bien que nous pouvons faire à tous en général, à savoir prier pour tous les hommes sans distinction de religion ou de race.

B. Quant aux méchants et aux pécheurs, il y a deux choses à considérer en eux : la faute et la nature. Il faut leur venir en aide, non pour corroborer leurs fautes, mais pour les aider dans les nécessités qui affectent leur nature.

*Résolution.* — Se rappeler souvent la parole du psaume xxvii : « *Qui dat pauperi non indigebit. Qui donne au pauvre ne manquera de rien.* »

JEUDI — VI<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECÔTE

## L'aumône.

Donner l'aumône est un acte de miséricorde; et, comme la miséricorde est un effet de la charité, il s'ensuit que l'aumône est un acte de charité produit au moyen de la miséricorde. L'aumône doit se faire à tous, en commençant par les proches.

I<sup>er</sup> POINT

A. Albert le Grand définit avant saint Thomas l'aumône : un acte par lequel on donne quelque chose à un indigent par un sentiment de compassion, et en vue de Dieu. Cette définition nous indique quels doivent être les motifs de l'aumône, et quel doit en être le caractère. Les motifs : secourir un malheureux par un sentiment de compassion; ce ne serait donc pas faire réellement l'aumône que de donner par orgueil, ostentation, par genre, pour se faire de la popularité.

B. L'aumône doit être faite surnaturellement, c'est-à-dire en vue de Dieu, en considérant les malheureux comme des frères, en leur donnant pour plaire à Dieu et lui obéir. Le caractère de l'aumône est donc d'être surnaturelle. Le secours accordé à un malheureux uniquement par pitié, abstraction faite de Dieu, ne serait que de la philanthropie.

II<sup>e</sup> POINT

A. L'aumône doit se faire à tous ceux qui en ont besoin, en commençant par les proches. La grâce et la vertu, en effet, imitent l'ordre de la

nature, qui est lui-même établi par la sagesse de Dieu. Notre bienfaisance doit, par conséquent, s'exercer avant tout à l'égard de ceux qui nous sont le plus unis. Cela doit s'entendre d'une façon générale, car les temps, les lieux et autres relations qui s'établissent dans la vie peuvent modifier cette règle.

B. En effet, il est tel cas, celui de nécessité extrême, par exemple, où nous devons venir en aide à un étranger plutôt qu'à un parent très proche, quand celui-ci ne se trouve pas dans une nécessité semblable. Est-ce ainsi que nous avons compris le devoir de l'aumône ?

*Résolution.* — Donner avec joie, et pour plaire à Dieu.



## VENDREDI — VI<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Aumônes spirituelles et corporelles.

On distingue l'aumône spirituelle de l'aumône corporelle.  
La première s'adresse à l'âme, la seconde au corps.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. On distingue sept sortes d'aumônes spirituelles et sept sortes d'aumônes corporelles, répondant à autant de défauts de même nature et à autant de genres d'indigence. La distinction établie entre ces divers genres d'aumônes a sa raison et sa base dans les divers défauts dont le

prochain peut être affligé; les uns le frappant dans son âme, les autres l'affectant dans son corps.

B. Les aumônes spirituelles consistent : à prier pour le prochain, à instruire les ignorants, à donner conseil à ceux qui en ont besoin, à consoler les affligés, à corriger ceux qui font le mal, à pardonner les outrages, à supporter sans se plaindre les défauts du prochain. Faisons-nous l'aumône spirituelle quand l'occasion s'en présente ?

## II<sup>e</sup> POINT

A. Les aumônes corporelles consistent : à donner à manger à ceux qui ont faim, à boire à ceux qui ont soif, à vêtir ceux qui sont nus, à donner l'hospitalité à ceux qui en ont besoin, à visiter les malades, à racheter les captifs et à ensevelir les morts.

B. Tous les genres de nécessité peuvent être ramenés à ceux qui sont cités ici; ainsi, par exemple, guider un aveugle se rapporte à la visite des malades; protéger un homme contre un genre quelconque d'oppression se rattache à la rédemption des captifs. Lorsque Dieu a donné la richesse, il ne faut pas perdre de vue que cette richesse n'a pas d'autre objet que de permettre à celui qui la possède de réparer les défauts dont souffre le prochain.

*Résolution.* — Faire l'aumône matérielle, et l'accompagner d'un mot d'édification qui constitue une bonne aumône spirituelle.

## SAMEDI — VI<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Obligation de faire l'aumône.

L'aumône est obligatoire dans certaines circonstances; elle est toujours de conseil. La Sainte Ecriture, en maintes circonstances, rappelle le précepte de l'aumône.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. L'amour du prochain étant l'objet d'un précepte formel, il faut nécessairement que tout ce qui est indispensable au maintien de cet amour soit également de précepte. Or, l'amour du prochain exige indispensablement, non seulement que nous voulions, mais encore que nous fassions du bien à nos semblables. Comme on ne saurait faire du bien à son prochain quand on ne lui vient pas en aide dans la nécessité, c'est-à-dire quand on ne lui fait pas l'aumône, il s'ensuit que l'aumône est de précepte.

B. Comme les préceptes n'ont pour objet que des actes vertueux, la pratique de l'aumône ne tombe sous un précepte qu'autant qu'elle se rattache à l'essence de la vertu, c'est-à-dire dans la mesure et les circonstances assignées par la droite raison. A ce point de vue, deux choses sont à considérer : l'une par rapport à celui qui donne, l'autre par rapport à celui qui reçoit l'aumône. Le premier doit faire l'aumône avec son superflu; le second ne doit la recevoir que s'il en a véritablement besoin. Voilà le précepte. Les autres aumônes sont simplement de conseil. Il est cepen-



dant des circonstances, le cas d'extrême nécessité, par exemple, où il faut faire l'aumône même avec son nécessaire.

## II<sup>e</sup> POINT

A. La Sainte Ecriture, en divers passages, rappelle l'obligation de faire l'aumône. « Celui qui ferme son oreille au cri du pauvre criera à son tour et ne sera point exaucé. » (*Prov. XXI.*) « Ne frustrez pas le pauvre de son aumône, et ne détournez pas vos yeux de dessus lui. » (*Eccli. IV.*) « Accueillez le pauvre à raison du précepte, et, prenant pitié de son indigence, ne le renvoyez pas sans lui donner. » (*Eccli. XXIX.*)

B. Non seulement l'aumône est de précepte divin, mais aussi de précepte naturel, en vertu de ce grand principe : « Faites pour les autres ce que vous voudriez qu'ils fissent pour vous. »

*Résolution.* — S'efforcer, en donnant, de le faire joyeusement.



## VII<sup>e</sup> DIMANCHE ap. LA PENTECOTE

### Des faux prophètes.

C'est aux fruits qu'on juge de l'arbre. Il ne suffit pas de croire pour être sauvé ; il faut aussi faire de bonnes œuvres.

Texte du saint Evangile. — Jésus dit à ses disciples : Gardez-vous des faux prophètes, qui viennent à vous déguisés en brebis et qui, au-dedans, sont des loups ravissants. Vous les connaîtrez à leurs fruits. Cueille-t-on des raisins aux épines ou des figues aux chardons ?

Ainsi tout bon arbre porte de bons fruits, et tout méchant arbre porte de méchants fruits. Un bon arbre ne peut porter de méchants fruits ni un méchant arbre en porter de bons. Tout arbre qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu. C'est donc à leurs fruits que vous les reconnaîtrez. Ceux qui me disent : Seigneur ! Seigneur ! n'entreront point dans le royaume des cieux ; mais celui qui fait la volonté de mon Père céleste, c'est celui-là qui entrera dans le royaume des cieux. (*Matth.* VII, 15-21.)

### I<sup>er</sup> POINT

A. Comme nous le voyons par cet évangile, nous serons jugés d'après les fruits que nous aurons produits ; et, dès aujourd'hui, nous pouvons nous faire une idée de ce que seront à notre égard les jugements de Dieu. Si nos œuvres consistent en colères, médisances, calomnies, mensonges, vanités, orgueil et vaine gloire, nous sommes un mauvais arbre, et nous serons coupés et jetés au feu de l'enfer. Si, au contraire, nos œuvres sont charité, pénitence, prière, humilité et douceur, nous sommes un bon arbre, et nous pouvons espérer en la miséricorde divine.

B. Cependant, de même qu'une bonne greffe fait produire un fruit excellent à un sauvageon, de même la grâce de Dieu réforme la nature perverse et opère la conversion même des plus criminels. Il ne faut donc jamais se désespérer en constatant ses péchés, mais prier pour obtenir la grâce de s'en corriger.

### II<sup>e</sup> POINT

A. Cependant, pour se sauver, il ne suffit pas de prier et d'avoir la foi ; il faut vivre conformé-

ment à cette foi, et, par conséquent, faire de bonnes œuvres.

B. Notre-Seigneur l'a dit, les bonnes œuvres qui ouvrent le ciel consistent à faire la volonté de son Père. La faisons-nous? Toute la question est là. Oui, si nous accomplissons fidèlement nos devoirs d'état, si nous ne violons ni les lois de Dieu ni celles de l'Eglise.

*Résolution.* — S'efforcer de rechercher, lorsqu'on va faire une action quelconque, si elle est de nature à plaire à Dieu, et prendre soin de la lui offrir toujours.

---

## LUNDI — VII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Des loups ravissants.

Les loups ravissants sont ceux qui veulent nuire aux autres. Mais on peut appeler aussi faux prophètes ceux qui se trompent eux mêmes et trompent les autres en professant leurs erreurs.

#### 1<sup>er</sup> POINT

A. Saint Thomas, s'occupant de la prophétie, et répondant à une objection relative à la vertu dans les prophètes, déclare que, parmi les méchants, il n'y a que ceux qui veulent nuire aux autres qui soient des loups ravissants. On lit, dit-il, en saint Jean Chrysostome : « Lorsque les docteurs catholiques ne sont pas en état de grâce, on peut les appeler des esclaves de la chair, mais non des loups ravissants, parce qu'ils n'ont pas l'intention de perdre le troupeau de Jésus-Christ. »

« Les faux prophètes, au contraire, ajoute le Docteur angélique, sont manifestement des loups ravissants, parce qu'ils trompent les âmes au lieu de leur être utiles, n'ayant pas reçu leur mission de Dieu. »

B. A notre époque, il n'y a plus de prophètes, mais ce terme peut s'appliquer à tous ceux qui adoptent, imaginent et répandent des doctrines néfastes. Le nombre en est grand ! On ne se tient pas assez en garde contre leur pernicieuse influence !

## II<sup>e</sup> POINT

A. Parmi ces faux prophètes, les plus dangereux sont ceux qui, ayant pu être par leur science et les dons reçus de Dieu une lumière et une gloire de l'Église, se sont perdus par leur orgueil et ont prétendu réformer les dogmes, critiquer la Tradition, expliquer à leur manière les textes sacrés. La plupart versent dans le protestantisme. Il faut éviter de lire les ouvrages de ces pauvres égarés, car, après s'être trompés eux-mêmes, ils enseignent leurs erreurs et veulent faire école.

B. Un catholique doit, en matière de doctrine et de discipline, n'admettre, ne croire et ne faire que ce que l'Église admet, croit et fait. Il doit rejeter avec soin toute doctrine condamnée, et se défier de toute opinion suspecte.

*Résolution.* — Ne jamais lire une revue ou un ouvrage ayant trait à la foi et aux mœurs sans avoir pris l'avis de son confesseur.

**MARDI — VII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE****Des lectures dangereuses.**

Le poison des mauvaises doctrines ne se trouve pas exclusivement dans les ouvrages ne traitant que des questions religieuses. Il se rencontre, très subtil, dans certaines revues littéraires et dans une certaine presse.

**I<sup>er</sup> POINT**

A. Sans doute, l'erreur propagée par la parole fait un mal considérable; cependant, elle est plus meurtrière encore lorsqu'elle se cache sous les fleurs d'une littérature captivante. Les faux prophètes, en ce cas, sont des auteurs matérialistes, naturalistes et même athées, qui mêlent leurs doctrines pernicieuses à des œuvres d'imagination faites à la fois pour séduire par l'intérêt qu'elles excitent et pour tuer par le poison qu'elles recèlent.

B. Le roman, la chronique prétendue scientifique, servent de masque à une guerre sourdement menée contre le catholicisme. Au début de la campagne entreprise, on s'en tient à une rigoureuse neutralité, et les lecteurs, oubliant la parole: « Qui n'est pas avec moi est contre moi », se laissent prendre à ce qu'ils appellent une impartialité parfaite. La neutralité en matière religieuse est déjà un indice et devrait inviter le lecteur à se défier.

**II<sup>e</sup> POINT**

A. A côté des œuvres dites neutres trouvent place celles qui se déclarent nettement sceptiques,

et qui ne perdent aucune occasion de saper la foi dans les âmes. Enfin, la mauvaise presse lève le masque, et au grand jour ridiculise tout ce que nous devons respecter. Elle propage les doctrines perverses par ses chroniques, ses feuilletons et ses faits divers.

B. Trop de victimes tombent sous les coups de ces faux prophètes. Pourquoi ? Parce qu'on se figure qu'on peut tout lire impunément. Désastreuse erreur. L'esprit s'imprègne du mal encore plus facilement que du bien, et une foule d'intelligences se trouvent faussées par les mauvaises lectures.

*Résolution.* — Ne se permettre jamais une lecture dangereuse.



## MERCREDI — VII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Des coopérateurs des faux prophètes.

Ceux qui, ayant eu communication des mauvaises doctrines, les propagent, deviennent les coopérateurs des faux prophètes. On peut aussi coopérer au mal par le mauvais exemple et par imprudence.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Ce n'est pas au moment où la mort frappe un individu que la somme de ses mérites ou de ses démérites est irrévocablement fixée. S'il a fait école dans le bien, tout ce que feront après lui ses disciples lui sera en partie attribué, de même qu'il aura sa part de responsabilité dans le mal

accompli par ceux qui ont adopté et propagé ses idées, s'il a semé l'erreur autour de lui pendant qu'il était sur la terre.

B. De même que tous les actes héroïques accomplis par les fils et les filles de saint Vincent de Paul augmentent tous les jours sa gloire et lui ont été comptés devant Dieu, de même les ruines qui vont sans cesse en s'accumulant là où les doctrines de Voltaire sont adoptées aggravent aussi la responsabilité de ce triste philosophe. Les propagateurs des bonnes et des mauvaises doctrines sont des coopérateurs au bien ou au mal de leurs auteurs; la coopération, selon son caractère, donne droit à une récompense ou à un châtement.

## II<sup>e</sup> POINT

A. On peut être, lorsqu'il s'agit du mal, coopérateur par le mauvais exemple et par imprudence. Par le mauvais exemple, en lisant publiquement des ouvrages défendus ou de mauvais journaux. Par imprudence, en introduisant chez soi et en laissant à la portée des enfants et des serviteurs les mêmes mauvais livres et mauvaises feuilles.

B. Quels châtements méritera cette coopération indirecte? Dieu seul le sait. L'essentiel est de l'éviter; et, de même que nous ne voudrions pas coopérer à un meurtre, ne coopérons pas à la perte des âmes.

*Résolution.* — Ne laisser jamais pénétrer chez soi un ouvrage ou un journal dangereux.

JEUDI — VII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

## Des bons et des mauvais fruits.

Les bons fruits sont les actes bons accomplis par les hommes, et les mauvais fruits leurs mauvaises actions. C'est par la volonté que l'on fait le bien et le mal.

I<sup>er</sup> POINT

A. Notre-Seigneur a dit : « Tout arbre qui ne portera pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu. » Menace terrible, qui devrait faire trembler les pécheurs, car les bons fruits dont il est ici question sont les bonnes actions, les actes de vertu, la vie réglée en conformité avec la loi de Dieu et de l'Eglise. Les fruits mauvais sont les péchés, les vices, c'est-à-dire les habitudes coupables, la violation intermittente ou perpétuelle des préceptes divins. Quels fruits portons-nous?.... Des bons?..... Des mauvais?..... A notre conscience de répondre.

B. La perfection n'étant pas de ce monde, il est difficile qu'une vie humaine ne soit pas quelquefois ternie par le mal, qu'il se présente sous la forme d'un crime ou sous celle d'une imperfection. Pour remédier à ce malheur, la miséricorde divine, se substituant à la justice, pendant que nous sommes ici-bas nous tend la main et met à notre portée la grâce des sacrements, qui nous permet de réparer le mal commis et d'en obtenir le pardon. Tomber quelquefois est le propre de l'homme, mais persévérer dans le mal est vraiment diabolique.



II<sup>e</sup> POINT

A. C'est par la volonté que l'on fait le bien et le mal; nos actes ont donc exactement la même valeur que la volonté qui en a été le principe. Cependant, il ne faut pas oublier qu'il y a des actes que ni la volonté ni le but bon que l'on veut atteindre en les accomplissant ne peuvent rendre bons, et alors il est défendu de les accomplir, parce qu'ils sont intrinsèquement mauvais.

B. Le fait de prendre le bien d'autrui pour en faire l'aumône, en doter les églises, en se persuadant qu'on fait bien de se substituer au légitime possesseur pour accomplir les actes de charité qu'il néglige, reste toujours un vol, acte mauvais, défendu.

*Résolution.* — Agir toujours avec justice et pureté d'intention.

---

**VENDREDI — VII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE**
**Nécessité des bonnes œuvres.**

C'est par l'action que nous parvenons à la béatitude. Dieu, qui nous a créés sans nous, ne nous sauvera pas sans nous. Pour être sauvé, il faut donc croire et pratiquer la vertu.

I<sup>er</sup> POINT

A. Dès les premiers siècles de l'Eglise, les gnostiques étaient tombés dans une sorte de quiétisme qui impliquait la négation de la nécessité des bonnes œuvres pour le salut. Ce fut la source des

plus affreux débordements. Luther et Calvin adoptèrent et propagèrent la même hérésie; pourvu qu'on ait la foi, disaient-ils, on peut pécher impunément. Saint Thomas, longtemps avant qu'ils eussent inventé cette fausse doctrine, avait établi la nécessité des bonnes œuvres pour être sauvé.

B. Il appuie sa thèse sur une parole de Notre-Seigneur rapportée par saint Jean (xiii, 17) : « Si vous savez ces choses, vous serez heureux, pourvu que vous les pratiquiez. » Notre-Seigneur s'était exprimé en ces termes le jour de la Cène, après avoir lavé les pieds à ses apôtres et leur avoir dit : « Je vous ai donné l'exemple, afin que, comme je vous ai fait, vous fassiez aussi. » Ce n'est donc pas seulement par la foi, mais bien par l'action que nous devons parvenir à la béatitude.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Avant saint Thomas, saint Augustin avait proclamé cette vérité, que Dieu qui nous a créés sans nous, ne nous sauvera pas sans nous. Ce n'est pas que Dieu n'ait pas le pouvoir de nous donner la béatitude sans que nous l'ayons méritée par nos bonnes œuvres; il l'aurait pu s'il l'avait voulu, mais il en a décidé autrement, pour que l'ordre soit observé en toutes choses.

B. Ne négligeons donc pas les bonnes œuvres, sous quelque forme qu'elles se présentent; croire, espérer et aimer, c'est déjà beaucoup, mais cela ne suffit pas; il faut encore faire ce qu'on croit pour arriver à ce qu'on espère, et prouver son

amour, non par des mots, mais par des actes. C'est pour cela que Notre-Seigneur a dit : « Celui qui dit : Seigneur ! Seigneur ! n'entrera pas dans le royaume des cieux, mais celui qui fait la volonté de mon Père céleste..... »

*Résolution.* — S'appliquer à la pratique des bonnes œuvres.

---

## SAMEDI — VII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Volonté du Père céleste.

L'action seule ouvre le royaume des cieux. L'action la plus méritoire consiste à faire sans cesse la volonté de notre Père céleste: c'est par là qu'on arrive à la béatitude.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Parmi les êtres destinés à posséder la béatitude, l'un la possède sans mouvement, c'est Dieu, possesseur par nature du bien parfait; d'autres l'ont acquise par un mouvement unique, ce sont les anges, qui n'ont eu à subir qu'une épreuve. Enfin, les hommes sont destinés à n'y parvenir que par un grand nombre de mouvements ou d'opérations que l'on appelle mérites. La béatitude est donc la récompense des actions vertueuses. Beaucoup de créatures vivent comme s'il n'en était pas ainsi, ne songeant nullement à acquérir des mérites.

B. Bien faire ce qu'on a à faire est déjà une façon de mériter, car rien n'est assujettissant

comme de se dire à chaque instant : Il faut que j'accomplisse ce que j'ai à faire avec un soin particulier, et comme si je n'avais rien à entreprendre ensuite. Si à ce soin méticuleux on ajoute la pensée qu'on n'agit ainsi qu'en vue de Dieu, on surnaturalise sa vie tout entière.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Agir en vue de Dieu, pour lui obéir et lui plaire; faire soigneusement tout ce qu'on fait, ne négliger aucun de ses devoirs d'état, c'est faire la volonté du Père céleste, et, par conséquent, mériter le ciel. Lorsque Dieu nous jugera, ce sera d'abord sur nos devoirs vis-à-vis de lui et de nos semblables, et en même temps sur la façon dont nous aurons accompli les diverses tâches qui nous auront été confiées sur la terre.

B. La volonté du Père céleste est que nous soyons parfaits comme il l'est lui-même. Cependant, comme il est impossible à l'homme d'atteindre la perfection divine, notre Père céleste se contente des efforts que nous faisons pour y arriver. Songeons-nous à faire ces efforts?.....

Sous prétexte que la perfection n'est pas de ce monde, il ne faut pas se laisser aller à la tiédeur et à la lâcheté, de même qu'il ne faut pas inutilement se torturer la conscience. La vertu se tient dans un juste milieu.

*Résolution.* — S'habituer à pratiquer la pureté d'intention.



VIII<sup>e</sup> DIMANCHE ap. LA PENTECOTE

## L'économe infidèle.

Comme l'économe infidèle, nous sommes plus préoccupés des choses de la terre que des choses du ciel. Les premières cependant sont périssables, les secondes sont éternelles.

Texte du saint Evangile. — En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Un homme riche avait un receveur qui fut accusé devant lui comme lui ayant dissipé son bien. Il le fit venir et lui dit : Qu'est-ce que j'entends là de vous ? Rendez-moi compte de votre recette, car il n'est plus possible que vous la fassiez. Sur cela, le receveur dit en lui-même : Que ferai-je, puisque mon maître m'ôte ma recette ? Je ne puis bêcher la terre, j'ai honte de demander l'aumône ; je sais ce que je ferai, afin que, lorsque je serai hors d'emploi, il y ait des gens qui me reçoivent chez eux. Ayant donc fait venir les débiteurs de son maître, chacun à part, il dit au premier : Que devez-vous à mon maître ? Cent barils d'huile, répondit-il. Le receveur lui dit : Prenez votre obligation, mettez-vous là vite et faites-en une de cinquante. Il dit ensuite à un autre : Et vous, qu'est-ce que vous devez ? Celui-ci répondit : Cent mesures de froment. Prenez votre billet, lui dit-il, et faites-en un de quatre-vingts. Et ce receveur infidèle fut loué de son maître d'en avoir usé habilement, car les enfants du siècle sont plus habiles dans leurs affaires que les enfants de lumière. Et moi, je vous dis aussi : Employez à vous faire des amis les richesses qui rendent injustes, afin que quand vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans les demeures éternelles. (*Luc. xvi, 1-9.*)

I<sup>er</sup> POINT

A. En disant cette parabole, Notre-Seigneur voulait montrer combien les intérêts terrestres et les biens périssables préoccupent l'homme. Il voulait rappeler ce que les hommes sont capables

de faire pour garder un peu d'argent, alors qu'ils sont si indifférents quand il s'agit d'assurer leur salut.

B. La parabole n'est donc pas l'approbation de l'infidélité de l'économe; elle montre seulement son savoir-faire dans le mal, en déplorant l'inertie du plus grand nombre dans le bien. Appliquons-nous cette leçon donnée aux disciples.

### II<sup>e</sup> POINT

A. Un jour viendra où Dieu nous demandera compte des grâces dont il nous a comblés. Prenons garde de les avoir gaspillées.

B. Amassons pour le ciel en multipliant nos bonnes œuvres, en donnant aux pauvres, en priant pour les âmes du purgatoire.

*Résolution.* — Demander à Dieu le détachement des biens terrestres.



## LUNDI — VIII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Des biens terrestres.

Dieu a donné à l'homme la jouissance de tout ce qui existe sur la terre. Mais il en reste le souverain maître, et l'homme doit en jouir avec discrétion.

### I<sup>er</sup> POINT

A. Lorsque Dieu créa l'homme à son image et à sa ressemblance, il lui donna le pouvoir de se servir et d'user de tout le reste de la création.

C'est pour l'homme qu'ont été créés les animaux, ceux de la mer, ceux de la terre et ceux du ciel. C'est pour l'homme que Dieu a fait germer les plantes, pousser les arbres, mûrir les fruits. L'homme, roi de la création, avait la pleine jouissance de ces choses.

B. Elles furent d'abord en commun, puis le nombre des hommes augmentant, les familles se séparèrent, les tribus se formèrent, et, quoiqu'il y eût encore des biens communs aux groupes sociaux, les individus possédèrent légitimement, soit par droit de première occupation, soit par le produit de leur travail. Ce fut le commencement, l'origine du droit de propriété. Posséder en propre est donc légitime. Ce qui ne l'est pas, c'est de faire un mauvais usage de ce qu'on possède.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Dieu n'a pas donné à l'homme les biens de la terre pour qu'il s'y attache d'une façon déréglée, au point de négliger pour eux ses intérêts surnaturels. Il ne les lui a pas donnés pour qu'il en jouisse seul, sans en faire part, dans une certaine mesure, à ceux qui possèdent moins ou ne possèdent pas du tout. Le riche doit donc bien utiliser ses richesses, en se souvenant que c'est Dieu qui en est le souverain maître, et qu'il peut, s'il le juge bon, détruire ou reprendre tout ce qu'il a donné.

B. Le juste jouit avec discrétion des biens qu'il tient de Dieu; il n'est pas égoïste, il n'est pas

avare, il donne généreusement et se considère plutôt comme l'usufruitier de biens dont Dieu est l'unique propriétaire. Est-ce ainsi que nous possédons ce que Dieu nous a donné?

*Résolution.* — Donner généreusement si on le peut.



## MARDI — VIII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Inégalité des fortunes.

Les inégalités sociales sont la conséquence inévitable de l'inégalité des forces physiques et intellectuelles de l'homme. Dieu les permet pour donner aux uns le mérite de la générosité, et aux autres celui de la patience.

#### 1<sup>er</sup> POINT

A. La parfaite égalité dans la possession des biens est un rêve creux, une utopie. Les inégalités sociales sont inévitables; elles sont la conséquence des inégalités de tempérament, de goût, de force chez les individus. Il y a des intelligents et des sots, des travailleurs intrépides et d'invincibles paresseux. Il est naturel que l'homme intelligent et travailleur amasse une fortune plus grande que le sot et le paresseux.

B. S'il arrive que, toutes choses égales d'ailleurs, les uns aient une fortune plus grande que les autres, cela provient de ce que sa formation a eu lieu antérieurement à l'existence de ceux qui la possèdent actuellement, l'ayant reçue en héritage de leurs pères. C'est donc le fait d'un esprit faux et envieux que de souhaiter l'égalité des biens, d'ailleurs irréalisable.



II<sup>e</sup> POINT

A. Rien, du reste, n'existant sans la permission de Dieu, les inégalités sociales sont permises de lui. Il s'en sert pour permettre aux hommes d'acquérir des mérites. Le riche se sanctifiera en se détachant des biens qu'il possède, en les administrant bien, en faisant l'aumône, etc., etc., en fondant ou en soutenant des œuvres.

B. Le pauvre augmentera ses mérites par sa résignation, sa patience, ses travaux, son humilité, sa soumission à la volonté de Dieu. Tel homme, riche ici-bas, sera peut-être très pauvre dans le royaume des cieux, alors que tel autre, pauvre sur la terre, jouira dans la patrie d'une gloire qu'il n'aurait jamais osé espérer ici-bas. Les richesses sont souvent un grand obstacle au salut.

*Résolution.* — N'envier jamais le bien d'autrui.

MERCREDI — VIII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

## Prudence des enfants du siècle.

La prudence absolument parfaite ne peut se trouver que dans les justes : la prudence de la chair se trouve dans les pécheurs seulement. Une prudence vraie, mais imparfaite, peut exister dans les justes et les pécheurs.

I<sup>er</sup> POINT

A. Le Seigneur a dit : « Les enfants de ce siècle sont plus prudents dans la conduite de leurs affaires que ne le sont les enfants de lumière. »

Or, les enfants de ce siècle sont les pécheurs. La prudence, qui est une vertu morale, peut donc se trouver dans les pécheurs? En aucune façon, car il n'est pas possible qu'un homme prudent ne soit pas un homme de bien. Qu'a donc voulu dire le Seigneur? Il a voulu parler de la prudence de la chair, c'est-à-dire de l'astuce, de l'empressement à sauvegarder les intérêts matériels.

B. Il y a, en effet, trois sortes de prudence, dit saint Thomas : D'abord, il en est une fausse, qui n'est appelée prudence que par analogie; c'est celle que possède l'homme qui dispose bien ses moyens pour atteindre une fin mauvaise. C'est ainsi que l'on dit d'un adroit bandit : C'est un bon voleur! C'est de cette prudence qu'a voulu parler le Seigneur dans l'évangile de l'économe infidèle. Cette prudence des méchants, prudence fausse, est malheureusement très commune!.....

## II<sup>e</sup> POINT

A. La vraie prudence est celle qui, relativement à la fin légitime de la vie entière, conseille, juge et commande très bien; elle seule mérite absolument le nom de prudence, et elle ne saurait se trouver dans les pécheurs. Si les bons faisaient, pour plaire à Dieu et le bien servir tout ce que les méchants imaginent et combinent pour donner satisfaction à toutes leurs fantaisies, ils seraient rapidement des saints.

B. Il y a une prudence imparfaite qui est commune aux bons et aux méchants. Elle est impar-

faite, parce qu'elle ne se propose qu'une fin particulière. C'est cette prudence, bonne en elle-même, mais cependant imparfaite, que peut posséder un homme qui a trouvé des moyens propres à faire fructifier son commerce ou à assurer la réussite d'une entreprise. C'est aussi de celle-là qu'a voulu parler le Seigneur, car il est certain que nombre d'hommes conduisent bien leurs affaires temporelles et compromettent leur éternité.

*Résolution.* — Chercher toujours les moyens propres à assurer le salut éternel.



## JEUDI — VIII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Sollicitude pour les choses temporelles.

Notre perpétuelle préoccupation doit être d'assurer notre salut. La sollicitude, qui nous fait oublier notre fin dernière pour nous attacher exclusivement aux choses temporelles, est un péché.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. On lit dans saint Matthieu (VI, 31) que le Seigneur dit à ses disciples : « Ne dites pas avec sollicitude : Qu'aurons-nous à manger, à boire, ou pour nous couvrir ? » En s'exprimant en ces termes, Notre-Seigneur voulait que ses disciples apprissent à avoir une confiance absolue en Dieu, et il condamnait par le fait même les préoccupations exagérées de ceux qui négligent complètement les devoirs vis-à-vis de Dieu, qui aventureaient leur salut pour s'absorber tout entiers dans la recherche des biens terrestres.

B. Ce que condamne le Christ, c'est l'excès de la sollicitude, car il est légitime, il est même nécessaire que chacun gère avec soin sa fortune personnelle, ou s'assure par son travail le pain quotidien. Ce serait tenter Dieu que de se croiser les bras et d'attendre dans l'oisiveté qu'il nous fournisse miraculeusement le vivre et le couvert. La vérité est qu'il ne laisse jamais manquer du nécessaire ceux qui cherchent avant tout son royaume. C'est un fait d'expérience. Préoccupons-nous donc d'abord de vivre saintement, et Dieu nous aidera à vivre matériellement.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Saint Augustin explique la parole de Notre-Seigneur. « Elle signifie, dit-il dans son livre : *Du travail des moines*, qu'il ne faut pas se proposer les choses temporelles pour but, et que ce n'est pas pour les acquérir qu'on doit faire ce qui est commandé dans la prédication de l'Évangile. » La sollicitude qui nous fait oublier notre fin dernière et négliger la vie spirituelle pour ne nous préoccuper que de la vie matérielle est un péché.

B. Cette sollicitude, dit saint Thomas, est la preuve d'un manque de confiance en Dieu. Les païens, qui ne connaissaient pas la divine Providence, étaient excusables de craindre de manquer de tout ; mais nous qui savons que Dieu nourrit les bêtes et les plantes, nous l'offenserions gravement en doutant de sa bonté pour nous.

*Résolution.* — Avoir une grande confiance en Dieu.

VENDREDI — VIII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECÔTE

## Trésors de l'iniquité.

L'expression employée par Notre-Seigneur ne veut pas dire qu'on doit faire l'aumône des biens qu'on a mal acquis pour jouir ensuite de la tranquillité de la conscience. Notre-Seigneur appelle trésors de l'iniquité les richesses en général, à cause des iniquités qu'elles font commettre.

I<sup>er</sup> POINT

A. « Faites-vous des amis avec les trésors de l'iniquité », dit Notre-Seigneur (*Luc. xvi, 9*). Est-ce à dire qu'on doit faire l'aumône avec des biens mal acquis ? A Dieu ne plaise ! Lorsqu'on a mal acquis une fortune, il faut la rendre à ceux qu'on a lésés pour l'amasser. Le devoir de la restitution que la justice impose passe avant l'obligation de faire l'aumône.

B. Cette vérité, qui est pourtant bien claire, semble être ignorée ou tout au moins oubliée d'une foule de voleurs, d'usuriers, de débiteurs qui pensent tranquilliser leur conscience en faisant quelques aumônes, et ont ensuite la prétention de garder leur argent mal acquis. Raisonement absurde et faux. On ne peut donner à autrui que ce qu'on a en propre. Quant à ce qu'on doit, il faut le rendre..... Que signifie donc l'expression de Notre-Seigneur : qu'il faut faire l'aumône de ses propres biens, auxquels il ne faut pas tant s'attacher, car, en somme, l'argent est une source d'iniquités ?

II<sup>e</sup> POINT

A. L'or, en effet, est toujours inique pour ceux qui mettent en lui tout leur espoir et toute leur affection, comme les avarés. Il est inique pour ceux qui, sans lui, seraient restés purs et fidèles à leurs devoirs, et qui se sont adonnés à tous les vices, laissant libres les passions que leur argent permettait de satisfaire, comme cela arriva à l'enfant prodigue.

B. On trahit son pays pour avoir de l'or; on renie sa foi pour sauver sa fortune; on assassine pour voler; on se livre à la débauche pour satisfaire ses goûts de luxe. Les hommes se jalouent, s'envient, se nuisent pour un peu d'or. C'est bien avec raison que Notre-Seigneur appelle la fortune : trésor d'iniquité.

*Résolution.* — Mépriser l'argent et ne s'en servir que parce qu'on ne peut faire autrement.

---

**SAMEDI — VIII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE**
**Difficulté du salut des riches.**

Le Christ a prononcé contre les riches des paroles terribles; il leur est presque impossible d'entrer dans le royaume des cieux. Est-ce à dire que seuls les pauvres peuvent se sauver? L'affirmer serait dépasser la pensée du Sauveur. La pauvreté aide à gagner le ciel; la richesse en rend la possession très difficile.

I<sup>er</sup> POINT

A. Il ressort des textes évangéliques que Notre-Seigneur enseignait qu'il est très difficile aux riches d'entrer dans le royaume des cieux. Est-ce

à dire qu'il suffit d'être riche pour se damner? Evidemment non; il y a des riches qui vont au ciel, mais, pour y parvenir, ils ont dû vivre dans le détachement complet de leurs richesses. Il y a, du reste, deux sortes de riches : les bons et les mauvais.

B. Le mauvais riche nous a été dépeint dans l'Évangile; il ne se prive de rien, il vit dans l'opulence, dans le luxe, l'intempérance, et laisse souffrir à sa porte le pauvre Lazare qui lui a vainement demandé d'avoir pitié de lui et de lui donner un morceau de pain. Aussi, lorsqu'ils meurent l'un et l'autre, le pauvre va dans le sein d'Abraham, et le mauvais riche en enfer. Il est évident que les riches qui imitent celui dont il est question en cette circonstance vont, comme lui, à la perdition, parce qu'ils sont orgueilleux, avares, vicieux.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Les bons riches, au contraire, ne s'attachent pas à leurs biens, ils les considèrent comme un secours que Dieu a mis entre leurs mains pour les aider à venir en aide à ceux qui n'ont rien, et ils peuvent se sauver, car ils sont généreux, désintéressés, compatissants, charitables, et, par leurs qualités et leurs vertus, font bénir la Providence qui les a choisis pour ses fondés de pouvoir.

B. Mais il faut bien reconnaître que ces riches vertueux sont l'extrême minorité: la masse de

ceux qui possèdent de grands biens se laisse dominer par l'amour de l'or et oublie les devoirs les plus impérieux. C'est donc avec raison que le Christ disait qu'il est plus difficile à un riche d'entrer dans le royaume des cieux qu'à un câble de passer par le trou d'une aiguille. Le câble, pour pouvoir passer, devrait se séparer de tout ce qu'il a de trop et devenir fil. De même le riche doit se faire pauvre en esprit pour opérer son salut.

*Résolution.* — Ne pas désirer la fortune.



## IX<sup>e</sup> DIMANCHE ap. LA PENTECOTE

### Tristesse du Christ.

Notre-Seigneur pleura sur Jérusalem parce qu'il voyait quelles seraient les suites terribles de son infidélité. Jérusalem résistant à la prédication du Sauveur est l'image des âmes qui résistent à la grâce.

**Texte du saint Evangile.** — En ce temps-là Jésus étant arrivé proche de Jérusalem, jeta les yeux sur la ville, et pleura sur elle en disant : Ah ! si tu avais reconnu, au moins en ce jour qui t'est donné, ce qui te pouvait apporter la paix ! Mais maintenant tout ceci est caché à tes yeux. Aussi viendront pour toi des jours malheureux, où tes ennemis t'environneront de tranchées, t'enfermeront et te serreront de toutes parts, te renverseront, toi et les enfants qui sont dans tes murs, et ne laisseront pas en toi pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connu le temps auquel Dieu t'a visitée. Etant entré dans le temple, il commença à chasser ceux qui y vendaient et achetaient, leur disant : Il est écrit : Ma maison est une maison de prière, et vous en avez fait une caverne de voleurs. Et il enseignait tous les jours dans le temple. (*Luc XIX, 41-47.*)



I<sup>er</sup> POINT

A. Notre-Seigneur pleura sur Jérusalem parce qu'il voyait à quelles catastrophes son endurcissement conduirait cette ville qu'il aimait. Il était triste de la perte de ces âmes, pour lesquelles il allait verser inutilement son sang. Il pleura de même et fut triste jusqu'à la mort à Gethsémani, lorsqu'il vit passer devant son esprit les turpitudes humaines, l'ingratitude et l'endurcissement des hommes qui ne voudraient pas profiter de la rédemption et repousseraient la grâce.

B. La tristesse n'affectait que la partie inférieure de son âme, la partie supérieure jouissant de la vision béatifique. Cette tristesse réelle existant en même temps que la joie causée par la vision, constitue un mystère que nous ne pouvons pas pénétrer. Il est certain que, pendant sa Passion, l'âme du Christ fut triste jusqu'à la mort et souffrit tout entière de cette tristesse, et cependant, même à ce moment-là, dans le Christ la divinité ne cessait pas d'être unie à l'humanité. Adorons sans chercher à comprendre.

II<sup>e</sup> POINT

A. Que d'âmes ressemblent à Jérusalem, repoussent le salut, ne veulent pas de la grâce ! efforçons-nous de ne pas être de celles-là.

B. Nous y arriverons en suivant toujours les impulsions de la grâce. L'avons-nous toujours fait ?

*Résolution.* — Ne jamais repousser une bonne inspiration.

**LUNDI — IX<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE****Punitions subies par Jérusalem.**

L'endurcissement de Jérusalem fut la cause de sa ruine.

L'abus des grâces engendre l'impénitence finale.

**I<sup>er</sup> POINT**

A. Jérusalem, déjà si souvent châtiée sous l'ancienne loi pour les infidélités de ses habitants, devait, après le déicide commis dans ses murs, subir la punition suprême, la ruine. Comme l'avait annoncé Jésus en pleurant sur elle, la ville coupable fut assiégée, entourée de tranchées ; ses murailles furent prises d'assaut, ses rues envahies, son Temple incendié et détruit, et, de l'antique splendeur de la Ville Sainte, il ne resta plus que le souvenir après le passage et le pillage de l'armée de Titus.

B. La génération témoin du déicide vivait encore quand éclata le châtiment. D'après Josèphe, l'historien juif, rien ne peut dépasser en horreur ce siège de la ville par les armées romaines. Au prétoire de Pilate, les Juifs avaient dit : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants ! » Il y retomba comme ils l'avaient souhaité, mais combien cruellement ! L'endurcissement de Jérusalem et son châtiment futur avaient ému l'âme du Christ. Combien elle le fut aussi en songeant au nombre de ceux qui devaient être réprouvés !

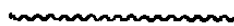
**II<sup>e</sup> POINT**

A. Le refus de la grâce ou son abus est un outrage à Dieu qui, s'il est répété, conduit au ter-

rible châtement qui s'appelle l'impénitence finale, antichambre de l'enfer. Quand on refuse d'entendre les appels de Dieu, quand on étouffe les cris de la conscience, on finit par perdre la foi; alors commence l'investissement de cette pauvre cité qu'est l'âme humaine impénitente.

B. Les passions deviennent les souveraines maîtresses; la raison ne commande plus; la volonté est morte; les démons qui ont conduit le siège entrent en vainqueurs dans la place et s'y installent, ruinant tout ce qui peut y rester en l'honneur de Dieu. Et la mort vient surprendre le malheureux qui s'est mis en un tel état. État épouvantable, dans lequel la mort le fixe pour l'éternité.

*Résolution.* — Ne rester jamais en état de péché mortel.



## MARDI — IX<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Causes de l'endurcissement de Jérusalem.

Jérusalem n'entendit pas la voix de son Dieu, parce qu'elle était tout entière attachée à des intérêts temporels. L'âme devient sourde aux sollicitations de la grâce quand elle se laisse dominer par les préoccupations du monde.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. C'était la préoccupation de ses intérêts temporels qui absorbait Jérusalem quand Jésus voulut la sauver. Dans les hautes sphères sociales, il y avait les familles sacerdotales, qui rêvaient de la

haute sacrificature, des charges élevées à remplir dans le Temple, et qui, toutes à leurs compétitions, se jalousaient les unes les autres. Il y avait les scribes et les pharisiens orgueilleux, tout absorbés par des luttes d'écoles, sophistiquant la loi, la rendant écrasante pour les petits, lorsqu'ils en prenaient eux-mêmes à leur aise avec elle. Il y avait la foule, mobile comme toujours, ne sachant à qui se fier. Tous, grands, philosophes, peuples, étaient dominés par la crainte de déplaire à César.

B. Cependant au Temple, dans les synagogues, sur les montagnes, autour du lac, il y avait des âmes simples et de bonne volonté, fidèles à la Tradition, attendant le Messie, espérant en lui. Ce furent ces âmes prédestinées qui suivirent Jésus, reçurent ses leçons et furent les prémices de l'Église.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Les siècles se suivent et se ressemblent toujours un peu, parce que les hommes qui se succèdent ici-bas ont tous les mêmes faiblesses, suite du péché d'Adam; se trouvent en face des mêmes difficultés, et ont à lutter contre les mêmes ennemis. Aujourd'hui, comme au temps du Christ, il y a des ambitieux, des orgueilleux, des philosophes attachés à l'erreur et la propageant; le peuple, si facile à tromper et à entraîner, et il y a aussi des hommes de bonne volonté, conservant la foi et correspondant à la grâce.

B. Il suffit de considérer le spectacle que donne le monde pour comprendre combien de pauvres créatures se perdent. La masse se rue aux honneurs, aux places, au plaisir. La crainte de César fait trembler un grand nombre, et quand César est l'ennemi de Dieu, Dieu est sacrifié follement. C'est tout ce bruit mondain, toutes ces convoitises si humaines qui étourdissent les âmes et les rendent sourdes à la voix divine. Efforçons-nous d'être du nombre de ceux qui, hommes de bonne volonté, tournent le dos au monde pour écouter Dieu.

*Résolution.* — N'accorder aux exigences du monde que le moins possible.



## MERCREDI — IX<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Jésus chasse les vendeurs du Temple.

L'amour du lucre n'avait pas respecté le Temple; les vendeurs en avaient envahi les parvis. Jésus, indigné, les chassa. Purifions aussi notre âme, temple du Saint-Esprit, souillé par le péché.

#### 1<sup>er</sup> POINT

A. Les sacrifices de l'ancienne loi consistaient en l'immolation de victimes offertes à Dieu pour reconnaître son souverain domaine sur toutes les créatures. La loi avait réglé le mode et le nombre des sacrifices quotidiens, mais il arrivait, à certaines époques, comme aux fêtes de Pâques et des

Tabernacles. que les Juifs étrangers à Jérusalem y venaient pour y adorer en très grand nombre, et que l'immolation des victimes subissait un accroissement considérable. Les bêtes à immoler se pressaient d'abord autour du Temple: on les achetait et on les conduisait au sacrifice. Puis, un jour vint où l'on franchit l'entrée des parvis, et les transactions se firent dans la maison même de Dieu. C'était une profanation, un manque absolu de respect.

B. Jésus, indigné, chassa hommes et bêtes, rappelant que la maison de son Père était un lieu de prière, et non un vulgaire marché. Saint Jérôme, commentant cette parole de saint Matthieu, s'exprime ainsi : « Pour moi, parmi tous les prodiges que le Seigneur a faits, celui-ci me paraît le plus admirable qu'un homme seul et sans crédit à cette époque ait pu chasser une telle multitude par la crainte d'une arme aussi faible. Un feu divin, un rayon de lumière céleste brillait sans doute dans ses yeux, et la majesté d'un Dieu reluisait sur le front d'un homme. »

## II<sup>e</sup> POINT

A. Cette préoccupation du Christ d'assurer le respect dû au Temple donne matière à amples réflexions. De tous les temples où il réside, celui que Dieu préfère est l'âme humaine. Le Saint-Esprit y établit sa demeure au jour de la réception du baptême. et n'en sort que lorsque le péché l'en chasse. Les passions grondent d'abord autour

de l'âme, puis elles finissent par y entrer en maîtresses et en troublent le calme et la pureté.

B. Imitons Notre-Seigneur. Indignés d'une pareille audace, armons-nous du fouet de la pénitence, et chassons de nos âmes tous les envahisseurs qui empêchent Dieu et sa grâce d'y régner en maîtres.

*Résolution.* — Demander tous les jours à Dieu la grâce de nous débarrasser de nos vices et de nos défauts.

---

## JEUDI — IX<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Respect dû à la maison de Dieu.

Dans le Temple de Jérusalem, Dieu résidait comme il réside dans le reste de l'univers, puisqu'il est partout. Dans la nouvelle alliance, Dieu est réellement présent dans les églises, en la personne du Verbe incarné caché sous les espèces sacramentelles. Si Dieu voulait que le Temple de l'ancienne loi fût respecté, à combien plus forte raison veut-il que le soient les temples de la loi nouvelle.

#### 1<sup>er</sup> POINT

A. Dieu est partout, il remplit tous les lieux imaginables, car un de ses attributs est l'immensité. Il est partout par sa substance, qui pénètre intimement toutes les créatures tant spirituelles que matérielles. A ce titre, il était donc dans le Temple de Jérusalem comme partout ailleurs; plus qu'ailleurs sa gloire s'y était manifestée; aussi les Juifs considéraient-ils avec raison le Temple comme le lieu le plus saint de la terre.

Et cependant, qu'était cette présence de Dieu, si on la compare à celle qui existe dans les temples de la loi nouvelle, lorsqu'ils ont dans leurs tabernacles la sainte Eucharistie ?

B. Sous les apparences de l'Hostie consacrée se cachent le corps, le sang, l'âme, la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Dans la sainte Eucharistie, la divinité du Christ fait qu'avec la seconde personne, qui est le Fils, se trouvent aussi le Père et le Saint-Esprit, en vertu de l'unité et de l'indivisibilité de la nature divine, commune aux trois personnes. Dieu est donc réellement, véritablement présent dans nos églises; d'où la nécessité de n'y entrer qu'avec le plus profond respect, et de s'y tenir dans le recueillement et la prière.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Outre la présence réelle, d'autres raisons obligent à respecter les églises. Même lorsqu'elles ne renferment pas la sainte Eucharistie, elles sont des lieux bénis, consacrés, le lieu de la prière; elles ont l'autel du sacrifice eucharistique, et abritent des choses saintes.

B. Hélas! beaucoup de chrétiens qui vont à l'église par habitude mériteraient le traitement des vendeurs du Temple; ils se tiennent dans le lieu saint sans aucun respect, y donnent du scandale, agissent comme s'ils n'avaient pas la foi. Ne les imitons jamais.

*Résolution.* — Se préoccuper d'édifier lorsqu'on est à l'église.



VENDREDI — IX<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

## Raison d'être des églises.

La détermination d'un lieu quelconque n'entre pas dans l'adoration comme un élément essentiel. Elle s'y rattache secondairement, comme une chose convenable.

I<sup>er</sup> POINT

A. Notre-Seigneur, parlant à la Samaritaine, lui dit : « Le temps est venu où vous n'adorerez plus le Père ni sur cette montagne ni à Jérusalem. » Il semble donc que, d'après cette parole du Sauveur, il ne devait plus y avoir de lieu particulièrement affecté au culte, à la prière. Le croire serait se tromper. C'est seulement du Temple de Jérusalem et du mont Garizim, pour les Samaritains, que le Seigneur voulait parler.

B. Lorsque vint, en effet, la vérité spirituelle de l'Évangile, ce royaume céleste où l'on offre en tous lieux des sacrifices, comme l'avait annoncé le prophète Malachie, le rite des Juifs et celui des Samaritains devait cesser. Le prophète avait dit, en effet : « On me sacrifiera en tous lieux, et l'on offrira en mon nom une oblation pure, parce que mon nom sera grand parmi les nations. »

II<sup>e</sup> POINT

A. A propos de cette question relative à un lieu déterminé pour adorer Dieu, saint Thomas fait observer qu'on adore dans un lieu déterminé, non pour Dieu, qui reçoit les honneurs suprêmes,

mais pour l'homme qui lui paye le tribut de ses hommages. Trois choses recommandent l'érection des temples en l'honneur du Très-Haut : D'abord, le caractère sacré du lieu qui inspire une dévotion particulière et aide à formuler des prières plus efficaces; ensuite, les divins mystères qu'on y célèbre; enfin, le concours des fidèles, qui donne à la prière la puissance d'attirer plus spécialement l'attention de Dieu. Notre-Seigneur a dit, en effet : « Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux. »

B. L'orientation des églises a aussi sa raison d'être. Nous prions tournés vers l'Orient, d'où nous viennent, à l'aurore, les premiers rayons du soleil dont l'éclat nous fait penser à la majesté divine. Enfin, Notre-Seigneur est appelé *l'Orient* par le prophète, et c'est de l'Orient qu'il viendra, dans sa gloire, à la consommation des siècles.

*Résolution.* — Visiter souvent et avec piété les églises.

---

## SAMEDI — IX<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Enseignement à l'église.

« Et il enseignait tous les jours dans le Temple. » L'église n'est pas seulement la maison de Dieu, un lieu de prière; elle est également la divine école où l'on apprend les vérités éternelles.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. L'évangile du IX<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte se termine par ces mots : « Et il enseignait tous les jours dans le Temple. » Notre-Seigneur

expliquait sa doctrine partout où il se trouvait. Il profitait de toutes les circonstances pour ouvrir les yeux à ceux qui le suivaient, mais il est à remarquer que c'est surtout dans le Temple, particulièrement pendant les derniers jours de sa vie, qu'il enseigna. Il avait comme auditeurs ses disciples, les simples, les âmes de bonne volonté qui composaient la foule, et aussi les savants d'Israël : les scribes, les pharisiens, les docteurs de la loi.

B. Les temples de la nouvelle loi sont aussi le lieu où l'on enseigne. C'est au nom du Christ que les prêtres, qui continuent son œuvre, annoncent la vérité, éclairent les âmes et leur apprennent la route du salut. Cet enseignement divin est réservé aux petits d'abord qui entrent dans la vie et ne savent rien des vérités éternelles; il est donné ensuite à tous les fidèles sans distinction, qui trop souvent ont oublié ce qu'on leur avait appris jadis, et ne se préoccupent pas de venir combler les lacunes de leur éducation chrétienne.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Cet enseignement dans les églises se donne de trois façons : Aux petits, par l'enseignement du catéchisme; aux grandes personnes, par la prédication et la direction au saint tribunal de la pénitence. Cet enseignement est l'aliment de la foi. La diminution de la foi et, par suite, l'oubli des pratiques religieuses, sont la conséquence de l'ignorance énorme dans laquelle vivent

la plupart des chrétiens. Ils ont oublié leur catéchisme, s'ils l'ont jamais su; ils ne vont jamais au sermon ni au prône, et, s'ils se confessent, c'est très rarement, au premier prêtre venu, une veille de fête, lorsque l'encombrement oblige à faire vite.

B. Réformons en nous ce qui laisse à désirer sur cette question de la conservation de la foi par l'instruction religieuse, et soyons avides de la parole de Dieu.

*Résolution.* — Suivre les sermons, particulièrement pendant les stations de l'Avent, du Carême et du mois de Marie.



## X<sup>e</sup> DIMANCHE ap. LA PENTECOTE

### Parabole du pharisien et du publicain.

Dieu hait le présomptueux et le superbe. La prière qu'il exauce est celle qui part d'une âme droite et humble, ne mettant qu'en lui sa confiance.

**Texte du saint Evangile.** — Et à quelques-uns qui se confiaient en eux-mêmes comme étant justes, et méprisaient les autres, il dit encore cette parabole : Deux hommes montèrent au temple pour prier; l'un était pharisien, l'autre publicain. Le pharisien, debout, priait ainsi en lui-même : Mon Dieu, je vous rends grâces de ce que je ne suis pas comme les autres hommes, qui sont voleurs, injustes, adultères; ni même comme ce publicain. Je jeûne deux fois la semaine, je paye la dîme de tout ce que je possède. Et le publicain, se tenant éloigné, n'osait pas même lever les yeux au ciel; mais il se frappait la poitrine, disant : O Dieu, ayez pitié de moi qui suis un pécheur! Je vous le dis, celui-ci s'en retourna justifié dans sa maison, et l'autre non : car quiconque s'exalte sera humilié, et qui s'humilie sera exalté. (*Luc. XVIII, 9-14.*)

I<sup>er</sup> POINT

A. Il résulte, du texte même de cet évangile, que Dieu n'aime et n'exauce que les cœurs véritablement humbles. Les humbles ont toujours le sentiment de leur indignité personnelle. Loin de se louer des progrès qu'ils ont pu faire dans le bien, ils déplorent d'avancer aussi lentement, ne perdent pas de vue les fautes qu'ils ont commises dans leur vie passée, et tremblent à la pensée qu'ils ont à les expier, et que, peut-être, ils n'en auront pas le temps.

B. De même que l'homme se refuse à secourir un misérable dont la pauvreté se drape dans un insupportable orgueil, de même Dieu n'écoute volontiers que la prière de celui qui est humble.

II<sup>e</sup> POINT

A. Dans cette parabole, Jésus condamne aussi les pratiques religieuses qui ne sont qu'extérieures, sont filles de la vaine gloire et servent de masque à l'hypocrite, dont le cœur pense au mal alors que son attitude tend à laisser croire qu'il ne songe qu'à Dieu et au bien.

B. S'il faut éviter le respect humain, il faut aussi s'abstenir dans la prière et la manifestation de notre foi de tout ce qui sent l'ostentation. C'est pour Dieu qu'il faut prier et non pour les hommes; qui recherche leur admiration et leurs louanges sera un jour humilié.

*Résolution.* — Se souvenir de sa bassesse lorsqu'on va se livrer à la prière.

LUNDI — X<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

## La présomption.

La présomption naît de la vaine gloire ou de l'orgueil, suivant qu'on s'appuie sur sa propre vertu ou sur une appréciation désordonnée de la miséricorde et de la puissance de Dieu.

I<sup>er</sup> POINT

A. Il est dit dans le texte de l'évangile du X<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte que Notre-Seigneur donna la parabole du pharisien et du publicain à ceux qui se confiaient en eux-mêmes comme étant justes. Cette confiance en soi est la présomption. Il y a deux sortes de présomption; celle qui fait qu'on s'appuie sur sa propre vertu naît de la vaine gloire; elle pousse les hommes à entreprendre des choses au-dessus de leurs forces.

B. Quelqu'un, en effet, qui est tourmenté du désir de la gloire, est porté, par là même, à essayer de parvenir à celle que ses moyens ne peuvent pas lui procurer, c'est-à-dire à ce qui est extraordinaire et nouveau, et, par suite, excite fortement l'admiration. Cette présomption est une fille de la vaine gloire, ce n'est pas d'elle qu'étaient entachés ceux auxquels le Sauveur proposa sa parabole.

II<sup>e</sup> POINT

A. L'autre présomption est celle qui s'appuie d'une manière désordonnée sur la miséricorde et la puissance de Dieu. Elle fait qu'on espère obtenir la gloire et les récompenses de Dieu sans efforts

perpétuels, sans regret de ses fautes passées, parce qu'on a de soi une idée tellement avantageuse, qu'on se persuade que Dieu ne peut moins faire que d'être charmé de tant de vertu, et que, dans sa puissance et sa miséricorde, il se contentera de ce qui est, sans exiger davantage, pour donner au ciel une des premières places.

B. Cette présomption est fille de l'orgueil. Elle était dans le cœur du pharisien qui énumérait ses vertus sans songer à ses défauts. Elle a une sœur, qui est constituée par une espérance fausse, exagérée, de la miséricorde de Dieu, en ce sens qu'elle fait croire au pécheur que Dieu le sauvera sans qu'il l'ait mérité, et lui pardonnera, bien qu'il ne se soit pas repenti, parce qu'il est trop miséricordieux pour faire autrement. Cette dernière présomption cause la perte d'une foule d'âmes.

*Résolution.* — Ne présumer jamais de la bonté de Dieu. S'il est bon, il est aussi la justice même.

---

## MARDI — X<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Une forme particulière de l'orgueil.

C'est une forme particulière de l'orgueil que de mépriser les autres en ayant la prétention d'être seul à avoir ce que l'on a.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Saint Grégoire a analysé l'orgueil avec un soin particulier. C'est sur son autorité que s'appuie saint Thomas, pour démontrer qu'il y a quatre

formes de l'orgueil. La première fait qu'on estime, comme venant de soi, le bien que l'on a. La seconde tend à faire croire que si on l'a reçu d'en haut, c'est en considération de ses mérites. La troisième consiste à se vanter de ce qu'on n'a pas, et la quatrième et dernière, à mépriser les autres et à désirer paraître avoir seul ce qu'on a.

B. C'est cette dernière forme d'orgueil qui existait dans le pharisien de l'Évangile. D'ailleurs, saint Grégoire appuie chaque partie de sa division sur un passage de la Sainte Écriture. Il cite d'abord ces paroles de saint Paul (*I Cor. iv*) : « Qu'as-tu que tu n'aies reçu ? » Puis cette autre (*Ephes. ii*) : « C'est un don de Dieu qui ne vient point des œuvres, et dont on ne doit pas se glorifier. » Pour la troisième forme d'orgueil, il cite cette parole de Jérémie (*xlvi*) : « Je connais son arrogance, et je sais qu'il n'a pas la vertu dont il se vante. » Enfin, pour la dernière forme, il rappelle la parole du pharisien, disant : « Je ne suis pas comme ce publicain », quoique le publicain valût mieux que lui. Tout homme est orgueilleux. Quelle est la forme de notre orgueil ? Cherchons-la pour mieux le vaincre.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Saint Bernard affirme qu'il y a douze degrés dans l'orgueil, opposés à douze degrés d'humilité. Le premier est la curiosité, qui fait regarder partout ; le second est la légèreté d'esprit, qui produit le verbiage ; le troisième est la joie inepte et le



rire bruyant; le quatrième est la jactance; le cinquième la singularité dans la conduite; le sixième est l'arrogance; le septième est la présomption; le huitième est de vouloir défendre et atténuer ses fautes; le neuvième l'hypocrisie; le dixième la rébellion; le onzième l'amour déréglé de la liberté; le douzième l'habitude de pécher, qui implique le mépris de Dieu.

B. Nouvel examen à faire, avec le désir d'arriver à se bien connaître.

*Résolution.* — Pratiquer fidèlement l'humilité.



## MERCREDI — X<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Excellence de l'humilité.

La charité l'emporte sur toutes les vertus, selon cette parole de saint Paul : « Sur toutes choses, ayez la charité »; mais après les vertus théologiques, les vertus intellectuelles et la justice légale, l'humilité est la vertu la plus excellente.

#### 1<sup>er</sup> POINT

A. Ce qui constitue la bonté des actes humains qu'on nomme habitudes vertueuses, c'est qu'ils sont conformes à l'ordre exigé par toute raison droite. Quant à l'ordre, il s'établit d'après la fin vers laquelle on tend. C'est pour ce motif que les vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité, qui ont pour objet la fin dernière de l'homme, c'est-à-dire la possession de Dieu, sont les premières de toutes.

B. Il y a dans l'homme une tendance à posséder ce qu'il croit être bon, agréable; en langage théologique, cette tendance se nomme appétit. La raison doit diriger, régler l'appétit, pour qu'il reste dans l'ordre et ne désire pas ce qui est défendu par la loi de Dieu. Ce règlement aidant l'homme à atteindre sa fin. est l'objet général de la justice, surtout de la justice légale. C'est ainsi qu'on dit avec raison qu'il est juste que l'homme évite la luxure. parce que, s'il s'y laissait entraîner, il violerait la loi de Dieu et se détournerait de sa fin. Or, l'humilité donne une soumission universelle pour tout ce que l'ordre exige; aussi prend-elle rang après les vertus théologiques et la justice légale, mais elle l'emporte sur les autres vertus.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Bien que n'étant pas supérieure à la justice, l'humilité, cependant, est préférable à la justice qui est accompagnée d'orgueil, laquelle cesse par là même d'être une vertu. Le péché, au contraire, est remis par l'humilité. Aussi Notre-Seigneur dit-il du publicain qu'il revint chez lui justifié par le mérite de l'humilité.

B. Notre-Seigneur nous a recommandé l'humilité, parce qu'elle détruit le principal obstacle qui s'oppose à notre salut, l'amour des grandeurs du monde. Il s'est fait lui-même humble et petit au milieu de ses créatures, lui qui dominait tout par sa grandeur. Il s'était fait petit pour opérer

notre rédemption, dont l'implacable adversaire, Satan, qui avait été créé avant toutes choses, s'était perdu lui-même en voulant s'élever au-dessus de tout.

*Résolution.* — Méditer souvent cette parole de Notre-Seigneur : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. »



## JEUDI — X<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### La jactance et sa gravité.

Celui qui se vante au delà de son mérite tombe dans la jactance. Suivant les circonstances, elle est un péché grave. Il en fut ainsi de la jactance du pharisien.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. La jactance désigne proprement l'action de s'élever par la parole. Cela se produit de deux façons. D'abord, l'homme peut dire des choses qui ne sont pas au-dessus de ce qu'il est en lui-même, mais de ce que les autres pensent de sa personne. C'est ce que voulait éviter saint Paul, lorsqu'il écrivait : « Je m'abstiens de me louer, de peur que quelqu'un ne m'estime au-dessus de ce qu'il voit en moi. »

B. Ensuite, l'homme peut s'élever de la seconde manière lorsqu'il dit de lui des choses qui sont au-dessus de ce qu'il est réellement en lui-même, qui, par conséquent, dépassent son mérite, et, comme on doit juger des actes plutôt parce qu'ils

sont en soi que parce qu'ils sont dans l'opinion des hommes, la jactance désigne donc plus proprement l'action de se louer au delà de sa juste valeur.

## II<sup>e</sup> POINT

A. La jactance est une faute grave, lorsqu'elle est contraire à la charité. C'est ce qui arriva pour le pharisien, qui, non content de se vanter et de s'exalter dans sa prétendue prière, versait le mépris et l'outrage sur le pauvre publicain. En commentant ce passage, saint Jean Chrysostome laisse éclater son indignation : « Tu crois donc, pécheur bouffi d'orgueil, dit-il, que nul n'égale ta justice sur la terre ! Je ne suis pas, dis-tu, comme les autres hommes ! Sont-ils donc tous voleurs, injustes, adultères ; ont-ils tous commis les plus grands crimes ? Tous, excepté toi, ô pharisien hypocrite ? Si ton esprit n'était pas aveuglé par l'orgueil, tu dirais : Je ne suis pas comme quelques hommes, et non comme les autres hommes. »

B. Dieu nous préserve de tomber dans un péché de ce genre. La meilleure manière de l'éviter est d'imiter saint Paul et de ne se pas louer, même de ce qu'on a de bon en soi. C'est Dieu qui nous juge, et nous ne valons réellement que ce que nous valons devant lui.

*Résolution.* — Ne jamais parler de soi.



VENDREDI — X<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

## Du jeûne.

Le pharisien s'enorgueillissait de ce qu'il jeûnait deux fois la semaine, ce que ne faisait pas Notre-Seigneur lui-même. Sans doute, le jeûne est excellent, utile, mais il n'appartient pas par lui-même au salut.

I<sup>er</sup> POINT

A. Notre-Seigneur a jeûné et mené la vie contemplative dans le désert, avant de se livrer à l'apostolat, pour nous montrer ce que nous devons faire nous-mêmes quand nous voulons entreprendre une grande chose dans laquelle il peut y avoir à affronter certains dangers. Il n'avait pas besoin du jeûne comme bouclier contre les assauts de la chair et du démon, et cependant il a jeûné! Nous devons donc le faire nous-mêmes, mais pas comme le faisait le pharisien, qui s'appuyait sur son double jeûne par semaine pour compter sur le ciel. Il y a des gens qui, tout en jeûnant, se sont damnés parce qu'ils ne pratiquaient pas les autres préceptes.

B. Le jeûne est ordonné; il est excellent, utile, mais il n'appartient pas par lui-même au salut. Notre-Seigneur a donné dans sa vie l'exemple de la perfection dans toutes les choses qui appartiennent par elles-mêmes au salut; or, ce n'est pas le cas de l'abstinence dans le boire et le manger, puisqu'il est dit dans le saint Évangile (*Matth.* XI, 19): « Le Fils de l'homme est venu, mangeant

et buvant. » Aussi saint Paul a-t-il dit dans son épître aux Romains (xiv, 17) : « Le royaume de Dieu ne consiste ni dans le boire ni dans le manger. » L'erreur du pharisien était de croire que, pourvu qu'il eût jeûné, il n'avait pas à se préoccuper du reste. Le principal, l'essentiel est d'avoir la charité, après quoi, si on le peut et si on a besoin, on jeûne autant de fois qu'on le pourra ou qu'on le voudra.

## II<sup>e</sup> POINT

A. S'il fallait jeûner pour être sauvé, que d'âmes unies à des corps débiles auxquels le jeûne est impossible se perdraient ! Le précepte ordonne la pénitence ; l'Église indique le jeûne comme la meilleure, mais elle admet des substitutions de mortifications, ce qui démontre bien que le jeûne n'est pas essentiel au salut.

B. Du reste, on lit dans saint Augustin : « Les saints apôtres avaient bien compris que le royaume de Dieu ne consiste ni dans le boire ni dans le manger, mais plutôt dans le courage à tout souffrir, eux qui ne se laissent ni enorgueillir par l'abondance ni abattre par la pauvreté. »

Lorsque l'état de santé ne permet pas le jeûne ordonné par l'Église, on le remplace par la prière, l'aumône, la mortification des yeux, du goût, de l'imagination, en veillant avec soin sur toutes ses paroles, ses pensées et ses actions, en se soumettant docilement à la direction de son confesseur.

*Résolution.* — S'efforcer d'imiter les apôtres.

SAMEDI — X<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTEÉlévation promise  
en récompense de l'humilité.

L'élévation est promise en récompense à l'humilité, non qu'elle soit la seule vertu qui en rende digne, mais parce que son objet propre est de mépriser les grandeurs de la terre. Cette élévation est toute spirituelle.

I<sup>er</sup> POINT

A. Le propre de l'humilité est de mépriser les grandeurs de la terre, d'avoir de soi une opinion sérieusement fondée, et, par conséquent, de se mépriser en raison directe du mal et des misères qu'on trouve en soi. Cet abaissement volontaire est à la fois intérieur et extérieur : intérieur, par le jugement qu'on se rend de soi ; extérieur, par l'attitude modeste qui en résulte. Cet abaissement plaît à Dieu qui hait l'orgueil ; il aura comme récompense l'élévation.

B. Aussi, saint Augustin dit-il dans son traité *de la Pénitence* : « Celui qui s'humilie ne sera pas toujours abaissé, puisque Dieu a promis de l'élever, mais ne croyez pas qu'il donne une grandeur terrestre, et que des yeux humains puissent contempler. » Ce n'est pas, en effet, ici-bas que les humbles seront élevés, du moins, de leur vivant. Dieu permet, en effet, qu'ils le soient quelquefois après leur mort.

II<sup>e</sup> POINT

A. La vie des saints nous fournit de nombreux exemples de cette vérité. Qui fut plus humble

dans sa vie terrestre que le pauvre Joseph-Benoît Labre? Il était regardé comme le plus pauvre des hommes, le plus oublié, le plus méprisé; puis un jour l'Église a proclamé que sa vie si misérable, sa pauvreté volontaire, avaient été une protestation contre le luxe et le dévergondage de son époque, et une réparation des fautes de ses contemporains; elle a déclaré ses vertus héroïques et l'a placé sur les autels.

B. Mais qu'est cette élévation en comparaison de celle dont ce pauvre si humble jouit dans la gloire du ciel? Les biens du ciel sont promis à ceux qui méprisent les biens de la terre; les trésors du ciel à ceux qui abandonnent les trésors de la terre; les joies du paradis à ceux qui méprisent les joies de ce monde; la gloire céleste aux humbles qui ont méprisé les grandeurs terrestres.

*Résolution.* — Se proposer d'être humble, non pour acquérir la gloire, mais uniquement pour plaire à Dieu.



## XI<sup>e</sup> DIMANCHE ap. LA PENTECOTE

### Guérison d'un sourd-muet.

Le sourd-muet de l'Évangile est l'image des âmes privées de la foi et de la grâce. La façon dont le Sauveur guérit le malheureux nous indique comment il faut faire pour ramener des âmes à Dieu et y revenir soi-même.

Texte du saint Évangile. — Des confins de Tyr, Jésus retourna par Sidon vers la mer de Galilée, en traversant le milieu de la Décapole. On lui amena un sourd-muet, en le priant de lui imposer les mains. Et Jésus, le tirant à part, hors de la foule, lui mit les doigts dans les oreilles



et lui toucha la langue de sa salive. Et, levant les yeux au ciel, il soupira et dit : Ephphéta, c'est-à-dire ouvrez-vous. Et aussitôt les oreilles s'ouvrirent, et le lien de sa langue se rompit, et il parlait distinctement. Et il leur défendit d'en rien dire à personne. Mais plus il le leur défendait, plus ils le publiaient, et plus ils disaient, saisis d'admiration : Il a bien fait toutes choses ; il a fait entendre les sourds et parler les muets. (*Marc. vii, 34-37.*)

### 1<sup>er</sup> POINT

A. La première chose que fait Notre-Seigneur lorsqu'il veut guérir le sourd-muet dont parle cet évangile, c'est de le conduire à l'écart, hors de la foule. Les maladies de l'âme, bien plus encore que celles du corps, ne peuvent se guérir au milieu du bruit et de la fréquentation intime du monde. C'est ainsi que si nous voulons opérer, en nous ou chez les autres, un retour à Dieu, une conversion quelconque du mal au bien ou du bien au mieux, nous commençons par nous mettre dans le recueillement par une retraite qui nous séparera du reste des hommes, ou tout au moins de ceux qui ont les habitudes et les idées du monde.

B. Notre-Seigneur met son doigt dans l'oreille du sourd. Ce doigt, dit saint Grégoire, en commentant ce passage, ce doigt figure l'Esprit-Saint qui va venir dissiper les obscurités de l'esprit humain, oblitéré par le péché. De même, une fois dans le silence, nous invoquons le Saint-Esprit, lui demandant ses lumières et surtout ses dons pour nous aider dans le travail de notre conversion.

II<sup>e</sup> POINT

A. La salive du Sauveur, dit encore saint Grégoire, représente la sagesse; et le muet, impuissant jusque-là pour la confession et la louange, va parler sous sa direction.

B. Pour nous prouver que dans ce miracle le sourd-muet représente non un homme isolé, mais l'humanité entière, l'Eglise a voulu que les rites du baptême de chacun de ses enfants reproduisissent les circonstances de la guérison du sourd-muet. Le prêtre met dans la bouche de l'enfant le sel de la sagesse, et, touchant ses oreilles, dit, comme Notre-Seigneur : « Ephphéta ! — Ouvrez-vous. »

*Résolution.* — Avant de rien faire de grave, demander toujours à l'Esprit-Saint ses lumières et à Notre-Seigneur sa sagesse.

LUNDI — XI<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTEFaçon dont Notre-Seigneur  
guérit le sourd-muet.

Notre-Seigneur, qui eût pu guérir les malades par un seul acte de volonté, les a souvent touchés pour montrer quelle était aussi la puissance de sa chair sacrée.

I<sup>er</sup> POINT

A. On s'est demandé comment Notre-Seigneur, avec sa toute-puissance, qui lui permettait de guérir les infirmes par un seul acte de sa volonté,

s'astreignit à toucher les oreilles et la langue du sourd-muet pour lui rendre la santé. Saint Thomas répond à cette question : « Le Christ, dit-il, était venu sauver le monde par sa vertu divine et par son Incarnation ; voilà pourquoi, dans la guérison des infirmes, il ne se contentait pas souvent d'user de sa puissance divine, en opérant les guérisons par sa seule autorité, mais il y employait aussi le ministère de son humanité sainte. »

B. Saint Cyrille, s'occupant de la même question, dit aussi : « Quoiqu'il eût pu, comme Dieu, chasser toutes les maladies par sa seule parole, il veut toucher les malades, pour nous montrer que sa chair renfermait aussi un remède efficace. »

## II<sup>e</sup> POINT

A. Lorsque nous demandons à Dieu, par Notre-Seigneur, de nous convertir, ne nous bornons pas à prier, mais rapprochons-nous de cette humanité sainte du Christ, qui peut encore faire des miracles aujourd'hui comme elle en faisait jadis, et allons la chercher là où elle se tient à notre portée, dans la sainte communion.

B. Il est certain que c'est seulement par la communion fréquente que peuvent se guérir certaines maladies de l'âme qui, d'ailleurs, humainement parlant, semblent incurables. N'hésitons donc pas à recourir à ce souverain remède si nous en avons besoin.

*Résolution.* — Faire souvent la sainte communion, surtout lorsque nous sommes éprouvés par la tentation.

MARDI — XI<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

## Cause de tous nos maux.

Tous nos maux sont la conséquence du péché originel et quelquefois aussi du péché actuel. Ils sont un châtement pour les uns, un avertissement pour les autres et procurent la gloire de Dieu.

I<sup>er</sup> POINT

A. Notre-Seigneur, avant de guérir le sourd-muet, soupira. Ce soupir, que signale le saint Evangile, était la manifestation de la tristesse qu'éprouvait le Sauveur en constatant une fois de plus en quel état la faute originelle a mis l'humanité. Nos maux, en effet, sont la conséquence du péché de notre premier père.

B. La peine principale du péché originel, dit saint Thomas, consiste en ce que la nature humaine, destituée de la justice primordiale, est abandonnée sans secours à elle-même; puis, la peine conséquente du même péché comprend tous les maux, toutes les infirmités qui ont résulté du délaissement et de la détérioration de la nature. Les infirmités ne sont pas égales en tous, elles dépendent de la différence des tempéraments et de la diversité de la nature laissée à elle-même.

II<sup>e</sup> POINT

A. Mais la tristesse de Notre-Seigneur venait plus encore du lamentable état dans lequel il savait être les âmes que des infirmités corporelles, conséquences du péché. L'orgueil, la luxure,

l'avarice, les haines, avaient ravagé ces âmes qu'il voulait sauver. Il déplorait l'état dans lequel elles se trouvaient. Aussi, en guérissant les corps, il entendait bien aller jusqu'aux âmes et les purifier de leurs souillures.

B. Quand nous souffrons, soit dans notre corps, soit de la perte de biens matériels, Dieu le permet pour le bien de notre âme, car alors nos souffrances ou nos pertes sont ordonnées par la Providence à notre salut ou à celui de ceux qui, en les voyant, en reçoivent un avertissement salutaire. Il en résulte toujours, en outre, de la gloire pour Dieu.

*Résolution.* — Lorsque nous souffrons, au lieu de nous plaindre, acceptons la douleur comme une expiation de nos fautes.



## MERCREDI — XI<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Silence recommandé au sourd-muet guéri

L'ordre donné par Notre-Seigneur au sourd-muet de ne pas divulguer le miracle dont il venait d'être l'objet avait pour but de donner un exemple à imiter par tous ceux qui reçoivent de Dieu le don de faire de grandes choses.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Sur cette question du silence ordonné par Notre-Seigneur au sourd-muet guéri, saint Thomas, répondant à une objection ainsi formulée : Notre-Seigneur n'a pas pu exécuter toujours ce qu'il aurait voulu, puisqu'il voulait qu'on tût ses mi-

racles et qu'ils furent divulgués, cite un passage du livre de saint Grégoire *sur la morale* : « Quand le Seigneur défend de publier ses prodiges, il donne l'exemple à ses disciples, pour leur apprendre à cacher leurs vertus, bien qu'en dépit d'eux-mêmes elles viennent à être connues pour servir de leçon aux autres. »

B. Le même saint Grégoire, commentant la parole de Job : « J'ai été l'œil de l'aveugle, le pied du boiteux », dit : « Que ces merveilles et ces vertus soient cachées avec soin et ne se manifestent que par nécessité. Le secret gardé par l'humilité sera sa sauvegarde; l'utilité du prochain peut seule nous autoriser à le trahir. »

## II<sup>e</sup> POINT

A. C'est conformément à cette dernière pensée qu'il faut entendre la parole du Sauveur : « Que votre lumière brille devant les hommes, de telle sorte qu'en voyant vos bonnes œuvres ils glorifient votre Père qui est dans les cieux. » L'ordre donné par Notre-Seigneur au sourd-muet exprimait sans aucun doute une volonté, mais uniquement la volonté de fuir la gloire humaine. Notre-Seigneur dit dans une autre circonstance (*Joan.* VIII, 50) : « Je ne cherche pas ma propre gloire. »

B. Il y avait donc en lui une double volonté : la volonté humaine, qui voulait le silence pour les raisons déjà indiquées, et la volonté divine, qui voulait que le miracle fût rendu public à raison du bien qui devait en résulter. Ne parlons

donc jamais du bien que nous avons pu faire, à moins que sa divulgation ne soit destinée à inciter les autres à nous imiter, et, dans ce cas, renvoyons à Dieu toute la gloire des œuvres accomplies.

*Résolution.* — Eviter avec soin de parler de soi.

---

## JEUDI — XI<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### La reconnaissance.

Notre-Seigneur, en disant au sourd-muet guéri de ne pas parler de la grâce qu'il venait de recevoir, ne lui imposa pas un précepte divin. Le miracle parla, poussé par la reconnaissance, qui est une vertu qui se rattache à la justice.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Quand Notre-Seigneur défendit au sourd-muet de divulguer sa guérison, il n'avait pas l'intention de donner au silence qu'il demandait la valeur d'un précepte. Aussi, le miraculé ne commit-il aucun péché en racontant ce qui lui était arrivé. En parlant, il obéissait, au contraire, au sentiment de la reconnaissance. Les païens, qui ignoraient la charité et l'humilité, savaient ce que c'est que la reconnaissance, et ils la pratiquaient en tant que vertu naturelle. Cicéron, dans sa *Rhétorique*, la définit : « Une vertu qui renferme la volonté de compenser les témoignages d'amitié et les bienfaits reçus. » Saint Thomas la définit : « Une vertu qui paye la dette de reconnaissance aux bienfaiteurs. »

B. De même que la piété par excellence est la religion, de même la reconnaissance, portée à son dernier terme de perfection, est aussi la religion en tant qu'elle se manifeste par des actions de grâces rendues à Dieu pour le remercier de ses bienfaits. Quand les témoignages de reconnaissance sont commandés par un devoir strict, impérieux, ils sont tout simplement des actes de justice. Dans le cas contraire, ils sont une preuve très touchante de gratitude.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Rien n'est repoussant comme l'ingratitude. Les hommes les plus pervers ne peuvent s'empêcher de la condamner, lorsqu'ils la constatent. Si ce défaut est révoltant quand il se manifeste vis-à-vis d'un homme, à combien plus forte raison l'est-il quand il s'adresse à Dieu. Et cependant, l'oubli des bienfaits est un acte bien humain ! On sait demander, supplier, intriguer pour obtenir ce que l'on souhaite ; on oublie très facilement de remercier, quand on a reçu satisfaction.

B. N'agissons pas ainsi vis-à-vis de Dieu ; sans lui, nous ne serions pas ; c'est sa Providence qui veille sur nous, c'est sa miséricorde qui nous pardonne, c'est sa bonté qui exauce nos prières. Remercions-le ; comme le sourd-muet, proclamons ses bienfaits, ne soyons pas des ingrats.

*Résolution.* — Ne pas négliger, dans la prière, la forme de l'action de grâces.



VENDREDI — XI<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

## Degrés de la reconnaissance.

Il y a trois degrés de reconnaissance. Vis-à-vis de Dieu, la reconnaissance du pécheur pardonné doit être plus grande que celle du juste qui persévère.

I<sup>er</sup> POINT

A. La reconnaissance renferme trois degrés. Le premier se trouve dans le cœur; c'est le sentiment qui aime et reconnaît le bienfait; c'est l'affection qui se félicite de l'avoir reçu; c'est, d'après la définition de Cicéron, la vertu qui a la volonté de le compenser. Le second degré consiste dans la manifestation de ce sentiment. Il exalte la munificence et la générosité du bienfaiteur; il célèbre sa louange et sa gloire.

B. Enfin, le troisième degré réalise ces paroles par des actes; il compense le bienfait reçu, rendant affection pour affection, don pour don, bien pour bien. Il n'est pas toujours possible d'atteindre le troisième degré de la reconnaissance intégralement, mais si la pauvreté, quand il s'agit de reconnaître un bienfait humain, ou la misère de notre nature, quand il s'agit d'un bienfait de Dieu, ne nous permettent pas de rendre don pour don, tout le monde peut du moins réaliser les deux premiers degrés et aussi une partie du troisième, en rendant affection pour affection. Agissons-nous ainsi vis-à-vis de Dieu?

II<sup>e</sup> POINT

A. Les pécheurs, en particulier, lorsqu'ils ont été ramenés au bien, lorsque leurs crimes ont été pardonnés, doivent à Dieu une reconnaissance particulière. En effet, le péché les avait détournés de leur fin; le péché devait occasionner leur éternel malheur par la privation de Dieu et les tortures de l'enfer, et Dieu, en leur envoyant la grâce qui les a convertis, les a remis dans la voie droite qui doit, s'ils y persévèrent, les conduire au ciel. Quelle serait leur ingratitude s'ils n'adressaient pas à Dieu de perpétuelles actions de grâces?

B. On peut dire en toute vérité, lorsqu'on considère la grâce de la conversion, que le pécheur, ramené et pardonné, doit à Dieu plus de reconnaissance que le juste qui persévère, car Dieu lui a donné plus gratuitement qu'il n'a donné au juste; en effet, ce coupable méritait une peine et Dieu lui accorde la grâce!

Lorsqu'un pécheur revient de très loin, était par exemple un persécuteur ou un apostat, sa reconnaissance se manifeste sans cesse, car il sait le chemin que Dieu lui a fait parcourir pour revenir au bien; mais quand une âme n'a commis que des péchés mortels ordinaires, elle oublie trop facilement que son péché, comme celui des grands criminels, lui avait valu l'enfer, et manque souvent de reconnaissance.

*Résolution.* — Méditer souvent cette parole de l'Évangile: « Celui à qui on remet plus aime plus. » (Luc. VII, 47.)

SAMEDI — XI<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

## Nécessité de prier les uns pour les autres.

C'est à la demande des compatriotes du sourd-muet que le Sauveur le guérit. Il faut avoir pitié du prochain et prier pour lui, la charité l'exige.

I<sup>er</sup> POINT

A. Remarquons, en terminant la méditation de la guérison du sourd-muet, que Notre-Seigneur le guérit à la demande de ceux qui l'accompagnaient. Ceci nous rappelle un grand devoir, celui qui consiste à prier les uns pour les autres. L'accomplissons-nous fidèlement?

B. Il faut demander à Dieu ce qu'on doit désirer. Or, nous devons désirer le bien, non seulement pour nous, mais aussi pour les autres; cela rentre dans l'idée même de la dilection que nous devons à nos frères. Comme l'enseignait saint Jean Chrysostome : « La nécessité nous oblige à prier pour nous, et la charité nous invite à prier pour les autres. Mais la prière la plus agréable à Dieu n'est pas celle que la nécessité lui adresse, mais celle que lui présente la charité. »

II<sup>e</sup> POINT

A. Remarquons à ce propos que, dans l'Oraison dominicale, Notre-Seigneur ne nous a pas appris à dire : Mon Père....., donnez-moi....., mais bien : *Notre Père....., donnez-nous*. Le Maître de l'unité,

celui qui a réuni les cœurs, nous montre par là qu'il ne veut pas que nous priions séparément et pour nous seulement.

B. Il peut arriver que la prière même très fervente faite pour les autres ne soit pas exaucée, et que Dieu n'accorde pas ce qui cependant semblait être nécessaire au salut de celui pour qui l'on priait. Cela tient à ce que des obstacles existent dans l'âme de celui dont on demandait le bien, lesquels empêchent l'accomplissement de nos pieux désirs. Mais, dans ce cas, si la prière est inefficace, elle est méritoire pour celui qui la formulait.

*Résolution.* — Prier tous les jours pour le prochain.



## XII<sup>e</sup> DIMANCHE ap. LA PENTECOTE

### Parabole du bon Samaritain.

La charité envers Dieu et envers le prochain constitue le grand précepte chrétien. Nous devons aimer Dieu, et, à cause de lui, nous aimer les uns les autres sans acception de personnes.

Texte du saint Evangile. — Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez ! car je vous assure que beaucoup de prophètes et de rois ont désiré voir ce que vous voyez et ne l'ont pas vu ; et entendre ce que vous entendez, et ne l'ont pas entendu. Sur cela, un docteur de la loi se leva, à dessein de le sonder : Maître, dit-il, que ferai-je pour posséder la vie éternelle ? Jésus lui répondit : Qu'y a-t-il d'écrit dans la loi ? Que lisez-vous ? Il repartit : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces et de tout votre esprit, et votre prochain comme vous-même. Vous avez

bien répondu, lui dit Jésus, faites cela et vous vivrez. Mais lui, voulant se faire passer pour un homme de bien, dit à Jésus : Et qui est mon prochain ? Sur quoi, Jésus prenant la parole : Un homme, dit-il, qui allait de Jérusalem à Jéricho, tomba entre les mains des voleurs, qui le dépouillèrent, et, après l'avoir chargé de coups, le laissèrent à demi mort. Il arriva par hasard qu'un prêtre tenait le même chemin ; il vit cet homme et passa outre ; de même un lévite étant près de là, et, l'ayant vu, passa aussi ; mais un Samaritain qui faisait voyage vint jusqu'à lui, et, le voyant, il fut touché de compassion. Il s'en approcha, banda ses plaies, et, après y avoir versé de l'huile et du vin, il le mit ensuite sur son cheval, le mena à une hôtellerie et prit soin de lui. Le jour suivant, il tira de sa bourse deux deniers d'argent, qu'il donna à l'hôte, en lui disant : Ayez soin de cet homme-là, et tout ce que vous avancerez par-dessus, je vous le rendrai à mon retour. Qui de ces trois vous semble avoir été le prochain de l'homme qui tomba entre les mains des voleurs ? C'est, répondit le docteur, celui qui l'a traité charitablement. Sur quoi, Jésus dit au docteur : Allez et faites la même chose. (*Luc. x, 23-37.*)

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Cet évangile nous rappelle quels sont les deux grands préceptes du christianisme : l'amour de Dieu et du prochain. Examinons-nous sur la question de savoir si nous les observons.

B. Nous voulons être fidèles à l'amour de Dieu, et nous nous y efforçons sans doute, mais pouvons-nous en dire autant de l'amour du prochain ? Ne sommes-nous pas portés à imiter le docteur de la loi, et à nous demander qui est notre prochain ?

#### II<sup>e</sup> POINT

A. Méditons la parabole ; les meilleurs, ou du moins ceux qui devraient l'être : un prêtre, un

lévite, passent sans secourir le pauvre blessé. C'est un Samaritain, un schismatique qui leur donne la leçon qu'ils méritent.....

B. Notre prochain n'est pas seulement le pauvre qui nous plaît, c'est l'humanité entière, nos amis, nos ennemis, les bons, les méchants. Nous devons aimer tous nos semblables.

*Résolution.* — Etre bon avec tout le monde.



## LUNDI — XII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Commandement d'aimer Dieu de tout notre cœur.

Dieu devant être aimé comme la fin dernière à laquelle toutes choses se rapportent, il a été convenable de nous faire un précepte de l'aimer de tout notre cœur.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Les préceptes ayant pour objet les actes vertueux, et cela uniquement, un acte n'est de précepte qu'autant qu'il est un acte de vertu. Or, un acte, pour être vertueux, doit non seulement s'appliquer à la matière voulue, mais encore il doit être environné des circonstances qui font qu'il est en rapport avec cette matière. Il s'ensuit que Dieu devant être aimé comme la fin dernière à laquelle *tout* doit se rapporter, le précepte de cet amour doit exprimer une sorte de totalité.

B. C'est pour cela qu'il nous est ordonné

d'aimer Dieu de *tout* notre cœur, de *toute* notre âme, de *toutes* nos forces. Le devoir d'aimer Dieu de tout notre cœur est d'autant plus rigoureux, que l'étendue de notre amour ne pourra jamais égaler la grandeur de son objet. Dieu est infini, et notre cœur est borné.

## II<sup>e</sup> POINT

A. On peut aimer Dieu de tout son cœur de deux manières : d'abord en acte, dans ce sens que notre cœur se porte actuellement et tout entier vers Dieu. Cet amour est la perfection du ciel. Secondement, d'un amour habituel, c'est-à-dire en nous portant habituellement vers Dieu, de façon que nous n'éprouvions dans notre cœur rien de contraire à l'amour de Dieu, et cet amour est la perfection de la terre.

B. Cette perfection n'exclut pas le péché véniel, car ce péché ne détruit pas l'habitude de la charité, mais en entrave seulement l'usage. Quand on veut atteindre la perfection par la pratique des conseils évangéliques, on arrive, en se détachant autant qu'on le peut des choses temporelles, même permises, à porter son cœur continuellement vers Dieu. Cet état tient le milieu entre la manière d'aimer Dieu comme on l'aimera au ciel, et la manière dont il est habituellement aimé sur la terre.

*Résolution.* — Formuler souvent l'acte d'amour de Dieu.



**MARDI — XII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE****Commandement d'aimer Dieu  
de toute notre âme et de toutes nos forces.**

Ce précepte se trouve diversement rapporté dans différents endroits de l'Écriture; il nous ordonne de diriger vers Dieu toutes nos intentions, de régler selon Dieu tous nos appétits, et de faire tous nos actes extérieurs selon sa volonté.

**I<sup>er</sup> POINT**

A. Notre-Seigneur l'a affirmé, il n'est pas venu abroger la loi, mais la compléter. Aussi, le précepte de la charité auquel il a donné plus d'extension, en déclarant qu'il fallait aimer Dieu et le prochain avec lui et à cause de lui, figurait-il déjà dans la loi mosaïque; il constituait le premier précepte du décalogue. Les Saintes Écritures le signalent à plusieurs reprises.

B. Les expressions employées pour désigner la façon dont nous devons aimer Dieu n'ont pas été prises au hasard. L'aimer de tout notre cœur veut dire que nous devons diriger vers lui toutes nos intentions. L'aimer de tout notre esprit veut dire que nous devons lui soumettre toute notre intelligence. L'aimer de toute notre âme signifie qu'il faut régler selon lui tous nos appétits. Enfin, l'aimer de toutes nos forces veut dire que tous nos actes extérieurs doivent être réglés conformément à la volonté divine. Est-ce ainsi que nous aimons Dieu? Sa grâce est indispensable pour arriver à ce degré d'amour, mais il ne la refuse jamais à qui la lui demande.



II<sup>e</sup> POINT

A. Cet amour de Dieu n'existera parfaitement que dans le ciel, car c'est là seulement que l'union complète de la créature avec le Créateur se réalisera, quand Dieu sera *tout en tous*, ainsi que l'écrit saint Paul aux Corinthiens (*I Cor. xv, 28*). Ici-bas, le précepte de l'amour de Dieu n'est donc accompli qu'imparfaitement.

B. Il importe, cependant, de se rappeler qu'on l'accomplit d'autant plus parfaitement sur la terre, qu'on s'approche davantage de la perfection divine en cherchant à l'imiter.

*Résolution.* — Faire des efforts pour tendre sans cesse vers la perfection.

~~~~~

**MERCREDI — XII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE**
**L'amour du prochain.**

En nous ordonnant d'aimer notre prochain comme nous-même, Dieu a voulu nous prescrire un amour saint, juste et vrai.

I<sup>er</sup> POINT

A. Le second précepte, aussi impérieux que le premier, ordonne que nous aimions notre prochain comme nous-même. Dans le précepte même se trouvent énoncés et le motif d'aimer et le mode de l'amour. Le motif d'aimer se trouve énoncé par le mot *prochain*. La raison, en effet, pour

laquelle nous devons aimer les autres par la charité, c'est qu'ils sont nos proches, faits comme nous à l'image de Dieu, aptes comme nous à jouir de la gloire.

B. Le mot *prochain* est quelquefois dans la Sainte Ecriture remplacé par un autre terme qui a un sens identique. En saint Jean (*I ep. iv*), le mot *prochain* est remplacé par le mot *frère*. Dans le *Lévitique*, c'est le mot *ami* qui exprime la même idée. Nous sommes, en effet, tous fils d'un même Père. Le mot *ami* du *Lévitique* ne veut pas implicitement dire que les *ennemis* sont exclus de la charité. C'est le contraire qui est vrai; notre charité doit s'étendre à tous les hommes, qui tous sont enfants de Dieu, et, par conséquent comme tels, nos frères et nos amis. Est-ce ainsi que nous pratiquons la charité ?

## II<sup>e</sup> POINT

A. Le mode de l'amour est renfermé dans cette autre expression : *comme vous-même*. Ce qui ne veut pas dire qu'on doit aimer le prochain autant que soi-même, mais d'un amour semblable, et cela sous un triple rapport. D'abord, par rapport à Dieu; de même qu'on doit s'aimer à cause de Dieu, dont on est l'œuvre, de même à cause de ce même Dieu, il faut aimer le prochain, ce qui constitue un amour saint, étant donné le motif qui l'inspire. En second lieu, par rapport à l'amour même et aux règles qui doivent le régir. Cet amour ne doit donc jamais faire condescendre

aux volontés du prochain pour le mal, comme nous devons nous-mêmes ne satisfaire notre propre volonté que pour le bien, et ainsi l'amour du prochain est juste.

B. Enfin, en troisième lieu, par rapport au motif de l'amour. On ne doit pas aimer son prochain pour sa propre utilité ou satisfaction, car alors c'est soi-même qu'on aimerait et non pas lui. Il faut l'aimer parce qu'on lui veut du bien comme on s'en veut à soi-même, et, de cette sorte, l'amour du prochain est vrai.

*Resolution.* — Se réformer en ce que nous avons de défectueux dans l'amour du prochain.



## JEUDI — XII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Leçon donnée par le Samaritain.

Notre-Seigneur, dans la parabole relative à l'amour du prochain, fait intervenir un Samaritain. Il voulait rappeler aux Juifs que tous les hommes sont frères, qu'ils soient amis ou adversaires.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Nous comprenons, sous le nom de prochain, tous nos semblables. Avant Jésus-Christ, il n'en était pas ainsi. Les Grecs et les Romains appelaient barbares tous ceux qui n'étaient pas de leur nation. Ils se supposaient d'une autre nature qu'eux. Les Juifs désignaient tous les païens sous le nom de Gentils et les regardaient avec dédain. Pour

eux, le prochain, c'était le Juif, le Juif seul, pratiquant la religion de Moïse.

B. Les pharisiens, subtilisant la loi, en étaient arrivés à dire que le prochain était uniquement l'ami, celui qui était de leur secte. Leurs dédains excluèrent tout le reste. Parmi les catholiques, il arrive trop souvent qu'en pratique on considère fort peu de gens comme faisant partie du prochain. Ceux qui oublient à ce point la loi du Christ feraient bien de méditer longuement la parabole du Samaritain.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Notre-Seigneur nous montre un prêtre, un lévite passant et ne s'occupant pas du pauvre blessé, Juif sans doute comme eux. Vient un Samaritain, c'est-à-dire un homme appartenant à une caste détestée des Juifs, un schismatique ne venant jamais adorer au Temple de Jérusalem ; c'est cet homme qui s'arrête et le soigne, considérant que ce malheureux qui est là est, en somme, son semblable, son prochain. Les pharisiens, en entendant le Seigneur, durent rougir. Que de chrétiens peuvent en faire autant !

B. Quel mérite avons-nous à secourir et à aimer ceux qui nous plaisent ou nous sont unis par la foi, les liens de la famille ou de la patrie ? Aucun. La vertu commence là où la nature doit se faire violence pour observer la loi.

*Résolution.* — Prier pour ses ennemis et ses adversaires.

**VENDREDI — XII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE****Plaies causées par le péché à notre nature.**

Dans la parabole du Samaritain, les blessures faites par les bandits de la route de Jéricho figuraient les plaies que le péché a causées à notre nature. L'huile et le vin versés sur le corps meurtri du blessé figuraient les sacrements de la nouvelle loi, qui sont le remède au péché.

**I<sup>er</sup> POINT**

A. Le blessé secouru par le bon Samaritain est l'image de l'âme détériorée par le péché. Saint Thomas nous dit que le péché a fait à notre nature quatre grandes plaies. Il y a, en effet, dans l'âme, quatre facultés qui peuvent être désordonnées dans leurs rapports avec la vertu, et ce désordre s'appelle la blessure du péché. Ces blessures sont : l'ignorance, qui atteint l'intelligence; la malice, qui corrompt la volonté; la dégénérescence de la puissance, qui atrophie nos forces, et la concupiscence, qui dérègle nos désirs.

B. La justice, qui existait dans l'homme avant le péché, soumettait les facultés inférieures de l'âme à la raison, et la raison à Dieu. La faute d'Adam a détruit la justice primitive, et en même temps troublé l'ordre établi par Dieu dans l'âme humaine. Quand la raison est désordonnée dans ses rapports avec le vrai, c'est la plaie de l'ignorance; quand la volonté est désordonnée dans ses rapports avec le bien, c'est la plaie de la malice; quand le pouvoir d'agir est désordonné dans ses

rappports avec ce qui est difficile à faire, c'est la plaie de l'infirmité; enfin, quand les désirs sont désordonnés dans leurs rappports avec ce qui est délectable, c'est la plaie de la concupiscence. Que de douleurs causées dans l'âme par ces quatre blessures!

## II<sup>e</sup> POINT

A. Notre-Seigneur Jésus-Christ a institué les sacrements, signes sensibles de la grâce, pour nous venir en aide, panser nos blessures et nous aider à retrouver l'amitié de Dieu perdue, et, avec elle, la paix que donne l'ordre rétabli entre nos facultés et la vertu. L'huile et le vin qui furent versés sur les blessures de l'homme secouru par le bon Samaritain nous figurent les sacrements de la loi nouvelle. L'huile et le vin sont la matière ou une partie de la matière de plusieurs sacrements : la Confirmation, l'Eucharistie, l'Extrême-Onction et l'Ordre.

B. Ces sacrements rendent à l'âme les biens qu'elle avait perdus, lui donnent l'habitude de la vertu; deux d'entre eux lui impriment un caractère ineffaçable.

Ces deux sacrements et le Baptême ne se reçoivent qu'une fois; mais la Pénitence et l'Eucharistie sont plus spécialement destinées à remédier à la faiblesse humaine si difficilement guérissable : ils réparent les désastres qu'elle cause et finissent par la vaincre.

*Résolution.* — S'approcher souvent des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

**SAMEDI — XII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE****Perfection dans l'amour du prochain.**

Les préceptes que nous avons reçus de Dieu et de l'Eglise nous obligent de telle sorte que, si nous ne les observions pas, nous ferions un péché. Les conseils, au contraire, sont laissés à la libre volonté de ceux auxquels ils s'adressent, et, lorsqu'ils sont suivis, ils permettent d'atteindre plus facilement la perfection qui mène à la béatitude éternelle.

**1<sup>er</sup> POINT**

A. Le bon Samaritain, en rencontrant le blessé sur la route de Jéricho, commença par remplir vis-à-vis de lui le précepte de la charité; il lui donna ses soins, couvrit ses blessures d'huile et de vin, et le mit à l'abri dans une hôtellerie. Il alla plus loin; il dit à l'hôtelier, en lui remettant de l'argent pour qu'il veillât encore sur lui, qu'il lui rembourserait tout ce qu'il dépenserait en plus. En agissant ainsi, le Samaritain faisait plus que n'exigeait le précepte. Sa charité atteignait la perfection.

B. Comme le fait observer saint Thomas (I<sup>a</sup> II<sup>a</sup>, q. cviii, a. 4), si ce que le Seigneur a dit, touchant l'amour vrai des ennemis et autres choses semblables, doit être regardé comme un précepte rigoureux, quand on le rapporte à la disposition du cœur, il en est autrement des preuves spéciales d'amour qu'on donne en réalité à ses ennemis; elles constituent une chose de perfection et sont simplement de conseil.

II<sup>e</sup> POINT

A. Les conseils évangéliques ont été donnés d'une manière absolue, relativement à la pratique pure et simple des trois vertus de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Mais la pratique de chacune d'elles, dans un cas particulier, appartient au conseil donné pour ce cas même. Ainsi, faire l'aumône à un pauvre quand on n'y est pas tenu, c'est suivre le conseil relativement à cette action; il en est de même de pardonner une injure dont on pourrait justement tirer vengeance, ou de faire du bien à ses ennemis sans y être tenu.

B. Il n'est pas nécessaire que l'homme renonce absolument aux choses de ce monde pour arriver à la béatitude; il lui suffit, en en usant, de ne pas mettre en elles sa fin. Toutefois, comme il est plus facile d'y arriver quand on a renoncé complètement aux biens de la vie, l'Évangile conseille ce renoncement. Comme tous les biens de ce monde, qu'embrasse l'usage de la vie, consistent dans les richesses, les plaisirs des sens et les honneurs, quitter ces biens c'est marcher vers la perfection de la morale. Tous les conseils particuliers se rapportent aux trois conseils généraux relatifs à ces trois biens.

*Résolution.* — Essayer de temps en temps de pratiquer les conseils.





XIII<sup>e</sup> DIMANCHE ap. LA PENTECOTE

## Guérison des dix lépreux.

La bonté infinie de Dieu a sans cesse pitié de nous. Elle vient continuellement à notre secours. En retour de ses bienfaits, nous ne lui témoignons que de l'ingratitude.

**Texte du saint Evangile.** — En ce temps-là, comme Jésus allait à Jérusalem et qu'il passait par le milieu de la Samarie et de la Galilée, il entra dans un village où il rencontra dix lépreux qui s'arrêtèrent au loin, et, élevant la voix, ils lui dirent: Jésus, notre maître, ayez pitié de nous. Lorsqu'il les eut aperçus, il leur dit: Allez vous montrer aux prêtres. Mais comme ils y allaient, ils furent guéris. L'un d'eux, voyant qu'il était guéri, retourna sur ses pas en glorifiant Dieu à haute voix, et vint se jeter aux pieds de Jésus, le visage contre terre, pour lui rendre grâces. et celui-là était Samaritain. Alors Jésus dit: Tous les dix n'ont-ils pas été guéris? où sont donc les neuf autres? Il ne s'en est point trouvé qui soit venu rendre gloire à Dieu, sinon cet étranger. Et Jésus lui dit: Lève-vous, allez, car votre foi vous a sauvé. (*Luc. XVII, 11-19.*)

I<sup>er</sup> POINT

A. L'histoire des dix lépreux de la Galilée est celle de la plupart des hommes. Ecrasés par les misères de la vie, par les épreuves physiques et morales, défigurés surtout par le péché, nous crions vers Dieu en le suppliant d'avoir pitié de nous. Dieu, toujours miséricordieux, jette sur nous un regard plein de bonté; il voit dans quel état nous a mis la lèpre du péché, et il nous envoie aux prêtres.

B. Si nous obéissons à cette inspiration de la grâce, si nous allons montrer par d'humbles aveux notre triste état au ministre de Dieu, il arrive que le sentiment de repentir qui s'est formé en nous

nous purifie des fautes dont le prêtre, par le sacrement de Pénitence, va nous donner le pardon. C'est bien l'histoire des lépreux de l'Évangile.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Nous pouvons malheureusement nous l'appliquer jusqu'au bout. Quand Dieu nous a guéris, nous a arrachés des mains du démon, nous sommes très joyeux, très satisfaits; nous oublions cependant l'essentiel, remercier l'Auteur d'une telle grâce.

B. Au lieu de témoigner notre reconnaissance par des rapports plus intimes et plus suivis avec Notre-Seigneur, nous retournons au monde, à nos affaires, à nos plaisirs! Efforçons-nous d'être, comme le lépreux reconnaissant.

*Résolution.* — Remercier Dieu tous les soirs des grâces reçues dans la journée.



## LUNDI — XIII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Esprit d'apostolat.

Notre Seigneur parcourait la Judée et la Galilée pour prêcher la vérité, sauver les pécheurs et permettre aux hommes, par lui, un libre accès à son Père. L'amour du prochain doit nous pousser à désirer son salut et à le procurer, autant que cela nous est possible, par les bons exemples, les bons conseils et l'affirmation de la vérité.

## I<sup>er</sup> POINT

A. L'évangile d'hier nous montre Jésus se rendant à Jérusalem, par la Galilée et la Samarie. En cours de route, il prêchait, prouvant la vérité

de sa doctrine par des miracles, invitant toutes les brebis d'Israël à entrer dans le royaume de son Père. Sa vie était particulièrement active. Cependant, comme toutes ses actions devaient être pour nous une leçon, il a mêlé, en certaines occasions, la vie contemplative à la vie active.

B. L'activité, en effet, sans la prière, serait stérile pour le bien; la prière dépourvue de toute activité ne répondrait pas non plus à la volonté de Dieu sur nous. Il a appelé certaines âmes à la contemplation absolue, et cette vie contemplative est plus parfaite qu'une activité qui ne s'occuperait que des choses extérieures; mais la vie active, dont le but est de faire profiter autrui des fruits de la contemplation, l'emporte sur la vie qui n'est que contemplative, car elle suppose déjà une contemplation très grande. Cette vie fut celle de Notre-Seigneur, qui, après sa retraite dans le désert, commença sa prédication, qu'il entrecoupait de contemplation au désert ou sur les montagnes.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Il était, du reste, nécessaire qu'il menât cette vie active, le premier but de son Incarnation étant de manifester la vérité aux hommes. Il eût pu, il est vrai, par sa seule volonté, rester en un seul lieu et faire accourir les foules autour de lui; mais il ne l'a pas voulu, pour nous montrer que nous aussi nous devons, comme il le fit lui-même, aller à la recherche de celui qui périt.

B. Chacun doit donc se livrer à l'apostolat. De même qu'on ne se perd pas seul, on ne se sauve pas seul. L'amour que nous devons avoir pour le prochain doit nous déterminer à nous préoccuper de son salut. Chaque homme a autour de lui des âmes auxquelles il peut faire du bien par ses exemples, par ses conseils, par l'affirmation constante de la vérité. S'il néglige cette forme de l'apostolat, il n'est pas fidèle disciple du Christ.

*Résolution.* — Se préoccuper du salut de ceux dont on est entouré.



## MARDI — XIII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Façon

dont on doit demander les grâces à Dieu.

Il faut demander à Dieu ce qu'on veut obtenir de lui avec esprit de foi, avec confiance, avec amour. Les lépreux prièrent ainsi Jésus et furent exaucés.

### I<sup>er</sup> POINT

A. On demande à Dieu beaucoup de grâces, particulièrement des grâces temporelles, et on se plaint souvent de ne pas avoir été exaucé. Cela tient à deux causes : d'abord à ce que nous ne savons pas bien demander, et ensuite à ce que souvent les choses que nous demandons ne nous sont pas nécessaires par rapport à notre fin, le salut.

B. Les vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité ont pour effet de nous unir plus complètement à Dieu. Il est donc bon, lorsque nous

voulons obtenir de lui quelque chose, de lui affirmer notre foi, notre espérance et notre amour. Mais les actes de foi, d'espérance et de charité n'ayant de valeur qu'en raison des motifs qui les font formuler, il s'ensuit qu'il faut fortement les accentuer. C'est ainsi qu'on devra dire à Dieu : Je crois, je crois en vous, *parce que* vous êtes la vérité même. et de même pour l'espérance et la charité. En insistant sur la raison qui fait croire, espérer et aimer, on fait violence au ciel.

## II<sup>e</sup> POINT

A. C'est ainsi que firent les lépreux. Ils appelèrent le Seigneur par son nom de Jésus, qui veut dire Sauveur. Ils lui donnèrent le titre de maître, qui prouvait combien ils avaient confiance en lui ; et en ajoutant : Ayez pitié de nous, ils s'adressaient à son Cœur, sachant combien il était bon et digne d'être aimé.

B. Jésus, touché, s'arrêta et s'occupa des malheureux. La lèpre est l'image du péché, nous en sommes tous atteints. Quand nous voudrons obtenir de Dieu d'être délivrés de nos penchants vicieux, formulons donc avec ténacité, avec effort, à plusieurs reprises, les actes de foi, d'espérance et d'amour ; nous constaterons par nous-mêmes quelle puissance ils donnent à notre prière.

*Résolution.* — Eviter la routine dans la prière ; elle fait souvent que l'esprit est fort loin de ce que disent les lèvres.

**MERCREDI — XIII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE****Pourquoi Notre-Seigneur  
envoya les lépreux aux prêtres.**

Les impuretés matérielles de l'ancienne loi figuraient des impuretés morales. La lèpre, en particulier, avait un sens très déterminé. De même que les prêtres de l'ancienne loi jugeaient de l'état du lépreux, le déclaraient guéri et libre de vivre comme tout le monde, de même le prêtre de Jésus-Christ juge de l'état des pécheurs et les réconcilie par l'absolution.

**I<sup>er</sup> POINT**

A. Saint Thomas rappelle comment saint Grégoire expliqua le sens des impuretés de l'ancienne loi. La lèpre des maisons, dit-il, représente l'impureté des réunions tenues par les hérétiques. La lèpre de l'habit de lin, l'ulcération du cœur par l'aigreur de l'esprit. La lèpre de l'habit de laine, la perfidie et la méchanceté des adulateurs. La lèpre de la trame des vêtements, les péchés de la chair, etc. La lèpre du corps humain figurait, on le sait, l'hérésie.

B. Les rites cérémoniels des Juifs ne purifiaient pas le lépreux corporellement en fermant ses ulcères, mais ils le montraient purifié. Le Lévitique disait, en effet : « Quand le prêtre reconnaîtra que la lèpre est bien guérie, il ordonnera à celui qui doit être purifié d'observer les choses prescrites pour sa réhabilitation. » On disait que le prêtre purifiait le lépreux, parce que son jugement sur son état de santé lui rendait la liberté de vivre parmi les hommes et de prendre part

au culte public. Jésus opéra le miracle de la guérison des dix lépreux, mais il voulut qu'ils observassent la loi, et il les envoya aux prêtres pour qu'ils pussent être juges de cette guérison. Jésus ne les guérit pas pendant qu'ils étaient encore près de lui, il leur demanda un acte de foi; les lépreux crurent en sa parole, le quittèrent encore malades, allèrent vers les prêtres et furent guéris pendant qu'ils s'y rendaient.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Si nous ne sommes pas tombés dans l'hérésie, nous avons peut-être contracté une de ces lèpres dont il est question plus haut. Notre-Seigneur nous envoie l'inspiration d'aller montrer notre état aux prêtres; en route, le repentir de nos fautes nous purifie, et le ministre de Dieu, jugeant en dernier ressort, nous donne, par l'absolution, le certificat de pureté, la liberté d'aller comme les bons chrétiens à la Table sainte, pour vivre comme eux de la vie de la grâce.

B. Quelle que soit la gravité de notre lèpre, ayons ferme confiance qu'elle peut être guérie; il suffit que nous le voulions pour qu'elle le soit.

*Résolution.* — Quand on a eu le malheur de pécher gravement, ne jamais remettre à plus tard la réception du sacrement de Pénitence.



JEUDI — XIII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

## Actes corporels impliqués par l'adoration.

Un seul des dix lépreux guéris vint se jeter aux pieds de Jésus, le visage contre terre. Les autres pouvaient être reconnaissants, mais ne le témoignaient pas, ce en quoi ils étaient répréhensibles.

I<sup>er</sup> POINT

A. L'homme est composé d'un corps et d'une âme. Jésus, en guérissant les dix lépreux, avait à la fois rendu la santé à tout leur être : à leur âme, et aussi à leur corps. Il était donc légitime que les lépreux ne s'en tinssent pas à une reconnaissance purement mentale, mais y fissent participer leur corps. Il n'y en eut qu'un qui rendit grâce à Jésus comme il était convenable de le faire.

B. Saint Thomas fait observer avec raison que l'homme, fait d'un corps et d'une âme, doit à Dieu une double adoration : l'une spirituelle, l'autre corporelle. Il y a une grande différence entre honorer et adorer. On peut honorer extérieurement un homme par une marque de respect, tout en pensant qu'il n'est digne que de mépris. L'adoration, au contraire, n'existe qu'autant que l'intelligence et le cœur sont pénétrés du sentiment qui détermine le corps à manifester, par des signes extérieurs, cette adoration. D'ailleurs, les signes d'humilité donnés par le corps doivent porter l'esprit à se soumettre à Dieu.



II<sup>e</sup> POINT

A. L'adoration ne peut donc avoir lieu sans le consentement de l'esprit, car elle donne à l'objet de son culte la foi, l'espérance, l'amour et la vénération du cœur. Dans son *Exposition de la doctrine de l'Eglise catholique*, Bossuet dit : « L'adoration due à Dieu consiste principalement à croire qu'il est le créateur et le Seigneur de toutes choses, et à nous attacher à lui de toutes les puissances de notre âme par la foi, l'espérance et la charité, comme à celui qui seul peut faire notre félicité, par la communication du bien infini qui est lui-même. »

B. Bossuet ajoute : « Cette adoration intérieure que nous rendons à Dieu, en esprit et en vérité, a ses marques extérieures, dont la principale est le sacrifice, qui ne peut être offert qu'à Dieu seul parce que le sacrifice est établi pour faire un aveu public et une protestation solennelle de la souveraineté de Dieu et de notre dépendance absolue. » Est-ce ainsi que nous adorons ? Nos dévotions ne sont-elles pas par trop extérieures, sans que l'âme y ait sa part ? Tombons-nous dans le défaut opposé ? N'oublions pas que tout culte religieux doit se terminer à Dieu comme à sa fin nécessaire.

Résolution. — Prier avec plus d'attention et en posture humble.

VENDREDI — XIII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

## L'ingratitude.

Notre-Seigneur se plaint que, sur les dix lépreux guéris, un seul soit venu lui rendre grâce. L'ingratitude est toujours une faute, mais elle est d'autant plus grave que le bienfait reçu a été plus grand.

I<sup>er</sup> POINT

A. Le saint Evangile nous montre les lépreux guéris, et un seul d'entre eux venant se jeter aux genoux de Jésus pour l'adorer et le remercier. La reconnaissance de ce malheureux était dans son cœur, mais, en outre, se manifestait par des actes extérieurs. Les neuf autres étaient peut-être intérieurement reconnaissants (l'Evangile ne le laisse pas supposer), mais ne manifestaient pas ce qu'ils éprouvaient. Jésus les regarde comme des ingrats et s'étonne de ne pas les voir après leur guérison.

B. L'ingratitude est un vilain défaut; saint Thomas l'appelle un vice monstrueux. Elle consiste d'abord à ne pas rendre le bienfait dont on a été l'objet; ensuite, ce qui est plus grave, à ne pas le louer, à le dissimuler même, comme si on ne l'avait pas reçu; enfin, ce qui est le comble de l'ingratitude, à l'oublier ou à le nier. Les neuf lépreux tombèrent dans ce genre d'ingratitude, qui consiste à ne pas parler du bienfait reçu et à le dissimuler.

II<sup>e</sup> POINT

A. Il est une vérité trop facilement oubliée ou trop peu comprise, à savoir que tous les péchés

renferment une ingratitude matérielle à l'égard de Dieu. Le pécheur non seulement oublie les bienfaits de Dieu, ne loue pas les grâces dont il a été comblé, cache soigneusement au fond de son âme les sollicitations de la grâce auxquelles il n'a pas voulu répondre, il fait pire encore, il agit en péchant, comme le ferait un homme qui affecte un souverain mépris pour le maître qui le nourrit et lui donne des ordres.

B. Dieu nous a donné l'être, nous le conserve, veut notre bonheur éternel, nous aide à le mériter, et nous ne l'en remercions jamais. N'est-ce pas de l'ingratitude?..... Corrigeons-nous.

*Résolution.* — Dire tous les jours l'acte de remerciement.



## SAMEDI — XIII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Foi des lépreux guéris.

Les lépreux croyaient à la toute-puissance de Jésus, et leur foi était agissante. Elle les poussa à prier d'abord, à obéir ensuite aux ordres du Sauveur, ce qui leur valut le salut.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Beaucoup d'hommes ont la foi et cependant ils se perdent. C'est un spectacle attristant que celui d'une foule de chrétiens qui croient aux vérités de la religion, qui admirent la morale du Christ, et cependant vivent comme s'ils ne savaient rien de l'Évangile. Ils ont la foi, mais leur foi est une foi morte, parce qu'elle n'agit pas.

B. Cette foi devrait déterminer leur volonté à être plus ferme en face du mal et de la tentation; elle ne le fait pas. Elle devrait les pousser à fuir l'occasion de pécher quand elle se présente; or, ils y tombent! Elle devrait les porter à observer les commandements de Dieu et de l'Eglise, et ils les violent! Que leur vaudra cette foi, quand ils paraîtront devant leur Juge, sinon une condamnation bien méritée. Vous croyiez, leur sera-t-il dit, et vous n'avez pas agi en conformité avec votre foi! Vous êtes doublement coupables.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Que penserions-nous des lépreux qui avaient entendu raconter les merveilles opérées par le Sauveur, avaient sans doute été témoins de la pitié qu'il témoignait à quiconque souffrait, avaient la certitude qu'il les guérirait, si nous les voyions retourner au désert au lieu d'aller se présenter aux prêtres comme il le leur avait ordonné? Nous les jugerions dignes de blâme, nous les prendrions pour des insensés, et nous aurions raison.

B. Nous ne faisons peut-être pas autrement..... Nous avons la foi et nous n'observons pas les commandements..... Nous recevons de Dieu des inspirations, et nous ne les suivons pas..... Il faut modifier cette façon de faire..... Comme les lépreux, croyons, agissons, et nous serons guéris de nos infirmités.

*Résolution.* — Ne pas s'en tenir aux bonnes intentions, mais les mettre à exécution.

XIV<sup>e</sup> DIMANCHE ap. LA PENTECÔTE

## Impossibilité de servir deux maîtres.

Si tous les hommes voulaient mettre sérieusement en pratique cet évangile, ils verraient la réalisation de la promesse de Notre-Seigneur. Les Ordres religieux en font tous les jours l'expérience.

**Texte du saint Évangile.** — En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Nul ne peut servir deux maîtres, car ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent. Aussi je vous dis : Ne vous inquiétez ni de la nourriture nécessaire à la vie ni des vêtements qui doivent couvrir votre corps. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement ? Considérez les oiseaux du ciel ; ils ne sèment point, ils ne moissonnent point et n'amassent rien dans des greniers, et votre Père céleste les nourrit. N'êtes-vous pas beaucoup plus excellents qu'eux ? Et qui d'entre vous peut, avec sa science, ajouter à sa taille la hauteur d'une coudée ? Pourquoi aussi vous inquiétez-vous pour le vêtement ? Considérez comment croissent les lis des champs ; ils ne travaillent point, ils ne filent point ; cependant, je vous déclare que Salomon dans toute sa gloire n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux. Si Dieu a soin de vêtir de cette sorte une herbe des champs, qui est aujourd'hui et qui demain sera jetée dans le four, combien aura-t-il plus de soin de vous vêtir, ô hommes de peu de foi ! Ne vous mettez point en peine et ne dites point : Où trouverons-nous de quoi manger, de quoi boire, de quoi nous vêtir ? Ces inquiétudes occupent les païens ; mais pour vous, votre Père connaît tous vos besoins. Cherchez donc premièrement le royaume de Dieu et sa justice et tout le reste vous sera donné par surcroît. (*Matth.* vi, 24-33.)

I<sup>er</sup> POINT

A. On ne peut servir deux maîtres ! Cette vérité peut être envisagée à plusieurs points de vue. D'abord à un point de vue général. Il est évident

qu'on ne peut pas servir à la fois Dieu et le démon.

B. Beaucoup voudraient cependant avoir un pied dans la cité de Dieu et un pied dans la cité du diable, et, de fait, ils s'efforcent de résoudre cette grosse difficulté; ils n'y arrivent pas, car vient une heure où c'est la grâce qui l'emporte et les entraîne vers Dieu, ou c'est l'iniquité qui est la plus forte, et le salut éternel est compromis. Il faut choisir.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Saint Augustin, commentant cet évangile, considère à un point de vue particulier la règle qu'il énonce, et, comme le fit Notre-Seigneur, montre que le maître qu'on ne peut pas servir en même temps que Dieu, c'est l'argent, l'intérêt. L'amour de Dieu conduit au salut. L'amour de l'argent mène à l'abîme.

B. Notre-Seigneur, en s'exprimant comme il l'a fait, a voulu ordonner à ses disciples de ne pas se préoccuper des intérêts matériels de la vie. Dieu, en effet, ne laisse jamais manquer du nécessaire ceux qui le servent avec fidélité. Quand nous nous trouvons dans le monde, en face d'une misère qui paraît insurmontable, cherchons bien derrière elle, nous trouverons certainement un vice. Les Ordres religieux font tous les jours l'expérience de la réalisation de la promesse de Jésus. Ils ne se préoccupent pas, et ne manquent de rien.

*Résolution.* — Compter avant tout sur la Providence.

LUNDI — XIV<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

La haine de Dieu.

Est-il possible qu'on puisse haïr Dieu ? Hélas oui !  
Mais ce sont plutôt les effets dont il est la cause qui sont haïs.

I<sup>er</sup> POINT

A. Il semble qu'il soit impossible de haïr Dieu ; cela paraît tellement monstrueux, que nous répugnons à l'admettre, et cependant la chose est possible. Pour le comprendre, il faut se rappeler ce que dit saint Thomas à ce sujet : « Nul ne peut haïr Dieu dans son essence, mais il en est cependant qui peuvent réellement le haïr, relativement aux effets de sa justice. »

B. L'homme peut percevoir Dieu de deux manières : en lui-même d'abord, quand il le contemple dans son essence ; par ses effets ensuite, c'est-à-dire lorsque les choses invisibles de Dieu nous sont manifestées par celles qu'il a faites. Or, par son essence, Dieu est la bonté même que personne ne peut haïr, parce qu'il est de la nature du bien d'être aimé, et voilà pourquoi il est impossible qu'en voyant Dieu dans son essence on puisse le haïr.

II<sup>e</sup> POINT

A. Mais si on considère Dieu dans les effets de sa justice, par exemple, ou de sa providence, on peut arriver à le haïr. C'est, hélas ! ce qui arrive aux pauvres égarés qui le considèrent comme

réprimant les péchés et infligeant des peines.

B. Il y a en Dieu des effets qui ne peuvent être l'objet de la haine, comme l'être, la vie, l'intelligence; mais il en est d'autres qui répugnent à une volonté dérégulée, comme d'infliger un châtement, de porter une loi à laquelle il faut obéir. Les hommes qui en arrivent à avoir la haine de Dieu sont ceux qui, dominés par leurs passions, imbus de naturalisme, se refusent à accepter l'action surnaturelle de Dieu dans l'âme, se révoltent contre les préceptes qui les obligeraient à dompter leurs passions et finissent par considérer Dieu comme un tyran. Epouvantable état d'âme!

*Résolution.* — Réparer l'outrage fait à Dieu par cette haine en multipliant les actes d'amour.



## MARDI — XIV<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### La haine de Dieu est le plus grand des crimes.

Par la haine de Dieu, l'homme se détournant absolument de lui, il s'ensuit que cette haine est le plus grand des crimes.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Le désordre du péché consiste en ce qu'il éloigne de Dieu. Or, cet éloignement n'aurait pas un caractère de culpabilité s'il n'était volontaire. La culpabilité consiste donc dans l'éloignement volontaire de Dieu. La haine de Dieu im-



plique par elle-même cet éloignement volontaire, car comme la volonté s'attache nécessairement à ce qu'elle aime, ainsi s'éloigne-t-elle de ce qu'elle hait. D'où il suit que, quand on hait Dieu, la volonté s'éloigne de lui par elle-même.

B. Dans les péchés autres que cette haine, l'éloignement volontaire n'a lieu que par voie de conséquence; dans les fautes de luxure, par exemple, la volonté ne s'éloigne pas de Dieu par elle-même, mais parce qu'elle désire un plaisir déréglé qui sépare de Dieu, la pureté infinie. Or, ce qui existe par soi-même l'emporte toujours sur ce qui existe par un autre; par conséquent, la haine de Dieu est le plus grand des crimes.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Ce crime, haïr Dieu, est tellement monstrueux, que nous n'avons sans doute jamais songé à arrêter notre pensée sur un pareil sujet. Cependant, il est plus commun qu'on ne le suppose. N'ont-ils pas la haine de Dieu les hommes qui se déclarent les irréconciliables ennemis, non seulement du catholicisme, non seulement du christianisme, mais de toute religion quelle qu'elle soit, c'est-à-dire de tout culte rendu à l'Être nécessaire et suprême sous quelque nom qu'on le prie? Le but de ceux qui veulent l'école athée n'est-il pas de satisfaire la haine qu'ils ont de Dieu, et des lois qu'il a données à l'homme? Cela est hors de doute, et leur crime est le plus grand.

B. De la méditation de cette triste vérité, il

résulte pour nous une obligation très stricte, celle de réparer, de rendre à Dieu par un plus grand amour ce que la haine lui a ravi. Y pensons-nous? Notre-Seigneur, certainement, a fait cette compensation, à expié ce crime, mais il veut nous voir associés à sa réparation.

*Résolution.* — S'unir au Sacré Cœur de Jésus dans les expiations qu'il a offertes à son Père.

---

### MERCREDI — XIV<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

#### Si Dieu sait tous nos besoins, pourquoi le prier?

Notre-Seigneur rappelle dans l'évangile de dimanche que Dieu, sachant nos besoins, ne nous laissera pas manquer du nécessaire si nous le servons bien. Une objection se pose : Alors, pourquoi lui dire tous les jours : Donnez-nous notre pain ?

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Dieu, dans sa libéralité, nous donne beaucoup de choses sans que nous les demandions; et, s'il se réserve de n'en accorder d'autres qu'à nos prières, c'est encore un bienfait de sa sollicitude paternelle. Il veut, par là, nous faire recourir à lui, nous donner la confiance dans son secours, et nous apprendre qu'il est l'Auteur de tous nos biens.

B. Nos prières n'ont donc pas pour but de changer l'ordre et les desseins de la Providence divine, mais d'obtenir les choses que Dieu a décidé d'accorder à nos supplications. La terre fait germer

les plantes, l'air les nourrit, le soleil les vivifie, mais si vous ne cultivez pas votre champ, la récolte vous fera défaut. Pourquoi? Parce que la nature ne fait pas ce que vous pouvez faire. Dieu veut que nous lui demandions notre pain et que nous fassions le nécessaire pour le gagner, parce que s'il nous le fournissait sans que nous ayons à le lui demander par la prière, et à le gagner par le travail que sa bonté nous procure ou nous aide à trouver, ce miracle serait désastreux pour nous, il nous plongerait dans une torpeur et une paresse mortelles.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Il en est, du pain spirituel de la grâce, comme du pain matériel dont se nourrit le corps; il faut le demander pour l'avoir en quantité. Si nous devenions doux, compatissants, sans demander la grâce de Dieu, sans nous préparer à la recevoir, sans y concourir par notre coopération, nous serions vertueux de la vertu d'un autre, nous ne serions qu'une pure machine. La nécessité de la prière est un des plus grands bienfaits de Dieu.

B. Dans le pain quotidien que nous demandons, doit être compris le pain eucharistique dont Dieu veut nous voir nous nourrir souvent. Il faut le demander, et, avec lui, la grâce d'être digne de le recevoir.

*Résolution.* — Se préparer sérieusement quand on doit communier.

JEUDI — XIV<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTEBiens temporels  
qu'il est permis de demander.

On a vu plus haut que la Providence ne refuse pas le nécessaire à celui qui cherche avant tout le royaume de Dieu. Ajoutons que Dieu ne défend pas de lui demander les biens temporels qui aident à parvenir au bonheur éternel.

I<sup>er</sup> POINT

A. Saint Augustin le fait remarquer : « Il est permis de demander à Dieu ce qu'il est permis de désirer. » Or, il est permis de désirer les biens temporels non comme terme principal de nos vœux, mais comme moyens qui aident à parvenir au salut éternel, parce qu'ils entretiennent la vie du corps et servent aux actes de vertu.

B. La règle générale est la suivante : « Celui-là veut licitement les biens temporels, dit saint Augustin, qui les veut dans la mesure de ses besoins et pas au delà. » Les vouloir ainsi, ce n'est pas les vouloir pour eux-mêmes, mais pour pouvoir soutenir son corps et garder les convenances imposées par les relations sociales. Est-ce ainsi que nous demandons à Dieu les choses temporelles ?

II<sup>e</sup> POINT

A. En nous laissant la prière par excellence, l'oraison dominicale, Notre-Seigneur nous a montré comment il faut prier pour être exaucé. Il commence par nous faire demander ce qui a trait à

la gloire de Dieu : Que son nom soit sanctifié, que son règne arrive, que sa volonté soit faite. C'est après toutes ces demandes qu'il nous fait ajouter celle qui est relative au pain de chaque jour. De cette sorte, c'est le royaume de Dieu qui a le pas sur tout le reste.

B. Deux hommes prient, dit Bourdaloue dans son sermon sur la prière; l'un dit : Faites, Seigneur, que je sois chaste, charitable, miséricordieux, patient, et donnez-moi des biens de la terre ce qu'il me faut pour vivre et faire mon salut. L'autre dit : Seigneur, faites-moi riche, grand, puissant, et ne me refusez pas les grâces nécessaires pour bien vivre dans le monde. Le premier est un vrai chrétien, le second est un mondain. Le premier sera exaucé, l'autre pas.

*Résolution.* — Imiter le premier de ces hommes.



## VENDREDI — XIV<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Des biens temporels, occasion de mérite.

Les biens temporels, considérés en eux-mêmes, ne peuvent être l'occasion d'un mérite qu'à certains égards. Dans la pratique, les biens sont plus souvent la cause de la perte des âmes qu'un moyen de sanctification et de salut.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Lorsqu'on considère les biens temporels en eux-mêmes, on reconnaît que s'ils aident l'homme à vivre plus facilement sur la terre, cette facilité qu'ils donnent ne constitue aucun mérite aux

yeux de Dieu. Ces biens cependant, à certains égards, peuvent être pour nous un moyen de mériter; ce qui a lieu quand nous les employons à faire le bien.

B. Donner aux pauvres le pain qui leur manque, vêtir ceux qui sont nus, sortir d'embarras un honnête homme menacé dans ses affaires et son honneur, voilà autant d'actions charitables qui sont singulièrement facilitées par les biens temporels. Presque impossibles aux pauvres, elles sont très simplifiées et très praticables aux riches. A cet égard, les biens temporels peuvent devenir une occasion de mérite.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Mais si l'on considère la masse de l'humanité, et, dans cette masse, ceux qui possèdent ces biens temporels en abondance, on est conduit à constater que la grande majorité des riches ne se sert des biens temporels que pour faciliter le bien-être de la vie, sans souci des malheureux.

B. Bien mieux, il en est qui ne se servent de la fortune que pour satisfaire leurs passions, et, par conséquent, faire le mal. Il est juste de reconnaître, d'autre part, qu'une minorité éclairée utilise chrétiennement les biens temporels. Pendant que les premiers perdent leur âme à cause de ces biens, les seconds s'en servent pour acquérir des mérites et la sauver.

*Résolution.* — Ne pas tenir aux biens temporels, et les donner généreusement à l'occasion.

SAMEDI — XIV<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

## Récompenses temporelles promises aux justes de l'ancienne loi.

La loi ancienne, s'adressant à des hommes imparfaits qui donnaient leur affection aux biens de la vie présente, se servait de promesses et de menaces temporelles pour les porter à l'accomplissement de ses préceptes. Jésus-Christ, en appelant l'humanité à une vie plus surnaturelle, a cherché un mobile plus parfait et plus élevé pour porter les hommes à observer sa loi.

### I<sup>er</sup> POINT

A. Saint Thomas fait observer que tout bon législateur, pour porter les hommes à l'observation de ses préceptes, cherche un mobile dans leurs affections, dans les sentiments qui les animent, de même qu'on mène l'enfant par de petits présents. Or, la loi mosaïque préparait les Juifs à Jésus-Christ comme on dispose l'imparfait au parfait. Elle régissait donc un peuple imparfait relativement à la perfection qui devait s'accomplir dans le Consommateur de toutes choses.

B. Tandis que l'homme parfait méprise les choses temporelles pour s'attacher aux choses spirituelles, l'homme imparfait désire les biens temporels, en les rapportant à Dieu cependant. Le méchant, au contraire, met sa fin dans ces biens. Puis donc que la loi ancienne s'adressait à des hommes imparfaits, elle devait se servir des biens temporels pour les porter à l'accomplissement de ses préceptes.

II<sup>e</sup> POINT

A. En tant que nation, les Juifs obtenaient la prospérité matérielle quand ils observaient fidèlement la loi du Seigneur; quand ils la violaient, ils étaient accablés de maux de toute espèce, ainsi que nous le lisons dans le récit de l'histoire du peuple de Dieu.

B. Pour les individus, il en était autrement. Des justes de l'ancienne loi ont été visités par l'adversité, quand vivant de la vie spirituelle ils avaient besoin de l'épreuve pour se détacher entièrement du siècle et donner à leur vertu la force et le mérite de la souffrance. D'autres ont été éprouvés en punition de leur perversité, qui consistait en une observation extérieure de la loi, tandis que leur cœur la violait sans cesse. C'est à leur sujet que le Seigneur a dit par la bouche d'Isaïe : « Ce peuple me glorifie du bout des lèvres, et son cœur est loin. » Notre-Seigneur Jésus-Christ, en appelant l'humanité à une vie plus surnaturelle, a cherché et trouvé un mobile plus parfait et plus élevé pour porter les hommes à observer sa loi. Il leur a dit : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. » « Cherchez d'abord le royaume de Dieu, et tout le reste vous sera donné par surcroît. » Et, comme récompense, il a promis le ciel, c'est-à-dire la possession de Dieu.

*Résolution.*— Répéter souvent : « Mon Dieu et mon âme », c'est-à-dire ma fin, et mon salut pour l'atteindre.



XV<sup>e</sup> DIMANCHE ap. LA PENTECOTE

## Résurrection du fils de la veuve de Naïm.

La résurrection du fils de la veuve de Naïm prouve la bonté du Cœur de Jésus. Elle figure aussi les conversions qu'il accorde quand on les lui demande, et celles qu'il provoque par le don de sa grâce.

**Texte du saint Evangile.** — En ce temps-là, Jésus alla à une ville nommée Naïm, suivi de ses disciples et de beaucoup de peuple. Comme il approchait de la porte de la ville, on apportait un mort au lieu de la sépulture. C'était un fils unique dont la mère était veuve, et il y avait avec elle grand nombre de gens de la ville. Dès que le Seigneur la vit, touché de compassion pour elle : Ne pleurez point, lui dit-il; et puis, s'étant approché, il toucha le cercueil; ceux qui le portaient s'arrêtèrent, et il dit : Jeune homme, levez-vous, je vous l'ordonne! Le mort se mit aussitôt en son séant et commença à parler, et Jésus le rendit à sa mère. Tout le monde fut alors saisi de frayeur, et ils publiaient les grandeurs de Dieu, disant : Un grand prophète paraît parmi nous, et Dieu a visité son peuple. (*Luc. viii, 41-46.*)

1<sup>er</sup> POINT

A. D'après l'opinion des Pères de l'Eglise, la résurrection du fils de la veuve de Naïm ne fut passablement un éclatant miracle destiné à prouver la divinité du Messie et à donner une idée de la bonté du Cœur de Jésus, elle fut aussi une figure des nombreuses résurrections spirituelles qui allaient être accomplies par les apôtres à la suite de la prédication de l'Evangile.

B. La bonté du Cœur de Jésus, s'attendrissant sur une douleur physique et compatissant à la mort naturelle d'un homme, doit nous prouver

ce dont ce Cœur est capable lorsqu'il s'agit d'une douleur spirituelle et de la mort d'une âme par le péché.

### II<sup>e</sup> POINT

A. Saint Augustin représente cette résurrection du fils de la veuve de Naïm comme la figure du retour à la grâce d'une âme tombée occasionnellement dans le péché mortel. En même temps, il parle de la résurrection de la fille de Jaïre et de celle de Lazare; nous y reviendrons ces jours-ci. Pour le moment, rappelons-nous que, quel que soit l'état de notre âme, fût-elle morte, il ne faut jamais désespérer de la voir revenir à la vie.

B. Dieu ne veut pas la mort du coupable, mais sa conversion.

*Résolution.* — Ne jamais tarder à aller se confesser quand on en a besoin.



## LUNDI — XV<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Trois résurrections opérées par Notre-Seigneur.

Bien que Jésus ait rendu la vie à beaucoup de morts, il est cependant le premier qui soit ressuscité d'une façon parfaite. Les morts qu'il rappela à la vie figurent l'état des âmes coupables de péché et mortes à la grâce.

### I<sup>er</sup> POINT

A. Saint Thomas, étudiant cette question de la résurrection des morts qui, en revenant à la vie, bénéficièrent de la bonté du cœur de Notre-Sei-

gneur, se pose cette objection : Si Jésus les a ressuscités, il n'est donc pas, comme l'a écrit saint Paul aux Colossiens, « le premier-né d'entre les morts » ; il répond à l'objection en faisant observer que les morts qui furent rappelés à la vie par la toute-puissance du Christ sont morts une seconde fois, leur résurrection n'était donc pas parfaite.

B. Celle du Christ, au contraire, a cette perfection qui manquait aux autres ; il est revenu à la vie et a véritablement vaincu la mort, car « le Christ ressuscité ne meurt plus ». (Saint Paul.) Les résurrections qu'il opéra n'étaient que des images de la sienne, mais elles figuraient aussi le retour à la vie de la grâce des âmes tuées par le péché.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Saint Augustin développe cette pensée et compare les trois résurrections dont parle l'Évangile : celle de la fille de Jaïre, celle du fils de la veuve de Naïm et celle de Lazare. La première, dit-il, a lieu dans la maison mortuaire ; la seconde, sur le chemin qui conduit au sépulcre ; la troisième, au tombeau même dans lequel le cadavre est depuis quatre jours. La fille de Jaïre est l'image des âmes qui ont trouvé la mort dans des pensées coupables, des désirs défendus, pensées et désirs purement intérieurs, ne s'étant pas manifestés au dehors. Le fils de la veuve de Naïm représente l'âme qui est passée du désir à l'acte peccamineux, son état est plus grave. Lazare représente les

âmes qui ont l'habitude du vice et y croupissent. Elles sont bien dans la tombe, elles sentent mauvais comme le cadavre en décomposition.

B. Jésus a rappelé à la vie ces trois morts, et il ressuscite de même les âmes tuées par le péché, qu'il ait été commis en pensées, en actes, ou qu'il constitue une habitude vicieuse. Les plus grands pécheurs ne doivent donc jamais désespérer de leur salut. Une prière faite au Sauveur des hommes leur vaudra une glorieuse résurrection à la grâce.

*Résolution.* — S'il arrive par malheur qu'on commette un péché grave, ne jamais cesser de prier, mais, au contraire, redoubler ses supplications.



## MARDI — XV<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### immortalité

### donnée à l'homme par le Créateur.

Quand Dieu créa l'homme, il le fit immortel. S'il avait persévéré dans l'état d'innocence, Adam ne serait pas mort. La mort est donc la punition du péché.

#### 1<sup>er</sup> POINT

A. La résurrection du fils de la veuve de Naïm nous invite à réfléchir sur cette triste mort qui nous attend tous. Elle est une punition du péché. Dieu, en effet, lorsqu'il créa l'homme, voulut qu'il ne connût pas la mort; il ne le fit pas immortel par nature, mais il lui accorda la grâce de vivre éternellement. C'est ce que dit saint Augustin:

» Dieu a ainsi fait l'homme, qu'il possédât l'immortalité en ne péchant pas, en sorte que l'homme pouvait à son gré ou posséder la vie, ou tomber dans la mort. » (*Quest. Vet. et nov. Test.*)

B. Si le corps d'Adam, dans l'état d'innocence, était incorruptible, ce n'était pas qu'il y eût en lui un principe d'immortalité; c'était parce que son âme possédait une vertu surnaturelle et divine par laquelle elle avait le pouvoir de mettre le corps à l'abri de la corruption tant qu'elle demeurerait elle-même soumise à Dieu. Quel admirable don! De la vie de l'âme dépendait la vie du corps! Et le péché a tué l'une et l'autre!

## II<sup>e</sup> POINT

A. Le pouvoir de conserver le corps à l'abri de la corruption n'était pas naturel à l'âme humaine; c'était un don de la grâce. Or, quoique l'homme ait recouvré la grâce quant à la rémission du péché et au droit de mériter la gloire, il ne l'a pas recouvrée quant à l'immortalité perdue. La sentence de Dieu, après le péché, a été irrévocable. « Puisque tu as désobéi, tu mourras de mort! » Sentence terrible, dont Adam et Eve ne comprirent certainement pas la gravité quand elle fut prononcée.

B. C'est quand Eve vit le cadavre d'Abel et fut témoin de sa décomposition, qu'elle comprit l'horreur du châtement qu'elle avait fait infliger à l'humanité. Jésus-Christ, en qui et par qui tout a été restauré, a réparé ce défaut de notre nature,

et, par lui, notre corps retrouvera la vie, pour jouir avec notre âme de l'immortalité de la gloire promise à ceux qui seront fidèles jusqu'au bout.

*Résolution.* — Accepter la mort en expiation de ses péchés.

---

## MERCREDI — XV<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### État de l'âme séparée du corps.

L'âme séparée du corps conserve les facultés qui lui sont propres, mais elle ne conserve qu'imparfaitement, dans leur racine, les facultés qui appartiennent aux deux parties de l'homme : le corps et l'âme.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. L'homme, dit saint Augustin, n'a que deux substances : l'âme et le corps. L'âme avec la raison, et le corps avec les sens. Les facultés sensitives appartiennent au corps, en ce sens qu'elles ne peuvent entrer en acte que par le corps; il s'ensuit qu'elles ne subsistent pas après la mort.

B. Cependant, c'est bien l'âme qui voit, qui entend, qui éprouve la sensation du toucher, puisque dès qu'elle est séparée du corps, ce corps ne voit plus, n'entend plus, ne sent plus. Cela est certain, mais à la mort l'âme est comme le corps, elle ne voit plus, n'entend plus, ne sent plus. Pourquoi? Parce que Dieu, en créant l'homme, a voulu que son âme entrât en contact avec le monde extérieur par l'intermédiaire du corps et

de ses sens; le corps et l'âme une fois séparés, les opérations des sens ne peuvent plus se produire. Elles ne renaîtront qu'après la résurrection.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Si l'âme séparée ne *voit*, n'*entend* ni ne *sent*. en revanche elle conserve intactes et actives les facultés qui lui sont propres; par conséquent, elle continue à *concevoir*, à *juger* et à *vouloir*, mais elle est en quelque sorte dans un état d'infériorité qui durera jusqu'à la résurrection, puisque, faite pour être unie à un corps, elle en est privée pour un temps. Son bonheur cependant, si elle est sauvée, n'en est pas diminué. C'est par la volonté qu'elle est allée au ciel en voulant le bien suprême, et sa volonté est satisfaite, puisque le bien suprême c'est Dieu, et qu'elle le possède. C'est par l'intelligence seule qu'elle peut connaître Dieu, qui est un pur esprit, et son intelligence le conçoit d'autant mieux, que sa vie sur la terre a été plus sainte. C'est enfin par le jugement qu'elle apprécie son bonheur, et ce jugement, elle l'exerce sans peine.

B. Toute en Dieu, elle attend sans peine l'heure de la résurrection, où elle retrouvera son corps et ses sens. L'âme réprouvée comprend aussi son malheur; elle souffre dans sa volonté, dans l'obscurcissement de son intelligence, et son union à son corps viendra ajouter encore à ses douleurs. Pensons à ces vérités si graves et nous ne pécherons plus.

*Résolution.* — Songer souvent aux fins dernières.

JEUDI — XV<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

## Compassion à l'égard de la tristesse.

La compassion de l'amitié fait naître la joie, et, par conséquent, adoucit la tristesse. La prodiguer à ceux qui pleurent est une forme de la charité.

I<sup>er</sup> POINT

A. Le récit évangélique nous montre la pauvre veuve de Naïm accompagnant le corps de son fils au sépulcre, suivie d'un grand nombre de gens de la ville. Ces gens lui témoignaient ainsi leur compassion, désireux qu'ils étaient d'apporter un adoucissement à sa douleur.

B. La compatissante amitié soulage donc la tristesse. Aristote en donne deux raisons que voici : D'abord, la tristesse, produisant l'abattement, est comme un fardeau qui s'appesantit sur les âmes. Quand donc l'affligé voit ses amis compatir à ses peines et en souffrir avec lui, il lui semble que les autres lui prêtent une main secourable et prennent une partie de sa croix sur leurs épaules ; le courage augmente ses forces, et il lui semble que son fardeau est moins lourd. En second lieu, la part qu'on prend à sa douleur, les preuves qu'on lui en donne l'assurent qu'il est aimé, et cette assurance fait naître un sentiment de joie dans son cœur, qui adoucit sa peine.

II<sup>e</sup> POINT

A. Puisque la compassion est un baume qui guérit les plaies de l'âme, il faut la prodiguer à ceux qui souffrent. Les peines morales sont souvent plus



douloureuses que les souffrances physiques, et si, comme nous l'avons vu dans la parabole du bon Samaritain, c'est un acte de charité que de soigner et de soulager le corps dans ses souffrances, c'est aussi un devoir du chrétien de soulager dans sa douleur l'âme broyée par elle.

B. Le monde a horreur de ce qui est triste; il n'aime pas les larmes, il leur préfère le rire et la joie; mais l'esprit de Jésus-Christ, qui est opposé à l'esprit du monde, ne recule pas devant la tristesse; il est, au contraire, attiré par elle et s'empresse de la diminuer, en prodiguant la compassion. Jésus a dit: « Venez à moi vous qui souffrez et qui pleurez, et vous serez consolés. » L'âme chrétienne ne perd aucune occasion de mettre en pratique cette parole du Christ. Elle donne généreusement sa compassion, émue de pitié par les souffrances d'autrui.

*Résolution.* — Ne jamais hésiter à aller consoler ceux qu'on sait dans le deuil et les larmes.

## VENDREDI — XV<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECÔTE

### Manifestation de la tristesse par les larmes.

Si Dieu permet la douleur et l'épreuve, il n'en interdit pas la manifestation extérieure par les larmes. Les larmes, en effet, soulagent l'âme ulcérée. Jésus lui-même a pleuré.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. La pauvre veuve de Naïm pleurait en suivant le convoi funèbre de son fils. Jésus, ému de compassion, lui dit: « Ne pleurez plus. » Dieu, qui

a permis, ou plutôt qui a voulu qu'en punition du péché la douleur et l'épreuve fussent les compagnes de l'humanité, n'a pas défendu que les larmes, en coulant, manifestassent la tristesse.

B. Les larmes, du reste soulagent le cœur attristé par un double effet. D'abord, le mal renfermé dans le cœur afflige davantage, mais quand il se répand au dehors, l'affliction diminue. De là les sanglots et quelquefois les plaintes exprimant la douleur. En second lieu, les actes qui conviennent à l'homme selon les dispositions de son âme lui donnent de la joie. Aussi, les larmes que verse un homme dans la douleur lui donnent-elles une sorte de satisfaction. Il est donc très légitime de pleurer quand on est triste.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Notre-Seigneur a pleuré sur Jérusalem coupable, sur la mort de Lazare; ce qu'il a fait, nous pouvons le faire.

B. Il est une tristesse très sainte que nous ne manifestons pas assez souvent par les larmes, c'est celle que doit nous causer le souvenir de nos fautes. Dieu ne repousse pas le cœur contrit et humilié, mais quand des larmes sont arrachées par la douleur d'avoir offensé Dieu, alors ce n'est pas seulement le péché qui est pardonné; avec le pardon, Dieu accorde souvent la remise de la peine due à ce péché.

*Résolution.* — Demander la grâce de verser des larmes sur nos péchés et les erreurs du monde.

SAMEDI — XV<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECÔTE

## Glorification de Dieu.

Bien que la louange des hommes n'ajoute rien à la gloire de Dieu, il veut cependant être loué, et nous en a fait un précepte. On le loue d'autant mieux qu'on le connaît davantage, d'où la nécessité de méditer sur ses perfections et d'admirer ses œuvres.

I<sup>er</sup> POINT

A. Les témoins de la résurrection du fils de la veuve de Naïm, émerveillés de ce qu'ils venaient de voir, glorifiaient Dieu. Dieu veut être glorifié, non pas que les louanges des hommes ajoutent quoi que ce soit à son bonheur ou à sa gloire intrinsèque ni à sa gloire intérieure, qui est constituée par l'ensemble de ses perfections, mais parce que la louange qu'on lui donne lui procure, de la part de ses créatures, une gloire dite accidentelle, en ce sens que la louange des uns excite les autres à le glorifier aussi.

B. La gloire accidentelle ou extérieure de Dieu est constituée par la claire connaissance que les créatures ont de lui et par la louange qu'elles lui adressent à cause des perfections qu'elles découvrent en lui. C'est donc la connaissance de Dieu qui fait éclater la louange et pousse les hommes à le glorifier. D'où la nécessité de tout faire pour arriver à connaître Dieu le plus parfaitement possible. Deux voies mènent à cette connaissance.

II<sup>e</sup> POINT

A. On arrive à connaître bien les perfections de Dieu en les étudiant dans leur cause, qui est

Dieu même; dans leur manière d'être, qui est la perfection suprême; dans leurs effets, dont la créature est le perpétuel témoin. Cette connaissance s'acquiert dans l'oraison mentale et la contemplation des attributs divins.

B. Mais les âmes très simples, les esprits sans haute portée, arrivent aussi à connaître Dieu par un autre moyen : en admirant le monde extérieur, qui est son œuvre. Et c'est pour cela qu'il est écrit dans nos Livres Saints que « les cieux racontent la gloire de Dieu ». Levons la tête, admirons l'immensité du ciel, le nombre et la distance des astres, nous nous sentirons portés à louer l'Auteur de ces merveilles. La louange de Dieu est ordonnée par le second commandement; l'Eglise nous le fait observer par la récitation des prières liturgiques et le chant des cantiques.

*Résolution.* — Assister aux cérémonies publiques du culte.

---

## XVI<sup>e</sup> DIMANCHE ap. LA PENTECOTE

### Du repos du sabbat et de la vaine gloire.

La charité à l'égard du prochain l'emporte en certaines circonstances sur d'autres préceptes. Dans l'observation de la loi, s'il faut éviter le laxisme, il faut aussi ne pas tomber dans le scrupule. La vaine gloire et l'amour des honneurs ne sont pas conformes à l'esprit du Christ, qui est un esprit d'humilité.

Texte du saint Evangile. — Jésus entra un jour de sabbat dans la maison d'un chef des pharisiens pour y manger, et, comme ces gens-là l'observaient, il parut devant eux un hydropique. Sur cela, Jésus dit aux docteurs de la loi et aux pharisiens : Est-il permis de faire

des guérisons le jour du sabbat? Mais ils ne dirent pas un mot. Lui, prenant le malade, le guérit et le renvoya. Puis il leur dit : Qui de vous, quand son âne ou son bœuf tombe dans un puits, ne l'en retire pas dès le jour du sabbat? Et ils ne savaient que lui répondre à cela. Ensuite, il adressa cette parabole aux conviés, prenant garde comme ils choisissaient les premières places : Quand vous serez invités aux noces, leur dit-il, ne vous mettez pas à la première place, de peur qu'un autre plus considérable ait été aussi invité, et que celui qui vous a invités tous deux ne vous dise : Cédez la place à celui-ci, et qu'alors vous n'ayez la honte d'être mis à la dernière place. Mais, lorsque vous serez invité, allez vous mettre à la dernière place, afin que quand celui qui vous a invité viendra, il vous dise : Mon cher ami, montez plus haut. C'est alors que vous serez honoré aux yeux des gens qui seront à table avec vous. Car quiconque s'élève sera humilié, et quiconque s'humilie sera élevé. (*Luc. xiv, 1-12.*)

#### 1<sup>er</sup> POINT

A. Dans cet évangile, Dieu touche aux deux défauts dominants des pharisiens ; ils étaient très scrupuleux des choses accessoires, criaient facilement au scandale, et, avec cela, étaient pleins de vaine gloire et d'orgueil. Ces défauts des pharisiens sont aussi ceux de beaucoup de chrétiens. Y tomberions-nous?

B. Notre-Seigneur, en guérissant le jour du sabbat l'hydropique qui se présentait devant lui, voulait prouver que la charité à l'égard du prochain l'emporte quelquefois sur d'autres préceptes ; c'est ainsi, qu'en cas de nécessité, on manquera la messe du dimanche pour ne pas abandonner un malade gravement atteint. On quitte Dieu pour Dieu, le laissant à droite pour le retrouver à gauche.

II<sup>e</sup> POINT

A. L'ostentation et le désir d'occuper les premières places n'est pas, ou du moins ne devrait pas être le fait d'un chrétien, auquel sied bien mieux la discrétion. Et cependant, que de tristesses, que d'indignations intérieures fait naître cette ridicule passion qui se nomme la gloriole et l'amour des honneurs!

B. Son produit habituel s'appelle la susceptibilité. Elle fait qu'on se préoccupe outre mesure des égards auxquels on prétend avoir droit, et qu'on se froisse de tout ce qui paraît être une atteinte à ce droit. Le monde se plaît souvent et malicieusement à froisser les susceptibles et à ridiculiser leur sot orgueil. Ne lui donnons jamais l'occasion de nous octroyer pareille correction.

*Résolution.* — Avoir de soi un sentiment très bas, et agir en conséquence lorsqu'on se trouve mêlé au monde.

LUNDI — XVI<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

## Du scrupule.

Le scrupule est une véritable maladie de l'âme dont le seul remède est l'obéissance. En évitant le scrupule, il faut prendre garde de tomber dans le laxisme.

I<sup>er</sup> POINT

A. La conscience scrupuleuse est celle qui, ne tenant pas compte des conseils sages, sur un léger fondement croit défendu ce qui est permis, et

grave ce qui est léger. Lorsque le scrupuleux a été mis en garde contre son défaut, il ne doit pas suivre sa conscience, qui est mal réglée, mais s'en rapporter absolument à son directeur.

B. Le scrupule est funeste à l'âme; il lui enlève la paix, la confiance en Dieu, l'énergie pour faire le bien, et conduit quelquefois jusqu'au désespoir et à la folie. Le scrupule fait qu'on s'entête dans ses jugements; qu'on craint de pécher en toutes choses, qu'on ne se croit jamais bien confessé. Le scrupuleux veut sans cesse revenir sur ses confessions passées, et cela sans motif sérieux.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Le scrupule que voulait combattre Notre-Seigneur chez les pharisiens était celui qui les poussait à attacher une haute importance à une foule de petites pratiques extérieures ne se rapportant que très indirectement à la loi. Notre-Seigneur blâmait aussi la tendance qu'ils avaient à exagérer certaines obligations qui rendaient la loi odieuse. Sans doute, il fallait respecter le repos du sabbat, mais, en cas de nécessité, il pouvait être rompu, comme le rappela Jésus.

B. En évitant le scrupule, il faut prendre garde de tomber dans le défaut opposé, qui est le laxisme. Là, comme en tout, la vérité et la perfection sont dans un juste milieu.

*Résolution.* — En cas de trouble et d'embarras, s'éclairer près de son confesseur.



**MARDI — XVI<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE****Causes du scrupule et ses remèdes.**

Les scrupules peuvent provenir de causes diverses : du démon, de Dieu ou de la nature. Leurs remèdes varient en raison des causes qui les ont produits.

**I<sup>er</sup> POINT**

A. Les scrupules dont les pharisiens faisaient montre avec ostentation avaient probablement pour cause leur orgueil, c'est-à-dire l'envie qu'ils avaient de paraître parfaits. Dans diverses circonstances, Notre-Seigneur les appela sépulcres blanchis, c'est-à-dire beaux et propres à l'extérieur, tandis qu'au dedans se cachent la pourriture et cette horrible chose qui s'appelle la décomposition d'un cadavre. Ces prétendus scrupules étaient probablement l'œuvre du démon, le père du mensonge.

B. Dieu permet quelquefois que l'âme soit atteinte de cette maladie du scrupule, et cela dans le but de l'éprouver d'abord et de la fortifier ensuite. Rien n'est bon comme l'épreuve pour tremper fortement une âme, et le scrupule est très certainement une épreuve douloureuse. Enfin, le scrupule vient quelquefois de la nature même de celui qui en est affligé; c'est alors le résultat d'un état de santé qui laisse à désirer. Dans ce cas, le seul remède convenable consiste dans les soins ordonnés par le médecin qu'on aura consulté.



II<sup>e</sup> POINT

A. Quelle que soit la cause des scrupules, il faut y porter remède. La science soignera ceux dont il vient d'être question. Quant aux autres, ils seront combattus par l'obéissance absolue au directeur de conscience; si, par hasard, il était lui-même scrupuleux, il faudrait en changer au plus vite, et trouver le directeur pieux et pondéré qui interdira la lecture de certains livres, obligera à ne faire que des examens de conscience très courts, les supprimera au besoin.

B. Il faudra ensuite s'efforcer de ne jamais penser à soi, à ses fautes passées; ne pas se préoccuper de savoir si on oublie ou non des péchés en confession. Il faudra surtout prier et avoir confiance en Dieu.

*Résolution.* — Remercier Dieu d'avoir une conscience droite.

MERCREDI — XVI<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECÔTE

## Du scandale.

Le scandale est un acte coupable fait publiquement, de façon à pousser ceux qui en sont témoins à l'imiter. Il ne faut pas confondre le scandale avec l'indignation que provoque chez les bons une action mauvaise faite devant eux.

I<sup>er</sup> POINT

A. Lorsque les pharisiens s'indignaient de voir Notre-Seigneur guérir des malades le jour du sabbat, ils ne se scandalisaient pas, pour la bonne raison qu'un scandale ne leur était pas donné, et

que, par conséquent, ils n'avaient pas à le recevoir. Ils feignaient simplement une grande indignation. Qu'est-ce donc que le scandale?

B. C'est une action, une parole de nature à pousser ceux qui en sont témoins ou l'ont entendue à l'imiter. Si l'action est bonne, ce n'est plus un scandale, mais un sujet d'édification; si, au contraire, l'action est mauvaise, la parole coupable, leur perpétration en public constitue le scandale. Il découle de là qu'il y a le scandale reçu et le scandale donné. Le scandale peut se produire devant nous, l'important est de ne pas le recevoir.

## II<sup>e</sup> POINT

A. C'est employer une expression vicieuse que de dire, pour expliquer l'indignation qu'on a éprouvée en entendant blasphémer, qu'on a été scandalisé. La preuve qu'on ne l'a pas été, c'est qu'on n'a pas voulu essayer d'imiter le blasphémateur. L'impression pénible éprouvée en pareille circonstance est très bonne, elle est le résultat de la délicatesse de conscience qu'on tient de Dieu; elle est une preuve de l'amour qu'on a pour lui.

B. Lorsque nous sommes indignés par les choses mauvaises dont nous sommes les témoins, réparons-les par un acte d'amour ou d'adoration. Ne tolérons jamais que ces scandales soient le fait de nos subordonnés.

*Résolution.* — Lorsqu'on entend un blasphème, dire du fond du cœur : « Que votre règne arrive, que votre nom soit sanctifié. »

**JEUDI — XVI<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE****Repos sabbatique.**

Notre-Seigneur, en guérissant des malades le jour du sabbat, ne violait pas la loi mosaïque. Depuis la Résurrection, le repos hebdomadaire a été transporté du samedi au dimanche, devenu jour de prière.

**I<sup>er</sup> POINT**

**A.** En dépit de l'indignation pharisaïque, Notre-Seigneur guérissait les malades le jour du sabbat, et, en agissant ainsi, il ne méprisait pas la loi; il avait, au contraire, donné des preuves de son respect pour elle. Il avait été circoncis, il montait au Temple aux jours des grandes solennités, il observait les rites et les coutumes israélites, et cela pour deux motifs: Il voulait d'abord qu'on sût qu'il approuvait cette loi ancienne; n'avait-elle pas été imposée par Dieu à son peuple privilégié?

**B.** En second lieu, comme il devait la consommer et la terminer, il montrait, en y obéissant, qu'il en était le terme et le but. Il était cependant au-dessus de la loi; s'il s'astreignait à l'observer, c'était pour enlever aux Juifs tout prétexte de calomnie.

**II<sup>e</sup> POINT**

**A.** Il ne violait donc aucun précepte en guérissant les malades le jour du sabbat. Celui qui ordonnait la sanctification du septième jour interdisait, en effet, les œuvres humaines, mais pas les œuvres divines. Saint Thomas fait observer

que si Dieu s'est arrêté ce jour-là dans l'œuvre de la création, il ne cesse pas pour cela d'agir pour la conservation et le gouvernement des êtres. Jésus a dit lui-même : « Mon Père ne cesse d'agir et j'agis de même. » (*Joan.* v, 17.)

B. D'autre part, le précepte sabbatique ne défendait pas les œuvres qui sont de nécessité de salut, de salut même corporel. Notre-Seigneur le rappela en disant aux Juifs : « Quand votre âne ou votre bœuf tombe dans un puits le jour du sabbat, quel est celui qui ne l'en retire ? » Il importe de comprendre l'esprit de la loi ; l'esprit vivifie, tandis que la lettre tue. Le repos dominical remplace, depuis la Résurrection, le repos sabbatique. C'est aussi le jour de la prière.

*Résolution.* — Ne pas se reposer le dimanche sans joindre à son repos la prière.



## VENDREDI — XVI<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Sanctification du dimanche.

Le dimanche a remplacé le sabbat ; Dieu nous défend ce jour-là les œuvres serviles. Il nous demande, en outre, de sanctifier ce jour qui lui est consacré.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. La loi juive relative au repos hebdomadaire n'a pas été abrogée par Notre-Seigneur Jésus-Christ sous la nouvelle alliance ; le jour du Seigneur a été transféré du samedi au dimanche, mais la prescription relative au repos a été main-

tenue. Les familles, et, par suite, les peuples prospères sont ceux qui observent fidèlement ce précepte. Les peuples qui le violent en sont punis par la désorganisation sociale.

B. Les individus ont aussi la punition de leur infidélité dès ici-bas; leurs efforts pour acquérir des biens temporels échouent et ils s'attirent, en outre, la malédiction divine. Il faut donc le dimanche s'abstenir des œuvres serviles. La nécessité oblige à travailler cependant, pour préparer les repas, soigner les malades, transporter les voyageurs, etc. Non seulement il faut respecter le repos dominical, mais il ne faut pas le faire violer aux autres, aux subordonnés, par exemple, en les obligeant à un travail qui n'est pas indispensable.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Le repos, telle est la première partie du précepte; la sanctification le complète et en est la seconde partie. Il importe donc de donner à Dieu le dimanche une partie de son temps, pour assister aux offices de l'Eglise et se sanctifier par des œuvres surnaturelles, telles que la visite des pauvres, l'instruction des enfants au point de vue religieux.

B. Il en est enfin de la sanctification comme du chômage; les maîtres doivent la faciliter à leurs subordonnés, en leur laissant la liberté d'accomplir leurs devoirs religieux.

*Résolution.* — Ne jamais faire travailler le dimanche.

**SAMEDI — XVI<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE****Du savoir-vivre chrétien.**

**La recherche des honneurs, lorsqu'on n'y a pas droit, est une sottise. Ce que le monde appelle la bonne éducation et le savoir-vivre, considéré surnaturellement, est une forme de l'humilité, et, par conséquent, une vertu.**

**I<sup>er</sup> POINT**

**A. Dans la dernière partie de l'évangile de dimanche, Notre-Seigneur reproche aux Juifs l'amour des honneurs, qui est une forme de l'orgueil. Cet amour des honneurs est complètement en opposition avec l'esprit chrétien. Le catholique qui aurait la prétention d'occuper partout la première place ne serait catholique que de nom.**

**B. Ce principe établi, il est cependant des circonstances qui obligent à tenir un certain rang; elles résultent des dignités dont on peut être investi. Il est certain qu'un prince de l'Eglise ne peut pas pratiquer l'humilité comme le fait un religieux mendiant. Et même, parmi les religieux mendiants, les sujets qui ont été investis de fonctions telles que le supérieurat, sont tenus à une attitude qui ne s'impose pas à leurs subordonnés, mais dans ces divers cas, ce n'est pas l'homme lui-même qui prétend aux honneurs et occupe les premières places, c'est le dignitaire, et ce sont ses fonctions qui sont honorées en lui.**

**II<sup>e</sup> POINT**

**A. Dans la vie sociale, il en est de même que dans la vie religieuse, et il est bien évident que**

si un magistrat de haut grade, un chef d'Etat voulait s'effacer comme un simple citoyen, on dirait de lui qu'il manque de dignité et oublie la grandeur des fonctions qu'il remplit. En dehors de ces cas, la prétention aux premières places, lorsque rien n'y donne droit, est une sottise.

B. La perfection est de savoir rester à son rang, d'être discret, ce qui fait dire au monde qu'on est un homme de bonne éducation. En agissant ainsi en vue de plaire à Dieu, on a plus que du savoir-vivre, on a de la vertu.

*Résolution.* — Ne pas envier les premières places.

## XVII<sup>e</sup> DIMANCHE ap. LA PENTECOTE

### Jésus et les pharisiens.

Jésus tenté par le démon, au désert, nous a montré comment il fallait repousser l'esprit du mal. Aux prises avec ses pires ennemis, les pharisiens, il nous apprend aujourd'hui comment et avec quelle prudence il faut répondre lorsqu'on veut essayer de nous perdre en nous faisant parler.

Texte du saint Evangile. — En ce temps-là, les pharisiens vinrent trouver Jésus, et l'un d'eux, qui était docteur de la loi, lui fit cette question pour le tenter : Maître, quel est le plus grand commandement de la loi ? Jésus lui répondit : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit. C'est là le plus grand et le premier commandement, et voici le second, qui lui est semblable : Vous aimerez votre prochain comme vous-même. Dans ces deux commandements sont renfermés toute la loi et les prophètes. Les pharisiens étant réunis là, Jésus leur fit cette demande : Que pensez-vous du Christ ? De qui est-il fils ?

Ils lui répondirent : De David. Et comment, leur dit-il, David l'appelle-t-il, par inspiration, son Seigneur, en disant : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marchepied ? Si donc David l'appelle son Seigneur, comment est-il son fils ? Personne ne put lui répondre, et, dès ce jour-là, nul n'osa plus l'interroger. (*Matth. xxii, 34-46.*)

### I<sup>er</sup> POINT

A. Les pharisiens adressent à Notre-Seigneur une question par laquelle ils espèrent lui donner une occasion de faire une réponse blâmable. Ils l'interrogent ainsi pour voir s'il n'ajoutera pas quelque chose au commandement de l'amour divin, afin de pouvoir le condamner comme ayant tenté de corrompre la lettre du plus grand précepte de la loi.

B. Jésus leur répond en leur citant textuellement la lettre du Décalogue, et il continue la citation et leur prouve qu'il connaît bien le mobile qui les pousse, en leur rappelant que l'amour de Dieu ne va pas sans l'amour du prochain, qui leur fait totalement défaut. Admirons la prudence et la sagesse du Sauveur.

### II<sup>e</sup> POINT

A. Nous ne reviendrons pas en détail sur le double précepte de la charité, sur lequel nous nous sommes arrêtés au XII<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte, à propos de l'évangile du bon Samaritain. Nous profiterons cependant de ce que l'Église nous remet sous les yeux en ce jour ce



grand précepte, pour nous demander comment nous l'observons.

B. Les pharisiens avaient la prétention d'aimer et de servir Dieu, tout en n'aimant pas leur prochain. Ne tomberions-nous pas dans la même erreur?

*Résolution.* — Se rappeler sans cesse que les deux lois de la charité sont inséparables.



## LUNDI — XVII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Prudence dans le langage.

Les pharisiens interrogeaient Notre-Seigneur, espérant que par ses réponses il se compromettrait. Par sa prudence, il les contraignit à se taire.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Le silence est d'or, en ce sens que ceux qui parlent peu ne risquent pas d'offenser Dieu ou le prochain par l'exubérance de leurs réflexions. Mais ce silence si précieux ne peut pas toujours être observé. Quand nous le pouvons, efforçons-nous de garder : 1<sup>o</sup> le silence de discrétion, qui fait qu'on s'abstient de questions inopportunes ; 2<sup>o</sup> le silence de charité, qui fait qu'on ne parle jamais que dans de bons termes des gens et des choses ; 3<sup>o</sup> le silence de mortification, qui empêche de riposter par un mot aigre à un mot mordant ; 4<sup>o</sup> le silence d'humilité, qui fait qu'on ne parle jamais de soi ni en bien ni en mal. La pratique

de ces divers silences constitue le premier degré de la prudence en matière de conversations.

B. Quand on parle beaucoup, et sur une multitude de choses, il est impossible de ne pas offenser Dieu ; c'est ce qui a fait dire à saint Jacques que l'homme serait rapidement parfait s'il ne péchait jamais par la langue. Savons-nous garder ces différents silences ?

### II<sup>e</sup> POINT

A. Mais il est des circonstances dans lesquelles on est obligé de répondre. Il faut le faire toujours avec circonspection, surtout lorsque nous sommes interpellés sur des questions religieuses ; sujet particulièrement délicat, sur lequel les adversaires de la religion seraient, ainsi que l'étaient les pharisiens, très désireux de nous prendre en défaut. C'est là que la prudence est nécessaire. Trop de gens, poussés par un sot amour-propre qui les pousse à faire croire qu'ils sont capables de parler de tout avec compétence, se jettent avec les adversaires de la religion dans des discussions théologiques, au cours desquelles ils finissent par dire des inexactitudes dont profitent leurs adversaires.

B. Comme le dit saint Thomas, la prudence est amour, non dans un sens absolu, mais dans ce sens que c'est l'amour qui la porte à agir. Si nous aimons Dieu de tout notre cœur, nous serons prudents lorsqu'il faudra parler de lui ou du culte qui lui est dû.

*Résolution.* — Eviter autant que possible les discussions religieuses.

**MARDI — XVII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE****Effets de l'oubli sur la prudence.**

Jésus-Christ, Dieu et homme, auteur de la loi, ne pouvait en oublier le texte pas plus que l'esprit. L'oubli des vérités chrétiennes peut, au contraire, nous conduire au manque de prudence, d'où la nécessité de nous instruire toujours des choses de Dieu.

**I<sup>er</sup> POINT**

A. C'est surtout par l'effet des passions que l'on arrive à manquer de prudence, ainsi que le dit Aristote : « le plaisir et la tristesse pervertissent le jugement » ; de là cette parole : « La beauté t'a séduit, et la passion t'a corrompu le cœur. » (*Dan.* XIII, 56.) Il est bien certain que lorsque des passions, telles que l'amour, envahissent une âme séduite par la beauté humaine, toutes les imprudences sont à redouter, d'où la nécessité de dominer ses passions.

B. L'Exode (xxiv, 8) dit, d'autre part : « Ne reçois pas de présents, ils aveuglent même les hommes prudents. » Tous ces conseils de la Sainte Ecriture, inspirés par Dieu, sont à méditer et à mettre en pratique ; mais il ne faut pas perdre de vue que si ce sont surtout les passions qui sont les principales ennemies de la prudence, l'oubli, toutefois, peut être un sérieux obstacle à son exercice. Comment, en effet, répondre victorieusement et prudemment à des adversaires s'efforçant de nous faire errer sur un point de doctrine, si cette doctrine est sortie de la mémoire ? Il résulte de cette vérité qu'il ne faut jamais cesser de s'instruire. Où en sommes-nous à ce sujet ?

II<sup>e</sup> POINT

A. Jésus-Christ, auteur de la loi divine et de la loi humaine, n'avait pas à craindre d'en perdre la mémoire; aussi, lorsque les pharisiens l'interrogent sur le précepte de la charité, sa réponse est-elle toute prête; il leur cite le texte même de la loi.

B. Combien nous serions forts si, aux objections et aux questions curieuses de ceux qui cherchent à nous surprendre, nous pouvions répondre par la citation d'un texte sacré! A défaut de cette réponse péremptoire, ayons au moins une connaissance suffisante des vérités religieuses, pour ne pas nous trouver embarrassés en présence de nos détracteurs.

*Résolution.* — Relire de temps en temps son catéchisme.

MERCREDI — XVII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

## Divinité du Messie.

Notre-Seigneur, après avoir répondu aux pharisiens sur le précepte de la charité, les interroge à son tour et les oblige à reconnaître implicitement la divinité du Messie. Les preuves de cette divinité sont à la portée de tous les esprits sollicités par le doute.

I<sup>er</sup> POINT

A. Les pharisiens avaient interrogé Jésus; le divin Sauveur leur posa à son tour une interrogation embarrassante pour eux. Que vous semble du Christ? leur dit-il; de qui est-il fils? Ils lui

répondirent : de David. Mais s'il est son Fils, continue Notre-Seigneur, comment David l'appelle-t-il son Seigneur, comme il le fait pour Dieu même dans le psaume cix, où il chante les grandeurs du Messie? Les pharisiens ne surent que répondre, ou plutôt ne voulurent pas le faire.

B. Il n'y avait, en effet, qu'une explication à donner; à savoir que le Messie, qui devait dans le temps, et comme homme, sortir de David, était Dieu et Fils de Dieu dès avant tous les siècles : « *Ante luciferum genui te*. Je vous ai engendré avant la création de la lumière », textuellement « avant l'aurore ». Cette réponse eût embarrassé les pharisiens; aussi ne la donnèrent-ils pas. Leur silence devint leur condamnation, il était l'aveu de leur mauvaise foi. Admirez, en cette circonstance, la prudence et la sagesse de Notre-Seigneur, et tâchons de l'imiter si l'occasion nous en est donnée.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Ce ne sont pas toujours des adversaires de notre religion que nous avons à réduire au silence, c'est, le plus habituellement, notre propre imagination, notre raison même, en révolte contre la vérité. Lorsque ces choses se produisent, répondons-nous à nous-même, comme Notre-Seigneur répondit aux pharisiens, en nous plaçant en face des textes sacrés que nous avons toujours la facilité de consulter.

B. Le Messie est Dieu, nous répondront ces

textes, parce qu'il a réalisé dans sa personne et dans sa vie toutes les promesses faites aux hommes par Dieu, et toutes les prophéties relatives au Rédempteur. Toutes ses actions, toute sa vie, toutes ses paroles, sa mort même, sont d'un Dieu et non d'un homme.

*Résolution.* — Faire souvent, à ce sujet, l'acte de foi.



## JEUDI — XVII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Réalisation des prophéties par le Messie.

Les prophéties conservées par le peuple juif ont été réalisées par Jésus-Christ. Il était impossible qu'un homme comme les autres pût les accomplir toutes. C'est donc le fait d'un Dieu.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Jésus-Christ a réalisé toutes les prophéties relatives au Messie; c'est une des preuves de sa divinité. Pour s'en convaincre, il suffit de rapprocher le texte des Prophètes de celui de l'Evangile. La Genèse et le psaume XLIV, versets 7 et 8, annoncent que le Messie naîtra du peuple juif, de la tribu de Juda et de la famille de David. Michée indique Bethléem comme lieu de sa naissance, Isaïe dit qu'il naîtra d'une Vierge. Le psaume LXXI, verset 10, dit qu'il sera adoré par des rois venant d'Arabie et de Saba, qui lui offriront des présents. Jérémie nous montre Rachel pleurant ses fils après le massacre des Innocents. Isaïe parle de son

Précurseur, dans son chapitre XL, verset 3, et dépeint le Sauveur comme homme et comme Dieu, comme thaumaturge et comme Rédempteur.

B. C'est le même Isaïe, avec le prophète Zacharie, qui annoncent la trahison dont il sera victime, son entrée triomphale à Jérusalem, ses douleurs, son immolation. David, dans son psaume XXI, parle de ses pieds et de ses mains percés, de sa robe tirée au sort, de sa mort entre deux scélérats. En nous rappelant que tous ces détails ont été écrits plusieurs siècles avant la venue de Jésus-Christ, notre conviction deviendra plus forte.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Toutes ces prophéties, disons-nous, ont été écrites bien des siècles avant Jésus-Christ. L'existence de l'Ancien Testament, conservé par les Juifs, en fournit la preuve. Elles n'ont pu être réalisées par l'effet du hasard; les faits qu'elles annoncent sont trop précis et dépendent de trop de personnes indépendantes.

B. D'autre part, les évangélistes ne les ont pas inventées, puisqu'elles remontent à l'Ancien Testament. Ils n'ont raconté que des faits vus et connus par leurs contemporains. Il faut donc les admettre et reconnaître qu'un homme ne pouvait pas les réaliser toutes. C'est donc un Dieu qui les a accomplies.

*Résolution.* — Acte de foi souvent répété.



**VENDREDI — XVII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE**  
**Jésus-Christ**  
**s'est toujours et en tout montré Dieu.**

Jésus-Christ, par ses paroles, par sa vie, par ses actes, par sa mort même, s'est montré comme un Dieu. Depuis qu'il est mort, il règne en Dieu.

**I<sup>er</sup> POINT**

A. Jésus-Christ a parlé en Dieu, en affirmant qu'il était Dieu. Ces affirmations se trouvent dans l'Évangile. Le récit de la vie de Jésus-Christ et sa propre existence ont humainement la même valeur historique que le récit de la vie d'Alexandre ou de Jules-César. Jésus-Christ, interrogé s'il était le Messie, a toujours répondu avec assurance : « Je le suis. »

B. Il s'est attribué : l'identité et l'égalité de nature avec Dieu, en disant : « Le Père et moi nous ne sommes qu'un. » (*Joan. x, 30.*) La puissance de Dieu, en disant : « Vos péchés vous sont remis. » (*Luc. v, 20.*) L'éternité de Dieu, en disant : « Je suis le principe de toutes choses. » (*Joan. viii, 23.*) Il s'est attribué la force, la vie et la science de Dieu, en disant de lui : « Je suis la voie, la vérité et la vie. » (*Joan. xiv, 16.*) Ces affirmations si positives ne pouvaient être que de la folie, de l'imposture ou la vérité. Or, un fou n'est pas regardé comme le plus sage des hommes, et un imposteur ne rend pas à l'humanité de continuels services. Jésus-Christ disait donc la vérité en se proclamant Dieu.

**II<sup>e</sup> POINT**

A. Sa vie, ses actes, sa mort même, ont été la confirmation de ses paroles. La sainteté de sa vie



est sans précédent, sans ombre et sans faiblesses ; elle fut féconde, en répandant autour de lui les exemples les plus édifiants, et en créant dans les hommes un esprit et un cœur nouveaux. Il a agi comme maître de la nature, en multipliant les miracles. Il les a accomplis si publiquement, qu'ils sont indubitables.

B. Il s'est ressuscité lui-même après être mort en Dieu, c'est-à-dire en ne permettant à la mort de le toucher que lorsqu'il l'a voulu. Il règne enfin sur les cœurs, sur les âmes, sur les sociétés. Depuis sa mort, sa doctrine est devenue le grand code de l'humanité. Du reste, s'il n'était pas Dieu, notre foi serait inexplicable, notre morale sans fondement, notre culte une idolâtrie, l'enseignement chrétien une imposture, et l'histoire un enchaînement d'illusions. Il suffit de réfléchir, pour voir que c'est le contraire qui est vrai.

*Résolution.* — Adorer en silence et souvent le Verbe fait chair.

---

## SAMEDI — XVII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Survivance du Christ dans son Eglise.

La fondation de l'Eglise et son action dans le monde sont la preuve la plus convaincante de la divinité de son Fondateur. L'Eglise continue l'œuvre du Christ, qui survit en elle.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Lorsqu'on réfléchit à l'infirmité des moyens employés par Jésus-Christ pour fonder l'Eglise et aux résultats obtenus, la raison humaine est

confondue et est obligée de s'incliner devant cette nouvelle et irréfutable preuve de la divinité du Christ. Ce sont, en effet, de pauvres gens sans instruction, sans éducation, sans courage, qui sont choisis par lui pour être ses apôtres. Leur chef, Pierre, le trahit trois fois, effrayé par les interrogations d'une servante; les autres s'enfuient quand ils le voient prisonnier, et, après sa mort, doutent de tout ce qu'il leur a annoncé.

B. Et voilà ces hommes de rien, que la résurrection de leur Maître sort de leur torpeur, qui sont métamorphosés par le Saint-Esprit, et s'en vont à la conquête du monde. Ce monde est corrompu, idolâtre; il ne pense qu'à jouir et à satisfaire toutes les passions humaines, particulièrement les plus basses. Les apôtres, loin de flatter ses goûts, prêchent une doctrine qui en est la condamnation. Ils ordonnent la chasteté, le pardon des injures, l'oubli de soi, l'amour du sacrifice et de la souffrance, l'égalité et la fraternité. Et ce monde accepte cette nouvelle morale. Les douze pécheurs de la Galilée renversent les idoles et font régner le vrai Dieu. Cette œuvre, pour qui-conque réfléchit, n'est pas d'un homme, mais d'un Dieu.

## II<sup>e</sup> POINT

A. L'Eglise est fondée. Jésus-Christ survit en elle. Cette Eglise perpétue son enseignement; les saints imitent l'austérité de sa vie; comme lui, les descendants des apôtres enseignent, conver

tissent, et, en son nom, remettent les péchés. Où sont aujourd'hui les héros suscités par la mort des grands hommes dont nous parle l'histoire? Où sont les dévouements inspirés par le souvenir des César, des Alexandre, des Licurgue, des Auguste et des Scipion? Ces noms, ces hommes n'émeuvent plus personne. Jésus-Christ, lui, a encore ses disciples et ses martyrs.

B. Ces faits évidents sont inexplicables, si l'on n'admet pas que celui qui les provoque est là, toujours là au milieu des siens, comme il le leur a promis. S'il est là, c'est qu'il est ressuscité, c'est qu'il est Dieu. Comme les pharisiens, qui n'osèrent plus interroger Jésus, ses détracteurs modernes ne peuvent que se taire.

*Résolution.* — Rappeler à qui en a besoin la fondation de l'Eglise et son action.

---

## XVIII<sup>e</sup> DIMANCHE ap. LA PENTECOTE

### Guérison du paralytique et rémission des péchés.

Dieu ne veut pas la mort des pécheurs, mais leur conversion; aussi les attire-t-il à lui par la bonté. Jésus, parlant au paralytique, et se disposant à lui remettre ses péchés, l'appelle son fils. Ce sont les expressions d'un père bien plus que celles d'un juge.

Texte du saint Evangile. — En ce temps-là, Jésus étant monté dans une barque, traversa le lac et entra dans la ville. On lui présenta un paralytique couché dans un lit. Jésus, voyant leur foi, dit à ce paralytique: Mon fils, aie confiance, tes péchés te sont remis. Aussitôt,

quelques-uns des docteurs de la loi dirent en eux-mêmes : Cet homme blasphème. Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit : Pourquoi vos cœurs pensent-ils le mal ? Lequel est le plus aisé, ou de dire : Tes péchés te sont remis, ou de dire : Lève-toi et marche ? Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir sur la terre de remettre les péchés : Lève-toi, dit-il alors au paralytique, emporte ton lit, et retourne en ta maison. Aussitôt le paralytique se leva et s'en alla en sa maison. A cette vue, le peuple fut rempli de crainte, et rendit gloire à Dieu, qui avait donné un tel pouvoir aux hommes. (*Matth. IX, 1-8.*)

### I<sup>er</sup> POINT

A. Au lendemain des solennités pascales, nous avons médité sur la rémission des péchés et le sacrement de pénitence; nous n'y reviendrons donc pas, mais nous nous arrêterons sur la première parole prononcée par Notre-Seigneur, quand il se trouve en face du paralytique : « Mon fils, lui dit-il, aie confiance. » Il l'appelle son fils !

B. Remarquons tout d'abord que Notre-Seigneur, s'il se préoccupe de rendre la santé aux corps malades, pense avant tout à l'âme et lui rend la grâce qu'elle avait perdue par le péché. C'est le péché qui est cause de nos infirmités et douleurs physiques; la cause écartée, ses effets s'interrompent. Jésus commence donc par guérir l'âme malade.....

### II<sup>e</sup> POINT

A. Il semblerait qu'irrité par l'ingratitude de l'homme, Dieu va le traiter avec rigueur, en lui reprochant ses iniquités; il n'en est rien. Il appelle le pécheur son fils. S'il est un qualificatif qui doit

être doux au cœur endolori, c'est bien celui-là.....

B. Dieu est donc le père du pécheur; il a pitié de lui, il l'aime, il veut son salut et non sa perte. Il est le meilleur des pères..... Qui aura le cœur assez dur pour résister à tant de bonté?

*Résolution.* — Considérer Dieu plutôt comme un père que comme un juge.



## LUNDI — XVIII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### De la confiance en Dieu.

Nous devons nous rappeler les bienfaits dont Dieu comble ses créatures, et avoir en lui la confiance la plus absolue. Non seulement il nous pardonnera les fautes que nous regrettons, mais il nous viendra en aide dans toutes les circonstances de la vie.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. La confiance tire son nom du mot *fides*, qui veut dire foi, et consiste dans l'espérance qu'on a d'une chose sur la foi des promesses d'autrui. La confiance peut naître aussi de ce fait, qu'on compte sur les ressources qu'on croit trouver en soi-même ou dans d'autres personnes. C'est cette dernière confiance qui naissait au cœur de tous ceux qui approchaient Notre-Seigneur. Il faisait de si grandes choses, qu'on pensait, et avec raison, trouver en lui toutes les ressources nécessaires pour sortir d'une situation pénible.

B. Dans l'évangile d'hier, Notre-Seigneur confirme par ses premiers mots les espérances du

paralytique qu'on lui a conduit. Après l'avoir appelé son fils, il ajoute : « Ayez confiance, vos péchés vous sont remis. » Ce qui, dans sa pensée divine, voulait dire : Ne doutez pas de ce que je vous affirme, j'ai le pouvoir de remettre les péchés et je vous remets les vôtres, en même temps que je rends à votre corps la santé qui lui manque. Le malade crut, eut confiance, il fut purifié et guéri. Il en arrive ainsi à tous ceux qui vont à Dieu comme on va à un bon père, en comptant sur sa miséricorde et sa bonté.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Quelles que soient notre indignité et notre misère morale, n'oublions jamais que la miséricorde divine est plus grande encore. Ce n'est pas seulement pour obtenir le pardon de nos fautes que nous devons compter sur la bonté de Dieu. Dans toutes les circonstances de la vie, dans les douleurs, les épreuves, les difficultés de toute nature, jetons-nous entre les bras de Dieu.

B. Que Notre-Seigneur ne puisse pas nous adresser le reproche qu'il faisait à Pierre après lui avoir ordonné de venir le rejoindre en marchant sur les eaux : « Homme de peu de foi, pourquoi craignez-vous ? »

*Résolution.* — Faire souvent un acte de confiance en Dieu.

---

**MARDI — XVIII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE****Du désespoir.**

Le désespoir éloigne de Dieu, de la vertu, fait oublier le ciel; il constitue une faute plus grave que les péchés qui l'ont provoqué. Si Judas avait eu confiance en la miséricorde divine, il ne se serait pas désespéré. Humilions-nous au souvenir de nos fautes, mais ne désespérons jamais.

**I<sup>er</sup> POINT**

A. Notre-Seigneur, en disant au paralytique : « Ayez confiance », a voulu prémunir les pauvres pécheurs contre un danger qui les menace, le danger du désespoir. Offenser Dieu est déplorable, mais désespérer de sa bonté et de sa miséricorde est plus déplorable encore. Voilà pourquoi Notre-Seigneur a dit au paralytique, et en sa personne à tous les pécheurs : « Ne vous désespérez pas ! »

B. Lorsqu'une pauvre créature, entraînée par la passion ou par le mauvais exemple, tombe dans le mal, y retombe encore, se relève et revient toujours à son péché favori, il peut arriver que le nombre de ses chutes, la stérilité de ses efforts, résultant de son manque d'énergie et de la faiblesse de sa volonté, la jettent dans le découragement et le désespoir. Dieu nous préserve à jamais d'un pareil malheur !

**II<sup>e</sup> POINT**

A. Affreux malheur ! car le désespoir n'implique pas seulement la privation de l'espérance, mais de plus l'éloignement de la chose désirée, parce

qu'on la croit au-dessus de ses efforts. C'est ainsi que le pécheur découragé finit par oublier Dieu, la vie future, le ciel, parce qu'il se croit incapable d'en jouir jamais. Alors il s'enlise dans le mal, et ne fait plus rien pour en sortir.

B. Le désespoir est causé par le dégoût spirituel, par la tristesse dans laquelle tombe le pécheur, et particulièrement par les péchés de la chair, qui se multiplient avec tant de facilité, obscurcissent l'intelligence, et laissent ceux qui les commettent dans un incurable abattement. C'est le désespoir qui a fait mourir Judas. Dieu lui aurait pardonné, s'il avait eu confiance en sa miséricorde. Que cette pensée et la parole de Notre-Seigneur : « Aie confiance », nous arrêtent, si jamais nous avons le malheur d'arriver jusqu'au bord de l'abîme du désespoir.

*Résolution.* — S'humilier quand on a péché, mais ne se décourager jamais.



## MERcredi — XVIII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Du blasphème.

Le blasphème est le plus grand outrage qu'on puisse faire à Dieu. Il est la conséquence de l'orgueil, lorsqu'il est proféré avec réflexion, ou un effet de la colère, lorsqu'il nait d'un trouble de l'esprit.

#### 1<sup>er</sup> POINT

A. Le blasphème, en général, consiste à attribuer à Dieu ce qui ne lui convient pas, ou à lui refuser ce qui lui convient. Il est essentiellement le fruit



de la détestation de la bonté divine. Aussi, il semble que les Juifs aient singulièrement exagéré, lorsqu'en entendant Jésus dire au paralytique : « Mon fils, aie confiance, tes péchés te sont remis », ils s'écrièrent : « Cet homme blasphème. » En supposant que Jésus eût été un homme ordinaire, sa parole n'impliquait pas la détestation de la bonté divine.

B. Elle n'enlevait pas à Dieu ce qui lui convient, et ne lui attribuait pas ce qui ne lui convient pas, Jésus ne disait pas, en effet : ce n'est pas Dieu qui remet les péchés, c'est moi homme, simple mortel, qui ai ce pouvoir et non pas Dieu. Notre-Seigneur, au contraire, affirmait sa divinité en déclarant qu'il remettait les péchés. Le blasphème était donc plutôt dans le cœur des docteurs de la loi, puisque, dans leurs pensées, ils refusaient à Dieu fait homme un pouvoir qui lui convenait.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Pratiquement, le blasphème consiste dans un outrage fait à Dieu, soit en haine de sa bonté, soit pour se venger des malheurs, des incommodités ou des accidents de la vie. Ainsi, par exemple, un homme dans l'épreuve pense ou dit que Dieu n'est pas juste, parce qu'il le fait trop souffrir; il blasphème, en refusant à Dieu la justice. C'est malheureusement une chose qui arrive trop fréquemment, en un temps où la foi et l'esprit surnaturel diminuent.

B. Les jurons blasphématoires, prononcés par

des gens grossiers en opérant un travail pénible, ne sont pas à proprement parler des blasphèmes, parce que la détestation de la bonté divine n'existe pas chez ceux qui les profèrent. Il faut éviter l'orgueil et la colère, causes habituelles de la pensée et des paroles blasphématoires.

*Résolution.* — Adorer en tout la volonté de Dieu quelle qu'elle soit.



## JEUDI — XVIII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Gravité du blasphème.

Le blasphème outrage directement la majesté de Dieu et ses perfections. Il dépasse en malice tous les autres péchés.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Le blasphème est une faute des plus grandes, lorsqu'il est proféré avec la volonté formelle d'injurier Dieu et de lui jeter à la face la haine qu'on a dans le cœur. Il outrage directement la majesté et les perfections divines. C'est, en effet, devant Dieu qui voit tout et entend tout, que le blasphème est prononcé. Il est donc un mépris de la présence divine.

B. Il outrage aussi sa toute-puissance. Le blasphémateur sait que Dieu, s'il le voulait, pourrait le foudroyer, et, par une inconcevable témérité, il le met au défi de le faire; c'est mépriser sa toute-puissance. Ce qui rend ce crime plus odieux

encore, c'est que c'est avec les organes que le blasphémateur tient de la bonté de Dieu qu'il prononce son injure. Les blasphémateurs devraient trembler; leur crime attire les punitions les plus terribles, et souvent ces punitions individuelles sont infligées dès ce monde comme les punitions sociales.

## II<sup>e</sup> POINT

A. C'est avec toute justice que Dieu se montre sévère pour les blasphémateurs; leur faute dépasse, en effet, en malice, tous les autres péchés. Le parjure, par exemple, ne fait de Dieu qu'un faux témoin; le blasphème va plus loin, il donne à Dieu les qualificatifs les plus outrageants. Le vol, l'adultère, le parricide, sont des crimes qui ne s'attaquent qu'à la créature. Le blasphème attaque directement Dieu, pour le dépouiller, l'outrager, le détruire si c'était possible.

B. Les Juifs déicides furent moins coupables que ne le sont les blasphémateurs, car ils ne croyaient pas que Jésus-Christ fût Dieu, tandis que les seconds insultent Dieu précisément parce qu'il est Dieu. En enfer, c'est la force des tourments qui arrachent aux damnés leurs blasphèmes; sur la terre, les blasphémateurs insultent Dieu sans motif.

*Résolution.* — Quand on entend un blasphème, dire pieusement: « Que votre nom soit sanctifié. »



**VENDREDI — XVIII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE****Inutilité du blasphème; son châtement.**

Le blasphème est sans excuse aux yeux de la raison, car il n'offre aucun avantage à celui qui le profère; il lui attire, en revanche, les châtements de Dieu.

**I<sup>er</sup> POINT**

A. On s'explique que l'homme commette certains actes qui lui sont interdits par la loi de Dieu, parce qu'il y est sollicité par l'attrait qu'il y trouve. Une injustice le fait profiter d'un avantage qu'il n'aurait pas eu, si la justice avait été observée. Lorsqu'il se venge d'un affront, sa colère s'abat, son irritation diminue, il est satisfait. Les fautes de la chair jettent dans la volupté qui enivre les sens. Le voleur s'approprie quelque chose qu'il n'avait pas. Si l'on n'excuse pas l'homme qui se laisse aller à tous ces excès, on s'explique sa folie.

B. On n'en peut faire autant pour le blasphémateur. Quelle est, en effet, la satisfaction qu'il se procure? On la cherche sans la trouver. Il n'atteint même pas son but, puisqu'il ne porte réellement aucune atteinte à la nature divine. Il est donc en opposition avec la raison même.

**II<sup>e</sup> POINT**

A. Lorsque la Sainte Vierge se montra sur la montagne de la Salette, elle pleurait en parlant de l'ingratitude et de la folie des hommes, et déclarait avoir peine à retenir le bras de Dieu prêt à frapper. Parmi les crimes qu'elle signala, comme

attirant particulièrement le courroux céleste, elle nomma le blasphème. Les prédictions qu'elle fit, relativement aux châtiments mérités par les blasphémateurs, se sont réalisées.

B. Réparons donc le blasphème autant que nous le pouvons, en adorant le saint nom de Dieu, en répétant souvent : Dieu soit béni ! Béni soit son saint nom ! Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit !

*Résolution.* — Prendre l'habitude des oraisons jaculatoires.

---

## SAMEDI — XVIII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Objet des miracles du Christ.

En voyant le paralytique se lever et emporter son grabat, les Juifs furent saisis de crainte et louèrent Dieu. C'était le résultat voulu du Sauveur, qui ne faisait rien de merveilleux que pour que Dieu en soit glorifié.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Les miracles du Christ avaient pour objet : 1<sup>o</sup> de manifester sa divinité ; 2<sup>o</sup> de glorifier Dieu ; 3<sup>o</sup> d'opérer le salut des hommes. En guérissant le paralytique, ces trois buts furent atteints. Les docteurs témoins du prodige disaient avec raison que le pouvoir de remettre les péchés n'appartient qu'à Dieu ; le Christ prouvait donc sa divinité en les remettant. La guérison corporelle du malade, accompagnant la guérison de son âme, obligeait le peuple à louer l'Auteur de ce double

bienfait, et la constatation de semblables merveilles déterminait les hommes à écouter leur Auteur, à l'aimer, à le suivre, à embrasser sa doctrine. C'était le salut.

B. La crainte dont il est ici question n'était pas, à proprement parler, le don de l'Esprit-Saint, mais une sorte de stupéfaction causée par la vue de cette guérison subite. Et comme cette guérison avait tous les caractères d'un fait surnaturel, les âmes droites y reconnaissaient le doigt de Dieu et louaient sa toute-puissance et sa bonté.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Nous n'avons pas assez d'esprit surnaturel, et nous ne savons pas voir l'action de Dieu là où elle se trouve. Il en résulte que nous perdons l'occasion de glorifier sa puissance, d'admirer sa bonté. Il n'est cependant pas un instant du jour où nous ne puissions le faire. Tout raconte autour de nous la toute-puissance divine; le jour qui nous éclaire, la terre qui nous nourrit, la vie qui nous est conservée, devraient nous plonger dans l'admiration et provoquer nos actions de grâce.

B. Nous vivons comme si tout cela était l'effet du hasard. Quand un miracle se produit, l'orgueil humain le nie ou le discute. Quels cris d'admiration pousserait un aveugle de naissance s'il voyait subitement les merveilles de la nature, qui nous laissent si froids!.....

*Résolution.* — Faire souvent des actes de remerciement

XIX<sup>e</sup> DIMANCHE ap. LA PENTECOTE

## Parabole des noces.

Les Juifs n'ayant pas voulu écouter la parole du Christ, se rendre à son invitation et marcher à sa suite, Jésus a envoyé ses disciples aux Gentils, qui sont entrés dans l'Eglise. Quand on considère le monde, on remarque que si tous les hommes sont appelés, peu sont élus, c'est-à-dire persévèrent dans le service de Dieu.

Texte du saint Evangile. — En ce temps-là, Jésus parla encore en paraboles aux princes des prêtres et aux pharisiens, et leur dit : Le royaume des cieux est semblable à un roi, lequel faisant la noce de son fils, envoya ses serviteurs pour faire venir ceux qui étaient invités ; mais ceux-ci ne voulurent point y aller. Il envoya de nouveau d'autres serviteurs, et il leur dit : Dites à ceux qui sont invités : Voici que j'ai préparé mon festin ; mes bœufs et les animaux que j'ai engraisés sont tués ; tout est prêt, venez à la noce. Mais ceux-ci n'en tinrent compte, et ils s'en allèrent, l'un à sa métairie, l'autre à son trafic. Les autres se saisirent de ses serviteurs, et, après leur avoir fait des outrages, ils les tuèrent. Le roi en fut irrité quand il l'apprit ; et, envoyant ses troupes, il fit mourir ces meurtriers et brûla leur ville. Alors, il dit à ses serviteurs : On a tout préparé pour la noce, mais ceux qui ont été invités n'en étaient pas dignes ; allez-vous-en donc aux carrefours, et tous ceux que vous trouverez, invitez-les à la noce. Les serviteurs s'en allèrent dans les rues et rassemblèrent tout ce qui se trouva, bon et mauvais, et les places du festin furent remplies. Le roi étant entré pour voir ceux qui étaient placés, aperçut un homme qui n'avait pas sa robe de noce ; et il lui dit : Mon ami, comment êtes-vous entré ici sans avoir votre robe de noce ? Et l'homme demeura muet. Alors le roi dit à ses officiers : Jetez-le dehors dans les ténèbres, pieds et mains liés ; c'est là que l'on pleurera et que l'on grincera des dents, car beaucoup sont appelés, mais peu sont élus. (*Matth. xxii, 1-14.*)

I<sup>er</sup> POINT

A. Le Sauveur, voyant la dureté de cœur des Juifs, et constatant leur refus de le suivre et d'en-

trer dans son Eglise, leur raconta, sous forme de parabole, ce qui devait arriver. A savoir, qu'après avoir appelé la nation juive à la connaissance de l'Évangile, et avoir épuisé près d'elle toutes les ressources de son amour, irrité de son orgueil, de son aveuglement volontaire, il enverrait ses disciples aux Gentils, qui remplaceraient les Juifs aux noces de l'Agneau.

B. Les Juifs ne comprirent pas ou ne voulurent pas comprendre, et persistèrent dans leur entêtement. Ils furent les premiers persécuteurs du nom chrétien en haine de Jésus.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Les Gentils ont accepté l'invitation, mais au jour du jugement, malheur à ceux qui se présenteront avec une conscience souillée par le péché; ils seront envoyés au feu éternel. Ils savaient qu'ils allaient aux noces de l'Agneau, et ils s'y sont présentés sans la robe nuptiale; ils en seront chassés.

B. C'est alors que Jésus prononce ces redoutables paroles : *Beaucoup d'appelés, peu d'élus!* Combien sont-ils, en effet, ceux qui répondent sincèrement et fidèlement à la voix du Sauveur. Il y a des millions de chrétiens, mais combien y en a-t-il d'imitateurs de Jésus-Christ? Sujet de méditation bien fertile en réflexions salutaires.

*Résolution.* — Penser souvent que, pour être sauvé, il ne suffit pas d'avoir été appelé, c'est-à-dire d'avoir la foi, mais qu'il faut encore les œuvres, qui la vivifient.



**LUNDI — XIX<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE****De la grâce en général.**

Dans la parabole des noces, l'invitation est l'image de la grâce que Dieu donne à tous les hommes, pour atteindre leur fin surnaturelle. La grâce ne détruit pas la nature, elle l'élève et l'embellit; c'est une force qui nous est donnée en vue des mérites de Jésus-Christ. Il faut y correspondre si on veut se sauver.

**1<sup>er</sup> POINT**

A. Au dimanche de la Septuagésime, nous avons lu dans le saint Evangile que Notre-Seigneur avait proposé aux Juifs la parabole des ouvriers appelés à travailler à la vigne, et qu'il avait terminé son discours par ces mots : « Beaucoup sont appelés, peu sont élus. » Or, voici que l'Evangile du XIX<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte revient sur cet appel de Dieu et sur le petit nombre des élus. Aujourd'hui, c'est aux noces d'un fils de famille que sont conviés les invités, et tous repoussent l'invitation. Cette invitation, c'est la grâce de Dieu, et c'est sur cette grâce en général que nous allons méditer.

B. L'homme livré à lui-même serait incapable d'observer toute la loi de Dieu. Pour l'y aider, Dieu est venu à son secours et lui a donné la grâce. Qu'est ce donc que cette grâce? La grâce est un état supérieur à tous les autres; c'est un don, une force surnaturelle qui dépasse, la puissance de l'homme tombé, d'Adam innocent et même des anges. Don, force, donnés par Dieu en vue des mérites de Jésus-Christ, à l'homme, pour qu'il puisse atteindre une fin surnaturelle. La

grâce diffère de la nature, qui est une force intime, spontanée, personnelle non seulement à l'homme, mais à tout être existant. C'est un principe d'opération. Pour l'homme composé d'un corps et d'une âme, c'est la faculté de penser, de vouloir et d'agir avec le corps. Pour la pierre, la nature est la solidité, l'adhérence; pour la plante, c'est la croissance; pour l'animal, la sensation et la déambulation; pour l'homme, la raison, servie par le corps; pour l'ange, c'est la pensée seule. Saint Augustin a dit en deux mots : « La nature est inséparable de l'homme; la grâce peut en être séparée. »

## II<sup>e</sup> POINT

A. Lorsque nous lisons le récit de la création de l'homme, nous y voyons que Dieu le fit à son image, c'est-à-dire qu'il lui donna la faculté de penser et d'agir; ce fut sa nature. A cette image, et pour achever son œuvre, il ajouta sa ressemblance, c'est-à-dire qu'il l'éleva à l'état surnaturel en se faisant le principe immédiat de ses aspirations; c'était sa grâce.

B. Bien des erreurs ont eu cours sur la grâce. Les uns ont dit qu'elle était tout, et la nature rien. D'autres sont tombés dans l'erreur contraire. La vérité est que la grâce ne détruit pas la nature, mais qu'elle l'élève et l'embellit; que l'homme, sans la grâce, ne pourrait pas se sauver. C'est pour ce motif que Dieu la donne à tous.

*Résolution.* — S'efforcer de correspondre toujours à la grâce.

**MARDI — XIX<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE****Source de la grâce.**

Dieu est l'auteur de la grâce, mais comme entre Dieu et les hommes il y a un médiateur, qui est Jésus-Christ, la grâce nous vient de Dieu par le Christ, qui en est la source. Sous l'ancienne loi, on disait : la grâce va venir. Avec la loi nouvelle, elle nous a été apportée par Jésus-Christ.

**I<sup>er</sup> POINT**

A. L'auteur de la grâce est Dieu, et, comme l'a dit saint Paul, étant donné qu'il n'y a qu'un seul Dieu et un seul Médiateur entre ce Dieu et les hommes, le Christ qui nous fait participants de la nature divine, la grâce nous vient de Dieu par le Christ. Telle est la source infinie et inépuisable de la grâce.

B. Dieu nous la donne telle qu'il l'a en lui-même; il s'ensuit que lorsque nous l'avons reçue, selon l'expression du même saint Paul, ce n'est plus nous qui vivons, c'est Jésus-Christ qui vit en nous. De même que la sève qui vivifie les branches est la même que celle que contenait la semence jetée en terre qui a fait naître l'arbre, de même que la chaleur ne se sépare pas du feu, de même lorsque nous avons la grâce, nous vivons de la vie du Christ.

**II<sup>e</sup> POINT**

A. La grâce se manifeste par ses effets. Les disciples de Jean les constatèrent lorsqu'ils virent Jésus opérant ses miracles et convertissant les Juifs. La Samaritaine en sentit en elle-même l'effet, lorsque, après son entretien avec Jésus, au puits de Jacob, elle le proclama le Messie attendu.

Marie-Madeleine, la pécheresse, fut terrassée par elle lorsqu'elle se convertit. Mais c'est lorsque Notre-Seigneur eut versé son sang sur la croix que la grâce inonda le monde, et que le Sauveur, comme il l'avait prédit, attira tout à lui.

B. Notre-Seigneur nous a donc apporté la grâce attendue sous l'ancienne alliance. Il nous la distribue par le moyen de ses sacrements, qui en sont le signe sensible. C'est un impérieux devoir que de s'en approcher le plus souvent possible et dans les dispositions les meilleures, pour que la grâce qu'ils donnent ne rencontre en nous aucun obstacle. Une grâce en appelle une autre, quand on la garde fidèlement. Il importe donc de correspondre aux grâces reçues, et surtout de ne pas en abuser.

*Résolution.* — Ne s'approcher des sacrements qu'avec une préparation sérieuse.

---

## MERCREDI — XIX<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Distribution de la grâce.

Jésus-Christ étant mort pour tous les hommes passés, présents et à venir, et la grâce nous étant donnée en vue de ses mérites, il s'ensuit que tous les hommes la reçoivent sans l'avoir méritée par eux-mêmes. Elle est donc gratuite. Cette gratuité explique son inégale répartition. Dieu est maître de la donner dans les proportions qui lui conviennent, et à qui bon lui semble.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. C'est par Jésus-Christ que nous vient la grâce. Elle nous a été donnée en vue de ses mérites. Or, Jésus-Christ étant mort pour tous les

hommes, tous les hommes reçoivent la grâce. Les hommes de l'ancienne loi ont été sanctifiés par la foi qu'ils avaient en la venue du Messie qui les a rachetés. Ce même Messie a racheté les païens fidèles observateurs de la loi naturelle, et, par son Eglise, il rachète l'humanité, née depuis qu'il est venu sur la terre.

B. La distribution secrète et personnelle de la grâce est plus admirable encore; Dieu donne gratuitement à tous la grâce suffisante, qui permet de se sauver, et accorde à ceux qui les lui demandent ses grâces de surérogation. Si Dieu donne ainsi à tous la grâce nécessaire au salut, il la distribue cependant à un certain nombre avec une prodigalité plus grande. Tout le monde n'a pas la même somme de grâce, de même que tout le monde n'a pas le même nombre d'années à vivre. La gratuité de la grâce explique son inégalité.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Cette inégalité se touche du doigt non seulement entre les chrétiens et les infidèles, mais aussi entre tels et tels catholiques. L'inégalité de la grâce est analogue à l'inégalité de la nature. Les uns ont la force, la santé, l'esprit; les autres en sont dépourvus. Ne soyons donc pas surpris de ne pas être tous des François Xavier, des saint Paul ou des saint François. Les inégalités sont le fondement de l'ordre commun et de la beauté éternelle.

B. Tous les hommes reçoivent le moyen de faire leur salut; le bon usage de ce moyen dépend d'eux. Sur la croix, Jésus donna la grâce suffisante aux deux larrons. L'un en profita, elle devint efficace et assura son salut; l'autre la repoussa et se perdit.

*Résolution.* — Ne résister jamais aux sollicitations de la grâce.

---

## JEUDI — XIX<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### De la grâce sanctifiante.

La grâce sanctifiante est celle qui nous unit à Dieu et nous place dans un état surnaturel qui se nomme l'état de grâce. La grâce actuelle est l'action de Dieu sur l'homme; elle laisse entière la liberté humaine, qui peut l'accepter ou la repousser.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Parmi les hommes, les uns vivent de leurs sens, les autres de leur raison, d'autres enfin vivent de la grâce et pratiquent une existence supérieure à la nature. Cette vie est véritablement un état; on l'appelle l'état de grâce. Lorsqu'on reste en cet état surnaturel, on possède ce qui se nomme la grâce sanctifiante; c'est le commencement de la vie bienheureuse.

B. Par cette grâce, la foi est augmentée; l'espérance devient presque une certitude, et la charité fait succéder la crainte filiale à la crainte servile. La grâce sanctifiante est la vie de l'âme

unie à Dieu. Elle peut malheureusement se perdre par le péché, mais elle se recouvre par le sacrement de Pénitence. Enfin elle s'accroît par les bonnes œuvres, les mortifications et la prière. Dieu exerce sur nous une action qui nous aide à conserver l'état de grâce et à le retrouver si nous l'avons perdu. Cette action se nomme la grâce actuelle.

## II<sup>e</sup> POINT

A. C'est la grâce actuelle qui fait naître chez l'infidèle la foi, l'espérance et la charité; elle rend la justice à l'âme pécheresse par la pénitence et fortifie l'âme juste. Cette action de la grâce laisse entière la liberté de l'homme, qui est toujours libre de l'accepter ou de la repousser.

B. La question de la distribution de la grâce a donné lieu à de nombreuses erreurs. Les uns sont tombés dans le fatalisme, les autres dans la négation absolue du surnaturel. Il est certain que nous ne pouvons nous sauver sans le secours de la grâce; et il est également certain que l'action de Dieu sur nous laisse entière notre liberté. Nous ne serons pas plus sauvés malgré nous, que nous ne serons réprouvés sans que nous l'ayons voulu. Dieu nous tend la main, nous la prenons ou la refusons à notre gré.

*Résolution.* — Demander tous les jours à Dieu la conservation de l'état de grâce.



**VENDREDI — XIX<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE****De la réprobation.**

En dépit de la mort du Christ, tous les hommes ne sont pas sauvés. La mort fixe pour l'éternité l'état dans lequel on comparait devant Dieu.

**I<sup>er</sup> POINT**

A. Jésus-Christ est mort pour tous les hommes, et Dieu veut le salut de tous. Cependant, comme il a laissé à sa créature la liberté de choisir entre le bien et le mal, il arrive que le choix d'un certain nombre se porte sur le mal et constitue le groupe des réprouvés.

B. Faire le bien, vivre de la vie de la grâce, c'est se constituer l'ami de Dieu. Vivre, au contraire, de la vie des sens, se refuser à admettre le surnaturel, c'est se faire l'ennemi de Dieu, dont on viole la loi, ou se poser en homme qui l'ignore et ne veut pas le connaître. Dieu ne serait pas juste et ferait violence à la liberté humaine s'il obligeait ceux qui l'aiment à se passer de lui, et ceux qui le méprisent ou veulent l'ignorer à vivre dans sa société. Le respect qu'a Dieu de la volonté de sa créature fait que ceux qui ne sont pas sauvés ont la réprobation qu'ils ont choisie et voulue.

**II<sup>e</sup> POINT**

A. Qu'on ne vienne donc pas dire que Dieu est trop bon pour avoir créé l'enfer. Y vont, ceux qui l'ont préféré au paradis. La mort fixe, en effet,



et pour l'éternité, l'état dans lequel l'âme comparait devant son Juge. Cette âme est en état de grâce, elle a choisi l'amitié de Dieu et s'est dévouée à son service; la mort, en venant, la fixe à jamais dans cette amitié; c'est le ciel.

B. Cette autre âme, au contraire, est souillée de péchés et de crimes, elle s'est sans cesse détournée de Dieu; la mort la fixe dans cet éloignement et dans son état d'hostilité; c'est l'enfer. Puisque, pendant cette vie, nous pouvons fixer notre sort pour l'éternité, ne soyons pas assez fous pour nous fermer le ciel.

*Résolution.* — Demander tous les jours à Dieu la persévérance.

---

## SAMEDI — XIX<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Des peines de l'enfer.

Il y a, dans l'enfer, la peine du dam et la peine du sens. A ces punitions principales s'en ajoutent beaucoup d'autres. Bien que ces peines soient éternelles dans leur durée et leur intensité, la miséricorde divine s'exerce encore sur les damnés, en ce sens qu'ils ne sont pas châtiés aussi sévèrement qu'ils l'ont mérité.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Les dernières lignes de l'évangile du XIX<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte nous montrent le prince qui a convié aux noces, descendant dans la salle du festin et en faisant chasser un convive qui ne porte pas la robe nuptiale. C'est le sort réservé aux âmes qui paraissent devant Dieu sans s'être purifiées de leurs fautes par la pénitence; elles sont à tout jamais écartées du ciel. Leurs

peines multiples se résument en deux principales : la peine du dam et la peine du sens.

B. Les damnés ayant offensé Dieu par des moyens multiples et divers, il est juste qu'ils subissent en grand nombre des châtimens divers. Les deux principaux sont la peine du dam, qui est la privation de Dieu, fin dernière de l'homme, et la peine du sens, qui affecte les organes et parvient à l'âme par les impressions du dehors. Ces deux peines correspondent aux deux caractères essentiels du péché, qui sont de nous détourner du Créateur pour nous attacher à la créature. La première peine consiste donc en une douleur morale, et la seconde en un supplice corporel. Le ver rongeur exprime le remords qui déchire l'âme. Les larmes et les grincemens de dents expriment le trouble cérébral et la douleur cuisante des yeux, mais non des larmes véritables, qui sont constituées par une humeur qui n'existera plus après la résurrection. Quant au supplice principal, pour le corps comme pour l'âme, ce sera celui du feu. La parole du Christ est formelle : « Allez, maudits, au feu éternel. »

## II<sup>e</sup> POINT

A. Les peines de l'enfer sont éternelles, c'est un article de foi ; cependant, en dépit de leur intensité et de leur éternité, la miséricorde divine s'exerce sur les damnés comme sur tous les autres hommes. En enfer, la justice de Dieu suit son cours, comme les damnés l'ont eux-mêmes voulu,

puisqu'à l'union à Dieu ils ont librement préféré son inimitié. Quant à la miséricorde, elle se montre en ce que les peines subies sont bien inférieures à ce qu'elles devraient être, eu égard à la culpabilité de ceux qui les subissent.

B. Profitons de la miséricorde de Dieu pendant que nous sommes sur la terre.

*Résolution.* — Penser souvent à l'enfer.

~~~~~

## XX<sup>e</sup> DIMANCHE ap. LA PENTECOTE

### Miracle de Capharnaüm.

Au temps du Christ, on réclamait des miracles pour croire à sa parole, et c'était la douleur qui poussait vers lui. Les rationalistes modernes murmurent quand ils souffrent et nient le miracle, même lorsqu'il est indiscutable, tant est grand l'orgueil humain.

**Texte du saint Evangile.** — En ce temps-là, il y avait un seigneur dont le fils était malade, à Capharnaüm. Ce seigneur, ayant appris que Jésus était venu de Judée en Galilée, alla le trouver et le supplia de venir guérir son fils, car il se mourait. Jésus lui dit : Si vous ne voyez des miracles et des choses extraordinaires, vous autres, vous ne croyez point. Il répondit à Jésus : Venez, Seigneur, avant que mon fils meure. Allez, lui dit Jésus, votre fils est guéri; il crut ce que lui dit Jésus, et il s'en alla. Comme il était en chemin, il rencontra ses serviteurs, qui lui apprirent que son fils était guéri. Il s'informa d'eux à quelle heure le malade s'était trouvé mieux. Ils lui dirent : la fièvre le quitta hier, à la septième heure du jour. Le père vit que c'était l'heure même où Jésus lui avait dit : Votre fils est guéri. Et il crut, lui et toute sa maison. (*Joan.* iv, 46-53.)

#### 1<sup>er</sup> POINT

A. Lorsque Notre-Seigneur Jésus-Christ était sur la terre, les docteurs de la loi, les pharisiens

et les scribes discutaient sa doctrine, lui dressaient des embûches, et voulaient qu'il fit des miracles pour leur prouver la divinité de sa mission. Or, les miracles ne se comptaient plus, et les adversaires restaient irréductibles, déclarant entre autres absurdités, que c'était par le chef des démons que Jésus guérissait les possédés.

B. En dépit de cette hostilité, ceux qui souffraient ou qui pleuraient venaient à lui, imploraient sa toute-puissance, et lorsqu'ils en avaient ressenti les effets, ils croyaient en lui. Ce fut le cas de ce seigneur de Capharnaüm dont parle l'évangile de ce jour. Il n'eut pas très grand mérite à croire, et ses motifs de crédulité ne donnaient pas grande valeur à sa foi.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Croire parce que Dieu affirme une vérité, parce qu'on sait qu'il ne peut se tromper, voilà un motif de crédibilité surnaturel qui donne à la foi du croyant sa haute valeur. Ils sont malheureusement le petit nombre ceux qui croient ainsi. La masse, comme jadis, voudrait des miracles.

B. Or, quand Dieu en permet, l'orgueil humain les discute, et l'aveuglement des rationalistes les nie, déclarant le miracle impossible. Cependant, comme autrefois, ce sont ceux qui souffrent qui vont demander à Dieu le secours de sa toute-puissance, s'ils ont déjà dans l'âme un germe de foi. Quant aux autres, qui affectent de ne pas croire, en face de la douleur, ou ils murmurent,

ou ils s'abandonnent au désespoir. Que ce ne soit pas la douleur qui nous jette aux pieds de Dieu, mais uniquement notre amour et notre foi.

*Résolution.* — Remercions Dieu d'être de ceux qui croient sans avoir vu.



## LUNDI — XX<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Mérite qu'il y a à croire.

La foi est un don de Dieu, mais cela n'empêche pas que celui que croit ait du mérite. La foi, en effet, est l'acte de l'intelligence adhérant à la vérité divine sous l'empire de la volonté, mue elle-même par la grâce.

#### 1<sup>er</sup> POINT

A. Nos actes sont méritoires quand, soumis au libre arbitre, ils se rapportent à Dieu; or, l'acte même de la foi est un acte de l'intelligence qui adhère à la vérité divine sous l'empire de la volonté mue par Dieu au moyen de la grâce; il est donc méritoire.

B. Nous le perdons trop facilement de vue, et, au lieu de demander sans cesse à Dieu d'augmenter notre foi, et, par conséquent, nos mérites, nous laissons s'atrophier en nous ce que nous avons de cette vertu théologale, de sorte que, sous l'action du monde, des lectures dangereuses, de l'indifférence en matière religieuse, cette foi finit par s'éteindre, après avoir peu à peu diminué. Nous voudrions ensuite des miracles,

pour rallumer ce flambeau éteint. Nous méritons alors le reproche que Jésus adressait à l'officier de Capharnaüm : « Si vous ne voyez des miracles et des choses extraordinaires, vous ne croyez point. »

## II<sup>e</sup> POINT

A. Saint Thomas, sur cette question du mérite de la foi, répond à une objection assez spécieuse. Il suppose qu'on lui objecte ceci : « Celui qui donne son assentiment à une chose a une cause suffisante qui le détermine à croire, ou bien il n'en a pas. Dans le premier cas, sa foi ne peut être méritoire, puisqu'il n'est pas libre de croire ou de ne pas croire. Dans le second cas, il ne croit que par légèreté, ce qui ne peut lui constituer un mérite. » A quoi le Docteur angélique répond que le motif suffisant de crédibilité n'enlève aucun mérite, parce que la liberté reste entière, et que la foi est excitée par Dieu. Cela est si vrai, que les Juifs, en dépit des miracles du Christ, qui étaient des motifs suffisants de crédibilité, ne voulurent pas croire en lui. Ils restaient donc libres, même en face de l'évidence.

B. Le motif suffisant ne diminue donc ni la liberté ni le mérite; aussi ne devons-nous pas négliger de rechercher et d'approfondir nos raisons de croire; notre foi en deviendra plus vive et nos mérites plus grands.

*Résolution.* — Répéter souvent la parole de l'Évangile : « Seigneur, faites que je croie, augmentez ma foi. »

MARDI — XX<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

## De la raison par rapport à la foi.

Saint Pierre a dit : « Soyez toujours prêts à répondre à quiconque vous demandera raison de votre espérance. » (I, 3.) Ce qui nous invite à rechercher et à connaître le bien fondé de nos croyances, étant donné que nous avons cru d'abord et uniquement parce que nous savons que Dieu ne peut ni se tromper ni nous tromper.

I<sup>er</sup> POINT

A. Ce qui fait la valeur de nos actes de foi, d'espérance et de charité, ce sont les motifs qui nous poussent à croire, à espérer et à aimer; motifs qui doivent être : l'infailibilité de Dieu, sa fidélité à tenir ses promesses, sa bonté et tout ce qui le rend aimable. Ceci posé, il est juste et bon de rechercher dans notre esprit les raisons qui favorisent notre conviction, notre espoir et notre amour. C'est ce qui a fait dire à saint Pierre : « Soyez toujours prêts à répondre à quiconque vous demandera raison de votre espérance. »

B. Quand saint Grégoire a dit : « La foi n'a pas de mérite dès que la raison humaine lui prête l'appui de ses preuves » (*Hom. sur les Evang.* XXVI), il a supposé, dit saint Thomas, le cas d'un homme qui n'est disposé à croire les vérités de la foi qu'autant qu'elles lui sont démontrées par la raison naturelle. Mais si un homme a la volonté de croire toutes les vérités de la foi sur la seule autorité divine, alors même qu'il aurait la connaissance, par sa raison, de quelqu'une de ces vérités, de l'existence de Dieu, par exemple,

le mérite de sa foi n'est pour cela ni détruit ni diminué.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Nous devons donc croire parce que, par son Eglise, Dieu nous enseigne les vérités religieuses. Puis, nous pouvons, nous devons même raisonner notre foi. Nous en arriverons à reconnaître que les raisons qu'on apporte à l'appui des vérités de la foi ne sont pas des démonstrations qui en donnent l'évidence à l'esprit, ce qui fait que ces vérités ne laissent pas que d'être toujours des choses cachées.

B. Ces raisons, en revanche, écartent les obstacles à la foi, en montrant qu'il n'y a rien d'impossible dans les choses qu'elle nous invite à croire. D'ailleurs, la vraie science ne saurait être en opposition avec la foi. Elle démontre que, si souvent les vérités révélées dépassent nos facultés intellectuelles, elles ne sont jamais contraires à la raison. Ce n'est qu'au ciel qu'éclairés par la lumière divine nous verrons enfin sans voile les vérités qu'ici-bas nous ne faisons qu'entrevoir. Si dès ce monde nous avions l'évidence de ces vérités, la foi n'existerait plus, ce qui n'arrivera que dans l'autre vie, où des trois vertus théologiques seule la charité subsistera.

*Résolution.* — Incliner généreusement sa raison devant les mystères de la foi.



**MERCREDI — XX<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE****Des miracles par rapport à la foi.**

Bien que le Christ fit des miracles pour prouver sa divinité, il est certain que les malheureux qu'il guérissait avaient déjà un germe de foi, puisqu'ils venaient implorer sa toute-puissance. Le bienfait dont ils étaient l'objet confirmait leur croyance.

**I<sup>er</sup> POINT**

A. Le Christ a fait des miracles pour témoigner sa pitié à l'égard de ceux qui souffraient, pour glorifier Dieu, mais aussi pour prouver sa divinité. Cependant, il est certain que les misérables qui imploraient sa pitié avaient déjà foi en sa puissance.

B. Ils affirmaient cette foi par la façon dont ils l'invoquaient. Ils lui adressaient, en effet, des qualificatifs qui ne pouvaient convenir qu'au Messie : « Fils de David, ayez pitié de nous ! » ou encore : « Dites seulement un mot et mon serviteur sera guéri. » Cette foi naissante était un don de Dieu. Jésus la récompensait en accordant ce qui lui était demandé.

**II<sup>e</sup> POINT**

A. Dans certaines occasions, comme dans la demande de l'officier de Capharnaüm, le germe de la foi était bien faible, puisque Jésus en fait publiquement le reproche à cet homme en lui disant : « Si vous ne voyez des miracles et des choses extraordinaires, vous ne croyez pas ! » Cependant, il veut le confirmer dans sa foi et attirer à lui toute sa famille, aussi lui accorde-t-il la guérison de son fils.

B. Quand nous prions, efforçons-nous de le faire avec esprit de foi, en étant persuadés que si ce que nous demandons est utile à notre salut, nous l'obtiendrons sûrement. Les miracles, aujourd'hui comme au temps du Christ, sont accordés à ceux qui les demandent avec foi en la puissance de Dieu. S'il arrive quelquefois que Dieu les accorde à des hommes qui ont encore moins de foi que n'en avait l'officier de Capharnaüm, c'est qu'il veut les conquérir à la vérité.

*Résolution.* — Réjouissons-nous d'avoir la foi sans avoir été témoins de miracles.



## JEUDI — XX<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### De ceux qui ont une foi plus méritoire.

Les hommes qui ont le plus de mérite à conserver leur foi sont les martyrs et ceux qui vivent au milieu des hérétiques et des schismatiques.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. La foi est un don de Dieu; mais ce don, pour être conservé dans l'âme humaine, doit être entouré d'un double rempart, celui de la volonté et celui de la prière. Le temps n'est plus, en effet, où la religion, partout respectée, se pratiquait sans encombre, au milieu de la déférence et de la bonne volonté générales. L'orgueil humain, excité par le démon, se dresse aujourd'hui en face de la religion et des vérités religieuses, pour les attaquer, les combattre et les ruiner, si c'est possible.

B. La foi est donc très exposée, et, pour la conserver intacte, il faut une volonté très énergique, jointe à une prière très humble. Cette prière a pour but d'obtenir le secours de la grâce divine, sans laquelle nous ne pouvons rien. Quant à la volonté, fortifiée par la grâce, elle s'oppose à toutes les tentatives de l'ennemi et rend ses efforts inutiles. L'ennemi a pour arme le mensonge et la persécution.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Le mensonge, inspiré par l'orgueil, proclame vérité ce qui est erreur, ou diminue la vérité, n'en faisant connaître qu'une partie. De là les hérésies. Il est certain que l'homme qui vit au milieu des hérétiques, qui entend tous les jours les affirmations de l'erreur et la critique acerbe de la vérité, a besoin d'une volonté forte pour garder sa foi.

B. Lorsque le démon se déchaîne, à côté du mensonge il fomenté la persécution. Elle va jusqu'à faire des martyrs. Or, pour donner sa vie et souffrir d'horribles tourments plutôt que de renoncer à sa foi, il faut une force de volonté peu commune; il faut surtout le secours de Dieu. Il est donc naturel que la foi des persécutés et des hommes qui vivent au milieu des hérétiques soit plus méritoire que celle des autres.

*Résolution.* — Fortifier sa volonté par rapport à la foi, et prier beaucoup.



## VENDREDI — XX<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Nécessité de croire à l'Incarnation pour être sauvé.

Les hommes qui étaient l'objet des bontés du Christ et bénéficiaient de ses miracles en le reconnaissant Dieu, croyaient, par suite, à l'Incarnation du Verbe divin et à la médiation du Sauveur entre Dieu et les hommes. Cette croyance à l'Incarnation du Verbe est nécessaire pour être sauvé.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Puisqu'il a été éternellement dans les desseins de Dieu, dit saint Thomas (S<sup>a</sup> S<sup>m</sup>, quest. II, art. 7), que les hommes parvinssent au salut par le mystère de l'Incarnation, il a été nécessaire en tout temps d'avoir une foi plus ou moins explicite à ce mystère. Le mode de cette croyance a pu, en effet, varier selon la différence des temps et des personnes. En effet, avant le péché, Adam a eu la foi explicite à l'Incarnation du Christ, comme moyen pour lui d'arriver à la consommation de la gloire, mais non comme moyen d'être délivré du péché par la Passion et la Résurrection du Sauveur.

B. Après le péché, l'homme a eu foi explicite à l'Incarnation du Christ, non seulement quant à l'Incarnation même, mais aussi quant à sa Passion et à sa Résurrection, qui devaient affranchir le genre humain du péché et de la mort. Les sacrifices institués par l'homme signifiaient la future Passion du Christ. Il est vrai que seuls les

hommes instruits en connaissaient la signification, les autres ne la savaient que confusément. Plus on approchait de la venue du Christ et plus la croyance à son Incarnation devenait explicite.

Les prophéties, du reste, ne pouvaient laisser de doute à cet égard. Quand Hérode demande où doit naître le Messie, c'est par la parole d'un prophète qu'on lui répond : « A Bethléem de Juda. »

## II<sup>e</sup> POINT

A. Avec la loi de grâce, la croyance à l'Incarnation est devenue obligatoire non seulement pour les hommes instruits, mais aussi pour ceux qui le sont moins. Tous sont également tenus de croire explicitement les mystères du Christ, principalement ceux qui sont dans toute l'Eglise l'objet de solennités publiques, et qui sont proposés à la croyance de tous.

B. Scot a soutenu que Dieu se serait incarné même si l'homme n'avait pas péché. Saint Thomas est d'un avis contraire. Il s'ensuit qu'il explique la croyance d'Adam à l'Incarnation avant le péché, par ce fait, que Dieu en ayant porté le décret en vertu de la prescience qu'il avait de la chute de sa créature, il la lui avait révélée sans lui faire connaître la cause qui la devait motiver. Nous connaissons une foule d'effets dont nous ignorons la cause. L'explication de saint Thomas est donc très rationnelle.

*Résolution.* — Renouvelons notre acte de foi à l'Incarnation.

**SAMEDI — XX<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE****Ce que fit l'officier de Capharnaüm  
après sa conversion.**

L'officier de Capharnaüm, confirmé dans sa foi par Notre-Seigneur, fit ce que doit faire tout chrétien pour vivre de la vie surnaturelle. Il continua à entretenir ses relations avec Dieu. Il lutta contre le démon, auteur de tout mal, et agit sur ses semblables pour les amener à Dieu.

**I<sup>er</sup> POINT**

A. La vie chrétienne exige de celui qui veut la vivre trois actions principales : l'action sur Dieu, l'action contre le mal et le démon, l'action sur les autres. De prime abord, il peut paraître extraordinaire qu'on puisse employer une semblable expression : « Agir sur Dieu. » Elle est cependant très rationnelle. Agir sur Dieu n'est pas autre chose que d'entrer en union avec lui par la prière, pour en obtenir les grâces dont on a besoin pour persévérer dans le bien et opérer son salut. Le prince de Capharnaüm agit sur Notre-Seigneur pour obtenir la guérison de son fils lorsqu'il n'avait pas encore la foi complète. Après sa conversion, il agissait sur Dieu pour obtenir de lui la grâce de la persévérance.

B. L'action contre le mal est non moins nécessaire que l'action sur Dieu. Il ne suffit pas, en effet, de prier Dieu, il faut aussi lutter. Nous avons à lutter contre un double ennemi, celui de l'intérieur et celui du dehors. Celui de l'intérieur est constitué par les mauvais penchants de notre

nature, celui du dehors par le monde et le démon. L'officier de Capharnaüm eut sans doute, comme tous ceux qui furent l'objet des bienfaits du Christ, à discuter et à lutter contre les pharisiens ses ennemis. Il garda sa foi et sa reconnaissance, en dépit des tentatives dont il put être l'objet.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Il les garda si bien, qu'il convainquit sa maison tout entière; elle crut comme lui et avec lui. Ce fut son action sur ses semblables; elle fut couronnée de succès.

B. Tout homme vivant de la vie surnaturelle doit s'efforcer d'y attirer ceux qu'il aime, qu'il approche, qu'il peut conseiller. Il n'y réussit pas toujours, mais qu'importe ! Ce que Dieu demande, ce n'est pas le succès, mais la bonne volonté.

*Résolution.* — Agissons sur Dieu contre le mal, et sur notre prochain pour le pousser au bien.



## XXI<sup>e</sup> DIMANCHE ap. LA PENTECOTE

### Pardon des torts et des injures.

Dieu est plein de miséricorde pour les hommes. Il pardonne aux plus grands pécheurs, s'ils implorent sa bonté, mais il veut que nous agissions ainsi vis-à-vis les uns des autres. Faisons donc à autrui ce que nous voudrions qu'on nous fit.

**Texte du saint Evangile.** — En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples la parabole suivante: Le royaume des cieux est semblable à un roi qui voulut se faire rendre compte par ses serviteurs. Quand il eut commencé à se faire rendre compte, on lui présenta un de ses serviteurs

qui lui devait dix mille talents. Or, comme il n'avait pas de quoi payer, son maître ordonna qu'on le vendit avec sa femme, ses enfants et tout son bien, et que la dette fût payée. Le serviteur, se jetant à ses pieds, le suppliait et lui disait : Donnez-moi du temps et je vous payerai tout. Alors le maître de ce serviteur en ayant pitié, le laissa aller et lui remit sa dette. Mais quand le serviteur fut sorti, il rencontra un de ceux qui servaient avec lui, lequel lui devait cent deniers d'argent; et, le tenant à la gorge, il l'étranglait, lui disant : Paye-moi ce que tu me dois. Celui-ci, se jetant à ses pieds, le suppliait et lui disait : Donnez-moi du temps, et je vous payerai tout. Mais l'autre ne le voulut point et alla le faire mettre en prison pour jusqu'à ce qu'il payât. Les autres serviteurs, voyant ce qui se passait, en furent extrêmement affligés et rapportèrent à leur maître tout ce qui était arrivé. Alors son maître le fit appeler et lui dit : Méchant serviteur, je vous ai remis toute la dette parce que vous m'avez prié; ne deviez-vous donc pas aussi avoir pitié de votre compagnon comme j'ai eu pitié de vous? Aussitôt son maître en colère le livra aux exécuteurs de la justice pour jusqu'à ce qu'il payât toute la dette. C'est ainsi que mon Père céleste en usera à votre égard si chacun de vous ne pardonne à son frère du fond du cœur. (*Matth. xviii, 23-35.*)

#### 1<sup>er</sup> POINT

A. En proposant cette parabole à ses disciples, Notre-Seigneur voulait leur montrer qu'il faut traiter les autres comme on voudrait être traité soi-même. Leçon bien nécessaire! Nous ne pouvons supporter aucune réprimande, et nous nous montrons impitoyables pour les autres.

B. C'est là surtout que se révèle l'esprit du monde, si opposé à celui de Jésus-Christ. Il suffit de jeter un regard autour de soi, de s'étudier soi-même, pour se rendre compte de l'oubli presque total dans lequel est cette grande loi.



II<sup>e</sup> POINT

A. Et cependant, tous les jours nous récitons le *Pater*, où se trouve cette parole : « Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. » Quelle singulière prière nous faisons, si nous ne pardonnons pas sincèrement. Nous demandons purement et simplement à Dieu de ne pas nous exaucer.

B. Si nous voulons être réellement des disciples du Christ, efforçons-nous de réaliser en ce qui nous concerne ce pardon des torts et des offenses.

*Résolution.* — Arracher de son cœur tout sentiment de rancune, tout désir de vengeance.

LUNDI — XXI<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTECeux qui ont le moins facilement  
pitié des autres.

Les puissants et les riches sont ceux qui ont le moins facilement pitié des autres. Les jeunes gens, dans l'exubérance de leur vitalité, sont aussi moins portés à la pitié, mais pour une autre cause.

I<sup>er</sup> POINT

A. On peut toujours trouver le principe de la pitié dans l'état défectueux de celui qui l'éprouve, soit parce qu'il regarde le mal d'autrui comme le sien propre, soit parce que ce mal peut l'atteindre réellement. Ce sont donc ceux qui ne sont pas touchés du mal d'autrui et ceux qui se croient à l'abri d'un malheur identique, qui ont le moins facilement pitié des autres.

B. En thèse générale, ce sont les puissants et les riches. Les puissants, parce qu'ils sont habituellement très personnels, ne donnent pas facilement leur amitié, et sont, par suite, très peu attachés aux autres. Cette absence d'affection fait qu'ils restent très froids en face du mal d'autrui. Fiers de leurs biens, ils ne peuvent croire que l'épreuve puisse les atteindre; ils considèrent la fortune comme une panacée universelle. Chez les uns, il y a absence de pitié, parce qu'il y a absence d'amour; chez les autres, parce qu'il y a une étrange erreur de l'esprit.

## II<sup>e</sup> POINT

A. La jeunesse est également sans pitié. Est-ce absence de réflexion ou dureté de cœur? C'est surtout manque d'expérience et témérité dont il faut chercher la cause dans la fougue que donne une santé robuste. Les vieillards et les faibles sont plus accessibles à la pitié. Les premiers parce qu'ils sont instruits par l'âge, les seconds parce qu'ils ont déjà l'expérience de la souffrance.

B. Quels que soient notre situation, notre fortune, notre âge, notre état de santé, rappelons-nous toujours la grande loi de la charité, qui veut que nous nous considérions comme les fils d'un même père, et, par conséquent, comme des frères toujours prêts à s'aider et à se soulager les uns les autres.

*Résolution.* — Fuir l'égoïsme qui endurecit le cœur.

**MARDI — XXI<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE****La haine du prochain.**

La haine du prochain est un péché très grave. Le moindre sentiment haineux est donc toujours une violation de la loi de Dieu.

**1<sup>er</sup> POINT**

A. Si nous considérons le dommage porté à l'homme, il y a des procédés extérieurs pires que la haine intérieure; mais si l'on considère le dérèglement de la volonté, la haine du prochain est un péché plus grave que les autres. C'est, en effet, dans la volonté que le mal prend sa source. Quelque dérèglé que soit un acte extérieur, si la volonté n'y est pour rien, il ne constitue pas un péché. Ainsi, tuer par maladresse ou sans le savoir ni le vouloir un homme qui se trouve par malheur à portée de l'arme qu'on a entre les mains, ne constitue pas une faute. Si, au contraire, on tuait quelqu'un dans une embuscade avec l'intention de se débarrasser d'un adversaire ou d'un ennemi, la culpabilité de cet acte extérieur résulterait du sentiment de haine intérieur, instigateur d'un tel crime.

B. La haine du prochain est toujours un péché grave qu'il nous faut éviter si nous voulons plaire à Dieu et rester dans l'esprit du christianisme.

**II<sup>e</sup> POINT**

A. Comme on doit aimer le prochain à cause de ce qu'il tient de Dieu, c'est-à-dire la nature et la grâce, le moindre sentiment haineux est tou-

jours une violation de la loi de Dieu, qui nous a donné à tous la même nature, et qui nous donne sa grâce pour nous aider à nous considérer comme des frères et à nous aimer comme tels. Si cette nature, qui est un don de Dieu, a été viciée par le démon, détournons-en nos regards, pour ne considérer en elle que ce qu'il y a de bien et de bon.

B. C'est de la simple bienveillance. Nous devons faire tous nos efforts pour la mettre en pratique à l'égard de tous, en nous persuadant bien que nous serons traités nous-mêmes comme nous aurons traité les autres.

*Résolution.* — Arracher de son cœur tout sentiment d'animosité contre le prochain.



## MERCREDI — XXI<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### La haine permise.

Une seule haine est permise et louable, c'est la haine du mal et du démon. Chez les hommes dont la nature est totalement pervertie, c'est le mal que nous devons haïr; quant à leur personne, nous devons la plaindre et en avoir pitié.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Haïr dans nos frères le péché et le défaut de bien est une chose qui rentre dans l'amour du prochain. C'est, en effet, en vertu du même principe de charité que nous voulons le bien de quelqu'un et que nous haïssons le mal qui est en lui. Cette haine, avec celle du démon, est la seule permise et louable.

B. Dans le démon comme dans les autres créatures sorties des mains de Dieu, ce n'est pas la nature que nous devons haïr, mais le mal, le vice qui l'a déformée. Le démon appartient à la nature angélique déchue de sa beauté et de sa perfection, parce qu'elle s'est laissée aller à l'orgueil. En lui c'est donc cet orgueil, père de tous les vices et de toutes les méchancetés, que nous devons haïr.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Quand Notre-Seigneur a dit : « Celui qui ne hait pas son père et sa mère ne peut être mon disciple », il n'a pas voulu enseigner quelque chose qui soit opposé au quatrième précepte de la loi, mais il a voulu dire que s'il y a en notre père et notre mère quelque chose de contraire à Dieu, il faut haïr ce défaut. Et si c'est leur volonté qui s'oppose à notre propre sanctification, il faut haïr cette volonté mauvaise.

B. Quand, d'autre part, le même Notre-Seigneur nous dit d'aimer nos ennemis et de dire du bien de ceux qui nous calomnient, il veut nous mener jusqu'à la perfection, car la loi stricte ne nous demande que de pardonner à ceux qui nous font du mal. Tout en les aimant, en leur pardonnant, on peut et on doit haïr la malice qui les excitait contre nous.

*Résolution.* — Détester le péché et le vice, mais aimer et plaindre ceux qui ont le malheur de s'y laisser entraîner.

## JEUDI — XXI<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Idées fausses relativement au prochain.

Il est très facile de se former des idées fausses relativement au prochain. Ce sont ces idées fausses qui nous poussent à oublier le grand devoir de la charité.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Dans l'Évangile lu dimanche dernier, nous voyons un serviteur ayant une grosse dette à acquitter, trouver d'excellentes raisons pour supplier son maître de le décharger de sa dette. Il est effrayé de la grandeur de ses obligations et plaide si bien sa cause, qu'il fait naître la pitié dans le cœur de son créancier et obtient ce qu'il a demandé. A tout cela, rien que de très naturel. Quand quelque chose nous tient à cœur, nous devenons très éloquent et très persuasif, cela va de soi.

B. Mais lorsqu'il s'agit du voisin et de ce qui le touche, il se produit immédiatement en nous un revirement d'idées. Ce qui nous semblait très important et très grave, lorsqu'il était question de biens personnels, perd beaucoup de son intérêt dès que c'est un étranger qui est en jeu, tant est grand l'égoïsme humain.

#### II<sup>e</sup> POINT

A. Cet égoïsme nous pousse plus loin, il nous fait trouver d'excellentes raisons pour plaider notre cause et nous montre les mêmes raisons

comme futiles, lorsqu'elles sont invoquées par autrui. Le débiteur de l'Évangile était de bonne foi en demandant la remise de sa dette, et avait une égale bonne foi en voulant recouvrer ses créances. Il n'était dominé que par la pensée de soi, le poussant à éviter un mal d'abord et à se procurer un bien ensuite. Dieu ne l'entend pas ainsi. Il ne nous défend pas de veiller à nos intérêts personnels, mais en observant la grande loi de la charité.

B. Faisons à autrui ce que nous voudrions qu'on nous fit, telle est la belle morale du Christ. Si les hommes l'observaient fidèlement, ce serait sur la terre le règne de la justice et de la paix.

*Résolution.* — S'efforcer de s'oublier pour songer aux autres.



## VENDREDI — XXI<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECÔTE

### Charité à l'égard des morts.

Ce n'est pas seulement à l'égard des vivants que nous devons pratiquer la charité; c'est aussi à l'égard des défunts. Prier pour les morts est souvent un acte de justice.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. La charité chrétienne s'applique aux morts comme aux vivants. En quittant cette terre, nos âmes vont ou au ciel, ou en enfer, ou en purgatoire, selon la parole de Notre-Seigneur : « Venez, les bénis de mon Père..... » « Allez, maudits, au

feu éternel..... » « Il y a des péchés qui ne se remettent ni dans ce monde ni dans l'autre. » Bien rares sont ceux qui vont directement de la terre au ciel; innombrables ceux qui vont se purifier au purgatoire. Là, ces âmes amies de Dieu, mais pas assez pures pour le posséder, ne peuvent plus mériter, elles subissent les effets de la justice de Dieu; mais, d'autre part, sa miséricorde veut que nous fassions pour elles ce qu'elles ne peuvent par elles-mêmes.

B. Nous pouvons acquérir des mérites, gagner des indulgences, faire dire des messes, autant de moyens propres à soulager les âmes du purgatoire, en demandant à Dieu de leur appliquer nos mérites, nos indulgences gagnées, les mérites de Jésus-Christ et des saints, en vertu de la loi de compensation. C'est faire acte de charité à l'égard des morts.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Ce n'est pas seulement la charité qui nous oblige à songer aux âmes des défunts, c'est souvent aussi la justice. Parmi les âmes qui souffrent, il en est qui nous touchent de très près; c'est l'âme d'un père, d'une mère, d'un frère aimé, d'aïeux qui nous ont donné de leur vivant mille marques de leur tendresse, auxquels nous devons notre éducation, nos biens, notre formation chrétienne. La justice veut que nous leur rendions en prières dont ils ont besoin les services que nous avons reçus d'eux.



B. A un autre point de vue, la justice nous oblige encore à ne pas oublier les âmes des trépassés. Il en est parmi elles qui souffrent à cause de nous, parce que nous les avons fait pécher, leur avons donné de mauvais exemples; si elles sont au purgatoire, il y a de notre faute. Cette faute, il faut la réparer.

*Résolution.* — Gagner des indulgences et les appliquer aux défunts.



## SAMEDI — XXI<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Vœu héroïque.

Au purgatoire, nous serons traités comme nous aurons traité les autres. S'il est généreux de faire le vœu héroïque, c'est en même temps très sage.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Nous savons que nous pouvons gagner des indulgences et les appliquer aux âmes du purgatoire. En revanche, nous ne savons pas comment Dieu fait l'application de ces indulgences gagnées par nous. C'est cette ignorance qui nous oblige à prier toujours pour ceux que nous avons perdus, et c'est elle aussi qui fait que l'Église autorise des fondations de messes à perpétuité pour les morts. Il est certain que Dieu applique les indulgences aux âmes pour lesquelles nous les avons gagnées, mais il leur en fait l'application autant qu'elles le méritent et que sa justice le juge à propos.

B. Une opinion très probable affirme que les âmes du purgatoire sont soulagées dans la mesure où elles ont essayé de soulager leurs devancières, lorsqu'elles étaient encore sur la terre. C'est la terrible application de la loi de charité : Faites à autrui ce que vous voudriez qu'on vous fit, car vous serez traités comme vous aurez traité les autres.

## II<sup>o</sup> POINT

A. Il en résulte qu'une âme qui n'aurait jamais prié pour les morts serait, tout en étant sauvée, privée de soulagement dans la mesure où elle a laissé manquer de secours ceux pour lesquels la charité l'obligeait à prier.

B. S'il en est ainsi, il ne faut négliger aucun moyen de soulager les âmes du purgatoire, et la meilleure façon de leur prouver sa charité, c'est de faire en leur faveur le vœu héroïque, qui consiste à se priver en leur faveur de toutes les indulgences et de tous les mérites qu'on peut gagner ou acquérir pendant sa vie. Dieu ne se laisse jamais vaincre en générosité ; il fera donc pour nous ce que nous aurons fait nous-mêmes pour autrui.

*Résolution.* — Faire le vœu héroïque.

*N. B.* — Certains théologiens pensent et enseignent que le vœu héroïque porte sur toutes les indulgences gagnées et tous les mérites acquis depuis qu'on l'a fait, sauf cependant les indulgences de la bonne mort que l'on reçoit au moment de paraître devant Dieu, l'Eglise les appliquant spécialement à celui qui va mourir.

XXII<sup>e</sup> DIMANCHE ap. LA PENTECOTE

## La flatterie.

La flatterie donne naissance à l'orgueil ; il ne faut pas l'aimer, il ne faut pas la pratiquer à l'égard des autres. L'affabilité, au contraire, est une forme de la charité.

Texte du saint Evangile. — En ce temps-là, les pharisiens s'étant retirés, délibérèrent entre eux des moyens de le surprendre en ce qu'il dirait. Là-dessus, ils lui envoient de leurs disciples avec des hérodiens, qui lui disent : Maître, nous savons que vous dites toujours vrai, et que vous enseignez la voie de Dieu dans l'esprit de vérité, sans égard pour qui que ce soit, car vous ne faites point acception des personnes. Dites-nous donc ce qu'il vous semble de ceci : Est-il permis de payer le tribut à César ou non ? Mais Jésus voyant leur méchanceté, dit : Hypocrites, pourquoi cherchez-vous à me surprendre ? Montrez-moi de la monnaie du tribut. Ils lui présentèrent un denier d'argent. Jésus leur dit : De qui est-ce la figure et le nom écrit ? De César, répliquèrent-ils. Alors il leur répondit : Rendez donc à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu. Ils admirèrent cette réponse, et, le laissant, ils se retirèrent. (*Matth. xxii, 16-22.*)

I<sup>er</sup> POINT

A. « Maître, nous savons que vous dites toujours vrai..... » (Se représenter la scène décrite par le saint Evangile.....) Les pharisiens, pour essayer de surprendre Notre-Seigneur, commencent par le flatter, en déclarant qu'il dit toujours la vérité. La flatterie est un vilain défaut, elle constitue un péché lorsque, par des paroles ou des actes, on s'efforce de plaire dans les relations sociales en dépassant la juste mesure de la vertu. Elle pourrait même devenir un péché

mortel lorsque le flatteur loue les fautes de quelqu'un ou cherche à tromper et à pousser au mal celui qu'il flatte. Il est dit, en effet, au livre des Proverbes (xxvii, 6) : « Les blessures faites par celui qui aime valent mieux que les baisers trompeurs de celui qui hait. »

B. C'est cette flatterie qu'employèrent les pharisiens vis-à-vis de Jésus. Suis-je tombé dans pareille faute en flattant quelqu'un avec l'intention de mieux capter sa confiance et de lui nuire? Dans l'affirmative, le regretter....., s'humilier.....

## II<sup>e</sup> POINT

A. Saint Augustin, dans un de ses ouvrages (*De Purgatorio*, iv), met au nombre des péchés seulement véniels la flatterie adressée volontairement ou par nécessité à une personne de condition élevée. Cela arrive quelquefois lorsqu'on veut par là se procurer un avantage, une protection..... C'est un acte indigne d'un bon chrétien.

B. L'affabilité qui rend agréables les relations sociales est une vertu. Elle engendre la véritable amitié, celle qui ne craint pas, pour écarter le mal ou produire le bien, de causer un moment de désagrément ou de tristesse. Lorsqu'on la pousse jusqu'à vouloir plaire en toutes choses et donner toujours de la satisfaction par ses paroles, c'est un excès....., c'est la flatterie.

*Résolution.* — Ne pas rechercher la flatterie qui fait naître l'orgueil. Ne pas la pratiquer à l'égard des autres. S'en tenir à l'affabilité.

LUNDI — XXII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECÔTE

## La vérité et le mensonge.

**Nous savons que vous dites toujours vrai.** » (*Ev. du XXII<sup>e</sup> dimanche apr. la Pentecôte.*) La qualité qui fait dire vrai et mérite à l'homme le titre de véridique est une vertu. Cependant, toute vérité n'est pas bonne à dire. Il faut éviter le mensonge.

1<sup>er</sup> POINT

A. C'est un acte bon que de dire ce qui est vrai et de ne jamais parler autrement que l'on ne pense. Et c'est être vrai que d'éviter la duplicité qui montre une chose au dehors, tandis qu'on en a une autre dans le cœur. La véracité et la simplicité sont donc deux qualités qui, à proprement parler, constituent une seule vertu : la vérité.

B. Notre-Seigneur était toujours vrai et simple. **Pouvons-nous en dire autant de nous-mêmes ?.....** N'oublions pas qu'il ne suffit pas de parler selon la vérité pour faire un acte de vertu, il faut encore tenir compte des circonstances, sous peine de faire un acte blâmable et mauvais. Ainsi, par exemple, c'est une faute de se louer soi-même sans cause sérieuse et légitime, quand même on dit la vérité. Ce serait aussi une faute que de publier ses mauvaises actions sans utilité. De même, dans les rapports sociaux, sous peine de passer pour un homme sans éducation, on ne peut pas toujours être vrai. Quelqu'un, par exemple, cause, par la visite de politesse qu'il fait, un ennui, un déran-

gement; s'il n'est pas nécessaire de lui dire qu'on est ravi de le voir, il ne convient pas non plus de lui déclarer qu'il n'est qu'un importun, bien qu'on le pense au fond du cœur. Suis-je vrai..... dans mes actes..... dans mes paroles..... Ai-je toujours agi avec simplicité ?

## II° POINT

A. Le vice contraire à la vertu de vérité est le mensonge. Comme le dit saint Augustin, il y a trois espèces de mensonges. Deux ne renferment pas une grande gravité, bien qu'ils ne soient pas exempts de faute. Le premier se commet par récréation, pour amuser; c'est le mensonge joyeux. Le second est celui que l'on dit par bonté mal entendue, dans le but d'être utile à quelqu'un; c'est le mensonge officieux. Le troisième est inspiré par la méchanceté, il constitue un péché mortel; c'est le mensonge pernicieux. Le mensonge qui se fait dans l'intention unique de mentir et de tromper et se répète souvent est un vice.

B. Le péché véniel commis de propos délibéré offense Dieu; il faut donc à tout prix l'éviter. On n'y songe pas assez; aussi, dans le monde, le mensonge est-il fréquent. Ai-je l'habitude de mentir? En demander pardon à Dieu; s'efforcer de se corriger.

*Résolution.* — Dire toujours la vérité et éviter avec soin les restrictions mentales.



MARDI — XXII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

## L'acception des personnes.

« Vous ne faites point acception des personnes », dirent les pharisiens à Notre-Seigneur. Faire acception des personnes, c'est manquer à la justice, et, par conséquent, commettre une faute.

I<sup>er</sup> POINT

A. Il y a deux sortes de dons. Les uns sont prescrits par la justice; on donne à quelqu'un ce qui lui est légitimement dû. Les autres sont un effet de la libéralité de celui qui donne, sans que celui qui reçoit ait aucun droit au don qui lui est fait. Chacun est libre de donner du sien tant qu'il veut et à qui il veut, sans qu'on puisse lui reprocher la moindre injustice. C'est ainsi qu'après avoir donné à tous les hommes la grâce suffisante pour faire leur salut, Dieu donne à certains des grâces de surrogation.

B. C'est donc seulement dans les dons prescrits par la justice qu'on peut faire acception de personnes. Quelques exemples : Un professeur donne une place meilleure que celle qu'il mérite par sa composition à un enfant qui lui plaît plus que les autres : c'est une acception de personne. Des parents gâtent un de leurs enfants et le traitent mieux que ses frères et sœurs : c'est une acception de personne. Un prêtre, au saint tribunal, reçoit plus volontiers, plus paternellement une femme du monde qu'une pauvre ouvrière : c'est une acception de personne. Un homme est, dans ses

fonctions, très souple avec les gens qu'il sait ou très riches, ou très hautains, ou de mauvais caractère, et se montre très dur avec les pauvres et les doux : il fait des acceptions de personnes. Toutes ces fautes blessent la justice distributive. Où en suis-je à cet égard ?

## II<sup>e</sup> POINT

A. Dans le monde, les passe-droits sont de tous les jours. On s'en rend coupable vis-à-vis des autres. On les sollicite pour soi ou pour les siens, au détriment d'autrui. On est injuste dans les jugements que l'on porte sur le prochain, dans les décisions qu'on est obligé de prendre à son égard, donnant souvent la préférence non à qui en est digne et la mérite le mieux, mais à qui plaît davantage. Ne suis-je pas tombé dans ce péché ?..... Regrets.....

B. Seule la vertu est digne d'honneur ; ne nous courbons donc pas servilement devant la richesse, le succès mondain ; traitons tout le monde avec égards, réservant aux vertueux seuls nos hommages.

A la rigueur, lorsqu'un service rendu par simple bienveillance ne doit léser les droits de personne, on peut le rendre, bien que celui qui doit en profiter ne le mérite pas ; mais dans le cas contraire, ce serait manquer d'intégrité que de céder aux sollicitations dont on est l'objet.

*Résolution.* — Aimer la justice, la pratiquer, réparer les injustices qu'on a eu le malheur de commettre.



**MERCREDI — XXII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE****L'hypocrisie.**

Notre-Seigneur, connaissant la méchanceté des pharisiens et lisant dans leurs âmes leurs honteux desseins, les appelle hypocrites. L'hypocrisie est un vice odieux. On peut quelquefois tromper les hommes, mais on ne trompe jamais Dieu.

**I<sup>er</sup> POINT**

A. L'hypocrisie est une dissimulation coupable, un mensonge, sinon par la parole, du moins par les actes, tendant à faire passer celui qui s'y livre pour ce qu'il n'est pas. L'hypocrisie est donc le fait de ceux qui veulent se faire prendre pour bons et pour saints, s'appliquant à des actes extérieurs capables de faire croire que, en effet, ils sont ce qu'ils paraissent être, tandis qu'au fond de leur âme ils ne veulent ni de la bonté ni de la sainteté. Se conduire ainsi est indigne de tout homme qui a un peu d'honneur et de cœur. L'hypocrisie, lorsqu'elle est découverte, provoque l'indignation et le mépris.

B. Il est malheureusement des hommes qui se font hypocrites pour réussir dans certains milieux, acquérir la confiance des bons et la protection des puissants. Ils trompent....., ils mentent gravement..... Partageons l'indignation de Notre-Seigneur contre ce vice. Il appelait les pharisiens hypocrites, sépulcres blanchis.....

**II<sup>e</sup> POINT**

A. Ce n'est pas être hypocrite que de vivre extérieurement comme un bon chrétien, comme un

saint, lorsque, par malheur, on a perdu l'état de grâce par une faute de faiblesse dont on désire se corriger et se laver. Tous les hommes sont faibles et peuvent tomber; ce qui constitue le vice, c'est l'habitude du mal et la volonté qu'on a d'y rester.

B. Les grands saints se déclaraient de misérables pécheurs; c'était de l'humilité. Mais si l'on abandonnait toute pratique extérieure de piété, sous prétexte qu'on a péché et qu'on n'a pas encore pu se faire absoudre, ce serait s'exposer à retomber encore, et plus lourdement sans doute; on donnerait, dans tous les cas, un scandale. Ayons horreur de l'hypocrisie..... Si nous avons eu le malheur d'offenser Dieu gravement, allons vite chercher notre pardon.

*Résolution.* — S'efforcer de conserver avec soin l'état de grâce, de façon à être devant Dieu tel qu'on paraît être devant les hommes.

---

## JEUDI — XXII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### La tentation.

Après avoir appelé les pharisiens hypocrites, Notre-Seigneur ajoute : « Pourquoi me tentez-vous ? Pourquoi essayez-vous de me surprendre ? » Il ne faut jamais tenter personne. Il ne faut surtout jamais tenter Dieu.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. A proprement parler, dit saint Thomas, tenter n'est autre chose que faire une expérience sur quelqu'un, pour arriver à savoir quelque

chose qui le concerne. Cette connaissance acquise, on poursuit un but bon ou mauvais. Bon, quand sachant ce qu'est un individu, on le pousse au bien; mauvais, quand, au contraire, on le trompe et on le pousse au mal. C'est ce que fait le démon à l'égard des hommes. Dieu seul sait ce qui se passe au fond des consciences humaines. Le démon, pour le savoir aussi, présente la tentation, se rend compte du vice pour lequel l'homme a le plus de penchant, et, ce vice connu, l'y pousse de toutes ses forces.

B. Combien d'hommes se laissent tromper ainsi, prennent pour un bien ce qui est un mal, écoutant les conseils perfides, suivant les exemples mauvais, devenant les esclaves du démon..... Ne suis-je pas de ceux-là?..... Regrets..... Repentir..... Résolutions énergiques..... Tout homme qui tente les autres par ses exemples ou ses conseils, qui s'efforce d'entraîner ses semblables vers le mal est l'homme d'affaires, le ministre du démon. N'ai-je pas induit les autres en tentation?..... Quelle responsabilité devant Dieu!..... Il faut en demander pardon humblement..... Ne plus recommencer.

## II<sup>e</sup> POINT

A. L'homme n'est pas tenté seulement par le démon, mais par ses propres passions; depuis la tache originelle, il y a en lui la triple concupiscence de la chair, des richesses, de l'orgueil. Il faut que sa raison soit plus forte que ses passions.

La grâce facilite cette victoire....., mais il faut la demander et la conserver..... L'ai-je fait?..... La concupiscence venant de la faute originelle, dont le démon fut la cause, il s'ensuit qu'indirectement il est aussi la cause des tentations qui poussent notre libre arbitre à céder à la concupiscence.

B. Tenter Dieu, c'est essayer de savoir, en l'offensant, jusqu'où ira sa longanimité et sa bonté, ou en lui demandant des choses extraordinaires, pour savoir jusqu'où va sa puissance. L'impunité ne nous a-t-elle pas fait persévérer dans le mal?... Dieu a pour lui l'éternité!

*Résolution.* — Combattre son défaut dominant.

---

## VENDREDI — XXII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Obéissance aux puissances séculières.

Notre-Seigneur, après avoir repris les pharisiens, répondit à la question qu'ils lui posaient : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » On doit donc l'obéissance aux puissances séculières et aux lois dans tout ce qui n'est pas contraire à la volonté de Dieu.

#### 1<sup>er</sup> POINT

A. L'homme doit obéissance à Dieu sans réserve; mais l'homme n'est pas soumis à l'homme sous tous les rapports; il ne lui doit obéissance que dans des choses déterminées. C'est dans ces choses seulement que ceux qui ont le droit de commander sont les représentants de Dieu. Les

hommes, destinés par Dieu à vivre en société, ont, par suite, une organisation sociale, un gouvernement qui assure la bonne marche des affaires et veille au bien commun. A ces puissances séculières, nous sommes tenus d'obéir, mais seulement en ce qu'exige l'ordre de la justice.....

B. Les puissances séculières ne s'occupant et ne devant s'occuper que des choses de l'extérieur, n'ont pas le droit de mettre la main sur la conscience humaine, en prétendant régler ce qui ne regarde que l'âme et Dieu. Dans cet ordre de choses, on ne leur doit pas obéissance. On ne doit pas davantage obéissance aux lois contraires à la morale ou à la loi de Dieu. Elles ne sont ni justes ni légitimes. Les obligations sociales et civiques s'imposent à tous ceux qui profitent du bien commun..... C'est donc une faute de voler l'État....., de ne pas payer l'impôt légitime et justement établi....., de ne pas observer les lois justes.....

## II<sup>e</sup> POINT

A. Sans aller jusqu'à bénéficier des lois anti-chrétiennes qui peuvent exister dans un État, il arrive souvent qu'on ne proteste pas contre elles lorsque l'occasion s'en présente, et qu'ainsi, aux yeux du vulgaire, on passe pour les accepter. C'est un scandale qu'on donne en agissant ainsi. On se montre indifférent, quelquefois même indulgent..... N'oublions jamais qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes..... Fréquenter,

recevoir dans son intimité des gens qui profitent des lois antichrétiennes, c'est faire preuve d'une lâcheté déplorable.

B. S'examiner sérieusement sur ce point..... Réformer sa conduite et ses appréciations s'il le faut.....

*Résolution.* — Se montrer bon et compatissant pour les personnes, mais intransigeant sur les principes.



## SAMEDI — XXII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Secours dus à l'Eglise.

Notre Seigneur ayant dit aux pharisiens : « Rendez à César..... », ajouta : « Et à Dieu ce qui est à Dieu. » On peut arrêter son esprit sur deux pensées : la première, relative à ce qu'on doit à Dieu au point de vue spirituel ; la seconde, sur ce qu'on doit à l'Eglise de Dieu au point de vue matériel et temporel.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Nous devons à Dieu le culte qui lui est dû. Rendre ce culte à Dieu, c'est pratiquer la vertu de religion. Les uns font venir le mot *religion* de *religere*, relire, parce que l'homme doit sans cesse relire et repasser dans son esprit les préceptes relatifs au culte de Dieu. Beaucoup négligent cette lecture..... Où en sommes-nous ? D'autres font venir le mot *religion* de *reeligere*, réélire, parce que nous devons retourner à Dieu quand nous avons eu le malheur d'en détourner notre volonté..... C'est une conversion du mal au bien,

ou du bien au mieux, ou du mieux au parfait. Nous avons tous besoin de nous convertir.... Enfin, d'autres encore disent que *religion* vient de *religare*, relier. La religion lie, en effet, fortement l'homme à Dieu. Quoi qu'il en soit, l'homme ne doit pas oublier ses devoirs envers Dieu; il doit l'élire comme sa fin dernière, et il doit revenir à lui par la protestation de sa foi, si sa faiblesse l'en a séparé par le péché.

B. On rend un culte direct à Dieu par le sacrifice, la prière, l'adoration. Y sommes-nous fidèles.....? Il y a aussi des actes médiats qui doivent se faire pour Dieu, par amour pour lui, comme, par exemple : les actes de miséricorde à l'égard du prochain. Faisons-nous la charité matérielle..... l'aumône spirituelle....., en consolant et relevant les malheureux?..... Sérieux examen....., regrets....., résolutions.....

## II<sup>e</sup> POINT

A. Jadis, les fidèles devaient à l'Eglise la dîme de leurs biens pour l'entretien du culte et la subsistance des prêtres. Sous la loi ancienne, la tribu de Lévi, tribu sacerdotale, n'avait pas eu de terre en partage, mais les autres tribus lui devaient la dîme. Depuis qu'un régime nouveau a privé l'Eglise de France de ses ressources matérielles, les fidèles, comme autrefois, doivent subvenir à ses besoins. Cette obligation est de droit naturel....., il est légitime de payer les services dont on profite; et de droit ecclésiastique dans la

détermination des subsides qu'il faut donner. C'est, en effet, l'évêque qui indique le *quantum* du denier du culte.

B. Beaucoup de chrétiens se dispensent de cette obligation de justice. C'est une véritable indélicatesse..... Ils s'excusent en disant que Notre-Seigneur n'en a rien dit. Ils se trompent. Notre-Seigneur a déclaré que « l'ouvrier mérite sa récompense..... » (*Matth.* x, 10.) Sommes-nous fidèles à cette obligation ?

*Résolution.* — S'attacher de tout son cœur à Dieu et à l'Eglise.

---

## XXIII<sup>e</sup> DIMANCHE ap. LA PENTECOTE

### Esprit de foi dans la prière.

Jaire et l'hémorroïsse, en s'adressant à Notre-Seigneur comme ils le firent, montraient quelle confiance ils avaient en lui. Allons toujours à Dieu avec une foi semblable à la leur.

*Texte du saint Evangile.* — Comme Jésus parlait de la sorte aux disciples de Jean, un chef de la synagogue l'aborda et l'adora, disant : Seigneur, ma fille vient de mourir, mais venez, mettez votre main sur elle, et elle vivra. Et Jésus se levant, le suivit avec ses disciples. Au même temps, une femme qui était malade depuis douze ans d'une perte de sang s'approcha par derrière et toucha le bord de sa robe. Car elle disait en elle-même : Si je touche seulement sa robe, je serai guérie. Mais Jésus s'étant retourné, et la voyant, lui dit : Prenez courage, ma fille, votre foi vous a guérie. Et la femme fut guérie à l'heure même. Quand il fut venu au logis du chef de la synagogue, voyant les joueurs de flûte et une troupe de gens qui faisaient grand bruit : Retirez-vous, dit-il, car la jeune fille n'est pas morte, mais elle



dort. Et ils se moquaient de lui. Quand on eut fait retirer le monde, Jésus entra, la prit par la main, et la fille se leva. La chose aussitôt se divulgua dans tout le pays. (*Matth. ix, 18-26.*)

### I<sup>er</sup> POINT

A. Il faut toujours aller à Dieu avec un grand esprit de foi. Jaïre, l'hémorroïsse n'hésitent pas en s'adressant à Notre-Seigneur. Sans doute, ils lui demandent une faveur, un bien temporel, mais de ce bien accordé sortira un bien surnaturel plus précieux encore; ils reconnaîtront et proclameront la toute-puissance du Christ. Ayons une grande confiance en l'efficacité de la prière.....

B. La résurrection de la fille de Jaïre pourrait porter certains esprits à penser que la prière peut faire modifier les décrets de la Providence. Ce serait une erreur, Dieu est immuable. La prière n'a donc pas pour but de changer l'ordre de la Providence, mais d'obtenir les choses que Dieu a décidé de n'accorder qu'à nos supplications. Il faut donc toujours prier. Si Dieu nous donnait la bonté, la douceur, la justice, sans que nous les lui demandions, sans que nous les désirions, il n'y aurait rien de nous dans cette bonté, cette douceur, cette justice; nous ne serions qu'une simple machine.

### II<sup>e</sup> POINT

A. La confiance que Jaïre et l'hémorroïsse avaient en la puissance de Notre-Seigneur reposait sur ce qu'ils avaient vu ou entendu dire de

lui. Notre foi repose sur ce que nous savons de la puissance de Dieu, dont Notre-Seigneur nous a donné connaissance, lorsqu'il disait à ses disciples qu'avec un peu de foi ils pourraient déplacer des montagnes. Avons-nous cette foi vive nécessaire pour bien prier ?

B. Sans doute, la foi est un don de Dieu, mais elle est augmentée en nous par la demande que nous en faisons à Dieu, et par le soin que nous devons prendre de la conserver intacte. Mieux on la garde, plus elle s'augmente. Ne nous exposons-nous pas à perdre la foi ?..... par nos lectures....., nos fréquentations ?.....

*Résolution.* — Faire souvent l'acte de foi.

---

## LUNDI — XXIII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Ce qu'il faut demander à Dieu.

Nous devons demander à Dieu des choses déterminées.  
D'abord des biens spirituels, puis des biens temporels.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Nous devons positivement et formellement demander à Dieu les choses dont nous ne pouvons abuser, ce qui opère et mérite le salut. Les choses dont on peut abuser sont : les richesses, les honneurs, la puissance. Saint Paul, dans son épître aux Romains (VIII, 26), dit : « Nous ne savons pas ce que nous devons demander à Dieu

dans nos prières. » Mais il ajoute aussitôt : « Mais l'Esprit lui-même prie pour nous par des gémissements ineffables. » Ce qui veut dire que le Saint-Esprit nous inspire ce que nous devons demander pour notre salut.

B. « Dieu veut que tous les hommes soient sauvés », dit saint Paul à Timothée (II, 4). Par conséquent, lorsque nous lui demandons dans nos prières les grâces dont nous avons besoin pour faire notre salut, nous prions conformément à sa volonté. Dieu exauce toujours ces prières, tôt ou tard, selon qu'il veut plus ou moins éprouver l'âme fidèle. L'Oraison dominicale nous dit quelles sont les choses que nous devons demander à Dieu. Arrêtons notre pensée sur les premières demandes du *Pater*. *Notre Père* : c'est à un père que nous parlons..... — *Qui êtes aux cieux* : ce n'est pas un père ordinaire..... — *Que votre nom soit sanctifié* : par nous et par les autres.... — *Que votre règne arrive* : dans les âmes et dans les nations..... — *Que votre volonté soit faite* : savons-nous nous y soumettre ? Pensons-nous à demander ces choses ?

## II<sup>e</sup> POINT

A. Il y a, dans le *Pater*, cette autre demande : « Donnez-nous notre pain de chaque jour (1). » On peut donc demander à Dieu les biens tempo-

---

(1) Certains prétendent que le pain quotidien signifie aussi la sainte Eucharistie, reçue par la communion fréquente.

rels non comme fin, mais comme moyen aidant à parvenir au salut éternel. Quand on ne demande que ce dont on a besoin, on est exaucé. A une condition toutefois, à savoir que l'on demande d'abord les biens spirituels, et après eux les biens temporels. N'avons-nous pas négligé les premiers pour ne penser qu'aux seconds?..... Regrets..... Résolutions.....

B. « *Quærite primum regnum Dei.....* Cherchez d'abord le règne de Dieu, a dit Notre-Seigneur, et tout vous sera donné par surcroît. » C'est absolument vrai, des faits quotidiens le prouvent. Dieu n'a jamais privé du nécessaire ceux qui se préoccupent d'abord et avant tout de ne pas l'offenser et de lui obéir toujours. Si nous n'avons pas été exaucé quand nous avons prié, c'est que nous ne cherchions pas d'abord le règne de Dieu.

*Résolution.* — S'efforcer de prier comme l'indique l'Oraison dominicale.



## MARDI — XXIII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Pour qui nous devons prier.

Nous devons prier pour nous, pour nos amis, nos parents, nos supérieurs, pour l'Eglise, pour le Pape. Mais nous devons prier aussi pour nos ennemis et pour les pécheurs.

#### 1<sup>er</sup> POINT

A. Dans l'épître de saint Jacques (v, 16), on lit : « Priez les uns pour les autres, afin que vous soyez sauvés. » Sans doute, nous devons prier

pour nous, mais en vertu du précepte qui ordonne d'aimer son prochain comme soi-même, nous devons prier pour les autres. La charité nous y oblige. Saint Jean Chrysostome, dans son homélie XIV<sup>e</sup> sur saint Matthieu, fait observer que lorsque nous prions pour nous-même, c'est par nécessité, parce que nous avons besoin du secours de Dieu, et il ajoute que la prière la plus agréable à Dieu est celle qui est inspirée par la charité. Du reste, l'Oraison dominicale ne nous fait pas prier pour nous seul; nous ne disons pas : *Mon Père qui êtes aux cieux*, mais *notre Père*. Nous ne disons pas : *donnez-moi mon pain quotidien*, mais *donnez-nous notre pain*....

B. Nous devons prier pour nos parents, pour nos amis, pour nos supérieurs, soit laïques, soit ecclésiastiques, mais surtout pour l'Eglise et son chef, le Souverain Pontife. Nous l'avons trop oublié jusqu'ici; notre prière, au lieu d'être apostolique, est égoïste, personnelle.... Réformons-nous à cet égard.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Nous devons prier également pour nos ennemis; c'est de précepte. Plusieurs s'insurgent à cette pensée. C'est qu'ils ne savent pas jusqu'où va le précepte et où commence l'acte de perfection. Le précepte veut qu'on aime les ennemis en général; il n'oblige à les aimer en particulier que si ces ennemis offrent des excuses, demandent à se réconcilier ou sont dans un cas de nécessité.

En résumé, nous ne devons pas exclure nos ennemis des prières générales que nous faisons pour tous, mais prier pour eux spécialement; c'est un acte de perfection auquel le devoir rigoureux n'oblige que dans certains cas.

B. Il faut aussi et surtout prier pour les pécheurs. Les prières faites pour les pécheurs ne sont pas toujours exaucées, hélas! Elles le sont en faveur de ceux qui seront élus, parce qu'ils ont voulu se corriger. Elles ne le sont pas en faveur de ceux qui seront réprouvés, parce qu'ils veulent persévérer dans le mal et finir dans l'im-pénitence; mais, comme nous ne savons pas ici-bas quels seront les élus et quels seront les réprouvés, il faut prier pour tous les pécheurs sans exception. L'avons-nous fait? N'y manquons pas! Nous avons nous-mêmes tant besoin de prières!

*Résolution.* — Prier généreusement pour tous, essayer de prier personnellement pour un ennemi, Dieu nous le rendra.



## MERCREDI — XXIII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### La prière vocale.

Il est excellent de prier en commun, par conséquent vocalement. Il y a des prières qu'il faut nécessairement réciter. Lorsqu'on prie seul, la parole prononcée à haute voix porte quelquefois le cœur à la piété.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Notre-Seigneur a dit: « Quand vous voudrez prier, entrez dans votre chambre, et, en ayant fermé la porte, priez votre Père en secret. »

(*Matth.* vi, 6.) Cette recommandation semble imposer l'obligation de se cacher quand on prie. Il n'en est rien cependant, il faut se rappeler que Notre-Seigneur voulait mettre ses disciples en garde contre les habitudes des pharisiens, qui priaient avec ostentation pour s'attirer l'estime et le respect du peuple. Comme le dit saint Augustin : « Le mal n'est pas d'être vu des hommes lorsqu'on prie, mais de prier pour être vu des hommes. » (*De serm. Dom. in monte*, II.) S'il en était autrement, il ne faudrait pas faire de prières publiques ni prier à haute voix. L'Eglise cependant ordonne de le faire. N'avons-nous pas prié quelquefois pour nous attirer l'estime des hommes ?

B. Il y a deux sortes de prières : les prières publiques et les prières privées. Les premières sont celles que les prêtres offrent à Dieu, comme représentant tout le peuple fidèle. C'est pour qu'elles soient connues de tous ceux pour qui elles sont faites, qu'on les dit à haute voix. Il en est de même de toutes les prières faites à l'Eglise devant le peuple. Il faut s'y associer, s'unir au prêtre, c'est la grande prière de l'Eglise, constituée principalement par la récitation de l'office, à laquelle s'ajoute le Saint Sacrifice de la messe et les prières particulières comme le rosaire.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Les prières privées sont celles que toute personne offre à Dieu pour elle-même ou pour les autres. Il n'est pas nécessaire qu'elles soient

vocales. Cependant, il en est qui sentent leur piété intérieure excitée par la récitation d'une formule particulière, ceux-là font donc bien de prier vocalement.

B. A un autre point de vue, la prière vocale privée a sa raison d'être; elle unit le corps à l'âme dans l'hommage et l'adoration rendus à Dieu, et surtout elle convient lorsqu'on veut demander pardon à Dieu de fautes auxquelles le corps a participé. Nous n'avions peut-être jamais pensé à tout cela! Nous comprendrons mieux désormais pourquoi il faut prier vocalement.

*Résolution.* — Réciter tous les jours un peu de chapelet et les actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition.



## JEUDI — XXIII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Distractions dans la prière vocale; oraison mentale.

Lorsqu'on récite des prières vocales privées, on est souvent très distrait. Cependant, il faut prier avec attention. La prière très fructueuse est l'oraison mentale.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Les effets de la prière sont au nombre de trois. Le premier, c'est le mérite qui se trouve dans tous les actes inspirés par la charité. Pour obtenir ce mérite, il suffit d'avoir eu, au début de la prière, une intention bien déterminée, celle



qui a porté à se tourner vers Dieu pour obtenir sa miséricorde. Le second effet de la prière se trouve dans la prière même, c'est l'impétration des choses demandées; pour le produire, la première intention suffit également. Le troisième effet naît de la prière même au moment où elle s'accomplit, c'est la réfection spirituelle de l'âme; pour la produire, l'attention est nécessaire.

B. On peut soutenir son attention de trois manières : 1<sup>o</sup> en s'attachant aux mots pour les réciter convenablement; 2<sup>o</sup> en s'efforçant de comprendre le sens des paroles et en se nourrissant des pensées qu'elles expriment; 3<sup>o</sup> enfin, en fixant son esprit sur Dieu, sur le but qu'on se propose en priant, sur les choses qu'on demande. Quand donc on a eu une première intention au début de la prière, en dépit des distractions on continue à prier en esprit et en vérité. Saint Augustin affirme dans ses *Constitutions monastiques*, I, que les distractions involontaires ne détruisent pas l'effet de la prière. Et, après lui, saint Basile a dit: « Dieu pardonne les distractions parce qu'elles sont l'effet de notre faiblesse plutôt que de notre négligence. » Prenons l'habitude de bien formuler au début notre intention.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Il n'y a qu'une prière qui n'existe pas sans l'attention: c'est l'oraison mentale, parce que c'est l'esprit, l'âme et Dieu qui en font tous les frais. Aussi produit-elle des fruits merveilleux. Il est

impossible de vivre en complète union avec Dieu si on ne se livre pas à l'oraison mentale. On ne finit par être victorieux, par se dompter soi-même, que si on médite un peu tous les jours.

B. Tout chrétien désireux d'assurer son salut doit méditer. Là, en effet, il faut absolument formuler une première intention, y revenir sans cesse, en songeant bien à ce qu'on dit, puisqu'il ne s'agit plus d'une formule sue par cœur, mais d'un véritable entretien improvisé avec Dieu. Aussi, combien on prie mieux ! Comme les distractions sont rares ! Essayons de ne pas nous borner à une lecture lorsque nous avons la prétention de méditer, mais que notre intelligence, aidée par ce que nous avons lu, entre en travail et produise l'union de notre âme à Dieu.

*Résolution.* — Bien formuler son intention au début de la prière, méditer sérieusement tous les jours.



## VENDREDI — XXIII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Longueur de la prière.

Considérée dans sa cause, la prière doit être perpétuelle. Prise en elle-même, elle doit durer aussi longtemps que la ferveur et la piété.

#### 1<sup>er</sup> POINT

A. Quelle est la cause de la prière ? C'est le désir qui l'inspire, c'est l'élan de la charité. Considérée à ce point de vue, la prière doit être incessante, en ce sens que nous devons toujours

conserver en nous le désir d'aimer Dieu davantage, de nous unir à lui et d'obtenir les grâces que nous sollicitons. Saint Augustin dit avec raison : « Nous prions toujours par le désir dans la foi, l'espérance et la charité. »

B. Quand on considère la prière en elle-même, il est évident qu'elle ne peut pas être perpétuelle, car d'autres actes s'imposent à nous ; par exemple, nos devoirs d'état. Il faut prier alors tant qu'on éprouve de la ferveur ; mais, dès que la lassitude et l'ennui se produisent, il faut s'arrêter. Les Pères du désert priaient souvent, mais brièvement ; ils faisaient de nombreuses oraisons jaculatoires. Comment avons-nous prié jusqu'ici ?

## II<sup>e</sup> POINT

A. Quand Notre-Seigneur a appris à ses disciples l'Oraison dominicale, il ne leur a pas dit : « Voilà quelle doit être la longueur de votre prière », mais bien : « Voici ce qu'il faut que vous demandiez. » Notre-Seigneur ne passait-il pas des nuits entières dans la prière ? Parler beaucoup, c'est employer un moyen superflu, mais prier longtemps, c'est frapper avec ardeur et persévérance à la porte du ciel.

B. La longueur de la prière ne consiste pas à demander beaucoup de choses, mais à persévérer longtemps dans le désir d'obtenir ce qu'on demande. Le moyen de prier longtemps consiste dans l'habitude de la présence de Dieu et la pratique des oraisons jaculatoires. Malheureusement,

nous pensons fort peu à Dieu et beaucoup aux choses matérielles qui nous préoccupent. Il est un moyen de concilier et l'amour de Dieu et la vie active; il suffit, comme l'a dit saint Paul, quoiqu'on fasse, de tout offrir à Dieu; c'est la prière perpétuelle.

*Résolution.* — Prendre l'habitude d'offrir à Dieu, en se levant, toutes les actions de la journée.

---

## SAMEDI — XXIII<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Effets de la prière.

La prière console, elle fortifie l'âme, fait mériter le ciel. Lorsqu'elle n'est pas exaucée, c'est qu'elle n'est pas conforme aux desseins de Dieu sur nous.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Au moment où on prie, on se sent l'âme consolée et fortifiée; mais pour qu'il en soit ainsi, il faut aller à Dieu avec confiance, humblement, comme on irait auprès d'un ami tout-puissant pour lui dire ses soucis et ses douleurs. Lorsque nous avons été dans la tristesse, avons-nous songé à aller à Dieu? Nous nous sommes bornés à parler aux hommes....., c'est à Dieu qu'il fallait aller.

B. La prière, comme toute bonne œuvre, est méritoire lorsqu'elle est bien faite, c'est-à-dire avec dévotion et persévérance. Elle est un acte de religion inspiré par la charité, soutenu par l'espérance, appuyée elle-même sur la foi. Elle

conduit au salut. Prions-nous dans ces conditions?.....

## II<sup>e</sup> POINT

A. Nous nous plaignons souvent de ne pas être exaucés, partant de ce principe, que si Dieu nous a ordonné de le prier, c'est qu'il veut nous accorder ce que nous lui demandons. Il ne faut pas perdre de vue qu'il est la souveraine Sagesse et sait mieux que nous ce qui nous convient. Saint Paul ne fut pas exaucé quand il demandait d'être délivré de l'aiguillon de la chair. Dieu ne lui enleva pas la tentation, mais lui donna la grâce d'y résister. La prière est toujours exaucée, mais à l'heure choisie par Dieu et comme il l'entend.

B. Pour être exaucé, il faut : prier pour soi, demander des choses nécessaires au salut, avec ferveur et persévérance. Il faut prier pour soi, avons-nous dit, pour être sûrement exaucé. En effet, on ne l'est pas toujours lorsqu'on prie pour les autres. Exemple : on demande à Dieu la conversion d'un frère ; Dieu veut bien l'accorder, mais à la condition que l'intéressé consentira à se convertir, car il ne fait jamais violence à la volonté humaine.

*Résolution.* — Ne nous décourageons jamais si les grâces que nous demandons se font attendre. Ne perdons pas de vue que notre prière persévérante nous mérite le ciel.

*N. B.* — Il ne peut y avoir, depuis la Pentecôte jusqu'à l'Avent, moins de 23 dimanches ni plus de 28.

*L'Évangile du XXIV<sup>e</sup> se dit toujours le dimanche avant l'Avent. S'il y a quelques dimanches entre le XXIII<sup>e</sup> et le dernier, on se reportera aux méditations des dimanches et semaines après l'Épiphanie. S'il n'y a qu'une semaine entre le XXIII<sup>e</sup> et le XXIV<sup>e</sup> et dernier, on fera les méditations du VI<sup>e</sup> dimanche et de la 6<sup>e</sup> semaine après l'Épiphanie; s'il y en a deux, celles du V<sup>e</sup> dimanche et de la 5<sup>e</sup> semaine, et ensuite du VI<sup>e</sup> dimanche de la 6<sup>e</sup> semaine; s'il y en a trois, celles des IV<sup>e</sup>, V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup>, et ainsi de suite. Dans tous les cas, les méditations qui suivent devront toujours précéder immédiatement le I<sup>er</sup> dimanche de l'Avent.*

---

## XXIV<sup>e</sup> ET DERNIER DIMANCHE ap. LA PENTECOTE

### La fin du monde et le jugement dernier.

Pendant cette dernière semaine de l'année liturgique, la pensée de la mort et du jugement est excellente. Dans l'Évangile du jour, Notre-Seigneur fait à la fois allusion à la prise de Jérusalem par Titus et au jugement dernier.

**Texte du saint Évangile.** — En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Quand vous verrez dans le lieu saint l'abomination de la désolation dont a parlé le prophète Daniel (celui qui lit, qu'il comprenne), que ceux qui seront dans la Judée s'enfuient alors aux montagnes; que celui qui sera sur le toit ne descende point prendre quoi que ce soit dans sa maison; et que celui qui sera dans les champs ne retourne point sur ses pas pour prendre son vêtement. Malheur aux femmes qui en ce temps-là se trouveront enceintes, et à celles qui allaiteront des enfants. Cependant, priez pour que vous n'ayez point à fuir en hiver ou le jour du sabbat, car la désolation sera grande et telle, qu'il n'y en a point eu de semblable depuis le commencement du monde jusqu'à présent, et qu'il n'y

en aura jamais. Que si le nombre de ces jours-là n'eût été diminué, il n'y aurait personne de sauvé; mais il sera diminué à cause des élus. Alors, si quelqu'un vous dit : le Christ est ici, ou bien il est là, n'en croyez rien, car il paraîtra de faux Christs et de faux prophètes qui feront des choses si extraordinaires et si prodigieuses, que les élus mêmes, si cela se pouvait, y seraient trompés. Vous voyez que je vous l'ai dit par avance. Si donc ils disent : le voilà dans le désert, n'y allez point; le voici dans l'intérieur de la maison, n'en croyez rien; car, comme l'éclair part de l'Orient et se fait voir jusque dans l'Occident, de même en sera-t-il de la venue du Fils de l'homme. Quelque part que soit le corps, les aigles s'y assembleront. Mais aussitôt après ces jours de tribulation, le soleil s'obscurcira, la lune n'éclairera point, les étoiles tomberont du ciel, et les vertus du ciel seront en désordre. Alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel; alors toutes les nations de la terre feront éclater leur douleur, et elles verront venir le Fils de l'homme sur les nues, avec une grande puissance et dans une grande majesté. Au même temps, il enverra ses anges avec la trompette, et une voix éclatante rassemblera ses élus des quatre coins du monde, d'une extrémité du ciel à l'autre. Or, apprenez une parabole prise du figuier : lorsqu'il commence à avoir des branches tendres et que les feuilles paraissent, vous connaissez que l'été est proche; de même vous, quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche et à la porte. Je vous dis en vérité que cette génération ne passera point que tout cela n'arrive. Le ciel et la terre passeront, mais, pour mes paroles, elles ne passeront point. (*Matth. xxiv, 15-35.*)

### I<sup>er</sup> POINT

A. Nous sommes aux derniers jours de l'année liturgique, et cet Evangile, qui nous annonce la fin des temps et le jugement dernier, nous invite à songer que la fin du monde commence pour chaque homme au jour de sa mort. Qu'est-ce donc que la mort?..... Quand mourrons-nous?

B. Comment mourrons-nous?..... Sommes-nous prêt à mourir?.....

### II<sup>e</sup> POINT

A. Dans cet Evangile, Notre-Seigneur mêle avec intention les signes qui précéderont la fin du monde, avec ceux qui se produisirent avant la ruine de Jérusalem et la destruction du Temple par l'armée de Titus. La réalisation des premiers signes annoncés nous garantit la certitude que les seconds auront également lieu..... N'en doutons pas.

B. Quel moment terrible! Remercions Dieu de nous avoir fait naître de façon à ce que nous ne soyons pas les témoins de ces grands cataclysmes au cours desquels les justes seront ébranlés.

*Résolution.* — Demander à Dieu la grâce d'une bonne mort.



## LUNDI — XXIV<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Signes qui précéderont la fin du monde.

Avant le jugement dernier, l'Evangile aura été prêché dans le monde entier, et l'Antéchrist régnera en maître. Il y aura eu des luttes et des guerres terribles, le retour des Juifs à Jérusalem, et, finalement, après la mort de l'Antéchrist, leur conversion.

### I<sup>er</sup> POINT

A. Saint Augustin, dans sa lettre LXXX sur la fin du monde, dit qu'il croit que le texte du saint Evangile que nous lisons hier s'applique surtout



à la ruine de Jérusalem, mais qu'à la fin des temps, il y aura des luttes et des guerres plus effroyables encore. Les méchants surtout persécuteront les bons; mais un signe très explicite est tiré des paroles de Notre-Seigneur, lorsqu'il dit à ses disciples: « Allez, enseignez toutes les nations. » Le monde entier doit être évangélisé, pour qu'aucun homme ne puisse dire au souverain Juge: Je ne connaissais pas votre loi. Ce signe, bien que ne figurant pas dans l'Évangile d'hier, est admis par tous les Pères de l'Église.

B. Cette prédication aura lieu avant la venue de l'Antéchrist, car lorsqu'il commencera son action néfaste, il fera la guerre aux chrétiens et l'Église sera réduite presque à rien. Il persuadera aux Juifs qu'il veut rétablir le royaume et le Temple de Jérusalem; ils le croiront et iront en foule sur ses pas, mais ils seront désabusés quand ils le verront se proclamer Dieu. C'est alors que le prophète Elie reparaitra et convertira les Juifs à la vraie foi. Admirer les desseins de la Providence ramenant miraculeusement son peuple à la vérité.

## II<sup>e</sup> POINT

A. L'Apocalypse de saint Jean jette un nouveau jour sur les signes qui annonceront la fin des temps. Il y est dit que l'Antéchrist détruira la ville de Rome et l'empire romain, c'est-à-dire les royaumes nés de cet empire. Les bons seront tellement effrayés et surpris, qu'ils seront ébranlés.

B. Il est très remarquable qu'un mouvement israélite se produise depuis plusieurs années vers Jérusalem, et qu'en même temps la franc-maçonnerie ne cache pas son désir de frapper le Pape dans le Vatican même et de détruire le royaume d'Italie.

*Résolution.* — Prier pour la conversion des pécheurs et demander à Dieu une foi très vive.



## MARDI — XXIV<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### L'Antéchrist.

L'Antéchrist a été annoncé par Notre-Seigneur; il aura des disciples et fera l'œuvre de Satan au milieu des générations. Notre-Seigneur a annoncé la chose pour que les bons, prévenus, se tiennent en garde. Nos tribulations actuelles sont bien peu de chose à côté de celles qui précéderont la fin du monde.

#### I<sup>er</sup> POINT

A. Après avoir parlé de la ruine de Jérusalem, Notre-Seigneur passe à la fin des temps et annonce l'Antéchrist. Il résulte des paroles de Notre-Seigneur, prononcées dans une autre circonstance (*Joan. v, 43*), que l'Antéchrist sera une personne individuelle, un homme véritable. Jésus a dit, en effet, aux Juifs: « Je suis venu au nom de mon Père et vous ne m'avez pas reçu; si un autre vient en son propre nom, vous le recevrez. » Saint Paul écrit aussi aux Thessaloniens: « Le dernier jour

ne viendra pas, qu'on n'ait vu paraître un homme de péché... »

B. Cet homme de péché, dont Dieu a prévu l'incroyable perversité, sera possédé du démon. D'après les saints Pères de l'Eglise, il sera Juif de naissance et de religion, et, dans le principe de sa mission satanique, les descendants d'Israël le recevront comme le Messie, ainsi que nous l'avons vu plus haut. Il sera fils de la femme la plus impure et devra le jour à l'impudicité. Malgré tout, Dieu lui donnera la grâce suffisante, mais il la méprisera pour faire l'œuvre de Satan. La pensée qu'un homme arrivera à un tel degré de perversité, qu'il aura pour but de ruiner le christianisme et de se faire proclamer Dieu fait frémir. Protestons de tout cœur contre ces actes odieux.

## II<sup>e</sup> POINT

A. L'Antéchrist viendra d'Orient, disent les Pères; il fondera son empire à Jérusalem, où il fera mourir Elie et Enoch, revenus pour le combattre. De là, il marchera à la conquête du monde. Son action durera trois ans et demi, dit l'Apocalypse, après quoi il sera terrassé par le Verbe fait chair. Les Juifs alors se convertiront au christianisme, et un certain repos sera accordé au monde, pour permettre aux justes de se reposer de leurs combats, et aux pécheurs de revenir à Dieu.

B. Nous nous plaignons des persécutions présentes; que sont-elles à côté de celles que l'Antéchrist réserve à l'humanité? Ce misérable ne se

plaira que dans la luxure et le sang! Pendant le déchaînement de cette rage infernale, les meilleurs seront ébranlés, dit Notre-Seigneur. Prions pour leur persévérance et pour la nôtre.

*Résolution.* — Penser souvent à cette période terrible de la fin du monde.

---

## MERCREDI — XXIV<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE

### Troubles qui se produiront dans le ciel.

Au moment de la fin du monde, le soleil et la lune s'obscurciront.  
Les vertus du ciel seront ébranlées.

#### 1<sup>er</sup> POINT

A. Lorsque sonnera l'heure terrible de la fin du monde, des manifestations extraordinaires de la puissance de Dieu se produiront. Notre-Seigneur les a prédites en déclarant que le soleil et la lune s'obscurciront, et que les étoiles tomberont du ciel. Une fois déjà Dieu a enveloppé la terre de ténèbres n'ayant pas une cause naturelle, comme une éclipse, par exemple, c'était au moment de la mort de Notre-Seigneur sur la croix. Pendant trois heures, le soleil s'obscurcit. Celui qui devait être plus tard saint Denis était stupéfait par ce phénomène, que sa science ne pouvait pas expliquer.

B. Les étoiles tomberont du ciel, c'est-à-dire que les lois de la gravitation cessant d'exister

par un acte de la volonté divine, les astres, quittant leurs voies ordinaires, tomberont dans l'espace, peut-être même sur la terre, pour y apporter le feu purificateur et destructeur qui dévorera tous les corps des bons comme des méchants, et transformera la terre. Cette conflagration universelle est considérée comme possible par la science humaine. Elle n'aura d'autre cause que la volonté divine. Comment pouvons-nous oublier ou offenser un Dieu dont la toute-puissance peut en un instant bouleverser tous les mondes de l'univers?

## II<sup>e</sup> POINT

A. Les vertus du ciel seront ébranlées. On entend par vertus soit tous les anges, soit simplement le chœur des esprits célestes qui a pour mission de veiller à la marche des mondes dans les espaces. Leur ébranlement ne sera que de la surprise causée par le cataclysme dont ils seront les témoins. Ils adoreront les desseins et la toute-puissance de Dieu en tremblant.

B. Crainte bien légitime que celle qu'on éprouve en songeant à ces catastrophes et à la volonté divine qui les produira. La contemplation de la toute-puissance de Dieu devrait nous arrêter sur la pente du mal et nous relever lorsque l'épreuve nous terrasse.

*Résolution.* — Penser souvent à la puissance de Dieu.



**JEUDI — XXIV<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE****La résurrection générale.**

**Au son de la trompette des anges, tous les hommes ressusciteront. C'est Notre-Seigneur Jésus-Christ qui sera la cause de notre résurrection.**

**I<sup>er</sup> POINT**

**A. La Sainte Ecriture, destinée à instruire les hommes, se sert, pour être comprise, des expressions et des figures employées dans le langage habituel. C'est parce que jadis, dans le Temple, les divers signaux étaient donnés par des trompettes, que nous voyons ici cette expression prise pour indiquer le signal de la résurrection. Ce signal sera l'ordre de Dieu ou la voix du Christ triomphant, non plus muet comme lorsqu'on le conduisit au Calvaire, mais ordonnant aux morts de sortir de leurs tombeaux.**

**B. Lorsqu'on éveille un homme endormi, la voix brise le sommeil par l'impulsion de l'air, rétablissant pour ainsi dire la sensibilité. De même, la voix du Christ rendra la vie aux trépassés. C'est une grande joie de penser qu'un jour nous retrouverons la vie, à une condition cependant, c'est que ce sera pour entrer dans la gloire..... Ne le perdons pas de vue.**

**II<sup>e</sup> POINT**

**A. C'est Notre-Seigneur qui sera la cause de notre résurrection. En effet, comme Jésus-Christ est le**

médiateur entre Dieu et les hommes; de même il a vaincu notre mort par la sienne, et nous donnera notre résurrection par sa propre résurrection. Les dons de Dieu parviennent aux hommes par l'humanité de Jésus-Christ. La grâce, don de la bonté divine qui nous rend la vie spirituelle quand nous l'avons perdue, nous vient par Jésus-Christ; de même, la résurrection dérivant de la vertu divine nous rendra la vie corporelle par Jésus-Christ.

B. En résumé, Jésus-Christ, comme Dieu, est la cause efficiente de la résurrection, car la divinité seule peut la produire, la nature et l'humanité n'en renfermant pas le principe. Comme homme, Jésus-Christ en est la cause exemplaire dans la vie immortelle pour tous les hommes, puisque tous lui ressemblent par nature; il en est aussi la cause exemplaire dans la vie glorieuse pour tous ceux qui, s'étant sauvés, jouiront de la gloire réservée aux élus! Quelle gloire! Quelles félicités! Que la vie terrestre et les épreuves d'ici-bas sont peu de chose, si on les compare à cette vie glorieuse et éternelle. (1)

*Résolution.* — Pensons souvent au ciel pour nous exciter à la lutte contre le mal.

---

(1) Certains esprits inquiets se préoccupent de la question de savoir comment les éléments du corps humain, qui se seront transformés dans la tombe, auront engraisé la terre et nourri les vers et les plantes, pourront se grouper de nouveau pour reconstituer le corps qu'ils formaient jadis. A cette question, il n'y a qu'une réponse : tout est possible à Dieu.

**VENDREDI — XXIV<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE****Ministère des anges à la résurrection.**

Dieu se sert du ministère des anges dans toutes les œuvres qu'il fait corporellement. Saint Michel et les anges gardiens concourront à la résurrection des morts.

**I<sup>er</sup> POINT**

A. Saint Thomas déclare que Dieu se sert du ministère des anges pour toutes les œuvres qu'il fait corporellement, c'est-à-dire pour tout ce qui concerne les êtres ayant un corps. C'est ainsi que nous avons un ange gardien, que les nations ont un ange protecteur, que les mondes, dans les espaces, sont sous la garde de certains esprits célestes. Il ajoute que rien ne se passe sur la terre sans que les anges ne s'en occupent. Il en conclut qu'ils concourront à la résurrection. Il s'appuie, pour le démontrer, sur les prophéties de Daniel déclarant saint Michel chef de la synagogue, comme l'Apocalypse le déclare protecteur de l'Eglise; puis sur le même prophète Daniel, pour prouver son action dans la résurrection.

B. Dans l'office de la fête de saint Michel, l'Eglise nous dit que cet archange introduit au ciel les âmes des justes. Il y a donc lieu de croire qu'il y conduira aussi leurs corps. Avec ses anges, saint Michel rassemblera les cendres des humains, mais c'est Dieu seul qui, leur rendant l'âme qui les animait autrefois, leur donnera la vie nouvelle qui ne finira plus. Récitons-nous souvent



avec les prêtres, à la fin de la messe, la prière à saint Michel : *Sancte Michael archangele, defende nos in prælio.....?*

## II<sup>e</sup> POINT

A. Cette partie du saint Evangile qui nous parle du ministère des anges au dernier jour doit nous pousser à la dévotion aux saints anges. Nous avons un de ces esprits célestes sans cesse à nos côtés; c'est notre ange gardien. Le prions-nous? Le souvenir de sa présence près de nous a-t-il pu nous arrêter sur la pente du péché?

B. Chaque ange gardien rassemblera les cendres de l'homme dont il avait la garde, nous dit encore saint Thomas. Cette pensée doit nous exciter à prier ce bon ange de si bien veiller sur nous, que nous ressuscitions dans la gloire.

*Résolution.* — Renouveler sa dévotion aux saints anges.

*On peut utilement consacrer la journée de demain à une petite retraite de fin d'année. La méditation du matin sera celle qui fait suite. On trouvera après elle des sujets de méditation pour la journée. On en fera une à 10 heures, une autre à 2 heures, et la dernière le soir. Le chemin de la croix se fera après la méditation de 2 heures. Comme préparation à ces exercices spirituels, récitons ce soir, avant de nous coucher, le Veni Creator et le Sub tuum. Pendant la journée de demain, on s'imposera une petite mortification.*



**SAMEDI — XXIV<sup>e</sup> SEM. ap. LA PENTECOTE****Nécessité de persévérer dans la prière.**

Notre misère et la grandeur de Dieu doivent nous inspirer l'humilité. Cette humilité doit nous déterminer à reprendre avec une nouvelle ardeur le travail de notre sanctification.

**1<sup>er</sup> POINT**

A. Nous sommes arrivés au dernier jour de l'année religieuse. C'est le cas de faire un retour rapide sur les mois qui se sont écoulés depuis un an. Les constatations que nous serons amenés à faire nous donnant une connaissance mieux approfondie de nous-mêmes, nous aurons des raisons multiples de pratiquer l'humilité. Si nous tournons nos regards vers Dieu, nous ne trouvons en lui que perfections..... Si nous nous examinons nous-mêmes, nous ne découvrons que péchés, misères, infidélités!..... Humilions-nous....., mais ne nous décourageons pas.....

B. Peut-être avons-nous eu le malheur, pendant cette année, d'offenser Dieu gravement?..... Ne pensons pas au péché commis, mais seulement à notre culpabilité..... Ce ou ces péchés ont été accusés et pardonnés..... Renouvelons notre contrition, et surtout notre ferme propos de ne plus y retomber. Peut-être n'avons-nous à nous reprocher que des fautes vénielles?..... Déplorons leur nombre, l'outrage fait par elles à Dieu..... Prenons la résolution de ne plus les commettre de propos délibéré.....

II<sup>e</sup> POINT

A. Le chapitre de nos imperfections est interminable; que ce ne soit pas pour nous une occasion de tout abandonner. Dieu permet nos misères pour nous maintenir dans l'humilité. Sachant le peu que nous valons, nous risquons moins de nous enorgueillir.....

B. Il résulte de notre rapide examen que, si l'année n'a pas été trop mauvaise, cependant elle n'a pas été parfaite. Il faut donc recommencer la lutte; il faut puiser de nouvelles forces dans la prière, pour avancer d'un pas dans la voie qui conduit au ciel..... C'est pénible, sans doute!....., mais la grâce de Dieu est là pour nous aider; implorons-la et comptons sur elle. Nous a-t-elle fait défaut quand nous l'avons demandée avec foi et persévérance?..... Non. Donc, courage et confiance.

*Résolution.* — Reprendre dès demain les méditations quotidiennes. C'est la répétition du même acte bon qui nous fera vertueux.

~~~~~

## MÉDITATIONS POUR LE DERNIER JOUR DE L'ANNÉE LITURGIQUE

Reconnaissance envers Dieu.

*Méditation de 10 heures.*

Commençons par un examen relatif à la perfection. Nous avons jeté un coup d'œil ce matin sur les péchés graves ou véniels que nous avons

pu commettre au cours de l'année. Voyons maintenant ce que nous avons fait pour être parfaits.

*Lever.* — Paresse?..... ou énergie?.....

*Méditation.* — Bien faite?..... Négligée?.....  
Totale<sup>ment</sup> omise?.....

*Examen de prévoyance.* — Ai-je prévu les dangers auxquels je devais être exposé?

*Assistance à la messe.* — Fréquente?... Rare?...  
Distraite?..... Fervente?.....

*Communions.* — Fréquentes?..... Rares?.....  
Bien ou mal préparées?..... Action de grâce?.....

*Visite au Saint Sacrement.* — Régulière?.....  
Négligée?..... Pieuse?.....

*Devoirs d'état.* — Fidélité?..... Paresse?.....  
Négligence?.....

*Chapelet.* — Quotidien?..... Rare?..... Bien ou mal récité?.....

*Lecture spirituelle. Imitation de Jésus-Christ.*  
Fait avec fidélité?.....

*Examen particulier.* — Fait tous les jours?.....  
Négligé?.....

*Examen de conscience et prière du soir.* —  
Jamais oubliés?.....

A notre conscience de répondre.

Quoi qu'elle nous dise, il est certain que, pendant cette année, nous avons reçu de Dieu de nombreux bienfaits soit dans l'ordre temporel soit dans l'ordre spirituel; la conservation de la vie du corps et de la vie de l'âme. Nous serions ingrats si nous n'en rendions pas grâce.

I<sup>er</sup> POINT

A. *Grâces personnelles.* — S'il y a danger à s'arrêter sur la nature des infidélités dont on s'est rendu coupable, il est, en revanche, très bon de songer longuement aux grâces reçues. Peut-être, pendant cette année, ai-je eu la grâce d'une conversion, soit du mal au bien, soit du bien au mieux?..... Dieu, peut-être, m'a fait savoir ce qu'il voulait de moi?..... Il m'a donné la force de bien supporter mes épreuves?..... De vaincre mes tentations par le don de force?.....

B. *Grâces générales.* — Il n'y a pas que des grâces personnelles..... Grâces reçues dans la famille, dans la ville, dans la cité..... Epidémie évitée..... Catastrophe avortée?.....

II<sup>e</sup> POINT

A. Fils de l'Eglise, nous devons prier pour elle et remercier Dieu des grâces qu'il lui envoie..... Courage pour lutter contre le mal et les ennemis de Dieu..... Direction sûre du Pape..... Hérésies terrassées et démasquées..... Conversions..... Notre prière ne doit pas être égoïste, mais avoir un caractère apostolique.....

B. Sur dix lépreux guéris, un seul vint remercier Notre-Seigneur. N'imitons pas les neuf autres.

Action de grâces pour tous les bienfaits de Dieu.

*Méditation de 2 heures.*

Nous savons quel est notre défaut dominant; qu'avons-nous fait cette année pour le vaincre?

I<sup>er</sup> POINT

A. Rechercher dans quelles circonstances on se laisse aller le plus facilement à son défaut dominant.....

B. Ce point établi, voir comment on s'est comporté lorsque ces circonstances se sont présentées. Regrets..... Résolutions énergiques.

II<sup>e</sup> POINT

A. Rappelons-nous ce que dit l'auteur de l'*Imitation* (l. I, ch. xx, n° 2) : « Un ancien a dit : Je n'ai jamais été parmi les hommes, que je n'en sois revenu moins homme. » (*Senec. Epist. VII.*) Nous avons dû en faire l'expérience.....

B. Promettons-nous donc de fuir les réunions ou les personnes qui sont pour nous des occasions de péché. Sans devenir misanthrope ou sauvage, fuyons le monde tant que nous le pourrons.....

Après cette petite méditation, on fera pieusement le chemin de la croix.

*Méditation du soir.*I<sup>er</sup> POINT

A. Cette journée de retraite a dû nous éclairer. Nous avons vu comment nous avons passé l'année..... Si nos fautes ont été nombreuses, c'est que nous n'avons pas été uni à Notre-Seigneur..... Si les grâces ont été abondantes, c'est que nous avons été fidèles.....

B. Que sera l'année qui va commencer demain?..... Elle sera ce que nous voudrons. Ne perdons pas de vue cette vérité..... Dieu nous a créés libres..... Nous sommes les artisans de notre perte ou de notre salut, et, en ce dernier cas, Dieu nous aide. Cette année sera bonne si nous suivons Notre-Seigneur.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Il est la voie..... Nul ne peut aller au Père sans passer par lui..... Il est la vérité..... Il nous éclaire, nous montre la route à suivre, illumine les intelligences et les sociétés.

B. Il est la vie..... il a tiré le monde de la mort du vice, il vivifie les hommes et les peuples.

*Résolution générale.* — Prendre pour matière de l'examen particulier le défaut dominant et la vertu à acquérir.





# SUPPLÉMENT

---

## Méditations pour quelques fêtes.

---

### LE SAINT CŒUR DE MARIE

Au jour fixé par l'Ordinaire  
dans la 2<sup>e</sup> semaine après la Pentecôte.

Après avoir fêté le Sacré Cœur de Jésus, la sainte Eglise nous fait vénérer le Cœur très pur et très saint de Marie. Pour aller au Cœur de Jésus, passons par celui de Marie.

#### 1<sup>er</sup> POINT

A. En cette fête du Cœur très pur de Marie, la sainte liturgie fait réciter à ses prêtres, au Saint Sacrifice de la messe, l'Évangile suivant : « En ce temps-là, Marie, mère de Jésus, lui dit : Mon Fils, pourquoi en avez-vous usé ainsi avec nous ? Voilà que nous vous cherchions, tout affligés, votre père et moi. — Pourquoi me cherchiez-vous, leur répondit-il ; ne savez-vous pas qu'il faut que je m'emploie aux choses qui regardent mon Père ? Mais ils ne comprirent pas ce qu'il leur dit ; ensuite, étant parti avec eux, il alla à Nazareth et il leur était soumis. Pour sa Mère, elle conservait

toutes ces paroles dans son cœur. » (*Luc. II, 48-51.*)

B. Dans cet *Évangile*, il est question d'une des sept douleurs de la Sainte Vierge, de celle qu'elle éprouva lorsque, revenant de Jérusalem, après les fêtes de Pâques, elle s'aperçut que Jésus, alors âgé de douze ans, n'était plus ni avec elle ni avec les siens. Elle le retrouva dans le Temple, au milieu des docteurs, après trois jours de fatigantes et cruelles recherches. Le Cœur de Marie devait connaître toutes les douleurs que peut éprouver un cœur de mère; il fut percé de glaives aigus et fut associé à la Passion et aux douleurs du Sauveur.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Aussi ne pouvons-nous mieux faire, pour aller au Cœur de Jésus, que de passer par celui de Marie. Il est comme le chemin qui mène à celui du divin Maître. Depuis que Marie consentit à être la Mère du Sauveur, elle coopéra à notre rédemption et devint notre Mère à tous. Elle a ainsi deux enfants : l'un juste et bon, qui est Jésus; l'autre pécheur et méchant, qui est l'homme. Or, son rôle est de faire pardonner par le premier les fautes du second, de réconcilier ces deux frères si différents l'un de l'autre, rôle bien doux pour son cœur de Mère, rôle auquel elle s'applique sans cesse.

B. Allons donc en toute confiance à elle; confions à son saint Cœur toutes nos peines, toutes

nos afflictions, elle les déposera dans le Cœur sacré de notre divin Frère Jésus, et nous serons par cela même consolés et fortifiés.

*Résolution.* — Lorsque nous aurons quelque grâce à obtenir de Notre-Seigneur, demandons-la par l'intercession de la Sainte Vierge.

---

## SAINT PIERRE ET SAINT PAUL

### 29 juin

« Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise. »  
De nos devoirs envers le successeur de Pierre.

#### 1<sup>er</sup> POINT

A. Nous fêtons aujourd'hui les deux grands apôtres Pierre et Paul. Pierre, le premier vicaire de Jésus-Christ sur la terre, le chef de l'Eglise vivant encore dans ses successeurs, les Souverains Pontifes, et saint Paul, l'apôtre des Gentils, le pécheur converti sur la route de Damas et subitement éclairé par le Saint-Esprit. Pierre est le chef suprême qui dirige; Paul est le soldat généreux qui combat. Le premier est un père auquel nous devons amour, respect et soumission; le second est un modèle qui doit nous embraser du zèle de l'apostolat et nous pousser à conquérir des âmes au Seigneur.

B. Notre-Seigneur Jésus-Christ avait dit à Pierre : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle; je te donnerai les clés du royaume

des cieux, et ce que tu lieras sur la terre sera lié aussi dans le ciel, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié aussi dans le ciel ! » C'est ainsi que, pour la première fois, fut proclamée la souveraineté de Pierre et de ses successeurs, et leur infailibilité doctrinale. C'est de Jésus lui-même que Pierre entendit ces paroles, et depuis lors elles n'ont cessé de résonner dans l'univers, invitant les chrétiens à s'incliner devant celui auquel Dieu lui-même avait donné de tels pouvoirs, de semblables prérogatives.

## II<sup>e</sup> POINT

A Si c'est une obligation pour les chrétiens en général d'obéir au Saint Siège et de croire aux doctrines qu'il proclame, cette obligation doit être pour nous un devoir bien doux. Nous devons être à l'égard de l'Eglise comme de petits enfants vis-à-vis de leur mère; quel rôle est plus facile et plus agréable? Nous nous laissons guider, nous écoutons avec respect, nous obéissons sans murmurer et sans discuter; est-il rien de moins compliqué? Efforçons-nous donc de réaliser cet idéal de la soumission à l'Eglise.

B. Lorsqu'il annonçait l'Évangile, Paul donnait l'exemple de la soumission à Pierre; il allait le voir et lui rendait compte de ses travaux. Mis à mort le même jour, ils ont au ciel la même couronne, celle des martyrs.

*Résolution.* — Prier pour l'Eglise et le Souverain Pontife.

## LA VISITATION

2 juillet.

Marie prophétise que les générations la proclameront bienheureuse ; nous sommes les témoins de la réalisation de sa prophétie. Sa visite est un acte de charité. Demandons-lui que nos visites soient toujours aussi saintes que fut la sienne.

I<sup>er</sup> POINT

A. Saint Luc, en son chapitre 1<sup>er</sup>, nous raconte en ces termes la visite de la Sainte Vierge à sa cousine Elisabeth : « Marie se mit en chemin et s'en alla en toute diligence vers les montagnes, dans une ville de Juda ; et, entrant dans la maison de Zacharie, elle salua Elisabeth. Dès qu'Elisabeth s'entendit saluer par Marie, l'enfant tressaillit dans ses flancs, et Elisabeth fut remplie du Saint-Esprit. Et elle s'écria à haute voix : Vous êtes bénie entre les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni ! Et d'où me peut venir que la Mère de mon Seigneur me visite ? Car, au moment que j'ai entendu votre voix, lorsque vous m'avez saluée, l'enfant a tressailli de joie dans mes flancs. Vous êtes heureuse, vous qui avez cru que les choses qui vous avaient été dites de la part du Seigneur s'accompliraient. Marie dit ensuite : « Mon âme glorifie le Seigneur et mon esprit est transporté de joie dans la vue de Dieu mon Sauveur. » (*Luc. I, 39-47.*)

B. Marie avait obéi à l'Esprit-Saint qui l'inspirait en se mettant en route pour aller voir sa cou-

sine ; elle est encore inspirée en continuant son chant d'allégresse. Elle déclare que, désormais, tous les siècles la proclameront bienheureuse. C'était Elisabeth qui, la première, venait de lui donner ce titre, de la déclarer bénie entre toutes les femmes, et les générations devaient répéter cette louange de siècle en siècle.

## II<sup>e</sup> POINT

A. Cette glorification d'elle-même, que Marie avait annoncée au jour de sa visite à sainte Elisabeth, s'est, en effet, réalisée. Tous les jours tous les fidèles du monde entier répètent à l'envi la Salutation angélique, louange qui durera tant qu'un chrétien sera sur terre, c'est-à-dire jusqu'à la fin du monde ; louange sanctionnée par tous les Conciles. Pie IX, d'immortelle mémoire, proclama le dogme de l'Immaculée Conception. Les foules, à la définition de cette vérité, firent éclater leur joie. Sur notre terre de France, on vient de l'univers entier à cette pauvre Grotte de Lourdes, où jour et nuit les louanges de Marie sont chantées.

B. Nous sommes les témoins de cette glorification de Marie ; nous assistons à la réalisation de la prophétie qu'elle fit sur elle-même. Nous passerons, nous, comme les générations qui nous ont précédés sont déjà passées, mais les générations se succèdent, et la glorification de Marie va sans cesse se renouvelant. En ce jour, saluons Marie, proclamons-la bienheureuse, et prenons dans sa visite à sa cousine les leçons de bonté,

de charité, de réserve et d'esprit surnaturel qui s'y trouvent; elles transformeront nos visites quelquefois dangereuses en actes méritoires pour le ciel.

*Résolution.* — Demander à Marie de nous donner sa foi et son humilité.

---

## L'ASSOMPTION

15 août.

L'Assomption de Marie, sur laquelle nous méditons en récitant le rosaire, nous fait penser au ciel, notre véritable patrie. Marie y fut introduite après une vie de pureté, de sacrifice, d'obéissance et d'amour. En nous efforçant d'imiter sa vie, nous arriverons à partager sa gloire.

### I<sup>er</sup> POINT

A. Des quinze mystères sur lesquels nous méditons en récitant le rosaire, le quatorzième est celui qui a trait à l'Assomption de la Sainte Vierge, mystère glorieux, mis sur le même pied que la Résurrection, l'Ascension et la Descente du Saint-Esprit sur les apôtres. L'Assomption de la Sainte Vierge fut, en effet, le prélude de la gloire qui l'attendait aux cieux. Lorsque la Mère du divin Sauveur eut rendu son âme si pure à Dieu, les anges s'emparèrent respectueusement de son corps et l'emportèrent au ciel. Dieu n'avait pas voulu, dans son infinie bonté, que sa Mère, qui avait avec lui participé à la régénération de l'humanité, ne partageât pas son triomphe aussitôt après sa mort.

B. Marie avait souffert avec Jésus sur la terre, il convenait qu'elle fût glorifiée avec lui dans le ciel, et que leurs deux corps glorieux se retrouvassent sans attendre la fin des temps et la résurrection générale. Aussi, de même que le Christ ressuscité s'était, par sa propre puissance, enlevé vers les sphères éternelles, de même le corps de Marie, revenu à la vie, fut réuni par le ministère des anges à celui de son divin Fils.

### II<sup>e</sup> POINT

A. Cette Assomption fut le couronnement de la vie de Marie; ce fut une souveraine récompense. Les anges se firent les serviteurs de la Mère de Dieu, et, à partir de ce moment, elle devint leur Reine dans le ciel.

B. Dans l'endroit précis, localisé, que dans un langage imparfait nous appelons le ciel, le corps glorieux de Marie attend, en compagnie du corps de Jésus, le jour où tous les saints, reprenant eux-mêmes la chair qui fut leur corps, formeront les célestes phalanges. Souveraine dispensatrice des faveurs divines, Marie, qui a conservé au paradis sur Jésus l'ascendant qu'elle avait sur lui lorsqu'ils étaient ensemble sur terre, est l'avocate des pauvres pécheurs et les protège contre le démon. En ce grand jour de fête, mettons-nous sous sa protection, et demandons-lui de nous préparer une place auprès d'elle.

*Résolution.* — Renouveler, après la sainte communion, la consécration à la Sainte Vierge.



## NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE

8 septembre.

La naissance de Marie fut une cause de joie dans le ciel et sur la terre. La dévotion sérieuse à cette bonne Mère est un gage de salut.

I<sup>er</sup> POINT

A. La sainte Eglise nous invite à célébrer avec une grande allégresse l'anniversaire de la nativité de Marie, comme elle s'en réjouit elle-même. La naissance de Marie fut un grand événement qui changea les destinées de l'humanité et peupla les cieux. Après la chute d'Adam et d'Eve, Dieu leur avait promis un Sauveur et leur avait annoncé que la tête du serpent, du démon leur ennemi, serait écrasée par le talon de la femme. Cette femme, qui devait vaincre l'enfer, terrasser le démon, donner le jour au Messie, et par là délivrer des limbes les âmes des justes, coopérer à la rédemption du genre humain et faire de tous les hommes des enfants de lumière, alors qu'ils n'étaient encore que fils des ténèbres, c'était Marie!

B. Sa naissance était attendue avec impatience, annoncée dans les Saintes Ecritures, et, lorsqu'elle eut lieu, elle fut un sujet de joie sur la terre et dans les cieux; en elle, la Sainte Trinité salua la fille du Père, l'épouse de l'Esprit-Saint et la mère du Fils; les anges acclamèrent celle qui devait être leur Reine, et l'enfer trembla à la vue de celle qui devait terrasser Satan. Unissons-nous donc en ce jour à la joie qui se manifesta lors de la naissance de Marie.

II<sup>e</sup> POINT

A. L'anniversaire de la naissance de Marie, occasion de joie, doit être aussi un motif de confiance. En ce jour, Marie ne peut rien avoir à refuser à ceux qui la prient. Mais adressons-nous à elle avec foi et ferveur; demandons-lui beaucoup pour nous, pour nos amis, nos frères; demandons-lui des choses utiles à notre salut, et promettons-lui que, si elle nous exauce, nous nous appliquerons à l'aimer et à la faire aimer davantage.

B. La dévotion à Marie est un gage de salut; elle se manifeste par une prière quotidienne (le chapelet), par la célébration pieuse de ses fêtes (réception des sacrements), par une humble confiance en elle et par un recours instinctif à sa puissance dans les dangers et les tentations.

*Résolution.* — Renouveler sa consécration à la Sainte Vierge.

---

## NOTRE-DAME DES SEPT-DOULEURS

Au jour fixé par l'Ordinaire.

Marie a voulu coopérer à notre rédemption en ayant sa part des douleurs de son divin Fils. La dévotion envers la Sainte Vierge, son développement, sa propagation doivent être l'objet de tous nos soins.

I<sup>er</sup> POINT

A. L'Église fête deux fois la Sainte Vierge, pendant l'année, sous le vocable de Notre-Dame des Sept-Douleurs. La première fête se célèbre le ven-

dredi de la semaine de la Passion, la seconde le III<sup>e</sup> dimanche de septembre. Cette dernière solennité ne date que du début du siècle dernier. C'est, en effet, en 1814, après cinq années de captivité à Fontainebleau, que Pie VII, rendu enfin à la liberté, voulut en remercier Marie et institua la fête de septembre, époque de la fin de sa captivité. Le pape Pie X l'a élevée au rite de seconde classe le 13 mai 1908.

B. Cette fête nous rappelle les douleurs de Marie : la prophétie du vieillard Siméon, la fuite en Egypte, la perte de l'Enfant Jésus à Jérusalem, la rencontre de Jésus et de sa Mère sur la route du Calvaire, le crucifiement, la descente de la croix, la mise au tombeau. Dans ces souffrances, Marie se montra courageuse, surnaturelle, désintéressée, car elle ne se plaignit pas, accepta la volonté de Dieu et offrit toutes ses douleurs pour le salut des hommes. Quel modèle pour nous ! Est-ce ainsi que nous savons souffrir ?

## II<sup>e</sup> POINT

A. Ayons une grande dévotion à la Sainte Vierge. Elle est notre mère, notre avocate près de Dieu, notre aide contre le démon ; nous témoignerons notre dévotion à Marie, comme nous l'avons déjà dit, en célébrant ses fêtes avec piété, en la saluant chaque jour par l'*Ave Maria*, en recourant à elle dans les moments difficiles, en lui demandant d'augmenter notre confiance en elle.

B. Notre dévotion sera accompagnée et fortifiée

par de grands sentiments de foi, d'espérance et de charité. De foi en la maternité divine, qui est la gloire de Marie; d'espérance en son secours, surtout à l'heure de la mort; d'amour, en lui donnant notre cœur et en la faisant aimer et prier de tous ceux auxquels nous pouvons parler d'elle.

*Résolution.* — Réciter souvent le Souvenez-vous.

## NOTRE-DAME DU SAINT ROSAIRE

1<sup>er</sup> dimanche d'octobre.

Marie nous a donné son rosaire comme l'arme dont nous devons nous servir contre l'enfer. De l'efficacité et de la simplicité de cette prière.

### 1<sup>er</sup> POINT

A. L'Eglise, pendant tout le mois d'octobre, nous convie à prier d'une façon plus particulière l'immaculée Mère de Dieu, en récitant avec piété et régularité la prière qui lui rappelle son glorieux titre de Mère de Jésus-Christ : l'*Ave Maria*. Ces *Ave Maria* sont déposés à ses pieds comme des roses. Le rosaire fut donné par la Très Sainte Vierge aux hommes comme l'arme souveraine pour triompher de Satan. Les enfants de saint Dominique répandirent cette dévotion, et c'est le rosaire qui nous valut la victoire de Lépante contre les infidèles, le 4 octobre 1571. Puisque les prières que, dans le rosaire, nous adressons à Marie, sont capables d'arrêter les fléaux maté-

riels, comme l'était, au xvi<sup>e</sup> siècle, l'invasion des infidèles, à plus forte raison sont-elles souveraines contre les fléaux spirituels constitués par la lutte continuelle de l'enfer contre l'Eglise et les fidèles.

B. Le Souverain Pontife Léon XIII, à la fin du xix<sup>e</sup> siècle, s'inspirant des souvenirs du passé, a voulu que nous combattions le démon par le rosaire. Aussi en a-t-il ordonné la récitation dans toutes les églises pendant le mois d'octobre, spécialement consacré à cette dévotion. Pendant plusieurs années, il a invité lui-même le peuple chrétien, par de belles Encycliques, à s'adresser avec confiance à Marie. Allons donc à elle avec cette pensée, qu'après lui avoir si souvent répété pendant notre vie de prier pour nous « maintenant et à l'heure de notre mort », elle ne nous laissera pas seuls à ce moment suprême.

## II<sup>e</sup> POINT

A. La récitation des *Pater*, *Ave* et *Gloria Patri* doit être, ne l'oublions pas, accompagnée de la méditation des mystères joyeux, douloureux et glorieux de la vie de Notre-Seigneur et de la Sainte Vierge. Comme nous l'a dit Léon XIII, les mystères joyeux nous rappellent la vie de Nazareth et nous invitent à sanctifier la vie de famille. Les mystères douloureux nous rappellent la nécessité de la souffrance et de l'expiation; enfin, les mystères glorieux nous encouragent par la pensée du ciel et de la béatitude éternelle.

B. Prière d'une grande simplicité, le rosaire constitue la prière efficace mise à la portée de tous, des plus simples comme des plus érudits. C'est avec le rosaire que nous vaincrons l'enfer, que nous pourrons conjurer les dangers sociaux et remettre la famille sur la base solide du christianisme, que le paganisme tend à remplacer. Récitons donc le rosaire avec piété et avec confiance, Marie ne nous abandonnera pas.

*Résolution.* — Réciter le chapelet tous les jours.

---

## LA TOUSSAINT

Le ciel est la patrie où nous vivrons éternellement heureux.  
Comment arrive-t-on à gagner le ciel ?

### 1<sup>er</sup> POINT

A. L'Eglise met aujourd'hui dans son office le passage de l'Apocalypse de saint Jean, relatif au nombre des élus, et l'Evangile de saint Matthieu, qui a trait au sermon de Notre-Seigneur sur les béatitudes, nous indiquant ainsi le ciel, notre but suprême, et les qualités que nous devons avoir pour y parvenir. Nous fêtons aujourd'hui ceux qui sont au ciel, ceux dont l'office de ce jour dit encore : « Les âmes des justes sont dans la main de Dieu ; ces justes ne seront plus exposés aux tourments et à l'affliction ; ils ont paru mourir aux yeux des insensés, mais ils sont en paix. » Qu'est-ce donc que ce ciel dont jouissent les

saints ? C'est la satisfaction complète de toutes nos aspirations. Notre intelligence est altérée de vérité ; elle veut savoir, croire, comprendre ; au ciel, cette intelligence sera satisfaite, Dieu étant la vérité même et devant, par la vision béatifique qu'il accordera à l'âme, combler sa soif de vérité. Notre cœur est fait pour aimer, l'amour est pour lui un impérieux besoin ; or, ce besoin n'est pas satisfait sur la terre, l'amour s'est changé en égoïsme et en luxure, et c'est au ciel seulement, en face de l'amour parfait, que notre cœur sera satisfait.

B. Notre corps lui-même, aujourd'hui maladif, lourd, mortel, comme notre âme participera aux bienfaits du ciel ; il y sera impassible, agile, immortel. Le bonheur du ciel ne serait pas parfait s'il devait cesser ; aussi Dieu lui a-t-il donné la perpétuité. Cette vie est un passage marqué du signe de la croix, passage rapide et douloureux. La vie future sera notre état stable, marqué du signe de la victoire ; état heureux qui ne finira jamais. Désirons-nous le ciel ? Nous en préoccupons-nous ?

## II<sup>e</sup> POINT

A. Comment arriver au ciel ? Telle est la question que nous devons nous poser sans cesse. Saint Jean dit, dans son Apocalypse, que les élus lui apparurent, tenant une palme à la main. Cette palme est le signe de la victoire. Nos saints sont donc des victorieux, et nous ne les rejoindrons

qu'en suivant leurs traces, c'est-à-dire en remportant, nous aussi, la victoire sur le monde et sur nous-mêmes.

B. Les saints étaient des hommes comme nous; ce qu'ils ont fait, nous le pouvons faire à notre tour, car Dieu a donné à tous les hommes la grâce nécessaire pour cela. Suivons donc leur exemple, et rappelons-nous souvent les paroles du divin Maître proclamant bienheureux les pauvres en esprit, les humbles et les doux, les pacifiques, les affligés, les affamés de justice, les miséricordieux, les cœurs purs, ceux enfin qui sont persécutés à cause de lui. Faisons tous nos efforts pour être de ceux-là, et un jour nous tiendrons aussi autour de son trône la palme des victorieux; nous serons des saints.

*Résolution.* — Faire la sainte communion aujourd'hui pour demander à Dieu, par l'intercession de tous les saints, de faire un jour partie de l'Eglise triomphante, après avoir été un bon soldat de l'Eglise militante.

## LE JOUR DES MORTS

2 novembre.

Les âmes du purgatoire, ne pouvant plus acquérir de mérites, ne peuvent pas changer leur sort. C'est nous, vivants, qui avons le devoir de les secourir.

### 1<sup>er</sup> POINT

A. L'Eglise militante, c'est-à-dire l'Eglise de la terre, après avoir fêté hier ses fils triomphants, pense aussi à ses membres souffrants, et nous



invite aujourd'hui à prier pour les âmes du purgatoire. Ces pauvres âmes, auxquelles le ciel est promis, qui l'ont gagné, mais qui ne sont pas assez pures pour y entrer immédiatement, se lavent de leurs souillures dans les flammes purificatrices. Elles ne peuvent pas abrégier leurs souffrances, parce qu'elles sont désormais dans l'impossibilité de faire des actions méritoires, et, par conséquent, satisfactoires; aussi comptent-elles sur nous pour leur soulagement. Qu'avons-nous fait pour elles?

B. La réversibilité des mérites fait qu'une bonne action accomplie par nous, vivants, peut-être appliquée aux âmes des pauvres défunts, et, offerte à Dieu dans le but de diminuer leurs souffrances. Parmi ces âmes souffrantes, se trouvent nos parents, nos frères, nos amis; nous avons la faculté de les soulager, de leur ouvrir même le ciel; ne le ferons-nous pas?

## II<sup>e</sup> POINT

A. Le soulagement des âmes du purgatoire constitue un acte charitable qui est très agréable à Dieu; aussi ne devons-nous pas les oublier, particulièrement en ce jour qui leur est consacré par l'Eglise. Nous avons tous des morts qui nous touchent de près: un père, une mère, un frère, un enfant, un époux, une femme; pensons à ces pauvres défunts, qui ne sont probablement pas encore au ciel.

B. Offrons pour eux toutes les indulgences que

nous gagnons, toutes les œuvres satisfaites que nous accomplissons, et Dieu permettra que, nous oubliant nous-mêmes pour penser aux autres, nous ayons plus tard, à notre tour, des âmes chrétiennes qui nous rendront la pareille, et s'oublieront pour ne songer qu'à nous.

*Résolution.* — Demander aujourd'hui à Dieu d'appliquer aux âmes du purgatoire toutes les indulgences que nous pourrions désormais gagner jusqu'à l'heure de notre mort. Dépensons en aumônes, en honoraires de messes pour nos défunts les sommes gaspillées en achat de fleurs et de couronnes, qui n'ont rien de chrétien, et ne rappellent que les habitudes du paganisme.

---

## LA DÉDICACE DES EGLISES

Dans quel but érige-t-on des temples à Dieu qui est partout, et pourquoi Dieu veut-il des lieux déterminés pour la prière? Les églises sont des lieux très saints; cependant, le temple que Dieu préfère, c'est l'âme humaine.

### I<sup>er</sup> POINT

A. Saint Thomas fait remarquer que la détermination du lieu n'entre pas dans l'adoration due à Dieu comme un élément essentiel, mais elle s'y rattache secondairement comme une chose convenable, ainsi que les autres signes corporels qui accompagnent l'adoration. Dieu, en effet, est partout; cependant, il aime à se rapprocher des hommes en des endroits particuliers. Il le fit jadis au paradis terrestre, à Béthel où lutta Jacob, dans

le Temple de Jérusalem. L'homme, touché des bontés de Dieu, a voulu lui offrir des temples dignes de lui; de là la construction faite par Salomon sous l'ancienne loi, et celle de nos belles cathédrales, expression de la foi et de l'amour de nos pères.

B. Il convenait d'élever des temples à Dieu pour exciter à la prière, pour que la prière faite en commun y soit mieux exaucée. Notre-Seigneur a dit, en effet : « Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux. » Comment nous tenons-nous à l'église? Aimons-nous à y aller? Sommes-nous bon paroissien? édifiant? fidèle aux offices?

## II<sup>e</sup> POINT

A. Les églises sont des lieux très saints. La fête de la Dédicace nous rappelle qu'elles ont reçu une consécration particulière, comme le dit l'Épître de ce jour; c'est la maison de Dieu au milieu des hommes. Depuis la nouvelle alliance, il y est substantiellement présent dans la sainte Eucharistie conservée au tabernacle. En outre, nos églises sont de véritables reliquaires. Sous chaque pierre d'autel se trouvent des ossements de saints. C'est là que Dieu écoute nos prières et pardonne les péchés..... Y avons-nous souvent pensé?

B. Dans l'Évangile de cette fête, il est dit que Notre-Seigneur aime à résider chez ceux qui le désirent. C'était le cas de Zachée, c'est aussi notre cas; Jésus aime à résider dans notre âme par la

sainte communion. Cette âme est aussi consacrée pour le recevoir par le Baptême et les autres sacrements..... S'il faut respecter les églises, il faut aussi respecter les âmes..... Qu'ai-je à me reprocher à cet égard?.....

*Résolution.* — Aimer l'Eglise et se rappeler que c'est entre ses murs que se sont accomplis tous les grands actes de notre vie : baptême, première confession, Première Communion, confirmation, mariage, peut-être? c'est la dernière maison qui nous recevra après notre mort. Imiter la Sainte Vierge, premier temple de Notre-Seigneur.

---

# TABLE DES MATIÈRES

---

## FÊTE DE LA SAINTE TRINITÉ

|                                                                                  |    |
|----------------------------------------------------------------------------------|----|
| Fête de la Sainte Trinité.....                                                   | 5  |
| Lundi. — Mission des apôtres.....                                                | 7  |
| Mardi. — Obligation de traiter le prochain comme soi-même. — La miséricorde..... | 9  |
| Mercredi. — La miséricorde, preuve de la toute-puissance divine.....             | 11 |
| Jeudi. — La Fête-Dieu.....                                                       | 12 |
| Vendredi. — Merveilles eucharistiques.....                                       | 14 |
| Samedi. — Conditions dans lesquelles doit être reçue l'Eucharistie.....          | 16 |

## II<sup>e</sup> DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

|                                                                                                  |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| De la communion fréquente.....                                                                   | 18 |
| Lundi. — Etat de grâce actuel et intention droite nécessaires pour communier.....                | 19 |
| Mardi. — Vie cachée de Jésus dans l'Eucharistie..                                                | 21 |
| Mercredi. — Vie évangélique de Jésus dans l'Eucharistie.....                                     | 23 |
| Jeudi. — Octave de la Fête-Dieu. — Vie douloureuse et glorieuse de Jésus dans l'Eucharistie..... | 25 |
| Vendredi. — Fête du Sacré Cœur.....                                                              | 27 |
| Samedi. — Dévotion au Sacré Cœur de Jésus. — Son objet et sa fin.....                            | 29 |

## III<sup>e</sup> DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

|                                                                             |    |
|-----------------------------------------------------------------------------|----|
| Paraboles de la brebis égarée et de la drachme perdue.                      | 31 |
| Lundi. — De la façon dont Notre-Seigneur en agissait avec les pécheurs..... | 33 |
| Mardi. — Etat du pécheur converti.....                                      | 35 |
| Mercredi. — De ce que peut obtenir la pénitence..                           | 37 |
| Jeudi. — Joie causée par le retour du coupable..                            | 38 |
| Vendredi. — Ce qu'il faut faire pour persévérer..                           | 40 |
| Samedi. — Du progrès lent mais continu.....                                 | 42 |

IV<sup>e</sup> DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

|                                                  |    |
|--------------------------------------------------|----|
| La pêche miraculeuse.....                        | 43 |
| Lundi. — Obligation de s'instruire.....          | 45 |
| Mardi. — Ignorance volontaire.....               | 48 |
| Mercredi. — Foi de Pierre et son obéissance..... | 50 |
| Jeudi. — Sentiment de la présence de Dieu.....   | 51 |
| Vendredi. — De la vocation en général.....       | 53 |
| Samedi. — De la vocation religieuse.....         | 55 |

V<sup>e</sup> DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

|                                                                          |    |
|--------------------------------------------------------------------------|----|
| Charité à l'égard du prochain.....                                       | 57 |
| Lundi. — La loi nouvelle comparée à la loi ancienne.....                 | 59 |
| Mardi. — Accomplissement de la loi ancienne par la loi nouvelle.....     | 61 |
| Mercredi. — Des trois degrés de colère condamnés par Notre-Seigneur..... | 63 |
| Jeudi. — Châtiments dont le Christ menaçait l'homme irascible.....       | 65 |
| Vendredi. — La légitime colère.....                                      | 67 |
| Samedi. — La rancune.....                                                | 69 |

VI<sup>e</sup> DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

|                                                               |    |
|---------------------------------------------------------------|----|
| La pitié.....                                                 | 71 |
| Lundi. — La pitié, considérée comme vertu.....                | 72 |
| Mardi. — La bienfaisance.....                                 | 74 |
| Mercredi. — Obligation de faire du bien à ses semblables..... | 75 |
| Jeudi. — L'aumône.....                                        | 77 |
| Vendredi. — Aumônes spirituelles et corporelles..             | 78 |
| Samedi. — Obligation de faire l'aumône.....                   | 80 |

VII<sup>e</sup> DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

|                                                      |    |
|------------------------------------------------------|----|
| Des faux prophètes.....                              | 81 |
| Lundi. — Des loups ravissants.....                   | 83 |
| Mardi. — Des lectures dangereuses.....               | 85 |
| Mercredi. — Des coopérateurs des faux prophètes..... | 86 |
| Jeudi. — Des bons et des mauvais fruits.....         | 88 |
| Vendredi. — Nécessité des bonnes œuvres.....         | 89 |
| Samedi. — Volonté du Père céleste.....               | 91 |

VIII<sup>e</sup> DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

|                                                    |     |
|----------------------------------------------------|-----|
| L'économe infidèle.....                            | 93  |
| Lundi. — Des biens terrestres.....                 | 94  |
| Mardi. — Inégalité des fortunes.....               | 96  |
| Mercredi. — Prudence des enfants du siècle.....    | 97  |
| Jeudi. — Sollicitude pour les choses temporelles.. | 99  |
| Vendredi. — Trésors de l'iniquité.....             | 101 |
| Samedi. — Difficulté du salut des riches.....      | 102 |

IX<sup>e</sup> DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

|                                                   |     |
|---------------------------------------------------|-----|
| Tristesse du Christ.....                          | 104 |
| Lundi. — Punitions subies par Jérusalem.....      | 106 |
| Mardi. — Causes de l'endurcissement de Jérusalem. | 107 |
| Mercredi. — Jésus chasse les vendeurs du Temple.  | 109 |
| Jeudi. — Respect dû à la maison de Dieu.....      | 111 |
| Vendredi. — Raison d'être des églises.....        | 113 |
| Samedi. — Enseignement à l'église.....            | 114 |

X<sup>e</sup> DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

|                                                                 |     |
|-----------------------------------------------------------------|-----|
| Parabole du pharisien et du publicain.....                      | 116 |
| Lundi. — La présomption.....                                    | 118 |
| Mardi. — Une forme particulière de l'orgueil.....               | 119 |
| Mercredi. — Excellence de l'humilité.....                       | 121 |
| Jeudi. — La jactance et sa gravité.....                         | 123 |
| Vendredi. — Du jeûne.....                                       | 125 |
| Samedi. — Elévation promise en récompense de<br>l'humilité..... | 127 |

XI<sup>e</sup> DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

|                                                                  |     |
|------------------------------------------------------------------|-----|
| Guérison d'un sourd-muet.....                                    | 128 |
| Lundi. — Façon dont Notre-Seigneur guérit le sourd-<br>muet..... | 130 |
| Mardi. — Cause de tous nos maux.....                             | 132 |
| Mercredi. — Silence recommandé au sourd-muet<br>guéri.....       | 133 |
| Jeudi. — La reconnaissance.....                                  | 135 |
| Vendredi. — Degrés de la reconnaissance.....                     | 137 |
| Samedi. — Nécessité de prier les uns pour les autres.            | 139 |

XII<sup>e</sup> DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

|                                                                                       |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Parabole du bon Samaritain.....                                                       | 140 |
| Lundi. — Commandement d'aimer Dieu de tout<br>notre cœur.....                         | 142 |
| Mardi. — Commandement d'aimer Dieu de toute<br>notre âme et de toutes nos forces..... | 144 |
| Mercredi. — L'amour du prochain.....                                                  | 145 |
| Jeudi. — Leçon donnée par le Samaritain.....                                          | 147 |
| Vendredi. — Plaies causées par le péché à notre<br>nature.....                        | 149 |
| Samedi. — Perfection dans l'amour du prochain..                                       | 151 |

XIII<sup>e</sup> DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

|                                                                            |     |
|----------------------------------------------------------------------------|-----|
| Guérison des dix lépreux.....                                              | 153 |
| Lundi. — Esprit d'apostolat.....                                           | 154 |
| Mardi. — Façon dont on doit demander les grâces<br>à Dieu.....             | 156 |
| Mercredi. — Pourquoi Notre-Seigneur envoya les<br>lépreux aux prêtres..... | 158 |
| Jeudi. — Actes corporels impliqués par l'adoration.                        | 160 |
| Vendredi. — L'ingratitude.....                                             | 162 |
| Samedi. — Foi des lépreux guéris.....                                      | 163 |

XIV<sup>e</sup> DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

|                                                                                 |     |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Impossibilité de servir deux maîtres.....                                       | 165 |
| Lundi. — La haine de Dieu.....                                                  | 167 |
| Mardi. — La haine de Dieu est le plus grand des<br>crimes.....                  | 168 |
| Mercredi. — Si Dieu sait tous nos besoins, pourquoi<br>le prier?.....           | 170 |
| Jeudi. — Biens temporels qu'il est permis de<br>demander.....                   | 172 |
| Vendredi. — Des biens temporels, occasion de<br>mérite.....                     | 173 |
| Samedi. — Récompenses temporelles promises aux<br>justes de l'ancienne loi..... | 175 |

XV<sup>e</sup> DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

|                                                                  |     |
|------------------------------------------------------------------|-----|
| Résurrection du fils de la veuve de Naïm.....                    | 177 |
| Lundi. — Trois résurrections opérées par Notre-<br>Seigneur..... | 178 |



|                                                               |     |
|---------------------------------------------------------------|-----|
| Mardi. — Immortalité donnée à l'homme par le Créateur.....    | 180 |
| Mercredi. — Etat de l'âme séparée du corps.....               | 182 |
| Jedi. — Compassion à l'égard de la tristesse.....             | 184 |
| Vendredi. — Manifestation de la tristesse par les larmes..... | 185 |
| Samedi. — Glorification de Dieu.....                          | 187 |

XVI<sup>e</sup> DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

|                                                 |     |
|-------------------------------------------------|-----|
| Du repos du sabbat et de la vaine gloire.....   | 188 |
| Lundi. — Du scrupule.....                       | 190 |
| Mardi. — Causes du scrupule et ses remèdes..... | 192 |
| Mercredi. — Du scandale.....                    | 193 |
| Jedi. — Repos sabbatique.....                   | 195 |
| Vendredi. — Sanctification du dimanche.....     | 196 |
| Samedi. — Du savoir-vivre chrétien.....         | 198 |

XVII<sup>e</sup> DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

|                                                                     |     |
|---------------------------------------------------------------------|-----|
| Jésus et les pharisiens.....                                        | 199 |
| Lundi. — Prudence dans le langage.....                              | 201 |
| Mardi. — Effets de l'oubli sur la prudence.....                     | 203 |
| Mercredi. — Divinité du Messie.....                                 | 204 |
| Jedi. — Réalisation des prophéties par le Messie.                   | 206 |
| Vendredi. — Jésus-Christ s'est toujours et en tout montré Dieu..... | 208 |
| Samedi. — Survivance du Christ dans son Eglise.                     | 209 |

XVIII<sup>e</sup> DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

|                                                    |     |
|----------------------------------------------------|-----|
| Guérison du paralytique et rémission des péchés.   | 211 |
| Lundi. — De la confiance en Dieu.....              | 213 |
| Mardi. — Du désespoir.....                         | 215 |
| Mercredi. — Du blasphème.....                      | 216 |
| Jedi. — Gravité du blasphème.....                  | 218 |
| Vendredi. — Inutilité du blasphème, son châtimeut. | 220 |
| Samedi. — Objet des miracles du Christ.....        | 221 |

XIX<sup>e</sup> DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

|                                      |     |
|--------------------------------------|-----|
| Parabole des noces.....              | 223 |
| Lundi. — De la grâce en général..... | 225 |
| Mardi. — Source de la grâce.....     | 227 |

|                                           |     |
|-------------------------------------------|-----|
| Mercredi. — Distribution de la grâce..... | 228 |
| Jedi. — De la grâce sanctifiante.....     | 230 |
| Vendredi. — De la réprobation.....        | 232 |
| Samedi. — Des peines de l'enfer.....      | 233 |

XX<sup>e</sup> DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

|                                                                           |     |
|---------------------------------------------------------------------------|-----|
| Miracle de Capharnaüm.....                                                | 235 |
| Lundi. — Mérite qu'il y a à croire.....                                   | 237 |
| Mardi. — De la raison par rapport à la foi.....                           | 239 |
| Mercredi. — Des miracles par rapport à la foi.....                        | 241 |
| Jedi. — De ceux qui ont une foi plus méritoire..                          | 242 |
| Vendredi. — Nécessité de croire à l'Incarnation<br>pour être sauvé.....   | 244 |
| Samedi. — Ce que fit l'officier de Capharnaüm<br>après sa conversion..... | 246 |

XXI<sup>e</sup> DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

|                                                                    |     |
|--------------------------------------------------------------------|-----|
| Pardon des torts et des injures.....                               | 247 |
| Lundi. — Ceux qui ont le moins facilement pitié<br>des autres..... | 249 |
| Mardi. — La haine du prochain.....                                 | 251 |
| Mercredi. — La haine permise.....                                  | 252 |
| Jedi. — Idées fausses relativement au prochain..                   | 254 |
| Vendredi. — Charité à l'égard des morts.....                       | 255 |
| Samedi. — Vœu héroïque.....                                        | 257 |

XXII<sup>e</sup> DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

|                                                   |     |
|---------------------------------------------------|-----|
| La flatterie.....                                 | 259 |
| Lundi. — La vérité et le mensonge.....            | 261 |
| Mardi. — L'acceptation des personnes.....         | 263 |
| Mercredi. — L'hypocrisie.....                     | 265 |
| Jedi. — La tentation.....                         | 266 |
| Vendredi. — Obéissance aux puissances séculières. | 268 |
| Samedi. — Secours dus à l'Eglise.....             | 270 |

XXIII<sup>e</sup> DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

|                                             |     |
|---------------------------------------------|-----|
| Esprit de foi dans la prière.....           | 272 |
| Lundi. — Ce qu'il faut demander à Dieu..... | 274 |
| Mardi. — Pour qui nous devons prier.....    | 276 |

|                                                                    |     |
|--------------------------------------------------------------------|-----|
| Mercredi. — La prière vocale.....                                  | 278 |
| Jeudi. — Distractions dans la prière vocale; oraison mentale ..... | 280 |
| Vendredi. — Longueur de la prière.....                             | 282 |
| Samedi. — Effets de la prière.....                                 | 284 |

XXIV° ET DERNIER DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

|                                                           |     |
|-----------------------------------------------------------|-----|
| La fin du monde et le jugement dernier.....               | 286 |
| Lundi. — Signes qui précéderont la fin du monde.          | 288 |
| Mardi. — L'Antéchrist .....                               | 290 |
| Mercredi. — Troubles qui se produiront dans le ciel ..... | 292 |
| Jeudi. — La résurrection générale.....                    | 294 |
| Vendredi. — Ministère des anges à la résurrection.        | 296 |
| Samedi. — Nécessité de persévérer dans la prière.         | 298 |

MÉDITATIONS POUR LE DERNIER JOUR  
DE L'ANNÉE LITURGIQUE

|                                 |     |
|---------------------------------|-----|
| Reconnaissance envers Dieu..... | 299 |
|---------------------------------|-----|

LE SAINT CŒUR DE MARIE

|                                   |     |
|-----------------------------------|-----|
| Au jour fixé par l'Ordinaire..... | 305 |
|-----------------------------------|-----|

SAINT PIERRE ET SAINT PAUL

|              |     |
|--------------|-----|
| 29 juin..... | 307 |
|--------------|-----|

LA VISITATION

|                |     |
|----------------|-----|
| 2 juillet..... | 309 |
|----------------|-----|

L'ASSOMPTION

|              |     |
|--------------|-----|
| 15 août..... | 311 |
|--------------|-----|

NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE

|                  |     |
|------------------|-----|
| 8 septembre..... | 313 |
|------------------|-----|

NOTRE-DAME DES SEPT-DOULEURS

|                                   |     |
|-----------------------------------|-----|
| Au jour fixé par l'Ordinaire..... | 314 |
|-----------------------------------|-----|

## NOTRE-DAME DU SAINT ROSAIRE

1<sup>er</sup> dimanche d'octobre..... 316

## LA TOUSSAINT

1<sup>er</sup> novembre..... 318

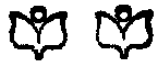
## LE JOUR DES MORTS

2 novembre ..... 320

## LA DÉDICACE DES ÉGLISES

La Dédicace des Eglises..... 322





**IMPRIMERIE PAUL FERON-VRAU  
8 ET 5, RUE BAYARD, PARIS-8<sup>e</sup>**

